



RAPPORT D'ACTIVITÉ 1998

D O C U M E N T D E R É F É R E N C E

Afin de faciliter la lecture du présent Document de référence, la table thématique ci-dessous permet d'identifier les principales rubriques de l'instruction d'application du règlement 98-01 de la Commission des opérations de bourse.

TABLEAU DE CONCORDANCE

SECTIONS	RUBRIQUES	PAGES
I	Responsables du document de référence et responsables du contrôle des comptes	
	1.1 Nom et fonction des responsables du document	168
	1.2 Attestation des responsables	168
	1.3 Nom et adresse des contrôleurs légaux	168
	1.4 Politique d'information	14, 169
III	Renseignements de caractère général concernant l'émetteur et son capital	
	3.1 Renseignements de caractère général concernant l'émetteur	146-147
	3.2 Renseignements de caractère général concernant le capital	148-162
	3.3 Répartition actuelle du capital	155
	3.4 Marché des titres de la société	157-162
	3.5 Dividendes	16
IV	Renseignements concernant l'activité de l'émetteur	
	4.1 Présentation de la société et du Groupe	3-56
	4.3 Faits exceptionnels et litiges	163
	4.4 Effectifs	20
	4.5 Politique d'investissements (traitée dans chaque branche d'activité)	26-56
V	Patrimoine, situation financière, résultats	
	5.1 Comptes consolidés du Groupe	60-94
	Comptes sociaux de la société	100-125
VI	Organes d'administration, de direction et de surveillance	
	6.2 Intérêts des dirigeants dans le capital	150-151
VII	Renseignements concernant l'évolution récente et les perspectives d'avenir	
	7.1 Evolution récente	57-58
	7.2 Perspectives d'avenir	57-58

AVERTISSEMENT :

Le présent document a été établi en prenant l'euro comme monnaie de référence. Un tableau des principaux indicateurs financiers en francs figure page 60 pour les comptes consolidés et page 101 pour les comptes sociaux.

I - PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ ET DU GROUPE

• Organigramme des principales filiales	4
• Historique du Groupe	6
• Chiffres clés - Groupe	8
• Chiffres clés - international	12
• La création de valeur	14
• Ressources humaines	17
• Recherche - Développement	21

II - ACTIVITÉ DES MÉTIERS

• Présentation générale	25
• Eau	26
• Énergie	30
• Propreté	34
• Transports	37
• Construction	40
• Immobilier	45
• Télécommunications	49
• Édition / Multimédia - Audiovisuel	52
• Autres services et participations	56
• Évolutions récentes et perspectives d'avenir	57

III - COMPTES CONSOLIDÉS

• Présentation des comptes consolidés	60
• Annexe aux comptes consolidés	73
• Notes annexes	78
• Principales sociétés consolidées	95

IV - COMPTES SOCIAUX

• Présentation des comptes sociaux	100
• Documents de synthèse	110
• Filiales et participations	126

V - RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

• Rapport général sur les comptes consolidés	138
• Rapport général sur les comptes annuels	139
• Rapport spécial sur les conventions réglementées	140

VI - RENSEIGNEMENTS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL

• Renseignements de caractère général concernant l'émetteur	146
• Renseignements de caractère général concernant le capital	148
• Renseignements concernant l'activité de l'émetteur	163
• Organes d'administration, de direction et de surveillance	164
• Responsables du document de référence et du contrôle des comptes	168

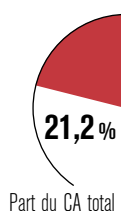
PRÉSENTATION
DE LA SOCIÉTÉ
ET DU GROUPE

Organigramme des principales filiales

ENVIRONNEMENT

EAU

CA : 6.726,9 M€ (dont 1.499,8 à l'étranger)
EBE : 863,0 M€
Résultat d'exploitation : 429,0 M€
MBA : 475,2 M€
Investissements : 654,4 M€



PRINCIPALES FILIALES

Compagnie Générale des Eaux - Sahide 100,0 %

Services d'eau en France

Société des Eaux de Marseille 48,7 %
 Société des Eaux du Nord 48,5 %

Services d'eau à l'étranger

General Utilities (Grande-Bretagne) 100,0 %
 Grupo General de Aguas (Espagne) 100,0 %
 Aqua Alliance (États-Unis) 83,0 %
 United Water (Australie) 47,5 %
 CGE Australia 100,0 %
 OEWA (Allemagne) 100,0 %
 OMSA (Mexique) 45,7 %
 CGE Utilities (Malaisie) 45,0 %
 CG des Eaux Tchèques 100,0 %
 CGE Portugal 60,0 %
 Société d'Eau et d'Électricité du Gabon (SEEG) 50,8 %
 Tianjin CGE Water Company (Chine) 55,0 %
 Szegedi Vizmu (Hongrie) 49,0 %

Ingénierie, travaux d'hydraulique / diversification

Sade 97,5 %
 Omnium de Traitement et Valorisation (OTV) 100,0 %
 Bonna-Sabla 90,4 %
 Groupe de Comptage et Services 100,0 %
 Krüger (Danemark) 75,0 %
 Société Internationale de Dessalement (Sidem) 100,0 %

ÉNERGIE

CA : 3.574,3 M€ (dont 1.874,4 à l'étranger)
EBE : 600,0 M€
Résultat d'exploitation : 294,0 M€
MBA : 884,5 M€
Investissements : 1.242,4 M€



PRINCIPALES FILIALES

Production indépendante d'électricité

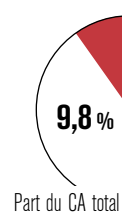
Sithe Energies Inc. (États-Unis) 59,7 %

Énergie - services

Dalkia 99,5 %

PROPRETÉ

CA : 3.111,9 M€ (dont 1.264,6 à l'étranger)
EBE : 536,0 M€
Résultat d'exploitation : 250,0 M€
MBA : 402,0 M€
Investissements : 460,8 M€

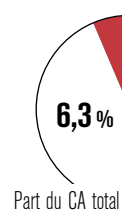


PRINCIPALES FILIALES

Compagnie Générale d'Entreprises Automobiles (CGEA) 100,0 %
 SARP Industries 98,9 %
 SARP 97,3 %
 Renosol 100,0 %
 Montenay International Corporation (États-Unis) 100,0 %
 Onyx UK 100,0 %
 SCL Onyx (Espagne) 100,0 %
 Collex (Australie) 92,0 %
 Onyx Umweltschutz (Allemagne) 51,0 %

TRANSPORTS

CA : 1.991,8 M€ (dont 1.396,1 à l'étranger)
EBE : 146,0 M€
Résultat d'exploitation : 77,0 M€
MBA : 102,7 M€
Investissements : 302,1 M€



PRINCIPALES FILIALES

Compagnie Générale d'Entreprises Automobiles (CGEA) 100,0 %
 CGFTE 100,0 %
 Barraqueiro (Portugal) 47,1 %
 Connex Rail (Royaume-Uni) 100,0 %
 DEG (Allemagne) 60,0 %
 Linjebuss (Scandinavie) 100,0 %

NB : L'activité de FCC est incluse dans les différents métiers (Eau, Propreté, Construction et Immobilier).

Texte rouge : participation directe
 Texte noir : participation indirecte

COMMUNICATION

TÉLÉCOMMUNICATIONS

CA : 2.886,3 M€
EBE : 675,0 M€
Résultat d'exploitation : 23,0 M€
MBA : 670,6 M€
Investissements : 1.437,8 M€



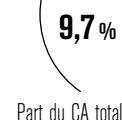
PRINCIPALES FILIALES

Cegetel*	59,0 %
Société Française de Radiotéléphone (SFR)	80,0 %
Cegetel 7	80,0 %
Cegetel Entreprises	80,0 %
America On Line France (AOL)	36,7 %
Télécom Développement	49,9 %
Transtel	70,0 %
CG SAT	100,0 %
Matel (Hongrie)	39,9 %

* et 44 % de taux d'intérêt ultime.

ÉDITION/MULTIMÉDIA - AUDIOVISUEL

CA : 3.078,4 M€ (dont 840,8 à l'étranger)
EBE : 379,0 M€
Résultat d'exploitation : 257,0 M€
MBA : 380,6 M€
Investissements : 1.634,6 M€



PRINCIPALES FILIALES

Édition/Multimédia

Havas	100,0 %
Comareg	100,0 %
Exposium	100,0 %
Groupe Expansion	100,0 %
Groupe Express	100,0 %
Groupe Moniteur	100,0 %
Groupe Tests	100,0 %
Société des Éditions Scientifiques, Juridiques et Médicales	100,0 %
Éditions Nathan	100,0 %
Éditions Robert Laffont	100,0 %
France Loisirs	50,0 %
Groupe Anaya	100,0 %
Havas Interactive	100,0 %
Larousse-Bordas	100,0 %

Publicité

Havas Advertising	30,0 %
-------------------	--------

Audiovisuel

Media Overseas	100,0 %
Canal Plus	34,0 %
Audiofina	18,4 %
UGC	38,8 %
CIP Deutschland	100,0 %

AMÉNAGEMENT

CONSTRUCTION

CA : 8.436,4 M€ (dont 3.314,5 à l'étranger)
EBE : 332,0 M€
Résultat d'exploitation : 136,0 M€
MBA : 275,3 M€
Investissements : 455,2 M€

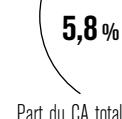


PRINCIPALES FILIALES

Société Générale d'Entreprises (SGE)	51,0 %
Bâtiment et travaux publics	
Sogea	99,9 %
Norwest Holst (Royaume-Uni)	100,0 %
Campeon Bernard SGE	100,0 %
Freyssinet International	100,0 %
Travaux routiers	
Eurovia	100,0 %
SGE VBU (Allemagne)	100,0 %
Ingénierie et travaux électriques	
Compagnie Générale de Travaux et d'Ingénierie Électrique (GTIE)	99,8 %
Santerne	100,0 %
SDEL	100,0 %
Thermique mécanique	
Sophiane	100,0 %
Tunzini	100,0 %
G+H Montage (Allemagne)	100,0 %
Heinrich Nickel (Allemagne)	100,0 %
Concessions	
Cofiroute	30,9 %
Pont sur le Tage	24,8 %
Stade de France	33,0 %

IMMOBILIER

CA : 1.844,7 M€ (dont 89,7 à l'étranger)
EBE : 28,0 M€
Résultat d'exploitation : 5,3 M€
MBA : 130,9 M€
Investissements : 84,4 M€

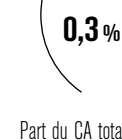


PRINCIPALES FILIALES

Compagnie Générale d'Immobilier et de Services (CGIS)	100,0 %
Groupe George V	100,0 %
Générale de l'Habitat Individuel	100,0 %
Anjou Aménagement Foncier	100,0 %
CGIS Entreprises	100,0 %
Anjou Grandes Opérations	100,0 %
Anjou Patrimoine	100,0 %
Compagnie Générale d'Hôtellerie et de Services	100,0 %
Alior	100,0 %
Anjou Services	100,0 %

AUTRES SERVICES ET PARTICIPATIONS

CA : 86,3 M€ (dont 32,9 à l'étranger)
EBE : - 47,0 M€
Résultat d'exploitation : - 80,0 M€
MBA : 506,1 M€
Investissements : 1.217,7 M€



Historique du Groupe

Le 14 décembre 1853, un décret impérial légalise la création de la Compagnie Générale des Eaux, qui obtient sa première concession de service public de distribution d'eau à Lyon.

Les années suivantes, la Compagnie va développer son activité à Nantes (1854), Montmartre et Auteuil (1857), Nice (1864) avant de signer un traité de régie intéressée avec la Ville de Paris (1860) et d'assurer la distribution de l'eau pour la banlieue de Paris (1869). Le modèle français fait école pour la première fois à l'étranger, à Venise (1880), et confirme son succès en France à Rennes, Boulogne-sur-mer, Arcachon, Arras et la banlieue de Rouen (1880-1883). L'assainissement fait l'objet d'un premier contrat entre la ville de Reims et la nouvelle Compagnie des Eaux-Vannes (1884). Le premier emprunt de 20 millions de francs (1899) est largement souscrit. Les travaux de recherches scientifiques permettent la construction de l'usine à Rimiez (1909) intégrant la stérilisation des eaux par l'ozone. Le Groupe complète ses activités avec la création de la Sade (1918) et rachète les Tuyaux Bonna (1924). Le Groupe et ses filiales poursuivent leur implantation à Monaco (1941), Marseille (1943) et renouvellent leur contrat avec la banlieue de Paris (1949).

- 1961** • Programme de modernisation et rénovation des usines de la banlieue de Paris, permettant de doubler la capacité d'eau distribuée.
- 1967** • Premiers contrats d'exploitation d'usines d'incinération ou de compostage d'ordures ménagères (Arras, Vierzon, St-Chamond).
- 1972** • Développement des activités d'assainissement. Implantation en Espagne.
- 1980** • Création d'OTV après le regroupement des filiales spécialisées dans le traitement des eaux.
 - Prise de contrôle de CGEA (Transport et Propreté).
- 1981** • Après l'acquisition de la Compagnie Générale de Chauffage, le Groupe devient la première société française dans l'énergie.
 - Acquisition de PSG (assainissement aux États-Unis).
- 1983** • Participation à la création de Canal +.
- 1984** • Création de la Compagnie des Eaux de Paris.
- 1985** • Exploitation de la plus importante usine d'incinération d'ordures ménagères au monde à Miami (États-Unis).
- 1986** • Développement de la distribution d'eau en Grande-Bretagne via General Utilities.
- 1987** • Création de SFR (téléphone mobile), de la Générale d'Images et de la Compagnie Générale de Santé.
- 1988** • Prise de contrôle de SGE (BTP).
 - Le Groupe réalise 20 % de son chiffre d'affaires à l'étranger.
- 1990** • Le Groupe réalise plus de 15 milliards d'euros de chiffre d'affaires, dont 25 % à l'étranger.
 - Prise de participation aux États-Unis dans AWT.
- 1992** • Important développement commercial à l'étranger (Sydney, Buenos Aires, Mexico, Caracas, Espagne...).
 - Mise en service par SFR du réseau GSM.
 - Mise au point par les chercheurs du Groupe de la nanofiltration de l'eau.
- 1993** • 23 milliards d'euros de chiffre d'affaires, dont 30 % à l'étranger.
 - Le Groupe devient le premier actionnaire d'AWT, alimentant une partie de New York en eau.

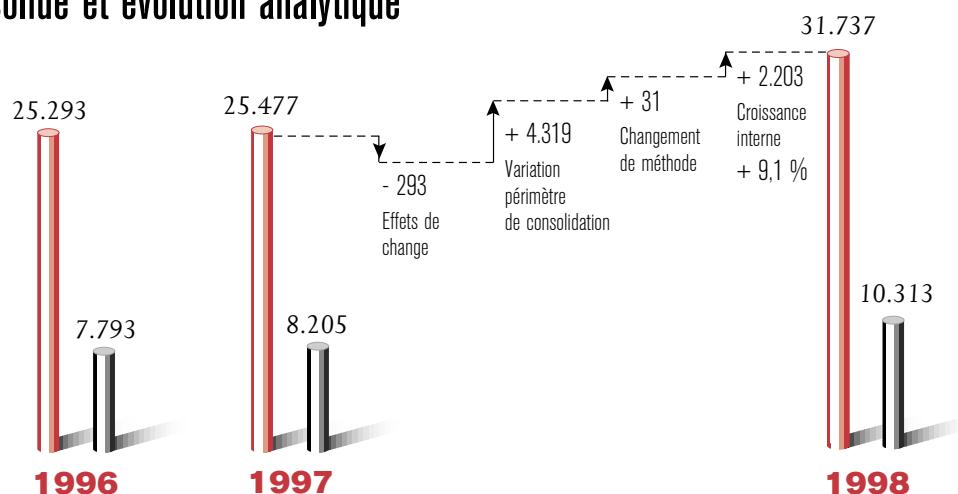
- 1994**
- Mise en service de l'usine de production indépendante d'électricité d'Independence aux États-Unis, d'une capacité de 1.000 mégawatts.
 - Développement de la démarche Qualité totale et des chartes service clients dans l'eau.
 - Le Groupe devient le premier opérateur européen dans la propreté.
- 1995**
- Création de CGIS, regroupant les différents métiers de l'immobilier du Groupe.
- 1996**
- Jean-Marie Messier succède à Guy Dejouany à la présidence de la Compagnie Générale des Eaux.
 - Création de Cegetel, filiale de la Compagnie Générale des Eaux, de BT, Mannesmann et SBC, qui devient le deuxième opérateur global de télécommunications en France.
 - Le rapprochement entre la Compagnie Générale de Chauffage et Esys-Montenay donne naissance au pôle Énergie-Services.
- 1997**
- Accord de partenariat industriel entre la Compagnie Générale des Eaux et Havas, créant ainsi un grand pôle français de communication et multimédia.
 - Création de Télécom Développement, filiale commune entre Cegetel et la SNCF pour l'exploitation d'un réseau alternatif de télécommunications sur tout le territoire.
 - Contrat pour la production d'eau et d'électricité pour l'ensemble du Gabon (1,5 millions d'habitants). Auparavant, la Compagnie Générale des Eaux a obtenu la concession de l'usine d'eau de Tianjin, 3^e agglomération chinoise.
 - Reclassement des titres de la SGE. La participation de la Compagnie Générale des Eaux dans la SGE passe de 85 % à 51 %. L'action SGE s'apprécie de 50 % pendant l'exercice.
 - CGEA devient le n°1 de la propreté en Grande-Bretagne, après l'OPA sur Leigh Interests.
 - Fin 1997, SFR compte 2,2 millions de clients, soit plus du double de l'année précédente. Cegetel s'apprête à lancer commercialement "le 7".
- 1998**
- Janvier : Cegetel et Canal + acquièrent la majorité d'AOL-France pour devenir leader français sur le marché d'Internet. Accord sur la réduction, l'aménagement et l'organisation du temps de travail et sur l'emploi dans les métiers de l'Eau.
 - Février : Cegetel lance son service de téléphonie fixe, le "7", à destination des particuliers et des entreprises.
 - Mars : Annonce d'une fusion avec Havas afin de constituer un grand groupe européen de communication.
- Mai : L'Assemblée générale des actionnaires approuve le changement de nom de la Compagnie Générale des Eaux en VIVENDI et la fusion avec Havas. Décroisement des participations entre VIVENDI et Saint-Gobain : à l'issue des opérations en 1999, VIVENDI détiendra 2 % de Saint-Gobain qui détiendra 3,4 % de VIVENDI.
- Juin : Générale des Eaux devient la marque commune de l'activité Eau de VIVENDI.
- Juillet : Générale des Eaux remporte le contrat de l'usine d'eau potable de Chengdu, en Chine, pour une durée de 18 ans, premier contrat chinois en BOT (Build, Operate and Transfer) confié au secteur privé.
- Septembre : Après l'acquisition (avec Bertelsmann) de Doyma, premier éditeur de revues médicales en langue espagnole, Havas prend le contrôle d'Anaya, numéro deux espagnol de l'édition scolaire, et devient numéro un européen de l'édition scolaire et de référence.
- Octobre : Alliance stratégique FCC-VIVENDI en Espagne, donnant naissance au numéro un des services à l'environnement dans ce pays et ouvrant la voie à des développements communs en Amérique latine.
- Novembre : Sithe acquiert les actifs non nucléaires de GPU aux États-Unis et devient ainsi le premier producteur indépendant d'électricité du Nord-Est des États-Unis (70 millions d'habitants). VIVENDI devient un acteur mondial dans le multimédia grâce au rachat par Havas de 100 % de l'américain Cendant Software, co-leader mondial des logiciels de jeux éducatifs et de vie pratique pour PC.
- Décembre : SFR gagne 500.000 nouveaux clients en décembre (soit un total de 4.250.000 abonnés) tandis que le "7" de Cegetel franchit le cap du million d'appels quotidiens et de 600.000 lignes activées.
- 1999**
- Janvier : VIVENDI lance la première émission d'obligations convertibles ou échangeables en euros, pour un montant de 1,7 Md€. L'opération est sursouscrite près de 6 fois.

Chiffres clés - Groupe

Chiffre d'affaires consolidé et évolution analytique

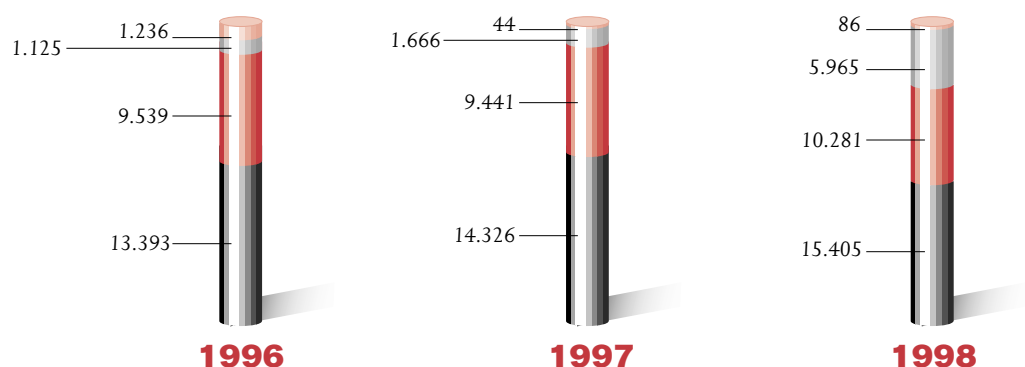
(en millions d'euros)

■ Total
■ Part à l'étranger

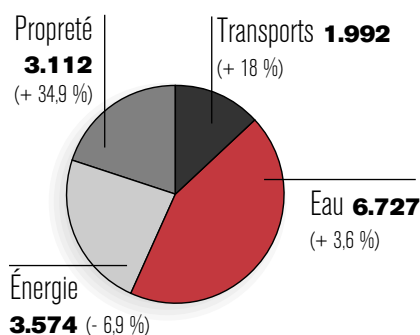


Évolution du chiffre d'affaires par pôle (en millions d'euros)

■ Environnement
■ Aménagement
■ Communication
■ Autres

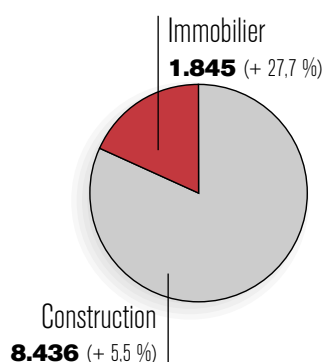


Chiffre d'affaires consolidé et répartition (en millions d'euros)



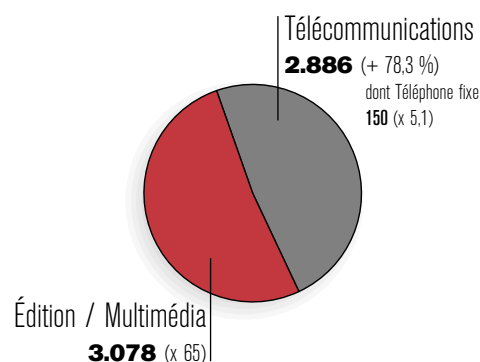
Environnement

15.405 (+ 7,5 %)



Aménagement

10.281 (+ 8,9 %)



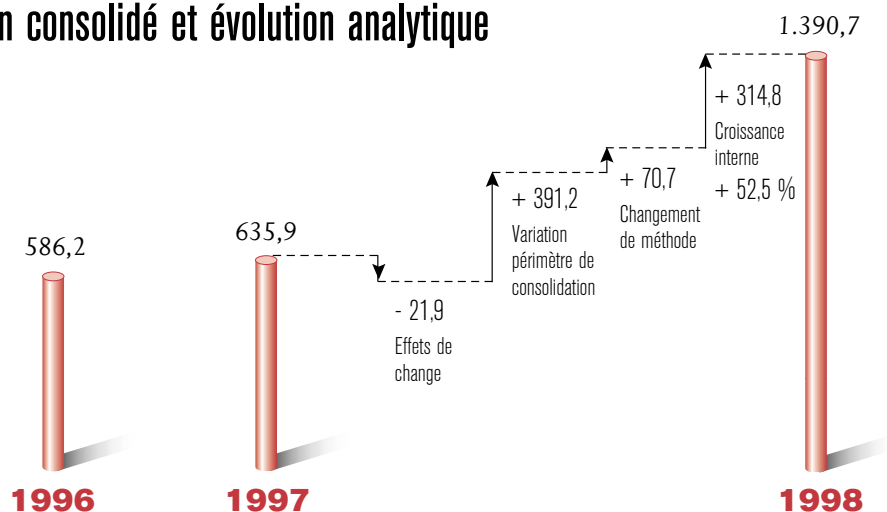
Communication

5.965 (x 3,6)

Résultat d'exploitation consolidé et évolution analytique

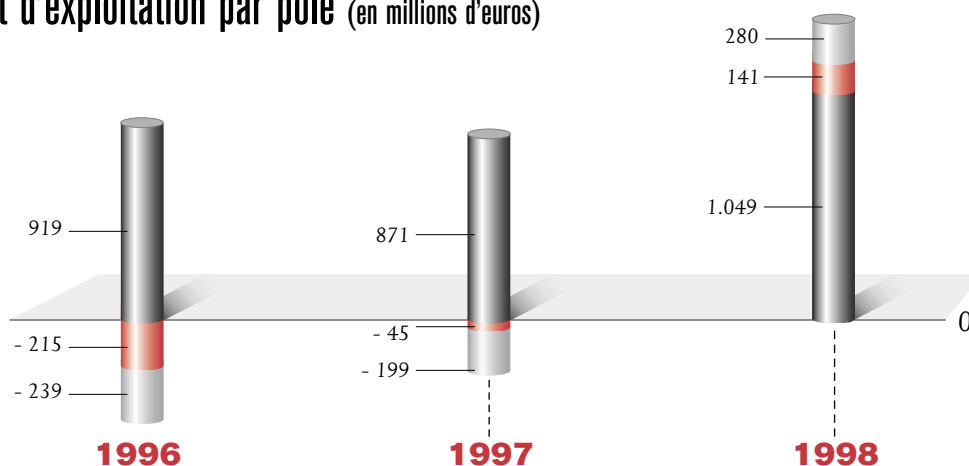
(en millions d'euros)

■ Total

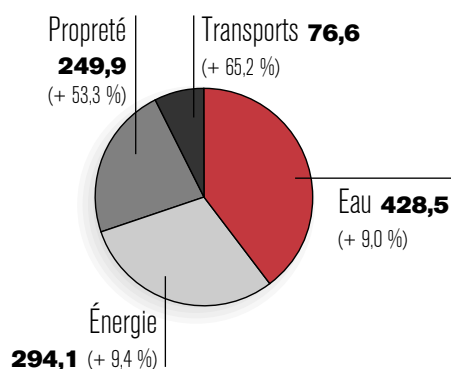


Évolution du résultat d'exploitation par pôle (en millions d'euros)

■ Environnement
■ Aménagement
■ Communication

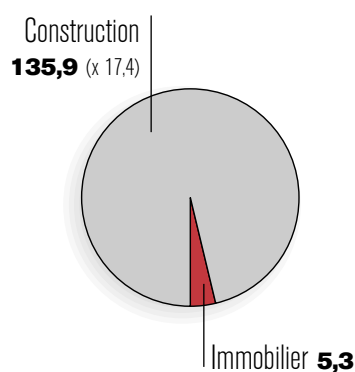


Résultat d'exploitation consolidé et répartition (en millions d'euros)



Environnement

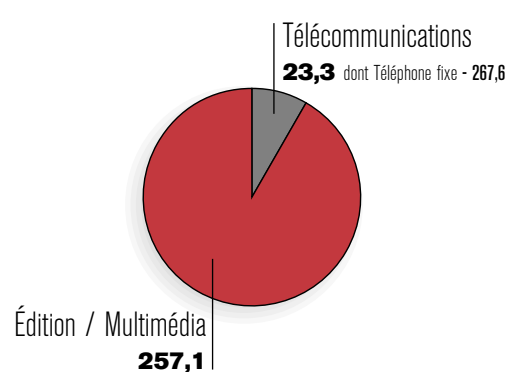
1.049,1 (+ 20,4 %)



Aménagement

141,2

contre - 45,6 en 1997



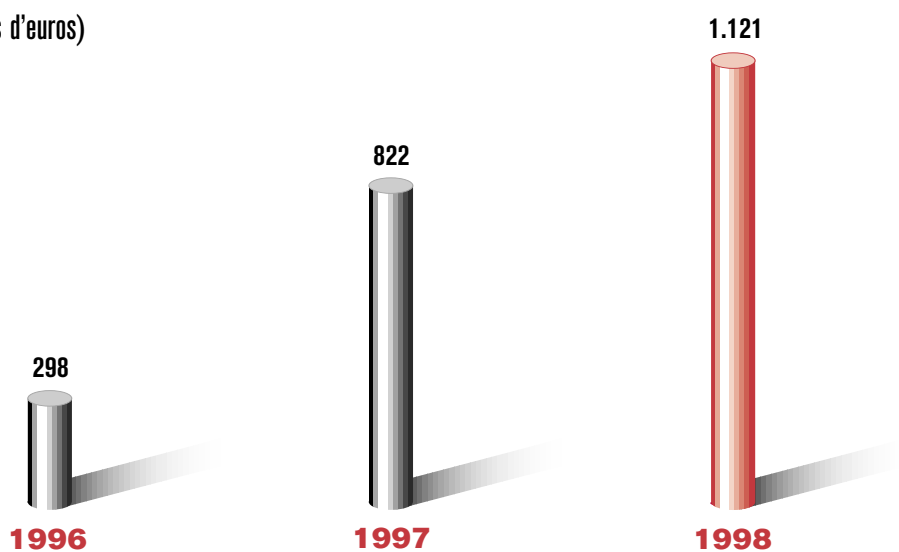
Communication

280,4

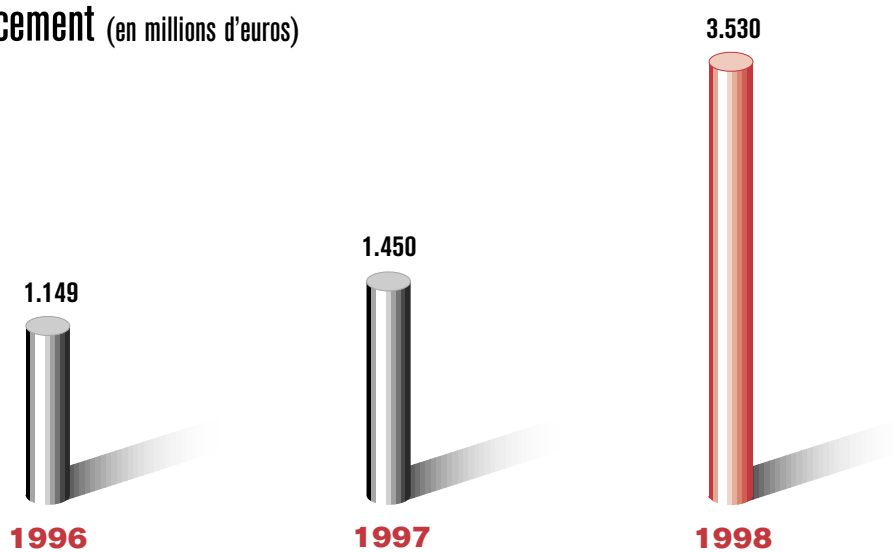
contre - 198,8 en 1997

Chiffres clés - Groupe

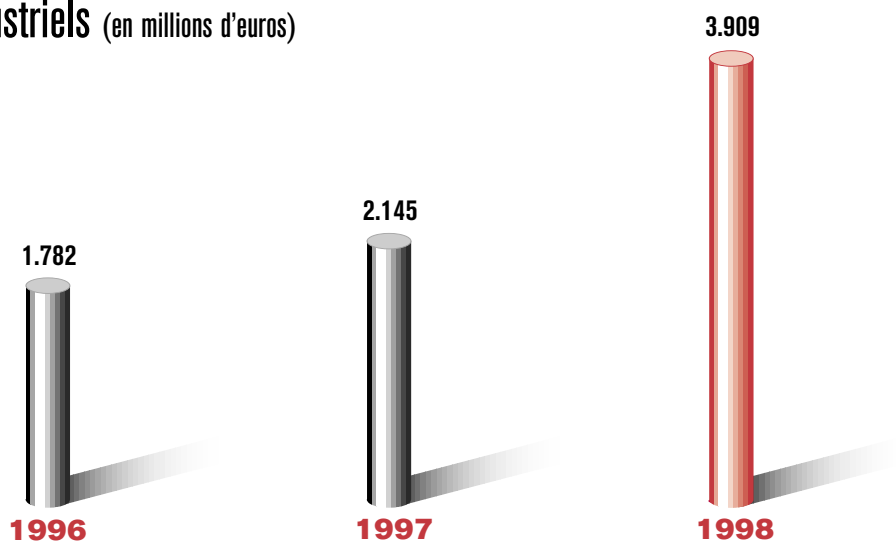
Résultat net (en millions d'euros)



Capacité d'autofinancement (en millions d'euros)



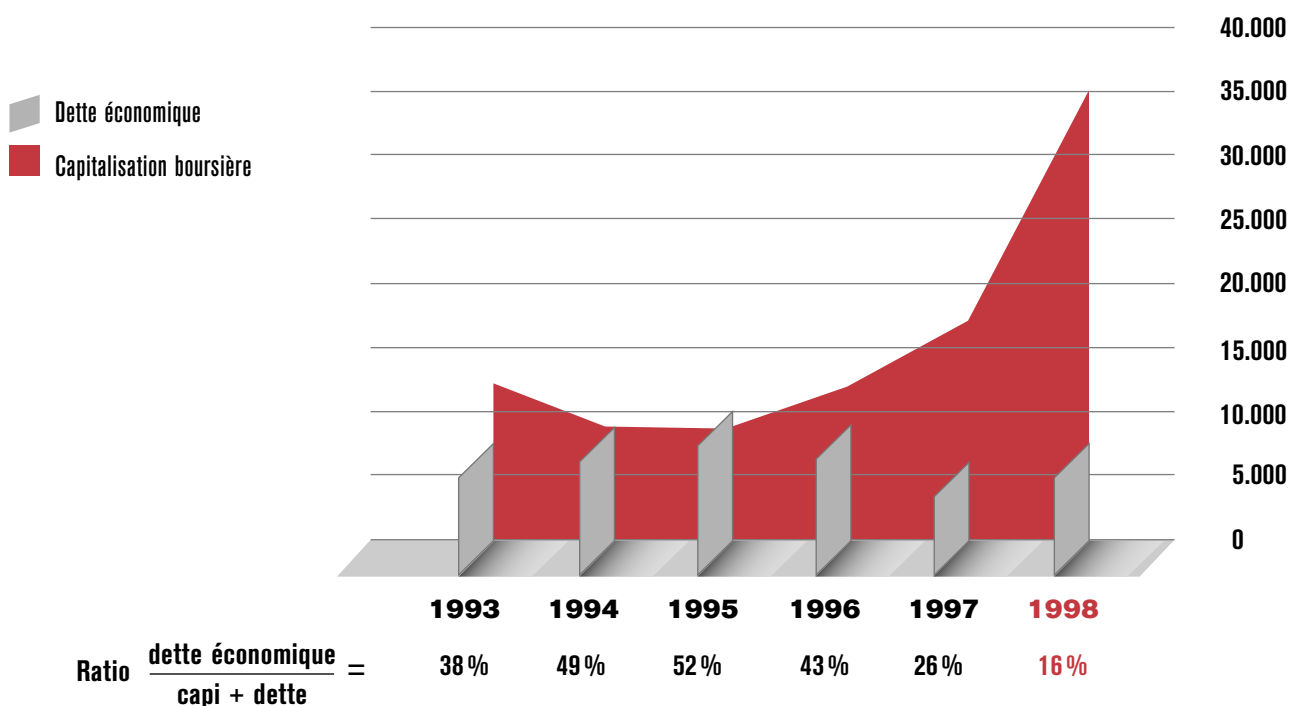
Investissements industriels (en millions d'euros)



Dettes économiques* et capitalisation boursière de 1993 à 1998

(en millions d'euros)

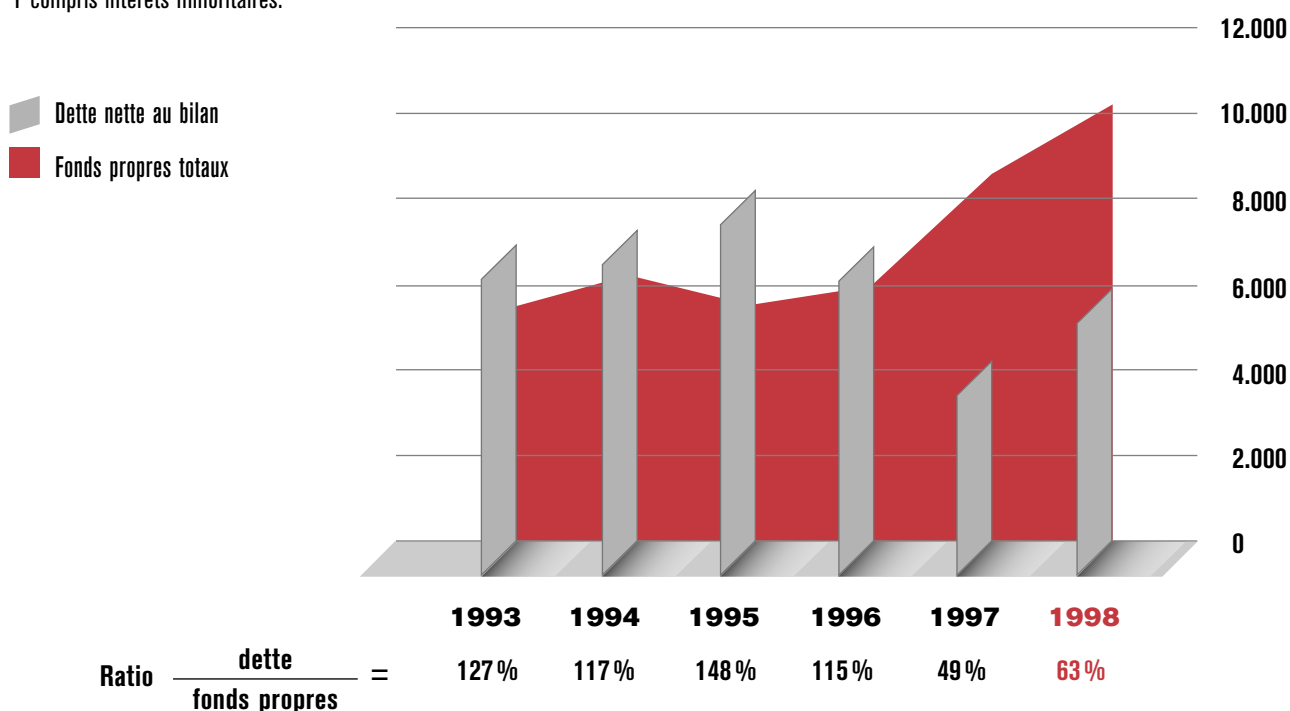
* Endettement financier net au bilan + créances financières à long terme + crédit bail - financement non-recourse.



Évolution des fonds propres et de l'endettement au bilan

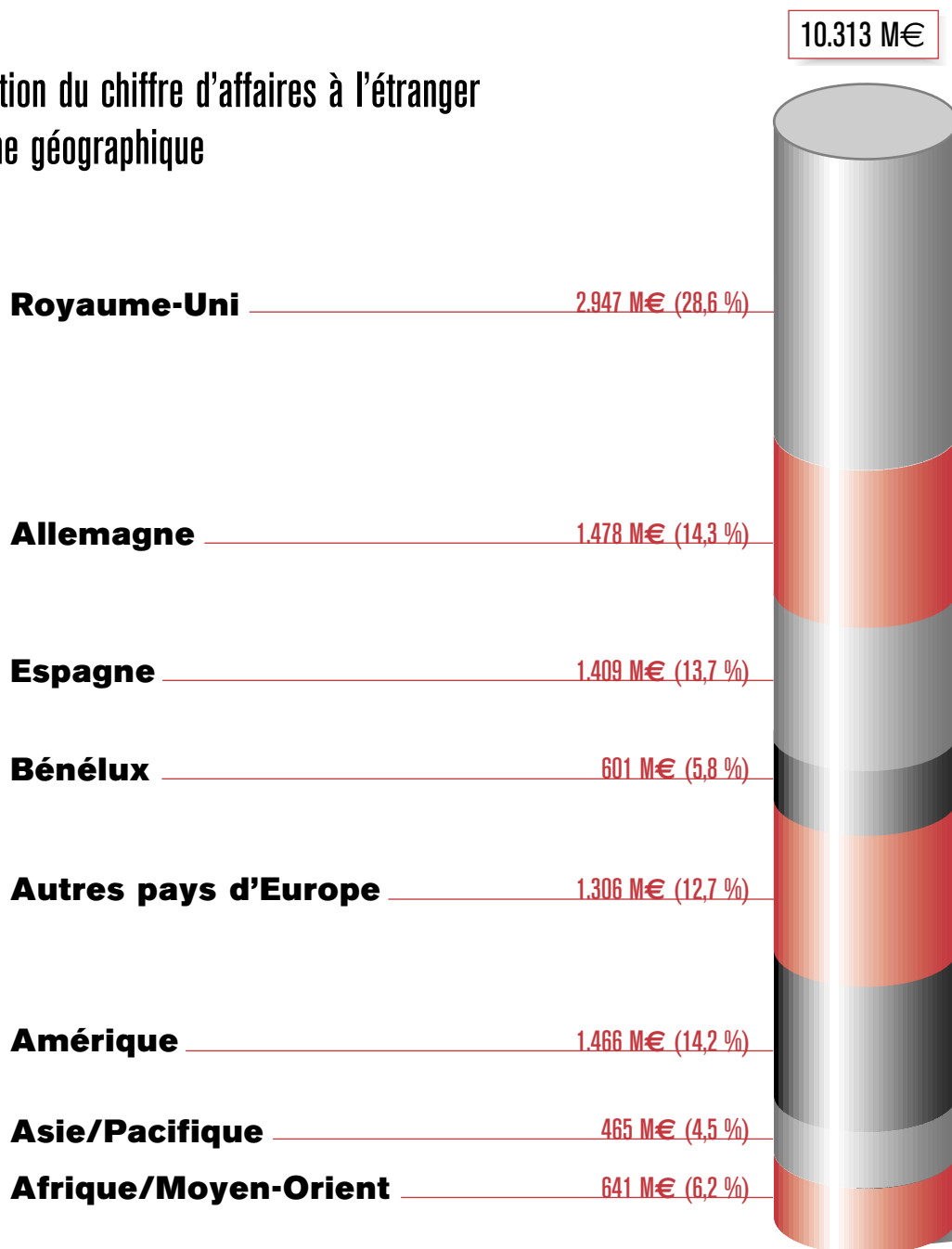
(en millions d'euros)

Y compris intérêts minoritaires.



Chiffres clés - international

Répartition du chiffre d'affaires à l'étranger
par zone géographique



ROYAUME-UNI

CA : 2.947 M€

Eau :	363 M€
Énergie :	398 M€
Propreté :	514 M€
Transports :	955 M€
Construction :	540 M€
Immobilier :	8 M€
Édition/Multimédia :	169 M€

ALLEMAGNE

CA : 1.478 M€

Eau :	26 M€
Énergie :	52 M€
Propreté :	73 M€
Transports :	80 M€
Construction :	1.175 M€
Immobilier :	26 M€
Édition/Multimédia :	46 M€

ESPAGNE

CA : 1.409 M€

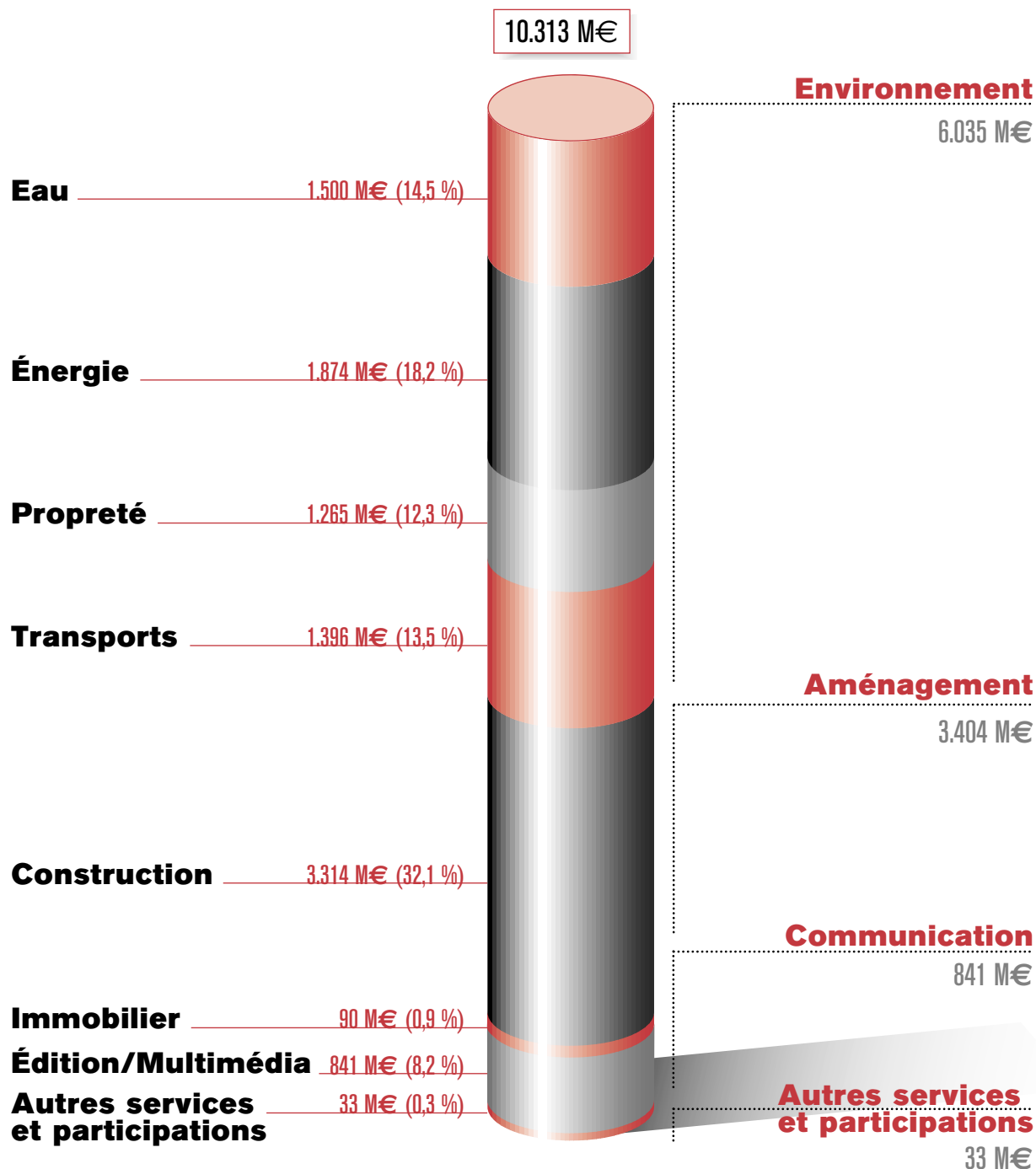
Eau :	217 M€
Énergie :	57 M€
Propreté :	290 M€
Construction :	558 M€
Immobilier :	29 M€
Édition/Multimédia :	225 M€
Autres services :	33 M€

BÉNÉLUX

CA : 601 M€

Eau :	28 M€
Énergie :	110 M€
Propreté :	10 M€
Transports :	32 M€
Construction :	296 M€
Immobilier :	16 M€
Édition/Multimédia :	109 M€

Répartition du chiffre d'affaires à l'étranger par métier



AUTRES PAYS D'EUROPE

CA : 1.306 M€

Eau :	171 M€
Énergie :	312 M€
Propreté :	99 M€
Transports :	323 M€
Construction :	286 M€
Immobilier :	7 M€
Édition/Multimédia :	108 M€

AMÉRIQUE

CA : 1.466 M€

Eau :	404 M€
Énergie :	773 M€
Propreté :	168 M€
Construction :	16 M€
Édition/Multimédia :	105 M€

ASIE / PACIFIQUE

CA : 465 M€

Eau :	121 M€
Énergie :	53 M€
Propreté :	98 M€
Transports :	6 M€
Construction :	115 M€
Immobilier :	3 M€
Édition/Multimédia :	69 M€

AFRIQUE / MOYEN-ORIENT

CA : 641 M€

Eau :	170 M€
Énergie :	119 M€
Propreté :	12 M€
Construction :	329 M€
Édition/Multimédia :	11 M€

La création de valeur

“Créer de la valeur pour la partager” est l’une des 7 valeurs de VIVENDI. Pour cela, le Groupe s’est doté d’une organisation décentralisée et a mis en place des règles et des procédures communes qui s’appliquent au niveau des choix stratégiques, des pratiques de gestion et de l’information financière. La démarche de création de valeur repose également sur la motivation des salariés et du management : un Plan d’épargne Groupe permet d’associer l’ensemble des salariés aux résultats du Groupe et le management est directement intéressé aux performances opérationnelles. En outre, concernant son Conseil d’administration et ses organes dirigeants, VIVENDI est attaché au respect des principes du gouvernement d’entreprise. Au total, la création de valeur pour l’actionnaire s’est traduite par une progression de l’action VIVENDI de 72,6 % en un an.

LA DÉMARCHE DE CRÉATION DE VALEUR

La création de valeur pour l’actionnaire est indissociable de la stratégie du Groupe, décidée par le Comité exécutif. Elle repose sur la mise en œuvre de principes et de procédures qui s’appliquent au Groupe et à l’ensemble des métiers.

Le choix des investissements

L’amélioration de la rentabilité des opérations existantes autant que le développement des relais de croissance sont les vecteurs de la création de valeur pour l’actionnaire. Le choix des projets est rigoureux, et fondé sur une analyse approfondie des risques engagés et des perspectives de rentabilité attendues. Le Comité exécutif débat de tous les projets dont les capitaux investis sont supérieurs à 50 millions d’euros.

Pas de dilution inutile

Si le potentiel d’un projet peut justifier l’acceptation d’une dilution limitée et ponctuelle des résultats, le Groupe s’engage à éviter toutes les “dilutions inutiles” à l’actionnaire, afin que celui-ci bénéficie pleinement de la croissance du Groupe :

- paiement du dividende uniquement en espèces (cf tableau page 16),
- achat sur le marché des actions qui sont distribuées sous forme de stock-options, de préférence à l’émission de nouvelles actions,
- faculté d’annuler des actions acquises en Bourse, aux fins par exemple d’éliminer la dilution d’obligations en cours de conversion.

L’optimisation de la structure financière

Le ratio d’endettement net du Groupe (dette/fonds propres totaux) s’établit à la fin de 1998 à 63 % contre 49 % fin 1997. Cette évolution permet au Groupe de bénéficier d’un effet de levier accru dans un contexte de taux d’intérêt bas, tout en conservant un bilan très solide : le ratio de couverture des frais financiers par l’excédent brut d’exploitation s’établit ainsi à 9, au-delà des ratios habituels du secteur des services à l’environnement et des télécommunications.

La politique d’information financière

La communication financière vise à assurer à l’ensemble des actionnaires, français et étrangers, individuels et institutionnels, une information claire, complète et régulière sur la stratégie du Groupe, ses résultats et ses nouveaux développements.

L’ensemble des actionnaires de VIVENDI, conviés à l’Assemblée générale annuelle, qui aura lieu le 11 mai 1999, a ainsi à sa disposition :

- le rapport annuel du Groupe, disponible en français et en anglais dès la publication des résultats annuels fin mars 1999,
- la lettre aux actionnaires, publiée 4 fois par an en français et en anglais,
- les comptes semestriels, publiés en français et en anglais,
- les communiqués de presse et avis financiers, les publications légales,
- enfin, un numéro vert (0 800 05 55 66) est à leur disposition

(20.000 appels reçus cette année), ainsi que le site Internet de VIVENDI : www.vivendi.com.

Les actionnaires individuels peuvent par ailleurs participer aux réunions d'actionnaires organisées en région, et animées par Jean-Marie Messier (en 1998 à Marseille et Toulouse). Des visites de sites sont également proposées aux actionnaires individuels en France et à l'étranger (en 1998, 121 sites ouverts spécialement pour les actionnaires ont accueilli plus de 16.000 personnes). Enfin, l'espace VIVENDI, ouvert début 1999 au siège parisien du Groupe, offre un lieu d'accueil et d'information pour les actionnaires.

Plus spécifiquement, pour les actionnaires institutionnels, la politique d'information du Groupe repose notamment sur des réunions régulières dans les principales places financières internationales. En 1998, plus de 1.000 investisseurs et analystes financiers ont assisté à des présentations VIVENDI et plus de 300 investisseurs ont été rencontrés dans le cadre de réunions individualisées à Paris et à l'étranger. Des séminaires sectoriels sont également organisés tous les ans. Enfin, un site Internet financier (www.finance.vivendi.com) est à leur disposition depuis mars 1999, et une Lettre aux investisseurs a été publiée pour la première fois en février 1999.

Plan d'épargne Groupe, intéressement du management et rémunération des organes dirigeants

Les intérêts des actionnaires sont d'autant mieux servis qu'ils sont partagés par le management et l'ensemble des salariés du Groupe.

■ **Plan d'épargne Groupe** : destiné à associer les salariés au développement du Groupe au moyen de l'épargne salariale, le Plan d'épargne Groupe a collecté plus de 167 millions d'euros en 1998. 45.000 salariés de VIVENDI, en France et à l'étranger, sont ainsi actionnaires du Groupe et participent au renforcement d'un actionnariat stable. Fort de ce succès, VIVENDI proposera en 1999 une formule complémentaire permettant d'associer progressivement tous les salariés au développement du Groupe, en favorisant la petite épargne.

■ **Intéressement du management** : les cadres dirigeants sont également intéressés à la progression des résultats du Groupe par le développement de primes variables et l'attribution des stocks-options. Les attributions d'options de souscription et d'achat d'actions répondent à trois critères : niveau de responsabilité, performances et identification des cadres à potentiel ou ayant réalisé des opéra-

tions significatives. Les attributions consenties aux membres des organes dirigeants et celles exercées au 31 décembre 1998 sont présentées dans le tableau figurant page 149. Le nombre maximal d'actions à provenir de l'exercice d'options de souscription détenues par les membres des organes dirigeants est de 142.752, représentant 0,08 % du capital social de la société.

■ **Rémunération des dirigeants** : la rémunération des principaux responsables siégeant dans les organes dirigeants de VIVENDI, soit 17 personnes, s'élève à 10,2 millions d'euros pour 1998. Le montant des jetons de présence, conditionnés à une présence effective, versés en 1998 aux Administrateurs, est de 379,3 milliers d'euros : 22,9 milliers d'euros pour chaque Administrateur, augmentés de 10,7 milliers d'euros pour un membre d'un comité.

■ **Prêts et garanties aux organes dirigeants** : la société n'a accordé aucun prêt ou consenti aucune garantie en faveur des membres du Conseil d'administration et des organes dirigeants.

LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

VIVENDI est attaché au respect des principes du gouvernement d'entreprise.

■ **Le Conseil d'administration** s'est réuni 7 fois en 1998. Il se compose actuellement de quatorze membres dont huit Administrateurs indépendants. Parmi eux, deux sont étrangers. Chaque Administrateur doit être propriétaire de 250 actions au moins pendant la durée de son mandat.

■ Le Conseil reçoit les avis de deux Comités d'Administrateurs qui se réunissent deux à trois fois par an :

- le **Comité des mandataires sociaux** (trois membres dont deux administrateurs indépendants) examine les rémunérations des mandataires sociaux et des principaux cadres du Groupe, est consulté sur les plans d'options de souscription et d'achat d'actions et sur le choix des administrateurs et des mandataires sociaux du Groupe,
- le **Comité des comptes** (quatre membres dont trois administrateurs indépendants) examine les comptes avant leur présentation au Conseil, les méthodes comptables, ainsi que les dispositifs de contrôles internes. Il formule un avis sur la désignation des Commissaires aux comptes. Depuis 1997, il a tenu informé le Conseil d'administration de la préparation de VIVENDI au passage à l'euro.

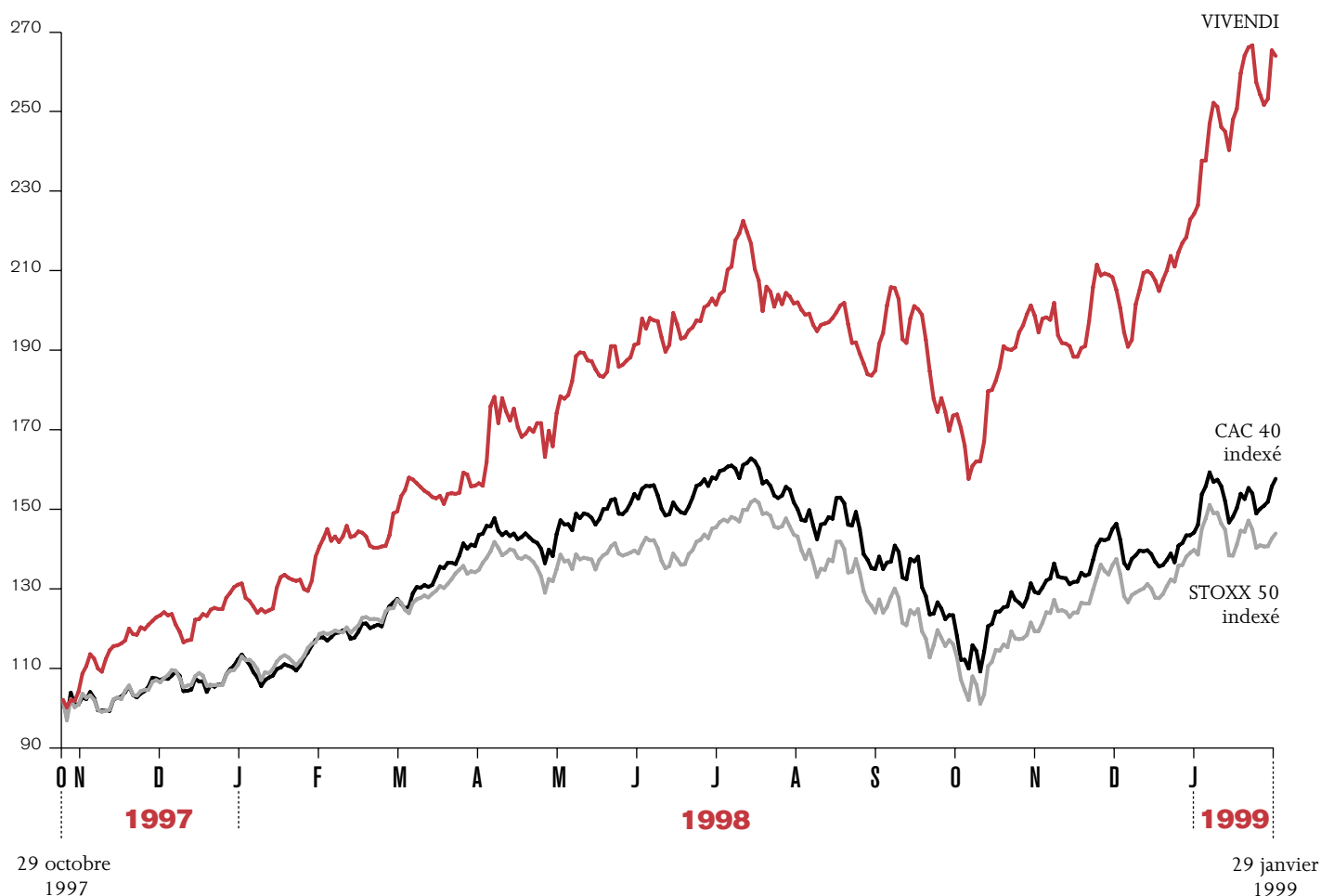
LE RENDEMENT DE L'ACTION

L'action VIVENDI a atteint 221 euros au 30 décembre 1998, soit une progression de 72,6 % sur un an, contre + 31,5 % pour le CAC 40 et + 26,1 % pour le STOXX 50. Depuis le 29 octobre 1997, date

de présentation des comptes semestriels, la hausse a atteint 120 %.

L'action VIVENDI est cotée au premier marché du règlement mensuel de la Bourse de Paris (code 12143).

Données boursières de l'action (en euros)



Dividendes

Au titre des cinq derniers exercices, les dividendes unitaires (en euros) distribués ont été les suivants :

	1993	1994	1995	1996	1997
Nombre d'actions	110.252.680	112.614.273	118.354.214	123.402.712	134.729.156
Dividende net	1,68	1,72	1,72	1,83	2,29
Avoir fiscal	0,84	0,86	0,86	0,91	1,14
Revenu global	2,52	2,58	2,58	2,74	3,43

Ressources humaines

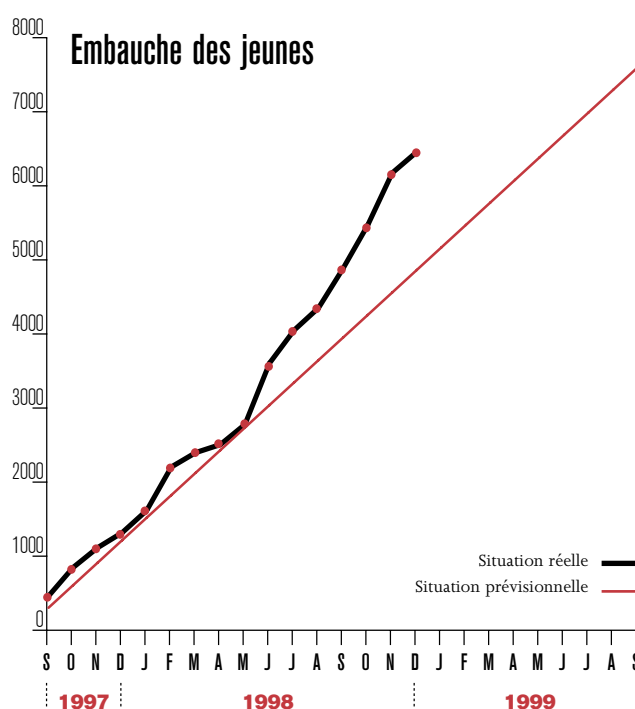
VIVENDI comptait, fin 1998, 235.600 salariés dans le monde dont 141.300 en France. La politique d'innovation sociale a été poursuivie dans l'ensemble des métiers sur 7 axes principaux : insertion, formation et tutorat des jeunes ; développement de la mobilité au sein du Groupe, particulièrement du management international des cadres ; innovations dans la formation continue ; mise en œuvre d'organisations du travail plus efficaces par l'aménagement-réduction du temps de travail ; promotion de la sécurité au travail et de la prévention des risques ; poursuite d'un dialogue social riche à l'échelle européenne et internationale ; renforcement de la participation financière des salariés.

EMBAUCHES ET FORMATION DES JEUNES

6.458 jeunes (de moins de 30 ans) ont été embauchés par le Groupe en France en un an (décembre 1997 à décembre 1998), dont 1.556 dans le cadre d'une formation en alternance. Ces embauches ont été réalisées dans le cadre du Contrat global de solidarité, signé pour deux ans le 24 novembre 1997 par Madame Martine Aubry, ministre de l'Emploi et de la Solidarité, et Monsieur Jean-Marie Messier, Président du Groupe VIVENDI. Au terme de la première année d'application de ce contrat, les embauches de jeunes ont été supérieures de 1.556 aux prévisions. 60 % des embauches ont été faites en CDI.

Dans le même temps, le Groupe a poursuivi sa démarche de valorisation de la fonction tutorale. Après avoir réuni 1.200 tuteurs des différents métiers en octobre 1997, le Président de VIVENDI a signé, le 16 mai 1998, une Charte du tutorat qui réaffirme le rôle des tuteurs et leur assure des moyens pour exercer leur mission. Cette charte engage toutes les sociétés des différents métiers de VIVENDI et formalise les engagements réciproques des jeunes et des tuteurs.

Un grand nombre d'initiatives a été pris par les sociétés de VIVENDI dans le cadre du Contrat global de solidarité. Ainsi, à l'occasion du lancement par CGEA de l'opération Allegio (liaisons régulières inter-urbaines adaptées aux besoins spécifiques des clients) en Ile-de-France, des formations de deux ans aux métiers d'agent de conduite, de service ou de contrôle ont été proposées aux jeunes. Les embauches ont été réalisées en CDI dans le cadre du contrat initiative emploi.



MOBILITÉS AU SEIN DU GROUPE

Le Groupe a mis en œuvre courant 1998 un certain nombre d'outils nouveaux pour favoriser la mobilité des cadres au sein des métiers et des différents pays où il est présent : un vivier international de cadres à potentiel a été constitué ; un référentiel de compétences des cadres dirigeants a été défini. Afin d'accélérer encore cette évolution, parmi d'autres mesures, il a été décidé d'ouvrir l'ensemble des postes de cadres disponibles dans le Groupe à la libre consultation des salariés sur l'Intranet VIVENDI, dès janvier 1999.

Cette démarche est également favorisée par les programmes de VIVENDI Management, le nouvel Institut de formation ouvert aux cadres du Groupe. Sa finalité est de développer une culture commune et cohérente avec les valeurs et objectifs stratégiques de

VIVENDI, dans le respect des cultures des différents métiers, et de renforcer le vivier des cadres à potentiel, avec trois principes directeurs : le développement international, l'orientation clients et la transversalité entre les métiers du Groupe. Il propose, en sus de formations au sens strict (séminaires, tables rondes), un certain nombre d'événements et de cycles de conférences, ainsi que différents forums sur le réseau Intranet du Groupe.

Enfin, en application de la Charte des reclassements internes signée en 1996, le Groupe a poursuivi ses efforts de solidarité interne : les taux de reclassement et les mesures d'accompagnement des salariés concernés par des réductions d'effectifs ont continué à progresser en 1998.

FORMATION CONTINUE

Les actions déjà engagées dans le domaine de la formation continue ont été poursuivies en 1998. Dans le domaine de la gestion des compétences, l'accent est mis sur une meilleure prise en compte des besoins de formation par l'encadrement, en France comme à l'international (notamment dans les métiers de l'Environnement). Dans le même temps, des "référentiels-emplois" sont mis en œuvre pour analyser plus finement les compétences et les besoins de formation.

À l'étranger comme en France, les sociétés du Groupe enrichissent leurs offres de formation avec des programmes et des structures innovantes, et les plans de formation donnent une place plus grande au développement international. En Grande-Bretagne, le "Collège VIVENDI UK", structure "virtuelle", fournira ainsi dès 1999 aux filiales britanniques une prestation complète (analyse des besoins, recherche et développement de programmes, création de réseaux d'experts) et complémentaire de leurs propres politiques de formation, en utilisant tous les moyens de communication à distance (Internet notamment). En France, CGIS (George V, promotion immobilière) a créé "l'École des Ventes" à l'attention de ses managers, de ses commerciaux et de jeunes sans qualification, pour dynamiser son développement sur un marché en profonde évolution. Générale des Eaux accompagne son développement international par un programme complet ("Cap sur l'international") destiné à un millier d'opérationnels et de fonctionnels (encadrement et techni-

ciens) en vue d'une expatriation future, de missions ponctuelles ou de fonctions de support au siège.

Enfin, la validation des acquis professionnels se développe dans le Groupe, conformément aux engagements du Contrat global de solidarité. La CGEA s'est engagée très tôt dans ce type d'action. Dalkia, Sogea et Cegetel mettent à leur tour en place, dans le cadre de l'accord cadre signé avec l'AFPA en décembre 1997, des expériences, restreintes mais très suivies, de validation des acquis professionnels afin de mieux apprécier les conditions d'une généralisation de ce type de formation.

AMÉNAGEMENT ET RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL

Dans différents métiers du Groupe, des accords de réduction de la durée du travail ont été signés en 1998. L'accord mis en œuvre dans le cadre de la réorganisation du métier de l'Eau (14.000 salariés concernés), dans un double souci d'organisation plus efficace du service au client et de consolidation de l'emploi, prévoit une réduction de la durée du travail à 35 heures en échange d'une modération salariale. Dans le groupe Eurovia, des négociations qui avaient débuté fin 1997 ont abouti à de nombreux accords d'entreprise fixant la durée hebdomadaire moyenne du travail à 37 heures en échange d'une modulation du temps de travail sur l'année. D'autres accords ont été signés en 1998, soit pour permettre un développement de l'emploi (ainsi CGEA Transport à Rouen, Calais et Fréjus, HebdoPrint et Nathan - Bordas - Larousse chez Havas), soit pour en assurer le maintien (comme Sicra chez Sogea, SELT chez SDEL).

Les négociations d'accords de mise en œuvre de la "loi Aubry" sur la réduction de la durée du travail ont par ailleurs commencé dans plusieurs autres sociétés du Groupe dès l'automne 1998, en particulier chez Dalkia et chez Cegetel.

SÉCURITÉ ET PRÉVENTION DES RISQUES

La démarche volontariste du Groupe dans le domaine de la sécurité au travail a été manifestée lors de la première Conférence internationale sur l'hygiène, la sécurité et les conditions de travail au sein du Groupe, qui s'est tenue à Bruxelles en octobre 1998. Organisée

en collaboration avec les partenaires sociaux dans le cadre de l'Instance de dialogue social européen, elle a permis la mise en commun des expériences et la confrontation des politiques de prévention au sein des métiers du Groupe dans les différents pays où il est implanté. 300 responsables opérationnels, responsables de sécurité ou de ressources humaines, représentants du personnel et experts y ont débattu de l'organisation de la sécurité dans l'entreprise, de la prévention des risques et de l'ergonomie des postes de travail, de la communication dans les politiques de prévention, de la sécurité dans les métiers de service ainsi que de risques particuliers tels que l'amiante, les risques biologiques et chimiques ou les risques liés à la maintenance des installations. Parmi les suites données à cette Conférence, il a été décidé d'élaborer courant 1999, en collaboration avec les partenaires sociaux, une Charte de la sécurité au travail qui engagera l'ensemble des sociétés du Groupe.

Elle fera suite à diverses initiatives prises par les sociétés du Groupe, en France et à l'étranger, comme la réalisation d'une Charte de la sécurité chez Générale des Eaux et Sogea, la mise en place d'outils d'accompagnement (formation et communication) de la prévention chez Campenon Bernard SGE, d'une nouvelle politique de prévention chez Onyx-SLC Espagne, ou la signature d'accords dans les réseaux locaux de CGEA Transport (19 au total désormais) en application d'un accord cadre signé avec toutes les organisations syndicales concernant la sécurité dans les transports publics et visant la protection des salariés et des voyageurs. D'autre part, un travail de mise en réseau des animateurs et responsables de sécurité en France et à l'international a été entrepris. Il se concrétisera en 1999 par la mise en place d'un site web Sécurité sur l'Intranet du Groupe et la tenue d'une convention internationale des animateurs de sécurité.

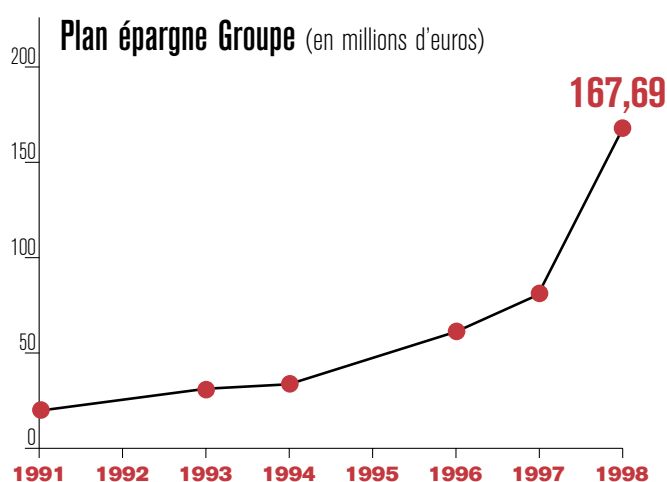
DIALOGUE SOCIAL

La politique de renforcement du dialogue social européen a été poursuivie en 1998 : après la signature, dès 1996, de la Charte des droits sociaux fondamentaux, par laquelle la Direction et les partenaires sociaux européens de VIVENDI se sont engagés à veiller au respect de l'interdiction du travail des enfants, de l'interdiction du travail forcé des détenus ou condamnés et au respect de la liberté

syndicale dans toutes les exploitations du Groupe dans le monde, des formations ont été mises en œuvre en 1997 et 1998 à l'attention des membres de l'Instance de dialogue social européen (IDSE). Les actions ont porté sur la connaissance des métiers du Groupe en 1997, et leur environnement social et industriel européen en 1998. Enfin, la Conférence de Bruxelles sur la sécurité au travail (octobre 1998) a été préparée et organisée, sur un mode paritaire, dans le cadre de l'IDSE.

LE RENFORCEMENT DE LA PARTICIPATION FINANCIÈRE

L'année 1998 a vu un développement considérable du Plan d'épargne Groupe (PEG), qui a collecté une épargne de près de 168 millions d'euros (1,1 MdF), soit plus du double de l'épargne de l'année précédente et près du triple de l'année 1996. 37.000 personnes ont participé au PEG en 1998 et au total 45.000 personnes y adhèrent désormais. En France, le taux de participation des salariés s'est élevé à 27 % contre 17 % en 1997 et 11 % en 1996. L'actionnariat salarié représente, fin 1998, 2,5 % du capital. Ce succès est notamment lié à l'amélioration des modalités d'adhésion proposées aux salariés (augmentation de l'abondement, ouverture des accords de participation et d'intéressement au PEG, etc.). Au-delà de ces mesures, c'est un signe de la confiance des salariés dans la stratégie du Groupe et de la volonté du management de rendre solidaires les intérêts des salariés et ceux des actionnaires. Fort de ce succès, le Groupe proposera en 1999 une formule complémentaire avec effet de levier et



capital garanti, afin d'élargir encore les conditions d'accès au PEG, notamment en faveur de la petite épargne.

FONDATION VIVENDI : BILAN DES TROIS PREMIÈRES ANNÉES D'ACTIVITÉ

Aider ceux qui créent des emplois d'utilité sociale : telle est la vocation de la Fondation VIVENDI. Elle contribue à la politique sociale du Groupe en maintenant ou en créant des activités dans les zones sensibles, urbaines ou rurales. Depuis sa création, en 1995, la Fondation a soutenu financièrement 800 initiatives locales pour un montant compris entre 4.500 et 22.500 euros par projet.

Chaque projet est parrainé par un salarié du Groupe, qui s'engage à participer bénévolement à l'instruction du projet et à suivre régulièrement son développement une fois la subvention versée.

Le budget d'intervention de la Fondation est de 3 millions d'euros par an. En 1998 et 1999, il est porté à 4,5 millions d'euros par an pour favoriser la création d'emplois bénéficiant à des jeunes.

Les projets aidés proviennent de trois secteurs d'activité : les services aux personnes et aux entreprises, les services dans l'animation (activités culturelles, tourisme en milieu rural) et les initiatives issues de l'environnement (valorisation du patrimoine naturel).

En 3 ans, la Fondation a permis la création ou la consolidation de plus de 6.000 emplois à travers toute la France, dont 774 emplois bénéficiant à des jeunes de moins de trente ans. Plus de 7 projets primés sur 10 sont portés par des associations, les autres ayant été créés sous forme d'entreprises individuelles ou de sociétés. Environ les ²/3 des projets ont servi à créer de nouvelles structures, le dernier tiers ayant permis le développement de structures existantes.

Évolution et répartition des effectifs du Groupe

	1996			1997			1998		
	Cadres	Non cadres	TOTAL	Cadres	Non cadres	TOTAL	Cadres	Non cadres	TOTAL
ENVIRONNEMENT	8.909	100.891	109.800	8.750	102.789	111.539	10.629	122.423	133.052
AMÉNAGEMENT	9.027	70.526	79.553	9.128	68.110	77.238	10.396	65.904	76.300
COMMUNICATION	1.366	2.296	3.662	1.782	1.679	3.461	9.472	15.842	25.314
AUTRES	1.529	22.776	24.305	290	791	1.082	356	588	944
TOTAL	20.831	196.489	217.320	19.950	173.369	193.320	30.853	204.757	235.610

Recherche Développement

Les activités de recherche de VIVENDI s'appuient sur un réseau international de centres de recherche où travaillent plus de 600 chercheurs. Orientées vers l'amélioration permanente des services rendus à ses clients, les activités recherche du Groupe sont également ouvertes à toutes les communautés scientifiques et organismes de recherche avec lesquels les collaborations sont nombreuses. Les procédés et méthodes développés permettent à VIVENDI, dans chacun de ses métiers, de maintenir son avance concurrentielle en termes de sécurité, de performance économique, de confort et de développement durable.

VIVENDI, par son orientation vers les services à l'Environnement, la Communication et l'Aménagement, et du fait de la dimension mondiale de la plupart des marchés sur lesquels il travaille, a basé ses activités de recherche sur un réseau international de centres de recherche et de laboratoires qui vise l'amélioration permanente des services rendus aux clients. Aujourd'hui, plus de 600 chercheurs en France, au Royaume-Uni, aux États-Unis, en Australie ou en Asie, conçoivent et développent les procédés et méthodes qui permettent à VIVENDI, dans chacun de ses métiers, d'établir et de maintenir son avance concurrentielle en termes de sécurité, de performance économique, de confort et de développement durable. En 1998, VIVENDI a consacré 100 millions d'euros aux activités de recherche.

Pragmatique et orientée vers les besoins de ses clientèles – grand public, professionnels, industrie, collectivités publiques – sa recherche est en même temps ouverte vers toutes les communautés scientifiques. Son Conseil scientifique, que préside Guy Ourisson, Président de l'Académie des sciences et de l'Institut, est composé de sept personnalités qui couvrent des disciplines allant de la chimie à la sociologie de l'innovation, en passant par la médecine et la bactériologie. Les collaborations avec de grands organismes de recherche

français et internationaux sont nombreuses. Quelques exemples : l'Institut Pasteur (pour les applications de la biologie moléculaire à la détection des bactéries) et l'Institut national de la recherche agronomique (pour le traitement et la valorisation des boues et les problèmes de stockage des déchets) voisinent dans ce réseau avec l'Université de Georgia Tech aux États-Unis (pour l'étude des aspects économiques de la gestion des eaux), l'EAWAG en Suisse (recherche pré-normative sur les substances perceptibles à l'état de traces), l'Australian Water Quality Center (pour traiter les problèmes liés à la présence d'algues), le Centre national sur les sites et les sols pollués de Douai et ses membres (Armines, CEA, BRGM...), le Cemagref (pour les problèmes de collecte sélective et de stockage des déchets), le Laboratoire central des Ponts et chaussées (stockage des déchets, valorisation des mâchefers, fondations et injections spéciales), l'Université technologique de Compiègne (traitement des dioxines, combustibilité des déchets), l'University of Art and Design d'Helsinki (pour la valorisation des produits électroniques en fin de vie), l'École Polytechnique (pour l'analyse des dioxines)...

PROTECTION DE LA SANTÉ

La protection de la santé humaine, grâce à l'amélioration de la qualité de l'eau distribuée et grâce à la lutte contre la pollution atmosphérique, constitue un axe prioritaire des actions de recherche de VIVENDI. La mise en œuvre à très grande échelle des techniques de filtration sur membranes, avec la nanofiltration dans l'usine de Méry-sur-Oise et le traitement par membranes immergées (procédé Biosep) dans la région d'Ajaccio confirment les avantages déterminants de ces technologies pour la production d'eau potable à partir de ressources dégradées. L'attention croissante portée aux parasites (*Cryptosporidium* notamment), en particulier vis-à-vis des dangers qu'ils peuvent présenter pour les populations à risque, conduit à amplifier les moyens de détection et à tester systématiquement divers procédés de traitement : filtration sur sable lente ou rapide, technique membranaire, ozonation, rayons ultraviolets...

Par ailleurs, la détection, la mesure et le traitement des dioxines susceptibles d'être présentes dans les fumées de certaines usines d'incinération constituent un autre enjeu essentiel : l'installation, en 1998,

au sein de son Centre de recherche sur l'environnement, l'énergie et les déchets (CREED), du premier laboratoire privé de mesure de ces substances montre la détermination de VIVENDI d'apporter au plus tôt une réponse aux inquiétudes des consommateurs, tout en continuant de participer activement aux recherches de la communauté scientifique sur les risques et la réglementation en la matière.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

La protection de l'environnement et des milieux naturels constitue un autre objectif central des actions de VIVENDI. La réutilisation des eaux usées, notamment d'origine industrielle, le tri et la valorisation des déchets urbains et le traitement des sols pollués par le chrome et les métaux lourds en constituent quelques exemples significatifs. En outre, les équipes de VIVENDI, des métiers de la Propreté d'une part, de la Construction d'autre part, travaillent ensemble à trouver les meilleures filières de valorisation pour les déchets de chantiers comme pour d'autres déchets industriels ou urbains – mâchefers notamment – afin de les rendre utilisables dans les travaux routiers, la construction et le génie civil.

Les conférences de Kyoto et de Buenos Aires ont révélé l'importance de la limitation de la production de gaz à effet de serre pour un déve-

loppement durable à l'échelle mondiale. VIVENDI est particulièrement actif dans ce sens avec, pour ne citer que quelques exemples :

- le développement de la cogénération utilisant du gaz naturel ou le biogaz des centres d'enfouissement techniques et permettant d'optimiser les rendements énergétiques,
- l'utilisation des technologies de microgénération électrique susceptibles d'offrir à l'échelle individuelle des sources de chaleur et d'électricité et permettant de résoudre ainsi certains problèmes difficiles et coûteux de transport de l'énergie,
- l'expérimentation en vraie grandeur d'une pile à combustible.

Dans le secteur de la Communication, Cegetel-SFR a engagé d'importants programmes de recherches sur les mutations technologiques des télécommunications, sur leurs conséquences sur l'architecture des réseaux et sur l'avenir de ses services. L'évolution des systèmes de téléphonie cellulaire et de leurs performances, au moment où de nouvelles fréquences à 1.800 mégahertz vont être utilisées, le contrôle des performances des réseaux, la maîtrise du traitement des signaux représentent quelques-uns des principaux axes. En outre, SFR contribue activement aux recherches menées tant en France qu'à l'étranger sur les ondes radio-électriques et les recommandations à diffuser auprès du public.

A solid red square is centered on the page. It has a subtle drop shadow effect, making it appear to float slightly above the white background.

ACTIVITÉ DES MÉTIERS

Organigramme simplifié



Environnement

- Eau (Générale des Eaux)
- Énergie :
 - Sifhe (60 %)
 - Dalkia
- Propreté : CGEA-Onyx
- Transports : CGEA-Transport

Aménagement

- Construction : SGE (51 %)
- Immobilier : CGIS

Communication

- Télécommunications :
 - Cegetel (44 %)
- Havas
- Canal + (34 %)
- UGC (38,8 %)

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

LE PÔLE ENVIRONNEMENT rassemble les métiers des grands services de la vie urbaine : eau, énergie, propreté, transports. Ils correspondent à des besoins en très forte croissance partout dans le monde et ont en commun les mêmes clients (collectivités locales et entreprises) et les mêmes approches contractuelles (gestion déléguée de services). Leader mondial des services à l'environnement, avec Générale des Eaux (traitement et distribution d'eau), Sithe et Dalkia (énergie) et CGEA (propreté / transports), le pôle Environnement réalise près de 40 % de son chiffre d'affaires à l'international.

133.052 salariés

CA : 15,4 Mds d'euros (48,5 % du CA consolidé)

Rex : 1,05 Md d'euros (75,5 % du Rex consolidé)

Parmi les faits marquants de 1998, le pôle Environnement a vu la signature d'un accord stratégique avec le groupe espagnol FCC, acteur majeur dans les services à l'environnement en Espagne. L'alliance FCC-VIVENDI devient numéro un en Espagne dans les services à l'environnement, leader dans le domaine de la propreté et numéro deux dans l'eau. Un partenariat pourra également être mis en œuvre pour le développement conjoint de ces activités à l'international, dont l'Amérique latine. Par ailleurs, Générale des Eaux, grâce à son développement à l'international (Chine, Brésil, Tchéquie...), desservira 18 millions de clients supplémentaires. Enfin, dans l'énergie, Sithe a acquis les centrales électriques de GPU, doublant sa capacité de production aux États-Unis et devenant ainsi le premier producteur indépendant d'électricité au Nord-Est des États-Unis (70 millions d'habitants).

LE PÔLE AMÉNAGEMENT intervient sur tous les aspects de l'aménagement urbain à travers ses deux métiers : construction et immobilier. Dans la construction, SGE dispose désormais d'un portefeuille équilibré d'activités à travers 5 métiers : BTP, thermique-mécanique, ingénierie et travaux électriques, travaux routiers et concessions. Dans l'immobilier, CGIS poursuit ses cessions d'actifs et se recentre sur la promotion et les services.

76.300 salariés

CA : 10,3 Mds d'euros (32,4 % du CA consolidé)

Rex : 141 M d'euros (10,1 % du Rex consolidé)

En 1998, SGE (détenue à près de 51 %) a retrouvé un résultat net positif, grâce notamment à une forte sélectivité dans ses prises de commandes et à un recentrage sur les pays stables. Pour sa part, CGIS est devenue numéro un français des résidences de loisirs avec le rachat à Havas de Maeva, et a enregistré d'excellentes performances dans le secteur du logement (+32 %) tout en participant de façon sélective au redémarrage du marché de l'immobilier d'entreprises.

LE PÔLE COMMUNICATION a pour vocation de faciliter l'accès à l'information et au savoir à travers trois métiers : les télécommunications, l'édition & multimédia et l'audiovisuel. Grâce à sa présence sur l'ensemble de ces activités, VIVENDI anticipe sur les convergences contenus-contenants rendues possibles par la révolution numérique pour créer de nouveaux services à forte valeur ajoutée. Avec Cegetel, VIVENDI est le premier opérateur privé de télécommunications en France (téléphonie fixe, mobile et accès à Internet). Avec Havas, le Groupe est très actif dans l'édition professionnelle et scolaire et se situe aux premiers rangs mondiaux dans le multimédia depuis le rachat de Cendant Software (non consolidé en 1998). Enfin, Canal+ (détenu à 34 %) est numéro un pour la télévision à péage en France et en Europe..

25.314 salariés

CA : 6,0 Mds d'euros (18,8 % du CA consolidé)

Rex : 280 M d'euros (20,1 % du Rex consolidé)

En 1998, le pôle Communication a franchi des étapes de développement décisives qui lui confèrent une nouvelle dimension. Cegetel, dont le chiffre d'affaires est passé de 1,6 Md d'euros en 1997 à 2,9 Mds d'euros en 1998, représente désormais près de 12 % du marché français des télécommunications. En janvier, Cegetel et Canal + ont pris ensemble le contrôle d'AOL France, avec l'ambition d'être leader sur le marché français d'Internet. Enfin, l'entrée d'Havas dans VIVENDI s'est traduite rapidement par un recentrage sur ses deux cœurs de métiers (l'édition et le multimédia), l'un et l'autre multipliant les acquisitions en France (notamment *Le Quotidien du Médecin*, *L'Étudiant*) et à l'international (Doyma et Anaya en Espagne, Cendant Software aux États-Unis).

VIVENDI a, dans un souci d'amélioration de la transparence de ses comptes, décidé d'adopter en 1998 les recommandations du Conseil national de la comptabilité en matière de crédit-bail, retraites, prise en compte des résultats des contrats à long terme à l'avancement. L'objectif est de se rapprocher des normes comptables internationales. Les chiffres présentés dans le rapport de gestion sont, pour 1998, indiqués avant et après ces incidences, lesquelles sont détaillées dans l'annexe.

EAU

■ SERVICES D'EAU EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER
■ INGÉNIERIE ET TRAVAUX D'HYDRAULIQUE ■ TRAITEMENT DES EAUX

Première entreprise mondiale de traitement et de distribution d'eau et activité fondatrice de VIVENDI, Générale des Eaux possède une expérience de 150 ans dans ce domaine. En 1998, elle a réalisé un chiffre d'affaires de 6,8 milliards d'euros, dont 1,5 à l'étranger. En France, elle gère plus de 4.000 contrats de collectivités locales représentant 25 millions d'habitants en distribution d'eau potable et 16 millions d'habitants en assainissement. A l'international, Générale des Eaux est en expansion aux États-Unis, en Europe, en Amérique latine et en Asie : sur les cinq continents, elle dessert 80 millions d'habitants. Après le changement de nom du Groupe VIVENDI, l'activité Eau a repris le nom de Générale des Eaux, tout en lui donnant un nouvel élan.

FRANCE : VERS LE RENOUVEAU DE GÉNÉRALE DES EAUX

Cette année, l'ensemble des activités de Générale des Eaux représente pour la distribution d'eau potable et l'assainissement un chiffre d'affaires de 4,267 milliards d'euros, stable par rapport à 1997, et pour les travaux d'hydraulique et l'ingénierie de 952 millions d'euros. Malgré un contexte économique difficile, Générale des Eaux a regagné 100 de ses 109 contrats remis en concurrence (par exemple : le district de Forbach) et a remporté 11 nouveaux contrats. Les plus significatifs concernent l'eau et l'assainissement de la ville de Divonne (Jura) et l'assainissement de Saint-Paul (7.400 usagers) à la Réunion. Par ailleurs, 189 contrats ont fait l'objet de modifications négociées (par exemple : le syndicat intercommunal de la corniche des Maures). L'année 1998 a été également marquée par une rénovation complète de son approche marketing afin de mobiliser toute l'entreprise pour une satisfaction maximale du client final. Générale des Eaux est le premier distributeur d'eau en France à développer des centres régionaux de service à la clientèle, baptisés Générale des Eaux Direct.

Sur des plages horaires étendues, des chargés de clientèle répondent à toutes les attentes des clients sur les abonnements, les factures, l'étalement des paiements et la qualité de l'eau, et permettent aux clients d'effectuer leurs démarches par téléphone.

Ce nouvel axe de développement est devenu réalisable grâce à la mise en place de la nouvelle organisation (11 régions, 46 centres opérationnels et 136 agences), qui rassemble aujourd'hui 51 sociétés et 14.300 collaborateurs.

Pour l'accompagner, un accord a été signé avec plusieurs syndicats sur la réduction à 35 heures et l'aménagement du temps de travail avec maintien des effectifs et recrutement de jeunes. Il a pris effet le 1^{er} janvier 1998.

Dans la lignée de ces améliorations, la qualité de l'eau et la qualité du service demeurent prioritaires. Générale des Eaux vise la certification ISO 9002 de l'ensemble des unités opérationnelles pour l'an 2000. Autre motif de fierté, l'usine de dépollution de Narbonne-Plage a obtenu la certification ISO 14001 en avril dernier. Après l'usine d'Antibes, c'est le deuxième label de qualité environnemental gagné par le Groupe. Parallèlement, dans le cadre de sa politique d'autocontrôle, Générale des Eaux procède chaque année à quelque 600.000 analyses et travaille avec le ministère de la Santé, les DDASS (directions départementales de l'action sanitaire et sociale) pour la surveillance permanente de la qualité de l'eau. La mise en place d'un numéro vert : 0800.548.548 a élargi l'éventail des outils d'information permettant aux consommateurs des communes qu'elle dessert de s'informer sur l'origine, le traitement et les caractéristiques de l'eau distribuée.

Les industriels, quant à eux, font aussi l'objet d'une attention toute particulière dans de multiples domaines : la déminéralisation, les eaux ultra-pures, les contrôles et recyclages ou la gestion d'installations de traitement d'effluents.

OTV Industries a ainsi vu son procédé de dépollution par membranes immergées (Biosep®) retenu par les Papeteries du Rhin. L'installation constitue une première mondiale dans l'industrie papetière en permettant la réutilisation des effluents dépollués et des boues dans le processus de fabrication.

Les investissements industriels en France se sont élevés à 252 millions d'euros, dont 145 millions d'euros consacrés au renouvellement des ouvrages publics confiés à Générale des Eaux.

Ingénierie France

L'activité d'OTV, concepteur-réalisateur d'installations de production d'eau potable et de stations de dépollution des eaux usées, s'est élevée en France à 207 millions d'euros, contre 198 en 1997. A l'île d'Yeu, OTV va réaliser une usine d'une capacité de 20.000 équivalents/habitant équipée du plus grand réacteur biologique d'Europe utilisant la technologie avancée des membranes immergées dans le traitement des eaux résiduaires urbaines. La certification ISO 14 001 de l'usine de dépollution de Lunéville vient en outre récompenser la qualité du travail réalisé. OTV a également acquis Copacenor, qui commercialise des spécialités chimiques et des prestations associées dans le domaine des eaux de procédés thermiques et de process.

Travaux d'hydraulique

Le chiffre d'affaires consolidé pour la France de Sade, spécialisée dans les travaux d'hydraulique, s'est élevé en 1998 à 370 millions d'euros, en croissance de 9,6 % par rapport à l'an passé. Une année de reprise avec de nouvelles adductions d'eau de la région du Touquet et du district urbain d'Épernay ainsi que la mise en souterrain d'une nouvelle section du canal de la Vésubie, principale adduction d'eau de Nice. Les travaux de construction et de réhabilitation de collecteurs d'assainissement ont progressé, avec notamment

une nouvelle section de la liaison Auteuil-St Cloud et la réhabilitation du "Collecteur du Nord" à Paris.

Enfin, Bonna Sabla a connu son premier exercice regroupant les deux sociétés Bonna et Sabla auparavant indépendantes. Le chiffre d'affaires a atteint 261 millions d'euros, en hausse sensible par rapport à celui de 1997 (+ 5 % à périmètre constant). Les livraisons de canalisations et d'équipements annexes d'assainissement sont restées stables et représentent 40 % du chiffre d'affaires dans un marché qui reste fortement concurrentiel. L'effort de développement s'est porté sur des produits spécifiques à meilleure valeur ajoutée, dont l'adduction d'eau et le génie civil.

A L'INTERNATIONAL : DE TRÈS NOMBREUX SUCCÈS COMMERCIAUX

Le chiffre d'affaires à l'international s'est élevé à 918 millions d'euros, en forte croissance à périmètre comparable pour la distribution d'eau et la dépollution des eaux usées, auxquels s'ajoutent 623,1 millions d'euros pour les travaux d'hydraulique, l'ingénierie et les autres activités, la croissance résultant principalement de l'activité ingénierie.

L'année 1998 a été riche en succès commerciaux : Générale des Eaux a notamment renforcé sa présence aux États-Unis, à Porto Rico, en Espagne, au Brésil, en Chine, en Malaisie et au Mexique. Les nouveaux contrats remportés concernent ainsi 18 millions d'habitants en eau potable et/ou en assainissement.

Si la concession et le "Build, Operate and Transfer" (BOT) restent deux voies classiques de développement de Générale des Eaux à l'international, l'année 1998 a été marquée par l'ouverture d'une troisième voie : l'entrée dans le capital de sociétés privées ou en cours de privatisation. C'est notamment le cas au Brésil et en Malaisie. Ceci marque la capacité d'adaptation de Générale des Eaux à des situations très diverses en ajustant ses prestations aux conditions locales, mais toujours avec la même volonté de déboucher sur son métier d'opérateur et de rentabiliser ses investissements en exportant son savoir-faire dans ses métiers de base. L'activité Eau de VIVENDI recherche et met en œuvre ainsi les formes de partenariat les mieux adaptées aux attentes des collectivités et des entreprises qui sollicitent son savoir-faire dans les différentes zones du monde.

Données consolidées (en M€)

	1998	1998 ⁽¹⁾	1997	1996
Chiffre d'affaires	6.727,0	6.727,0	6.490,7	6.264,3
Chiffre d'affaires réalisé à l'international	1.499,8	1.499,8	1.367,6	1.230,4
Excédent brut d'exploitation	863,0	866,0	797,0	787,7
Résultat d'exploitation	429,0	422,0	393,0	471,2
Autofinancement	475,2	481,5	458,0	578,8
Investissements	654,4	654,4 ⁽²⁾	543,2	514,0

(1) à méthodes constantes.

(2) dont 150,6 millions consacrés au renouvellement des ouvrages publics qui nous sont confiés.

En Europe

En **Espagne**, un accord majeur a été signé entre VIVENDI et FCC (Fomento de construcciones y contratos), principal groupe d'environnement et de construction espagnol, avec un chiffre d'affaires de 3 milliards d'euros, dont 240 millions d'euros réalisés dans le secteur de l'eau. VIVENDI acquiert 49 % des actions de la holding qui détient 56,53 % de FCC. D'ici la fin de l'année 1999, FCC achètera les filiales espagnoles de VIVENDI Environnement : Grupo General de Aguas (Eau) et CGEA-Onyx (Propreté). Ainsi, Générale des Eaux-FCC, avec un chiffre d'affaires de 244 millions d'euros, devient numéro 2 du secteur de l'eau en Espagne. Privatisé à hauteur de 40 % seulement, ce secteur est appelé à une forte croissance dans les années à venir.

En **Allemagne**, un partenariat avec Veba (groupe allemand de premier plan sur le marché de l'électricité) a remporté un contrat de 25 ans pour le traitement des eaux usées de Bad Münden, portant à près de 30,5 millions d'euros le chiffre d'affaires réalisé par Générale des Eaux dans ce pays.

En **République tchèque**, Générale des Eaux a acquis 43,17 % du capital de la société ScVK, qui assure l'ensemble des services d'eau (eau potable, assainissement et gestion des abonnés) pour 1 million de personnes en Bohême du Nord. Elle devient ainsi le premier acteur privé dans le domaine de l'eau dans ce pays, avec un chiffre d'affaires géré de près de 80 millions d'euros.

En Amérique du Nord et du Sud

Aux **États-Unis**, PSG (Professional Services Group), filiale d'Aqua Alliance (ex-AWT), a remporté un contrat de 47 millions d'euros (chiffre d'affaires cumulé sur 10 ans) pour l'exploitation, la maintenance et la gestion de la station de traitement des eaux usées de New Bedford (Massachusetts), d'une capacité journalière de 115.000 m³.

Puerto Rico Aqueduct and Sewer Authority a par ailleurs renouvelé sa confiance à Aqua Alliance pour 3 ans en lui confiant des missions de gestion nettement plus étendues (chiffre d'affaires annuel de 130 M\$, soit + 30 %). Le contrat pour la distribution de l'eau potable et le traitement des eaux usées de l'île (1,1 million d'abonnés concernés) a été renégocié et étendu.

Au total, Générale des Eaux réalise un chiffre d'affaires de 456 millions de dollars dans l'eau et l'assainissement aux États-Unis, marché où il est n° 1 et qui est appelé à une forte croissance.

Après quatre années de démarches commerciales, Générale des Eaux a remporté sa première opération au **Brésil**, en participant à la privatisation de la quatrième société d'eau brésilienne, Sanepar, dans l'État du Parana : Générale des Eaux a ainsi acquis 30 % des parts et le contrôle opérationnel du consortium adjudicataire (aux côtés du groupe brésilien Andrade Gutierrez et Copel). Cette société d'eau et d'assainissement dessert 7,2 millions d'habitants et réalise un chiffre d'affaires de 460 millions d'euros.

Au **Mexique**, Générale des Eaux a obtenu un contrat de prestations de services lié à la gestion partielle du service d'eau potable de la ville de Puebla (2 millions d'habitants) et a renforcé son partenariat avec ICA, leader mondial du BTP dans OMSA (Operación y Mantenimiento de Sistemas de Agua), désormais filiale à 50 % du groupe, qui dessert 5,8 millions d'habitants en eau potable pour un chiffre d'affaires de près de 30 millions d'euros.

En Asie-Pacifique

Générale des Eaux a signé son deuxième succès en **Chine**, après le contrat de Tianjin l'an dernier, en remportant avec son partenaire Marubeni l'appel d'offres de Chengdu. C'est le premier ouvrage chinois en BOT (Build, Operate and Transfer) entièrement confié au secteur privé. Ce contrat prévoit la conception, la construction et l'exploitation pendant 18 ans d'une usine de traitement d'eau potable d'une capacité journalière de 400.000 m³.

En **Malaisie**, Générale des Eaux est devenu l'actionnaire de référence, avec 30 % des parts, de Intan Utilities, l'une des sociétés concessionnaires des services d'eau de l'état de Perak (600.000 habitants desservis en eau potable, pour un chiffre d'affaires annuel de 13 millions d'euros).

Aux **Philippines**, Générale des Eaux a gagné un premier contrat de concession de 25 ans auprès de la société d'économie mixte chargée de l'aménagement et du développement de Fort Bonifacio, futur quartier d'affaires de Manille. Ce contrat concerne la conception, la construction et l'exploitation des réseaux de distribution d'eau potable ainsi que les systèmes de collecte et de traitement des eaux usées.

Récemment enfin, en Asie centrale, au **Kazakhstan**, Générale des Eaux a signé un contrat de gestion de service pour 20 ans pour la production, la distribution d'eau potable, la collecte et la dépollution des eaux usées d'Almaty (1,3 million d'habitants).

En Australie

CGE Australia a remporté le contrat de gestion de l'eau de Noosa : il s'agit de moderniser les installations existantes pour atteindre une production quotidienne de 56.000 m³. A cela s'ajoute un BOOT (Build, Own, Operate and Transfer) pour la station de traitement des eaux usées de Gerringong et Gerroa.

Coopération et recherche

En matière de recherche, Générale des Eaux s'est décentralisée dans le monde entier par la création d'un réseau international de centres de recherche et de formation. Ces centres sont, les uns des structures propres à Générale des Eaux, d'autres des organismes d'excellence avec lesquels Générale des Eaux a construit des coopérations prometteuses.

Citons parmi eux l'Université de Hong Kong, avec laquelle Générale des Eaux a signé une convention de 3 ans pour la formation d'experts et un programme de recherche sur les nouvelles techniques d'épuration permettant la réutilisation des eaux usées. Autre accord exemplaire, celui qui a été signé avec l'Unesco pour promouvoir des initiatives de meilleure gestion de l'eau dans le monde. La première va prendre corps à Kuala Lumpur en Malaisie, avec comme objectif la gestion de la ressource dans les régions tropicales humides en Australie et en Asie du Sud-Est.

Au total, Générale des Eaux consacre un budget annuel de 34,30 millions d'euros à la recherche.

Ingénierie à l'international

L'activité d'OTV à l'international représente 305 millions d'euros en 1998, en progression de 25 %, en raison principalement de l'intégration de Sidem. Parmi les nouveaux contrats remportés par OTV figurent la réalisation clé en main de l'usine de dépollution des eaux usées de la ville de Chapeco au **Brésil** et la réalisation des usines d'eau potable de Nanjing en **Chine** et de Yen Bai au **Vietnam**.

En **Belgique**, OTV et sa filiale locale SEE fourniront les équipements de l'usine de dépollution de Wegnez (province de Liège), d'une capacité de 110.000 équivalents/habitant. Sa filiale Krüger a commencé la réalisation des usines de traitement d'eau potable à Human Valley (**Michigan**) et à Kozani (**Grèce**).

Par ailleurs, OTV a acquis la société Sidem, leader mondial du dessalement de l'eau de mer par distillation, qui réalise un chiffre d'affaires de 45 millions d'euros au Moyen-Orient (Arabie Saoudite, Abu Dhabi), dans les Caraïbes (construction et exploitation à Saint-Martin et Saint-Barthélemy) ainsi qu'en Europe du Sud et en Asie du Sud-Est. Cette acquisition permet à VIVENDI de s'implanter dans une zone allant du Maroc à la frontière chinoise, où la capacité à proposer une offre compétitive de dessalement est un facteur déterminant du développement dans le secteur de l'eau. Par ailleurs, la maîtrise du dessalement d'eau de mer par évaporation est un atout essentiel sur le marché des appels d'offres pour des unités conjointes cogénération-dessalement.

Travaux d'hydraulique

Dans les travaux d'hydraulique, la Sade a renforcé sa présence dans les chantiers internationaux avec plus de 93 millions d'euros de chiffre d'affaires. On peut citer, en **Grande-Bretagne**, la conception et la construction de l'unité de traitement des boues de l'usine de traitement d'eau potable d'Iver, ainsi que de nouvelles adductions d'eau des villes de Liège et de Tournai, en **Belgique**. En **Hongrie**, l'alimentation en eau potable des communes riveraines du lac Balaton a été renforcée. En **Afrique**, la nouvelle adduction d'eau de Dakar (Sénégal), chantier le plus important de l'année, a été achevée, alors qu'a démarré le chantier de l'alimentation en eau de la région de Péki (Ghana). La Sade a également participé à la réalisation de la canalisation d'une rivière en site urbain à Bruxelles (Belgique), à la réhabilitation de collecteurs d'assainissement de Budapest (**Hongrie**) et à l'assainissement des quartiers bas de Tananarive (**Madagascar**).

Enfin, l'activité internationale de Bonna et Sabla est restée stable à 74 millions d'euros malgré une très nette diminution du chiffre d'affaires en Extrême-Orient.

ÉNERGIE

■ PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ ■ INSTALLATIONS THERMIQUES
■ FACILITIES MANAGEMENT

Au cours de l'année 1998, l'activité Énergie de VIVENDI a été marquée par de profondes évolutions dans ses deux grands secteurs d'intervention : dans la production indépendante d'électricité, Sithe, filiale américaine de VIVENDI, est devenue leader dans le Nord-Est des États-Unis, occupant ainsi une position majeure sur l'un des principaux marchés dérégulés de l'énergie ; dans l'optimisation énergétique et les services associés (facilities management), Dalkia, nouvelle identité du pôle Énergie-Services, a consolidé ses positions de leader en Europe dans la gestion d'installations thermiques et s'est considérablement renforcé dans la cogénération en France et en Europe.

PRODUCTION INDÉPENDANTE D'ÉLECTRICITÉ (SITHE)

L'électricité est l'un des derniers grands marchés publics à s'ouvrir, un peu partout dans le monde, à la compétition. Motivés par le souci d'une meilleure valorisation des ressources énergétiques, d'une meilleure efficacité économique, ou encore par l'insuffisance de moyens de financement publics, un grand nombre d'États font appel à des sociétés privées.

La dérégulation des services énergétiques a donné naissance au métier de producteur indépendant (indépendant des monopoles traditionnels) d'électricité. Ce métier consiste à développer, construire et exploiter des centrales électriques puis à vendre l'énergie ainsi produite à des "utilities", à des industriels ou à d'autres utilisateurs, soit dans le cadre de contrats d'enlèvement à long terme, soit au jour le jour dans le cadre d'un marché organisé.

Sithe est une filiale de droit américain, détenue à 60 % par VIVENDI et 29 % par le groupe japonais Marubeni.

Avec un parc de 33 centrales en exploitation (chaque centrale dispose d'une ou de plusieurs unités de production d'électricité),

représentant une capacité totale de 4.554 mégawatts, Sithe figure parmi les premières entreprises nord-américaines de son secteur. Vingt-sept de ces usines se situent en Amérique du Nord, les autres se trouvent en Australie (une), en Chine (deux), au Pakistan (une) et en Thaïlande (deux). S'ajoutent à celles-ci des usines en cours de construction : en Chine (une), en Thaïlande (deux) et aux Philippines (une), représentant une capacité totale de 800 mégawatts. De nombreux nouveaux projets sont en portefeuille, à différents stades de développement, pour un total de plus de 10.000 mégawatts.

Activité en 1998

Les centrales en exploitation ont maintenu en 1998 un fort taux de disponibilité, 95,6 % en moyenne depuis la première mise en service de chaque usine, permettant d'atteindre un chiffre d'affaires de 822,81 millions d'euros, y compris 227,98 millions provenant de l'acquisition, le 15 mai 1998, des centrales de Boston Edison. L'augmentation totale du chiffre d'affaires par rapport à 1997 est de 128,56 millions d'euros. En effet, les 227,98 millions mentionnés ci-dessus ont été contrebalancés par la diminution de chiffre d'affaires des cinq usines affectées par la restructuration du contrat avec Niagara Mohawk, restructuration intervenue le 30 juin 1998. Ces cinq usines n'ont fonctionné que 6 mois en 1998 contre 12 mois en 1997.

1998 aura vu le début d'exploitation des centrales électriques (capacité totale : 2.000 mégawatts) que Sithe était convenu d'acheter à Boston Edison (Massachusetts) fin 1997 et dont le rachat a été clos le 15 mai 1998 pour un total de 577,68 millions d'euros.

La restructuration des contrats avec Niagara Mohawk (Nimo), importante "utility" de l'État de New York, se traduit par un résultat positif pour les comptes de Sithe et donc pour VIVENDI, pour qui cette opération a représenté un désendettement d'environ 460 millions d'euros, avec un impact en résultat de l'ordre de 140 millions d'euros.

Hors États-Unis, la production d'électricité s'est accrue significativement en Asie :

■ en Chine, avec l'entrée en activité de la centrale de Tangshan (100 mégawatts au charbon, en cogénération) en janvier 1998 et

le doublement de la capacité de l'usine existante de Houjie dans la province du Guangdong, passée de 33 à 66 mégawatts en février 1998 ;

■ en Thaïlande, où Sithe Asia a acquis 33,6 % de la société thaïlandaise Cogeneration Public Company United (CoCo) pour un montant de 85,71 millions d'euros. Cette société dispose de deux usines en exploitation (capacité totale : 510 mégawatts) et d'une unité en construction de 260 mégawatts supplémentaires (mise en service prévue en mai 1999) ; la responsabilité de l'exploitation de ces unités incombe désormais à Sithe.

Développement aux États-Unis et à l'international

En matière de développement, le fait marquant de l'année 1998 est l'adjudication sur appel d'offres remporté par Sithe sur son marché domestique (États-Unis), pour un montant de 1,45 milliard d'euros, des actifs de production d'électricité non nucléaires de GPU (General Public Utilities) dans les États de Pennsylvanie, du New Jersey et du Maryland, soit 7.000 mégawatts gérés supplémentaires (4.110 mégawatts en propriété). Au travers de cette opération qui devrait être finalisée d'ici l'automne 1999, après l'obtention des autorisations réglementaires, Sithe double une deuxième fois sa capacité de production, prend une position dominante dans le Nord-Est américain (marché de plus de 70 millions d'habitants) et devient l'un des principaux producteurs indépendants d'électricité aux États-Unis. En renforçant le positionnement stratégique de Sithe (production indépendante d'électricité, présence américaine), cette opération donne à VIVENDI un rôle majeur sur l'un des principaux marchés dérégulés de l'énergie, schéma qui deviendra la norme mondiale dans les prochaines années.

Compte tenu de l'effet de levier envisagé et de la recherche par Sithe d'un partenaire stratégique dans la limite de 50 % du capital, la quote-part de capital à investir par VIVENDI ne devrait pas dépasser 30 % du montant total de l'opération (inférieure à 428,55 millions d'euros).

Plusieurs développements sont également intervenus à l'international : au **Mexique**, Sithe, en consortium avec Alstom, a été sélectionné par Cemex, l'un des leaders mondiaux du secteur cimentier,

Données consolidées (en M€)

	1998	1998 ⁽¹⁾	1997	1996
Chiffre d'affaires	3.574,3	3.574,3	3.839,7	3.941,1
Chiffre d'affaires réalisé à l'international	1.874,4	1.874,4	2.169,4	2.082,5
Excédent brut d'exploitation	600,0	571,0	490,0	520,8
Résultat d'exploitation	294,0	286,0	268,8	286,8
Autofinancement	884,5	869,0	281,5	385,4
Investissements	1.242,4	1.242,4	444,2	341,9

(1) à méthodes constantes.

dans le cadre d'un appel d'offres international pour concevoir, financer, construire et exploiter une centrale de 230 mégawatts dans le centre du pays. Le projet prévoit la fourniture d'énergie électrique, en vertu d'un contrat à long terme, à plusieurs cimenteries appartenant à Cemex. Sithe sera chargé de l'exploitation de la centrale. La construction devrait démarrer en 1999 et l'exploitation début 2002.

Dans le cadre d'un consortium avec Marubeni et Kansai Electric, Sithe construit et exploitera une centrale hydroélectrique d'une puissance de 345 mégawatts à San Roque (au nord de Manille) aux **Philippines**. L'usine de San Roque produira de l'électricité pour la National Power Corp. pour une durée de 25 ans. Sithe en sera l'opérateur. Le closing de cette opération est intervenu au mois d'octobre 1998. Il comprend 342,84 millions d'euros de subventions du gouvernement philippin et 342,84 millions d'euros d'emprunts auprès de banques japonaises.

OPTIMISATION ÉNERGÉTIQUE ET SERVICES ASSOCIÉS (DALKIA)

Concluant un vaste plan de recentrage engagé en 1996 et qui l'a conduit à se désendetter, reclasser et désinvestir pour plus de 1,37 milliard d'euros en volume d'activités, le pôle Énergie-Services s'est doté en octobre 1998 d'une nouvelle identité : Dalkia. Cette marque rassemble aujourd'hui les activités de la Compagnie Générale de Chauffage, d'Esy-Montenay et de 185 de leurs filiales dans le monde. Recentré autour de son métier de base, l'optimisation énergétique et les services associés (*facilities management*), Dalkia, avec

ÉNERGIE

un chiffre d'affaires de 2,64 milliards d'euros, a consolidé en 1998 sa position de premier gestionnaire européen d'installations thermiques (55.000 mégawatts) et naturellement étendu ses activités liées à la gestion déléguée de moyens de production combinée d'électricité sur site (cogénération), en France et en Europe.

Affichant des objectifs de développement significatifs à l'horizon 2001 (20 % de progression de son chiffre d'affaires, 40 % de son activité à l'international), Dalkia s'appuie aujourd'hui sur une organisation homogène autour de 13 zones géographiques en Europe, de taille et de poids respectifs équilibrés, et de pôles actifs en Asie du Sud-Est et en Amérique latine.

Gestion d'installations thermiques

L'année aura été marquée en France comme à l'international par un renforcement de l'activité traditionnelle (chauffages urbains et contrats énergétiques de longue durée). De nombreux contrats de chauffage urbain de grande taille ont été renouvelés (Tours, Nîmes, Strasbourg...) ou pris en charge (Autun à partir de biomasse, Freyming Merlebach, Clermont-Ferrand, Villeneuve Saint-Georges avec géothermie, ou Le Havre). Grâce à un mouvement comparable à l'international avec les nouveaux réseaux de Oldham St Mary et Mansfield District (Royaume-Uni), en Turinge (Allemagne) ou en Pologne. Dalkia gère aujourd'hui plus de 250 réseaux de chauffage urbain en Europe.

Innovation et services à haute valeur ajoutée

Dans le cadre de sa stratégie de nouveaux services, Dalkia a mis au point **Déclic**, un outil d'information utilisant la technologie Internet permettant d'établir avec ses clients une relation interactive à travers le suivi en temps réel des interventions et des prestations, mais également la mise à disposition de bases de données et de services en ligne (forums, documentation technique, juridique, climatique, etc.). Dans le domaine de la **qualité et de la protection de l'environnement**, la centrale thermique de Haute-pierre à Strasbourg est la troisième unité de Dalkia à avoir obtenu la certification environnementale ISO 14 001. A fin 1999, ce sont près de 25 sites parmi les plus représentatifs de Dalkia qui recevront cette certification Économies d'énergie, tant dans le domaine des réseaux de chauffage urbain que dans l'industrie,

contrôle des rejets, développement d'énergies alternatives comme la valorisation des gaz de décharge ou utilisation de combustibles de substitution. Dalkia est un opérateur actif dans le domaine de la protection de l'environnement et a engagé des programmes de recherches spécifiques au sein du CREED, le centre de recherches intégré de VIVENDI, dans lequel il est partie prenante.

Des opportunités liées à la nouvelle donne énergétique

L'énergie présente un potentiel important de développement : ouverture des marchés de l'électricité et du gaz, explosion des besoins dans les économies émergentes, modernisation des capacités en Europe centrale et orientale, évolutions technologiques et préoccupations environnementales croissantes. Avec une approche client tournée vers l'efficacité énergétique et la promotion de solutions innovantes, Dalkia a enregistré des résultats significatifs sur l'ensemble de ses marchés, tant dans le logement et l'industrie que dans la santé ou le tertiaire, et se prépare à jouer un rôle majeur dans le futur paysage énergétique. Avec une capacité totale en portefeuille de 3.000 mégawatts électriques répartis sur plus de 600 installations, Dalkia est aujourd'hui le premier producteur indépendant en France en cogénération et production décentralisée d'électricité et l'un des premiers acteurs en Europe.

Cogénération

Atout majeur pour l'optimisation énergétique et la protection de l'environnement, la cogénération se confirme comme une perspective majeure de développement, en Europe. Sur un marché qui représente un gisement complémentaire de plusieurs milliers de mégawatts, Dalkia envisage d'investir 300 millions d'euros supplémentaires d'ici la fin 2001, portant ainsi son investissement dans ce domaine à plus de 600 millions d'euros. Dans les **secteurs traditionnels** des réseaux, de l'habitat, de la santé et du tertiaire, plus de 150 affaires nouvelles ont été signées depuis juillet 1997, représentant 380 mégawatts électriques. Dans le secteur de l'**industrie**, la puissance totale exploitée atteint 390 mégawatts électriques, enregistrant 20 réalisations importantes, avec notamment Novacarb (90 mégawatts électriques), Rhône Poulenc (45 mégawatts électriques), Renault (45 mégawatts électriques), Smurfit (Socar : 25 mégawatts électriques + 7 mégawatts électriques), Arjo Wiggins (45 mégawatts électriques)

et Bolloré (5 mégawatts électriques). A l'international, ce mouvement a concerné l'Allemagne (Hermsdorf, Seebach : 7 mégawatts électriques), le Royaume-Uni (Nottingham, hôpitaux : 36 mégawatts électriques, Zeneca, Guinness, Celtech... : 60 mégawatts électriques), l'Espagne (Leon, hôpitaux : 20 mégawatts électriques) et la République tchèque où la capacité de production des unités de Moravie (MoST - TEK) passera de 190 mégawatts électriques à 360 mégawatts électriques fin 1999.

Utilités industrielles : confirmation de la croissance

L'industrie a représenté la moitié de la croissance de Dalkia sur la dernière saison. La tendance des entreprises au recentrage sur leur métier de base et à l'externalisation de leurs activités non stratégiques s'est largement confirmée. Sur un marché potentiel de 5 milliards d'euros, seuls 7 % sont aujourd'hui externalisés et Dalkia détient 17 % de ce marché en France.

Dans ce secteur, plus de 25 millions d'euros par an de nouveaux contrats ont été signés depuis juillet 1997 (hors *facilities management* et cogénération), avec des clients significatifs comme Moulinex, Renault Cabléa, Giat Industrie ou Kleber en France. Les **accords cadres** avec Philips, Valéo ou CMB Packaging ont vu leur périmètre étendu en prestations comme en nombre de sites couverts. Poursuite du développement au Royaume-Uni, avec Vitrex, Unichema, Lever Brothers, Charles Turner ou Terra Nitrogen.

Facilities management

Déclinaison naturelle du métier d'optimisation énergétique sur le segment tertiaire, le *facilities management* s'est révélé un accélérateur de croissance considérable dans le cadre des grands contrats d'externalisation. Ainsi **Prime**, le plus important contrat européen d'externalisation de services, a permis à Dalkia de prendre en charge le *facilities management* des 700 bâtiments de la Sécurité Sociale britannique : un contrat de 20 ans. Cette croissance s'est concrétisée en France, après le regroupement autour de **Dalkia Facilities Management** de Sari Maintenance, CGME, Optimège, Ecica, TMS et Sari Maintenance ind., par la signature d'importants contrats : Alstom (Belfort), Kodak, Philips (Suresnes), Framatome. A l'international, après le contrat Prime en Grande-Bretagne, les développements les

plus importants ont eu lieu au Brésil (centres commerciaux et immeubles de bureaux), ainsi qu'au Chili et en Argentine.

Développement international

Représentant aujourd'hui 35 % du chiffre d'affaires de Dalkia, l'international a connu une croissance de 9,5 % en 1998. Le premier marché étranger de Dalkia reste le **Royaume-Uni**, avec plus de 420 millions d'euros et un développement soutenu dans l'industrie, une pénétration dans le domaine des réseaux et les retombées du contrat Prime dans le *facilities management*. **L'Allemagne et la Suisse** ont procédé à la finalisation du recentrage de leurs activités et à la simplification de leurs structures. Parmi les affaires notables, la constitution d'une filiale multiservices en partenariat 50/50 avec la Stadtwerke de la ville de Düsseldorf et la signature d'un contrat de *facilities management* avec le centre commercial Bredeney à Essen. **L'Europe du Sud** a enregistré pour sa part la signature des premiers contrats de résultat complets. En Espagne, contrats de 10 ans à Madrid et Barcelone et fort développement de la cogénération, où Dalkia gère aujourd'hui 12 centrales, dont 10 dans le secteur hospitalier. En Italie, allongement de la durée des contrats (réseaux de chaleur à Milan) et poursuite de l'optimisation des structures sur place. Enfin, si la politique de développement à l'international porte également ses fruits au **Benelux** (près de 15 millions d'euros de nouveaux contrats en Belgique en 1998) ou en **Amérique latine** dans le domaine du multitechniques / multiservices, elle trouve en **Europe centrale et orientale** des perspectives exceptionnelles. Sur une zone représentant 14 fois le potentiel du marché thermique français, le programme des ESCO (Energy Saving Company), mené en grande partie avec la BERD, a trouvé de nouvelles concrétisations en Pologne, où Dalkia a signé ses premiers contrats de longue durée (10 à 25 ans) auprès de petites villes (réseaux de chaleur, bâtiments publics), et en Roumanie. Des perspectives d'installation sont étudiées en Lituanie et dans d'autres pays de la zone après les succès enregistrés ces dernières années en Hongrie, en Slovaquie et en République Tchèque, où le programme de modernisation des installations de Moravie se poursuit. Enfin, Dalkia a pris pied sur le **marché scandinave** avec une participation de 50 % dans la société suédoise Locum Drift, opérant dans le secteur de la maintenance hospitalière.

PROPRETÉ

■ PROPRETÉ URBAINE ■ COLLECTE ■ TRAITEMENT ■ VALORISATION
■ PROPRETÉ INDUSTRIELLE ■ NETTOYAGE INDUSTRIEL ■ NETTOYAGE DE RÉSEAUX

L'activité Propreté de CGEA regroupe sous la marque Onyx l'intégralité de la filière de traitement des déchets industriels et ménagers. Partenaire des collectivités locales, le pôle Propreté est également très actif dans le secteur industriel où il réalise 53 % de son chiffre d'affaires. Avec 3 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 1998 et 42.000 personnes, CGEA Onyx est leader européen dans son secteur et au quatrième rang mondial.

Présente dans 35 pays, employant 42.000 personnes sur les cinq continents, l'activité Propreté de CGEA regroupe, sous la marque Onyx, l'ensemble de la filière de gestion des déchets ménagers et industriels : CGEA-Onyx pour la collecte et traitement des déchets ménagers, Sarp pour le nettoyage et le curage des réseaux, Sarp Industries pour les déchets industriels spéciaux, Angibaud et Sede pour la collecte et le recyclage des déchets agricoles, Renosol pour le nettoyage industriel.

Cette multi-compétence, unique au monde, permet au groupe de proposer des solutions sur mesure à l'ensemble de ses clients : dans le secteur des collectivités locales, où 30 millions de personnes dans le monde bénéficient des compétences du groupe en gestion des déchets ménagers, et dans le secteur industriel où le groupe réalise 53 % de son activité.

Pour accompagner les changements technologiques, faire face aux contraintes environnementales et mieux répondre aux besoins de leurs clients publics et privés, les sociétés du pôle Propreté doivent innover de manière permanente. L'Institut de l'environnement urbain pour la formation et la professionnalisation des métiers ainsi que le Centre de recherche et d'essai pour l'environnement et le déchet (CREED) pour la découverte de nouvelles technologies, permettent d'assurer une qualité optimale à l'ensemble des services proposés aux clients. 22,87 millions d'euros ont été consacrés à la recherche développement en 1998.

Pour valoriser l'enrichissement culturel et professionnel qu'apportent les sociétés nouvellement rattachées au groupe, CGEA accentue

son effort selon deux axes complémentaires : garantir la cohésion à travers des actions fédératrices au niveau du groupe, favoriser la performance locale grâce notamment à une organisation décentralisée, créatrice d'autonomie et de responsabilité, et un dialogue social d'autant plus pragmatique qu'il se construit au plus près du terrain.

ACTIVITÉS EN FRANCE

Premier opérateur en matière de collecte sélective de déchets ménagers, le groupe dessert en France plus de 10 millions d'individus. Cette année, le pôle Propreté a réalisé un chiffre d'affaires de 1,86 milliard d'euros en hausse de 15 % sur 1997.

Depuis de nombreuses années, grâce aux travaux du CREED, CGEA-Onyx a développé de nouvelles méthodes de tri et de valorisation des déchets. En Rhône-Alpes, le groupe a créé un nouveau service de collecte et de traitement des produits électriques et électroniques usagés.

C'est également dans un souci d'innovation que le groupe a créé en 1998 le Baromètre d'Opinion sur la Protection de l'Environnement (BOPE). Cet outil doit permettre de mieux comprendre et d'anticiper les besoins et les comportements des citoyens vis-à-vis des déchets. Les premières enquêtes ont été lancées auprès du grand public et d'un échantillon représentatif de maires. A terme, le BOPE a pour vocation de s'étendre à l'ensemble des clients du groupe, tant en France qu'à l'étranger.

Pour mieux répondre encore aux besoins du monde industriel et commercial, le groupe a constitué une direction des marchés industriels segmentée en fonction des marchés, avec pour objectif de proposer aux clients des offres de prestations globales.

C'est ainsi que des contrats de gestion globale des déchets ont été signés avec 3M (contrat cadre national), le groupe Moulinex, IBM (site de Corbeil Essonne), Auchan, Gec Alstom Belfort, les aéroports de Bordeaux, Satolas et Mulhouse...

Conjointement, le SIIAP (région parisienne) a confié au groupe le traitement de ses stations d'épurations.

Parmi les grands événements de l'année, on peut également citer le développement des contrats cadres tripartites entre CGEA-Onyx,

Données consolidées (en M€)

	1998	1998 ⁽¹⁾	1997	1996
Chiffre d'affaires	3.111,9	3.111,9	2.306,9	2.225,6
Chiffre d'affaires réalisé à l'international	1.264,6	1.264,6	693,5	599,4
Excédent brut d'exploitation	536,0	510,0	362,0	290,4
Résultat d'exploitation	250,0	240,0	163,0	132,3
Autofinancement	402,0	390,8	246,8	209,3
Investissements	460,8	460,8	604,6	331,9

(1) à méthodes constantes.

les groupes papetiers Norske Skog et la Chapelle d'Harblay et les collectivités locales malgré une conjoncture difficile des activités du recyclage.

De son côté, Sarp Industries a continué à développer des partenariats avec Kodak Pathé (collecte et traitement) et SMI KOYO du secteur automobile (gestion sécuritaire des déchets toxiques en petite quantité).

L'engagement de Sarp Industries dans le recyclage de la matière, notamment de l'acier, a été confirmé par l'obtention en 1998 du label "Recyclacier emballages" de Solamat Merex.

En recherche appliquée, de nombreux chantiers ont marqué l'année, comme la réalisation du plus grand chantier de dépollution des sols en France à Arpajon (Essonne), ou encore la mise en service de 2 unités de production d'énergie pour la valorisation du biogaz des centres d'enfouissement technique de Claye-Souilly (77) et Plessis Gassot (95).

Par ailleurs, le Centre d'enfouissement technique (C.E.T.) de Châtuzange le Goubet, situé en Rhône-Alpes, a été le premier en France à obtenir la certification ISO 14000.

ACTIVITÉS À L'INTERNATIONAL

CGEA-Onyx s'est fortement développé à l'international au cours de l'année 1998. Les grands contrats conclus depuis le début de l'année ont ainsi permis d'augmenter de plus de 300 millions d'euros le chiffre d'affaires du pôle Propreté à l'étranger (hors FCC).

Au total, en année pleine, le chiffre d'affaires 1998 à l'international s'est élevé à 0,88 milliard d'euros, en progression de 72,47 % par rapport à 1997.

Europe

En Espagne, un accord majeur a été signé en octobre entre VIVENDI et FCC (Fomento de construccion y contratos), principal groupe d'environnement et de construction espagnol (chiffre d'affaires : 3 milliards d'euros).

Au terme de cet accord, VIVENDI prend une participation de 49% dans la holding (B1998) détentrice de 56,53% de FCC. En outre, l'accord prévoit l'acquisition par le groupe FCC, dans un délai d'un an, des entreprises de CGEA-Onyx en Espagne (2,5 millions de personnes desservies, chiffre d'affaires de 106,71 millions d'euros, en hausse de 21% en deux ans).

Le partenariat avec FCC permet à CGEA-Onyx de se positionner au premier plan du marché espagnol de la collecte des déchets (70 % du marché) et d'envisager à moyen terme de compléter cette offre sur tous les autres métiers de la propreté dans ce pays, notamment ceux du déchet industriel banal, du traitement et de la valorisation. Par ailleurs, en Amérique Latine, VIVENDI disposera ainsi d'un atout majeur pour ses développements à venir. Les deux groupes sont en effet complémentaires au niveau géographique et professionnel.

Hors FCC, les activités commerciales ont connu en Espagne une progression de 35 %, confortées par des performances qualité (obtention par la filiale TRI SA de la certification ISO 9002).

En Europe Centrale, CGEA-Onyx a inauguré le premier centre d'enfouissement technique "nouvelle génération" de Slovaquie (Banska Bystrica), un centre de tri modèle à Pecs (Hongrie) et a vu Renosol, filiale spécialisée dans le nettoyage industriel, connaître une progression de 40 % en République Tchèque.

En Grande-Bretagne, à la suite du rachat de Leigh Interests en 1997, le groupe a confirmé sa position de leader dans l'ensemble des métiers du traitement des déchets.

En outre, grâce à son offre de gestion globale des déchets, le groupe a signé de nombreux contrats industriels à l'étranger : Ford en Angleterre, Portugal et Allemagne, et General Motors au Portugal.

De son côté, Sarp Industries a confirmé ses ambitions avec un résultat d'exploitation de l'ensemble des activités à l'international (hors Royaume-Uni) qui a plus que doublé.

PROPRETÉ

Continent américain

Aux États-Unis, Montenay International Corp, quatrième opérateur nord-américain de valorisation et de traitement des déchets (2.200.000 tonnes par an) dispose désormais de la gamme complète des services à l'environnement du groupe. Ceci lui a permis de générer un volume d'affaires nouvelles de plus de 100 millions de dollars en signant de nombreux contrats en Amérique du Nord (Miami Beach, Abington en Pennsylvanie, Montgomery, Estée Lauder, Dutchess County) ainsi qu'aux Caraïbes.

Par ailleurs, CGEA-Onyx a acquis la société Sani Mobile au Canada (chiffre d'affaires de 30 millions d'euros).

En Amérique Latine, CGEA-Onyx a connu une forte expansion en remportant notamment l'appel d'offres pour la gestion des ordures ménagères de Caracas (Venezuela) et la refonte complète de la décharge de la ville (concession de 20 ans). En Argentine, l'exploitation et la collecte des déchets ménagers du Nord-Ouest de Buenos Aires a commencé en début d'année.

Asie-Pacifique

1998 a vu un renforcement de la position de CGEA-Onyx en Asie-Pacifique. Après la Nouvelle-Calédonie, l'Australie, la Nouvelle-

Zélande, la Malaisie et Taïwan, le groupe prend pied en **Chine** avec l'obtention d'une usine d'incinération à Canton, et aux **Philippines**, à Manille.

Avec un chiffre d'affaires de 170 millions de dollars australiens, Collex, filiale de CGEA-Onyx, est un des leaders de la propreté sur le continent australien. Cette année, Collex est devenu partenaire officiel des futurs Jeux Olympiques de Sydney. Le groupe aura la charge de récupérer et de recycler tous les matériaux de démolition provenant du village olympique.

Parallèlement, Collex a été déclaré pré-adjudicataire du contrat global de traitement des déchets ménagers de Sydney. D'une durée de 25 ans, pour un chiffre d'affaires total de 570 millions d'euros, le contrat prévoit le recyclage, le transport et le traitement en décharge des déchets provenant du nord de la ville.

Deux contrats de gestion globale des déchets ont été également signés par Collex avec Chemtron et Huntsman Chemicals.

A Taïwan, l'usine de Shulin à Taïpei, première des trois usines d'incinération de la filiale Ta-Ho, a été certifiée ISO 14000.

Par ailleurs, gérée par Sarp Industries, une nouvelle unité (plus de 18.000 tonnes de déchets spéciaux par an) a été mise en service **en Israël**, ainsi qu'**en Corée** à Kunsan.

TRANSPORTS

■ TRANSPORT FERROVIAIRE DE VOYAGEURS

■ TRANSPORT DE VOYAGEURS URBAIN ET INTERURBAIN

Premier transporteur privé européen, CGEA Transport réalise un chiffre d'affaires de 2 milliards d'euros, dont les deux tiers sont réalisés à l'international. Avec 28.000 salariés, les entreprises du groupe transportent 800 millions de voyageurs par an et desservent 4.000 collectivités locales à travers le monde, tant par la route que par le fer. Sa position d'opérateur global, présent sur l'ensemble des modes de déplacement, et sa capacité à innover offrent à CGEA Transport des perspectives de développement prometteuses à l'international.

Premier groupe privé de transport de voyageurs en Europe, CGEA Transport a acquis une expertise qui lui permet de répondre aux attentes des collectivités publiques confrontées à des situations de plus en plus complexes dans le domaine du déplacement des populations. Dans ce contexte, le modèle français de délégation de service public constitue une solution pertinente vers laquelle se tournent de plus en plus de pays étrangers. Grâce à ce mode contractuel, mais aussi à un savoir-faire reconnu dans les domaines technique, marketing et financier, CGEA Transport a pu ainsi s'implanter fortement dans la région Asie-Pacifique.

Conscient des mutations à venir tant dans le domaine des déplacements urbains que périurbains, le groupe, avec sa filiale Euroalum, s'est doté d'un centre de recherche et d'analyse des déplacements des populations. L'optimisation de ces mouvements concilie trois impératifs complémentaires : la volonté d'augmenter et d'améliorer l'offre, le souci de protéger au maximum l'environnement et l'obligation de maîtriser les coûts d'exploitation. Grâce aux travaux d'Euroalum, le groupe est l'un des leaders dans la recherche et l'application des nouvelles technologies. Il a consacré 16,77 millions d'euros aux activités de recherche.

Dans sa volonté de formation et de professionnalisation des métiers, le groupe, par l'Institut de l'environnement urbain, a fortement ouvert l'accession aux diplômes des employés, tant par la formation

en alternance que par le biais de la validation des acquis professionnels. En 1998, 22,87 millions d'euros ont été consacrés à la formation.

Enfin, le groupe cherche à conjuguer développement des services et ressources humaines à travers la création de nouveaux emplois pour des activités en émergence. Ainsi, l'expérimentation de nouveaux modes de transport (Praxitèle, Allegio) donne aux entreprises du groupe la possibilité de participer à la lutte contre l'exclusion avec le concours des acteurs sociaux, au plus près du terrain.

ACTIVITÉS EN FRANCE

Premier opérateur privé en Île-de-France, CGEA Transport occupe une position solide sur le marché national avec un chiffre d'affaires de 597,076 millions d'euros en hausse de 6,2 % sur 1997. Présent dans 41 agglomérations, il gère 80 réseaux et 230 lignes régulières.

Cette année, CGEA Transport a renforcé son activité ferroviaire française en reprenant l'exploitation du chemin de fer touristique de la Mure (30 kilomètres de ligne) dans le cadre d'un contrat de 8 ans avec le département de l'Isère. Depuis la reprise, la fréquentation a progressé de 20 % par rapport à l'exploitation précédente.

Le contrat pour l'exploitation de la ligne Nice-Digne a été renouvelé à compter du 1^{er} janvier 1999 et pour une durée de quinze ans. Pour développer la clientèle, le contrat prévoit une forte responsabilisation de l'exploitant, des investissements importants des collectivités locales (infrastructures) et de la CFTA (matériel roulant).

Données consolidées (en M€)

	1998	1998 ⁽¹⁾	1997	1996
Chiffre d'affaires	1.991,8	1.991,8	1.688,7	961,6
Chiffre d'affaires réalisé à l'international	1.396,1	1.396,1	1.127,7	413,9
Excédent brut d'exploitation	146,0	140,0	97,6	64,8
Résultat d'exploitation	77,0	72,0	46,3	28,5
Autofinancement	102,7	97,5	73,2	40,2
Investissements	302,1	302,1	185,2	40,6

(1) à méthodes constantes.

TRANSPORTS

A la suite de la montée en puissance des sites de Pont-de-Claix, Roussillon et Condrieu de l'usine Rhodia, Socorail (filiale en charge des contrats avec les clients industriels) a vu son chiffre d'affaires progresser de 8 % pour atteindre 15 millions d'euros en 1998.

L'année 1998 a vu également un renforcement de la présence de CGEA Transport en Saône-et-Loire, en Savoie et Haute-Savoie, à la suite du rachat de la société Frossard.

Dans le transport urbain, l'accent a été mis sur la sensibilisation des réseaux et des pouvoirs publics à la lutte contre l'insécurité. Tous les réseaux ont ainsi initié et développé des actions de prévention auprès des utilisateurs et notamment des établissements scolaires.

Déjà novateur avec des services comme Allegio et Praxitèle, CGEA Transport poursuit son effort dans la création de nouveaux services. C'est ainsi que plusieurs réseaux testent le transport "à la carte" en heures creuses, que Vierzon a mis en place les trois premiers mini-bus à plancher bas intégral, que Thonon-les-Bains a augmenté de 25 % sa fréquentation grâce à ses mini-bus, qu'a été créé le titre de transport "Imagine'R" et qu'en partenariat avec la RATP a été conçu le réseau "Traverciel" qui dessert 7 communes de l'Ouest parisien.

En Île-de-France, l'activité a été marquée par le succès de la ligne express Mantes/La Défense utilisant l'A14 ainsi que par le passage en lignes régulières de nombreux services scolaires spéciaux.

De nombreuses actions ont également été menées dans le groupe dans le domaine de la protection de l'environnement. Plus de 400 bus de CGEA Transport roulent maintenant à l'aquazole (mélange eau et gazole réduisant très sensiblement les émissions polluantes) et le réseau de Nice s'est équipé de 42 bus au gaz.

ACTIVITÉ À L'INTERNATIONAL

Le développement de CGEA Transport s'est consolidé en Europe et en Asie-Pacifique. Aujourd'hui, CGEA Transport est présent dans 12 pays.

Europe

Au **Royaume-Uni**, Connex Rail LTD, qui gère 17 % du réseau ferroviaire britannique dont deux réseaux de la banlieue de Londres,

est la plus importante filiale de CGEA Transport avec 955,455 millions d'euros de chiffre d'affaires en 1998.

Début mars, Connex a ouvert la première liaison régulière intermodale entre la France et l'Angleterre. Accessible à partir des gares du réseau Connex, la ligne relie Ashford dans le Kent à Calais-ville et dessert les terminaux Eurotunnel de Folkestone et de Coquelles.

La fréquentation des réseaux Connex a augmenté de 7 % en 1998 et les lignes de Connex Express (Londres, Croydon, Brighton) ont vu leur fréquence quotidienne doubler. Par ailleurs, des services rapides plus fréquents ont été développés sur la ligne aéroport Gatwick-Rugby.

Depuis le début de l'année 1998, CGEA Transport détient 100 % de Linjebuss. Troisième opérateur de transport en Suède, Linjebuss a généré un chiffre d'affaires de 300 millions d'euros en 1998 (+ 12 % par rapport à 1997). Sa forte implantation et sa complémentarité avec les réseaux Europe de CGEA Transport en font une acquisition majeure dans la stratégie d'implantation du groupe en Europe du Nord. Déjà présent en **Finlande**, au **Danemark**, en **Allemagne** et en **Belgique**, Linjebuss est depuis 1998 entré sur le marché **norvégien**. De nombreux contrats ont été signés par Linjebuss cette année, dont celui de l'exploitation de la première ligne ferroviaire privée dans la zone urbaine de Stockholm.

En **Allemagne**, le chiffre d'affaires des filiales DEG et Linjebuss a atteint 150 millions d'euros en 1998. Au terme d'un appel d'offres européen lancé par le Land de Schleswig-Holstein, DEG, associé à une société régionale, a obtenu l'exploitation pour dix ans de 3 lignes ferroviaires autour de Kiel et Husum.

De même, associé à la Stadtwerke d'Osnabrück, DEG a remporté l'appel d'offres européen lancé par le Land de Basse-Saxe pour l'exploitation pour 5 ans de 4 lignes ferroviaires régionales entre Osnabrück et l'estuaire de la Weser (Nord-Ouest de l'Allemagne).

Par ailleurs, aux côtés d'un partenaire allemand, DEG a pris le contrôle de la société IGB, qui exploite plusieurs services ferroviaires industriels dans Berlin et qui, à terme, pourrait développer des services voyageurs.

Au **Portugal**, pays où le groupe est implanté depuis 1992, le consortium Fertagus, détenu à 90 % par CGEA Transport et son partenaire portugais Barraqueiro, a obtenu pour 30 ans l'exploitation de

la traversée ferroviaire du pont du Tage (28 kilomètres, 7 gares, 125.000 passagers par jour).

Asie-Pacifique

En 1998, CGEA Transport a significativement développé son activité en Australie. Premier contrat d'exploitation de l'ensemble des 142 bus du centre-ville, signé pour 7 ans à Perth et contrat de gestion combinée de deux systèmes de transport à Sydney, le monorail qui dessert la baie et le quartier d'affaires et le tramway qui relie Pymont

à la gare centrale. La prolongation de la ligne permettra d'atteindre, en l'an 2000, le site des Jeux Olympiques. Les deux contrats génèrent un volume d'affaires annuel de 15 millions d'euros.

Enfin, profitant de la présence du groupe CGEA dans la région (implantation aux Philippines), CGEA Transport, au travers de Bonifacio Transport Corporation, vient de former une joint-venture avec l'opérateur privé du complexe Fort Bonifacio pour réaliser un système multimodal de transport couplant des systèmes de métro léger, de minibus et de taxis.

CONSTRUCTION

■ BTP ■ TRAVAUX ROUTIERS ■ INGÉNIERIE ET TRAVAUX ÉLECTRIQUES
■ THERMIQUE-MÉCANIQUE ■ CONCESSIONS D'OUVRAGES PUBLICS

L'année 1998 a été pour la SGE l'année du redressement. Recentrée sur ses cinq métiers, le bâtiment et les travaux publics, les travaux routiers, l'ingénierie et les travaux électriques, la thermique-mécanique et les concessions, restructurée en profondeur après les apports de CBC, GTIE et Santerne et la cession d'activités de service et immobilières, la SGE a trouvé dès 1998 son nouvel équilibre, caractérisé par la stabilité de son chiffre d'affaires à 8 milliards d'euros et le redressement de son résultat net à 92 millions d'euros en progression de 95 % sur 1997.

Après l'élargissement de la part flottante du capital de la SGE due à la réduction de la participation majoritaire de VIVENDI de 85 à 51 %, le cours de l'action SGE a enregistré une progression de 64,23 % entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre, qui reflète la santé retrouvée du n° 1 de la construction en Europe qui emploie 70.000 personnes.

Le portefeuille d'activités de la SGE se répartit en parts sensiblement égales entre le bâtiment, le génie civil, les travaux routiers, l'ingénierie et les travaux électriques et la thermique-mécanique. La poursuite d'une politique de contrôle des risques et de forte sélectivité a pour effet de réduire la part du BTP aussi bien dans le chiffre d'affaires que dans le carnet de commandes, au profit de métiers aux volumes et à la rentabilité plus stables comme les travaux routiers et les travaux électriques.

L'activité de la SGE repose sur un réseau de filiales locales ancrées à des marchés régionaux français, allemand, belge, mais aussi anglais et, dans des proportions croissantes, est-européens.

Réalisant deux tiers de son chiffre d'affaires en France, 15 % en Allemagne et 7 % en Grande-Bretagne et des volumes croissants d'activité en Pologne, Tchéquie, Hongrie et Roumanie, le groupe SGE est le premier groupe européen de construction avec 95 % de son chiffre d'affaires en Europe.

A l'international, qui représente 35 % de son chiffre d'affaires, le groupe SGE intervient dans le monde entier aussi bien par l'exploitation de fonds de commerce récents comme en Europe de l'Est ou historiques comme en Afrique, que par la réalisation de grands chantiers ou par l'exploitation de savoir-faire très spécialisés comme la précontrainte, le haubannage ou la géotechnique.

CINQ MÉTIERS PRINCIPAUX

Bâtiment et travaux publics

Avec 3,6 milliards d'euros de chiffre d'affaires, le BTP est le premier métier de la SGE et représente 46 % de son chiffre d'affaires avec les filiales Campenon Bernard SGE, Freyssinet, Sogea et Norwest Holst.

Le bâtiment, qui représente un chiffre d'affaires de 1,8 milliard d'euros, recouvre des domaines très variés allant du logement aux bâtiments non-résidentiels privés (industriels, bureaux) ou publics (scolaires, hôpitaux...). Le savoir-faire d'entreprise générale et d'ensemblier des filiales du groupe les a conduites à privilégier traditionnellement les grands ouvrages clé en main aussi bien à l'étranger, où Campenon Bernard SGE a accumulé de très nombreuses références de réalisations hôtelières, qu'en France, où il cumule un grand nombre de références de bâtiments scolaires réalisés en conception-construction.

La vocation intégratrice des entreprises générales du groupe les a amenées à élargir leurs prestations à l'ingénierie financière pour offrir à leurs clients des montages financiers rendus possibles par leur capacité à garantir la construction des ouvrages les plus complexes dans des délais très courts.

Sur un marché caractérisé par le ralentissement durable de la construction neuve, l'ensemble des filiales bâtiment du groupe s'est repositionné sur les métiers de la réhabilitation et de la rénovation. Elles ont entrepris de développer des activités de maintenance et de *facility management* qui ont le mérite d'offrir une bonne récurrence d'activité et de rentabilité et qui s'inscrivent parfaitement dans la culture et l'expérience d'un groupe que ses diversifications ont généralement conduit vers les services.

Les métiers du génie civil et des travaux publics s'exercent principalement dans le cadre d'agences enracinées sur des marchés régionaux. Sogea occupe en France, au Benelux, en Afrique ou en Grande-Bretagne avec Norwest Holst une position de leader dans les métiers de la canalisation (pose et fabrication) et des travaux hydrauliques en général.

Avec Campenon Bernard SGE, le groupe est actif dans le monde entier comme pilote de grands projets d'infrastructures de transport (ouvrages d'art, aéroports, métro) ou d'énergie (centrales électriques, barrages) requérant une grande maîtrise technique et un savoir-faire d'ensemblier.

De son côté, Freyssinet participe à de nombreux grands projets requérant les technologies spécialisées de la précontrainte, du haubanage ou de la géotechnique.

Travaux routiers

La division travaux routiers du groupe, qui représente un chiffre d'affaires de 1,6 milliard d'euros et compte 12.000 collaborateurs, réalise l'essentiel de son activité (90 % de son chiffre d'affaires) en France avec Eurovia, qui résulte du rapprochement de Cochery Bourdin Chaussé avec Viafrance, le reste de l'activité se situant pour l'essentiel en Allemagne avec SGE Verkehrs Bau Union (VBU) et en Europe de l'Est.

La force d'Eurovia tient à son excellente maîtrise de l'ensemble de la filière industrielle, depuis l'amont (exploitation de carrières, fabrication des enrobés et liants routiers) jusqu'à l'aval (voiries réseaux divers, travaux routiers et autoroutiers, sols industriels). Les activités d'Eurovia prennent appui sur un réseau très dense d'implantations locales disposant d'un important parc matériel et de ressources industrielles.

Le chiffre d'affaires d'Eurovia est constitué de petits chantiers inscrits dans des cadres récurrents et de grands chantiers autoroutiers, partie souvent plus visible de son activité.

Aux activités routières européennes d'Eurovia s'ajoutent les 120 millions d'euros de travaux que Sogea réalise dans ce domaine en Afrique, dans le cadre de son réseau de filiales multi-métiers.

Ingénierie et travaux électriques

La division ingénierie et travaux électriques de la SGE procède du rapprochement de GTIE, SDEL et Santerne au sein d'une même entité, le nouveau groupe GTIE, constitué le 1^{er} janvier 1997.

Cet ensemble, géré de façon décentralisée, est organisé autour de 450 entreprises de bases positionnées sur des marchés majoritairement privés en France (86 % du chiffre d'affaires), en Allemagne (5 % du chiffre d'affaires), en Angleterre et aux Pays-Bas, les autres pays européens représentant 12 % du chiffre d'affaires.

Fort d'une activité de l'ordre de 1,7 milliard d'euros et d'un effectif de 17.000 personnes, GTIE s'impose dans les métiers traditionnels de l'énergie et des infrastructures électriques, mais aussi sur les marchés en pleine explosion du traitement de l'information et de la communication comme un intégrateur des métiers d'ingénierie et de construction avec des parts de marché significatives qui en font le numéro un français.

Thermique-mécanique

La division thermique-mécanique de la SGE réalise environ 1 milliard d'euros de chiffre d'affaires dans les métiers de la climatisation, du chauffage, de l'isolation, de la thermique industrielle et de la protection incendie.

Ces métiers s'exercent majoritairement en Allemagne avec G+H Montage et Nickel, en France avec Tunzini, Wanner et Lefort Francheteau et se développent en Europe de l'Est à partir des bases allemandes.

La crise durable que connaissent les activités de second œuvre du bâtiment a conduit ces sociétés à se repositionner vers des clientèles industrielles, qui constituent désormais les 3/4 de leur activité avec des métiers comme la protection de l'environnement ou la protection incendie.

SGE Environnement développe les process et le savoir-faire d'ensemblier dans le domaine particulier du traitement de déchets, qui est appelé à se développer fortement dans les années à venir avec l'application des nouvelles normes européennes de protection de l'environnement.

CONSTRUCTION

Concessions

La SGE, dont l'histoire a débuté avec la gestion déléguée de lignes de chemin de fer et d'usines de production électrique, a développé dans un passé encore récent le réseau autoroutier de l'Ouest de la France en partenariat. Pari entrepreneurial audacieux, Cofiroute est devenu au bout d'une quinzaine d'années une source importante de profits récurrents pour la SGE.

Fort de ce succès historique et avantagé par sa taille, par sa maîtrise de l'ensemble des métiers de la Construction grâce à ses filiales qui occupent toutes des positions de premier plan sur leurs marchés respectifs, le groupe SGE était prédisposé à développer le métier des concessions dans le domaine des grandes infrastructures en France et à l'étranger.

Le tunnel du Prado Carénage, qui permet de traverser Marseille sans encombrement, a été mis en service en septembre 1993 et a atteint le seuil de rentabilité moins de 5 ans après.

Le portefeuille de 30.000 places de stationnement géré par Sogea conforte la position de gestionnaire délégué du groupe.

Le deuxième pont sur le Tage à Lisbonne et le Stade de France ont été traités en 1994 et 1995 dans le cadre de concessions trentenaires incluant les missions de conception, construction, exploitation et financement.

Le nouveau pont sur le Tage a été mis en service en avril 1998 et a connu immédiatement un grand succès auprès des usagers, avec une fréquentation supérieure de 50 % aux prévisions.

La SGE a aussi gagné le pari du Stade de France en accueillant la Coupe du Monde dans d'excellentes conditions, mais aussi en programmant plusieurs manifestations sportives et culturelles dont le succès ne s'est jamais démenti. Le premier exercice, étalé sur 18 mois, fait apparaître un résultat à l'équilibre.

ACTIVITÉ EN FRANCE ET À L'INTERNATIONAL

Le groupe SGE a réalisé un chiffre d'affaires de 8 milliards d'euros en 1998, en léger recul de 1,5 %, qui résulte d'un redéploiement de la structure du chiffre d'affaires au profit des métiers à meilleure valeur

ajoutée (travaux routiers et travaux électriques) et d'une grande sélectivité dans les prises de commandes.

Fruit d'une restructuration profonde, le résultat net part du groupe progresse de 47 millions d'euros en 1997 à 92 en 1998.

Les métiers traditionnels des entreprises du groupe SGE ont subi en 1998 les mêmes contraintes que les années précédentes sur des marchés européens encore affectés par la contraction des dépenses publiques exigée par le respect des critères de convergence du traité de Maastricht, sur des marchés asiatiques affectés par une crise économique, financière, voire politique durable et sur des marchés africains, proche et moyen-orientaux dont la solvabilité est obérée par la baisse sensible des recettes pétrolières, avec l'effondrement du prix du baril.

Dans ces conditions, l'activité du groupe a moins été entraînée par les dépenses publiques d'équipement ou les investissements privés que par son aptitude à se repositionner en permanence sur de nouveaux segments de marché comme la rénovation, la réhabilitation, l'entretien ou les nouvelles technologies.

A l'international, dans les pays émergents mais aussi en Europe de l'Est, les activités du groupe souffrent autant de la rareté des financements de projet que de l'apparition de nouvelles formes de concurrence sur des marchés qui n'offrent pas toujours des conditions de sécurité satisfaisantes et conduisent à une grande sélectivité.

Ces conditions durables ont affecté les filiales BTP du groupe, dont la part dans le chiffre d'affaires du groupe a été ramenée de 46 à 45 %, le chiffre d'affaires BTP enregistrant une baisse de 2 % à périmètre constant.

Données consolidées (en M€)

	1998	1998 ⁽¹⁾	1997	1996
Chiffre d'affaires	8.436,4	8.405,6	8.009	8.295
Chiffre d'affaires réalisé à l'international	3.314,5	3.314,5	2.733	2.932
Excédent brut d'exploitation	332,0	291,0	235	249
Résultat d'exploitation	136,0	111,0	8	- 7
Autofinancement	275,3	240,3	343	73
Investissements	455,2	455,2	204	241

(1) à méthodes constantes.

L'activité de BTP de Campenon Bernard SGE s'est établie à 1,5 milliard d'euros en baisse de 8,5 % par rapport à 1997 à périmètre constant. Cette baisse traduit la morosité du marché des filiales BTP en France et la baisse spectaculaire des grands projets d'infrastructures, entraînée à la fois par l'achèvement des travaux d'extension du TGV Sud-Est, du Stade de France, du pont sur le Tage ou de la seconde phase de la seconde ligne du métro du Caire et par le report de grands projets comme le tronçon ouest de l'A86 dont la concession a été annulée en début d'année par le Conseil d'État. Des baisses qui n'ont été que partiellement compensées par le démarrage des chantiers du stade d'Istanbul et de tunnels routiers au Caire et par une activité soutenue dans les terrassements.

Dans le secteur des grands projets de bâtiment, l'exercice a été marqué par l'achèvement des hôtels Hilton de Francfort et d'Hanoi, l'obtention d'un hôtel Four Seasons à Prague et par la signature d'un contrat avec le promoteur américain Hines pour la construction, par la filiale BATEG à la Défense, d'un immeuble de grande hauteur conçu par l'architecte Pei. La construction du Trade Center d'Abu Dhabi a démarré.

Au total, la morosité des marchés français et allemand du bâtiment et l'atonie durable du marché des grands projets en France et dans le monde a conduit Campenon Bernard SGE à adapter ses structures pour restaurer sa rentabilité, tout en préservant son savoir-faire technique.

Freyssinet a poursuivi en 1998 l'amélioration de son résultat avec un chiffre d'affaires en légère progression à 3,5 %, malgré l'impact non négligeable de la crise asiatique sur le développement de son activité.

L'acquisition en fin d'année du groupe Terre Armée Internationale (91 millions d'euros de chiffre d'affaires), groupe spécialisé dans la géotechnique et la construction de murs et de talus en terre armée, fait de Freyssinet le premier groupe mondial de génie civil spécialisé (présent dans plus de 80 pays), avec un important portefeuille de savoir-faire brevetés dans la précontrainte, le haubanage, la réparation d'ouvrage et la géotechnique.

Le chiffre d'affaires de Sogea s'est établi à 1,4 milliard d'euros, en hausse de 5 % à périmètre constant, la forte présence en Afrique et aux Antilles ne permettant pas de compenser la baisse globale

du marché métropolitain. La poursuite des efforts de rationalisation de l'organisation des activités de BTP de la SGE a conduit Sogea à céder à Campenon Bernard SGE ses filiales du Sud-Est de la France, sa filiale TPI spécialisée dans le génie civil de région parisienne et à acquérir la filiale alsacienne Urban.

Sogea a poursuivi un effort continu de décentralisation de ses structures en direction d'un réseau dense d'entreprises locales ancrées à leurs marchés de bâtiment, de travaux publics, de travaux hydrauliques et de gestion de parkings. Sur ce dernier marché, Sogea occupe une position de tout premier plan en France.

Norwest Holst a confirmé son redressement en 1998 avec des performances qui s'améliorent tant en volume qu'en résultat sur un marché anglais soutenu par les investissements privés.

Au total, malgré le redressement des filiales allemandes et anglaises, la contribution du BTP aux résultats du groupe demeure négative en raison des coûts de restructuration de Campenon Bernard SGE.

Dans les travaux routiers, l'exercice a été marqué par l'aboutissement d'une démarche générale de qualité et l'obtention par toutes les composantes du groupe de la certification selon la norme ISO 9002. Eurovia a notamment achevé les tronçons autoroutiers Montauban-Caussade et Brive-Donzenac de l'A20, poursuivi d'importants chantiers d'aéroports à Roissy et à Bâle-Mulhouse et intensifié son effort de diversification vers des clientèles privées.

En Allemagne, la poursuite d'une politique très sélective de prise d'affaires a abouti à une baisse sensible du chiffre d'affaires sur un marché qui demeure très concurrentiel et rend difficile la restauration des marges.

Eurovia a poursuivi sa stratégie de confortement des positions industrielles par échange ou acquisition de participation dans des carrières, postes d'enrobages ou usines de liants en France. L'acquisition de sociétés en Pologne et en Roumanie marque la première étape d'une volonté de développement en Europe de l'Est. La signature en octobre d'un partenariat avec la société mexicaine TRIBASTA traduit la volonté du groupe de se déployer partout où le marché lui permettra de valoriser son savoir-faire.

La contribution des travaux routiers aux résultats du groupe s'est sensiblement améliorée en 1998.

CONSTRUCTION

Les métiers de l'ingénierie et des travaux électriques ont connu une croissance soutenue en 1998. Les quatre pôles de management, Fournié-Grosnord pour le sud de la France, Garczynski et Traploir pour l'ouest et les DOM-TOM, Santerne pour le nord et l'est et SDEL pour l'Île-de-France et l'international ont réalisé, à travers 450 entreprises de base, un chiffre d'affaires de 1,7 milliard d'euros en progression de 1,6 %, dont 7 % à l'international.

La structure du chiffre d'affaires de GTIE, caractérisée par une grande mobilité, a évolué vers les métiers de l'information et de la communication qui ont pris le relais des activités d'équipement liées à l'énergie.

En France, l'exercice a été très satisfaisant ; en Allemagne, Controlmatic a renoué avec les bénéfices, tandis que les filiales néerlandaises du groupe poursuivent leur développement dans des conditions favorables.

La croissance internationale des travaux électriques se poursuit le plus souvent en accompagnant des clients domestiques habituels à l'étranger, mais GTIE a jeté en 1998 les bases d'une politique qui devrait se traduire à court terme par des opérations de croissance externe en Europe de l'Est.

La contribution de GTIE au résultat de la SGE s'est améliorée en 1998. Les métiers de la thermique-mécanique ont poursuivi en 1998 les efforts de redressement engagés. L'intégration dans un même ensemble des composantes franco-allemandes de cette division a franchi un nouveau pas avec la création d'une marque commune, Sophiane, adoptée et mise en place au dernier trimestre.

Pour faire face à la récession durable des métiers liés au bâtiment, les structures des métiers du génie climatique ou du second œuvre architectural ont été adaptées, tandis qu'un accent particulier était mis sur le développement de la thermique industrielle, de la thermo-aérodynamique et de la protection incendie, sur les marchés français et allemand mais aussi en Europe de l'Est.

Le plan de charge de SGE Environnement a souffert de la trop lente mobilisation des financements publics nécessaires à la mise en conformité des installations de traitement de déchets.

Dans le domaine des concessions, l'exercice a été marqué par le démarrage de l'exploitation de deux concessions importantes : le Stade de France et le pont Vasco de Gama, tous deux construits par le groupe dans des délais serrés.

La première année d'utilisation du Stade de France, inauguré le 28 janvier, se solde par un succès général, rugby, football ou concerts ayant toujours joué à guichets fermés, indépendamment de l'éclatant succès de la Coupe du Monde.

Construit dans le délai exceptionnel de 48 mois, le pont Vasco de Gama offre depuis le mois de mars un nouveau franchissement du Tage à Lisbonne. Le trafic sur cet ouvrage de 17 kilomètres de long est très supérieur aux prévisions, alors même que le nombre d'usagers du pont du 25 Avril, également exploité dans le cadre de la concession, continue de progresser.

Les recettes de Cofiroute, qui exploite le réseau autoroutier de l'ouest de la France, ont progressé de 10 % en 1998, principalement en raison d'une progression du trafic. En revanche, les travaux de bouclage de l'A86 à l'ouest de Paris ont été interrompus par un arrêt du Conseil d'État de février 1998.

A Marseille, le tunnel du Prado Carénage a enregistré une nouvelle hausse de ses recettes avec un chiffre d'affaires de 22 millions d'euros en hausse de 6 %, qui permet à cette concession d'atteindre l'équilibre financier au bout de cinq années d'exploitation.

Le portefeuille de places de stationnement de Sogea a poursuivi son développement.

Pour prendre sa part du développement des "Project Finance Initiatives Schemes", le groupe SGE a constitué avec sa filiale Norwest Holst une société d'investissement dans les projets en concession ou BOT (Build, Operate and Transfer), qui développe plusieurs projets.

IMMOBILIER

■ LOGEMENT ■ IMMOBILIER D'ENTREPRISE
■ HÔTELLERIE, CONGRÈS, LOISIRS

L'activité immobilier de Vivendi, la Compagnie Générale d'Immobilier et de Services (CGIS), compte près de 9.500 collaborateurs et réalise un chiffre d'affaires de plus de 1,85 milliard d'euros sur ses trois marchés : logement, immobilier d'entreprise et hôtellerie, congrès et loisirs. Après la restructuration des métiers du logement, CGIS a procédé en 1998 à la clarification des métiers de l'immobilier d'entreprise et a poursuivi la cession d'actifs non stratégiques.

L'organisation opérationnelle de CGIS est orientée autour de trois marchés :

- le marché du logement : aménagement foncier, promotion immobilière, maison individuelle, administration de biens immobiliers, gestion de résidences de tourisme,
- le marché de l'immobilier d'entreprise : promotion et maîtrise d'ouvrage, ingénierie et management de projets, services associés, gestion et administration d'immeubles, branche internationale,
- le marché de l'hôtellerie, des congrès et des loisirs : hôtellerie et restauration, centres de congrès et expositions, exploitation de centres sportifs.

CGIS poursuit par ailleurs plusieurs grands projets pluri-annuels d'aménagement qui se situent en France, à la Défense et sur le littoral méditerranéen, et en Allemagne à Babelsberg.

TROIS MARCHÉS

Logement

Sur le marché du logement, CGIS, principal acteur français avec un chiffre d'affaires de 1,02 milliard d'euros et 5.100 collaborateurs, présente une offre de services complète.

Ainsi, dans le secteur de la promotion immobilière de logement, dont l'ensemble de l'activité est localisé dans le groupe George V, les réservations ont concerné près de 6.000 logements, contre près

de 5.000 l'année précédente, affirmant ainsi la place du groupe comme premier promoteur national de logements.

Outre le marché des résidences principales où George V réalise plus de 85 % de son activité, notamment à Paris, sur des opérations de haut standing, et surtout en 1^{ère} et 2^e couronne, sur des opérations bien positionnées et des gros projets (marques Apollonia, Féréal, Seeri), son activité s'est développée dans les résidences de loisirs sur les zones littorales avec Univers de France et s'est signalée en juin 1998 par le lancement d'une nouvelle station balnéaire de 1.200 logements à Dives-sur-Mer (Calvados).

Dans le secteur de la maison individuelle, près de 5.100 maisons ont été vendues par CGIS en 1998, confirmant ainsi son rang de premier constructeur national avec les trois marques principales Maison Phénix, Maison Familiale, Maison Catherine Mamet.

Enfin, CGIS, au travers de Foncier Conseil, opérateur spécialisé dans l'aménagement foncier, est le premier aménageur foncier en France et a notamment réalisé plus de 2.000 ventes de terrains en 1998.

CGIS est également présent dans le domaine de l'administration de biens avec le groupe Foncia, qui, avec 360.000 lots gérés, occupe le deuxième rang national.

En immobilier de loisirs, CGIS, déjà présent dans ce secteur avec Vacantel, est devenu le premier opérateur en France, en reprenant à Havas Maeva-Latitudes, et gère désormais 83.000 lits.

Immobilier d'entreprise et services

Créée en 1997, CGIS Entreprises, filiale spécialisée de CGIS sur le marché de l'immobilier d'entreprise, a organisé sa structure opérationnelle en regroupant, pour l'activité de promotion et maîtrise d'ouvrage, ses filiales Sari Immobilier et George V Industries dans Sari Développement, et pour l'activité d'ingénierie et management de projets, Coteba Management et ses filiales. Le développement international est mené sous l'enseigne Sari International pour la maîtrise d'ouvrage et par la division internationale de Coteba et de Cibex pour l'ingénierie et le management de projets. L'offre de CGIS Entreprises est complétée pour la commercialisation par Sari Conseil.

Cet ensemble, qui regroupe 660 collaborateurs, représente un chiffre d'affaires de 230 millions d'euros, dont une part importante concerne des honoraires.

IMMOBILIER

CGIS, premier opérateur européen sur ce marché, propose ainsi une offre globale à ses clients utilisateurs et investisseurs, afin de tirer parti dans les meilleures conditions de la reprise perceptible sur les marchés de l'immobilier d'entreprise.

Les actifs patrimoniaux d'immobilier d'entreprise représentent en locaux gérés, à fin 1998 et après les diverses cessions opérées dans l'année, 480.000 m² (dont 145.000 m² à la Défense et 125.000 m² en Allemagne), pour un chiffre d'affaires de 178 millions d'euros.

Hôtellerie, congrès et loisirs

Sur le marché de l'hôtellerie, la Compagnie Générale d'Hôtellerie et de Services exploite 46 hôtels, dont 43 en France et 3 à l'étranger, sous deux enseignes : Westin Demeure Hôtels avec huit hôtels de luxe situés à Paris (5 hôtels 4 étoiles luxe), Londres, Amsterdam et Genève (3 hôtels 5 étoiles) et Libertel, avec 38 hôtels (2 et 3 étoiles) situés essentiellement à Paris.

CGHS dirige également 13 restaurants, offrant une cuisine de qualité souvent supervisée par des chefs de grande renommée.

En matière de congrès et d'expositions (espaces et services), le réseau Alior, qui regroupe les sociétés du groupe opérant sur ce marché, est le premier opérateur privé de ce secteur, avec 100.000 m² de surfaces d'expositions et 22.000 sièges de congrès.

Alior compte sept sites : le Cnit, la Colline de la Défense, le Carrousel du Louvre, la Cité Mondiale de Bordeaux, le Palais des Congrès et le Parc Chanot à Marseille, le Palais des Congrès de la Cité Internationale de Lyon, ainsi que l'Espace Fauriel à Saint-Étienne.

Enfin, CGIS intervient également dans certaines activités périphériques : le "fitness" avec Gymnase Club et la formation avec la Compagnie de Formation, qui regroupe notamment les enseignes Pigier, Institut Supérieur de Communication, ESICAD, ESITEL, ESIAE, Mercure.

Au total, le domaine de l'hôtellerie, des congrès et expositions et des loisirs, ainsi que des activités périphériques, représente un chiffre d'affaires de 326 millions d'euros et 3.300 collaborateurs.

L'ACTIVITÉ EN 1998

Dans l'immobilier, l'année 1998 a été une excellente année, dans le prolongement d'une bonne année 1997, pour le secteur du logement, dans un marché soutenu par des taux d'intérêt bas, le prêt à taux zéro et le dispositif d'amortissement Périssol. Le secteur du logement représente 55 % du chiffre d'affaires du groupe en 1998.

En immobilier d'entreprise, l'année s'est caractérisée par un niveau record d'investissement, notamment de la part d'investisseurs étrangers, et par un raffermissement, voire une remontée des prix à la fois en locatif et à l'acquisition. Ce secteur représente 22 % du chiffre d'affaires du groupe en 1998.

Dans le domaine des grandes opérations d'aménagement à la charge de CGIS, 1998 a vu se concrétiser la vente à la Ville de Nice de 14 hectares dans la plaine du Var, la sortie de la ZAC de Mandelieu et la vente du Palm Beach à Cannes, marquant ainsi la poursuite du traitement et du désengagement de CGIS des grandes opérations du sud de la France. Par ailleurs, CGIS a poursuivi en 1998 le développement de la ZAC Danton à la Défense.

Sur le marché du logement, le chiffre d'affaires TTC du groupe George V a atteint en 1998 677 millions d'euros en hausse de 25 % par rapport à 1997, auquel s'ajoutent 85 millions d'euros de commercialisation pour le compte de tiers. Après 3 années de forte croissance, l'activité devrait se maintenir sur 1999. La progression la plus forte du chiffre d'affaires a été enregistrée sur le secteur de la résidence principale en Île-de-France, avec une amélioration de 37 %, la progression de la province ayant été de 33 % en 1998.

Les ventes totales de 5.243 logements en 1998, contre 4.362 en 1997, se sont accompagnées d'une amélioration du résultat d'exploitation de 66 % par rapport à 1997, pour atteindre plus de 25 millions d'euros. Actuellement, les programmes en cours ou acceptés représentent plus de 9.600 lots.

La prolongation, annoncée en cours d'année, du dispositif Périssol jusqu'au 31 août 1999 a contribué à stimuler les ventes (plus de 50 % des ventes de 1998 sont réalisées dans ce cadre).

Le chiffre d'affaires dans le secteur de la maison individuelle a progressé de 14 % par rapport à 1997, pour atteindre 266 millions

d'euros, fruit d'une forte demande, d'un redéploiement commercial ciblé et de nouveaux circuits commerciaux (franchise et agents).

Porté par un environnement favorable et par l'amélioration de la performance commerciale et du taux de confirmation des ventes réservées, le nombre de maisons vendues a progressé en un an de 40 % pour s'établir à 5.081 unités.

La marque Catherine Mamet a enregistré la plus forte progression à 65 %, après deux années de recul, grâce à la rénovation en profondeur de la gamme. La marque leader reste Maison Phénix, qui enregistre une progression de 40 % et représente près de 50 % des ventes. La marque Maison Familiale progresse pour sa part de 45 %.

Le résultat d'exploitation du secteur de la maison individuelle en 1998 est positif, pour la deuxième année consécutive, à 4 millions d'euros, après plusieurs années de déficits importants.

L'aménagement foncier, au travers de Foncier Conseil, a connu également une progression de son chiffre d'affaires de 6 %, pour atteindre 99 millions d'euros, confirmant sa place de leader dans l'aménagement de terrains à bâtir. Le rythme des ventes a représenté en 1998 2.043 terrains, en hausse de 25 % par rapport à 1997.

La modification de régime fiscal applicable aux terrains à bâtir, désormais soumis à la T.V.A. "marchand de biens", aura un impact limité sur le développement des ventes, la baisse de prix qui en résulte étant faible pour l'acheteur.

L'administration de biens, représentée par Foncia, a enregistré un chiffre d'affaires de 104 millions d'euros, en progression de 12 % par rapport à 1997.

Dans la gestion de résidences de tourisme, le groupe CGIS réalise un chiffre d'affaires de 121 millions d'euros, au travers de sa filiale Vacantel (26.200 lits gérés et un chiffre d'affaires de 22 millions d'euros en progression de 13 %) et de Maeva, détenue à 50,1 % depuis juin 1998 (57.200 lits gérés et un chiffre d'affaires de 99 millions d'euros). Avec cette prise de contrôle, CGIS est devenu le 1^{er} opérateur en France sur ce marché.

Dans l'immobilier d'entreprise et les services, 1998 a vu s'inscrire, en France, un record en matière d'investissements, essentiellement étrangers, en immobilier d'entreprise. Par ailleurs, la raréfaction des nouveaux projets de bureaux depuis plusieurs années crée aujourd'hui des situations de déséquilibre entre l'offre et la demande,

Données consolidées (en M€)

	1998	1998 ⁽¹⁾	1997	1996
Chiffre d'affaires	1.844,7	1.844,7	1.444,6	1.198,7
Chiffre d'affaires réalisé à l'international	89,7	89,7	89,6	127,0
Excédent brut d'exploitation	28,0	2,0	- 120,0	- 167,2
Résultat d'exploitation	5,3	- 11,1	- 53,8	- 208,1
Autofinancement	130,9	116,4	75,3	- 492,7
Investissements	84,4	84,4	123,8	169,1

(1) à méthodes constantes.

qui devraient permettre une reprise des valeurs, tant sur la location que sur l'investissement.

Les filiales spécialisées du groupe CGIS, regroupées dans CGIS Entreprises : Sari Immobilier et George V Industries, regroupées en fin d'année au sein de Sari Développement pour la promotion et la maîtrise d'ouvrage d'une part et Coteba Management et ses filiales pour l'ingénierie et le management de projets d'autre part, ont été dans ce contexte particulièrement actives.

Sari a livré, dans la ZAC Danton-Faubourg de l'Arche, l'immeuble Le Colisée (26.000 m²), et l'immeuble Tour Médicis (28.000 m²) à Philip Morris en avril 1998, conformément à la vente conclue en 1996, et poursuit la construction de l'immeuble Tour Égée (54.000 m²), également vendu à Philip Morris, dont la livraison est prévue fin 1999.

L'immeuble Tour Prisma (24.000 m²), vendu à la Caisse de Dépôt du Québec, a été livrée en juin 1998.

Pour sa part, George V Industries a démarré, pour le compte d'un investisseur, la rénovation d'un immeuble de bureaux de 5.000 m² utiles à Paris 9^e. En fin d'année, George V Industries a acheté un terrain dans la ZAC Seine Rive Gauche en vue de la construction d'un immeuble de bureaux de 14.000 m² (démarrage des travaux fin 1998), dont 85 % ont déjà été vendus.

L'ensemble des opérations a été soumis, dans le cadre d'un contrôle strict des risques et du respect de règles prudentielles, à l'approbation du comité d'engagement CGIS. Celui-ci privilégie des opérations se déroulant dans des délais courts, présentant ainsi une meilleure visibilité, ainsi que les montages en participation aux côtés de grands investisseurs internationaux.

Dans les activités de management général de projets, de bureaux d'études techniques pluridisciplinaires et de conseil en organisation

IMMOBILIER

d'entreprise, Coteba a réalisé un chiffre d'affaires de 64 millions d'euros. Dans ce cadre, Coteba a livré en 1998 un centre commercial de 72.000 m² à Ivry, de nombreux immeubles de bureaux parmi lesquels le site EDF de St Denis pour 100.000 m², plusieurs hôtels, notamment à Bora Bora et Tahiti, et des installations techniques et de bureaux pour Cegetel à la Défense et à Lyon, et pour divers utilisateurs.

Enfin, dans le domaine du conseil, Coteba pilote des projets liés à l'euro pour la Banque de France, la BNP, NSM et d'autres clients.

Au total, le chiffre d'affaires réalisé en 1998 en immobilier d'entreprise a été de 230 millions d'euros.

Le patrimoine locatif géré par CGIS enregistre un taux d'occupation de 100 % à la Défense et en moyenne de 80 % sur l'ensemble du patrimoine géré.

Les principales transactions de l'année 1998 ont porté sur la location à Ernst & Young de 27.420 m² dans la Tour Égée, qui doit être livrée fin 1999, de 6.150 m² dans Le Colisée à différents preneurs (dont LVMH pour 2.280 m²) et sur le renouvellement du bail Total sur les 32.890 m² de l'immeuble Michelet/Galilée à la Défense.

Au total, le chiffre d'affaires généré par le patrimoine de CGIS a été en 1998 de 178 millions d'euros. La cession d'actifs patrimoniaux a concerné en 1998 une vingtaine d'opérations représentant un total de près de 157 millions d'euros, comprenant notamment la vente du Palm Beach à Cannes. Cette politique de cession se poursuivra (après 0,76 milliard de cessions en 1996 et 0,82 milliard de cessions en 1997) de manière active et importante en 1999, contribuant ainsi au désengagement du Groupe de la propriété de murs.

Dans ce cadre, un appel d'offres a été lancé en fin d'année 1998 pour la cession des immeubles du patrimoine immobilier détenus par CGIS, mais également pour la cession des hôtels (murs et fonds) et des centres de congrès/expositions.

Par ailleurs, les cessions (ou levées d'option) conclues en décembre 1997, à savoir l'immeuble du 52, rue d'Anjou (11.800 m²) à une société foncière détenue à 100 % par SITQ (filiale spécialisée de la Caisse de Dépôt et de Placement du Québec), l'immeuble du 42, avenue Friedland (8.100 m²) ainsi que l'immeuble Prisma (24.000 m²) à une société foncière détenue par CGIS à 19,99 % et par SITQ à

80,01 %, vont faire l'objet en janvier 1999 d'un financement complexe par voie de titrisation.

Au total, le secteur de l'immobilier d'entreprise a dégagé un résultat d'exploitation de 18 millions d'euros hors patrimoine dont la cession est engagée.

Sur le marché de l'hôtellerie, des congrès et des loisirs, le secteur de l'hôtellerie a enregistré une progression de plus de 32 % de son chiffre d'affaires en 1998 à 127 millions d'euros, conséquence d'une amélioration significative du taux d'occupation, et du prix moyen à la chambre. Ceux-ci ont enregistré l'effet positif de la Coupe du Monde du football, mais se sont également positionnés à un excellent niveau au second semestre. Le taux moyen d'occupation global est ainsi passé de 71 % en 1997 à 75 % en 1998. Les taux d'occupation des hôtels Westin Demeure et Libertel à Paris ont été respectivement de 68 % et de 80 %. En 1998, la Compagnie Générale d'Hôtellerie et de Services a conclu 3 mandats de gestion portant sur un total de 168 chambres et 4 mandats de commercialisation portant sur 139 chambres.

L'activité congrès/expositions a réalisé un chiffre d'affaires global de 106 millions d'euros, en progression de 17 % sur l'année 1997. Le rendement de cette activité est en amélioration sur chacun des sites gérés.

S'agissant des activités périphériques, Gymnase Club a réalisé en 1998 un chiffre d'affaires de 49 millions d'euros. La prise de contrôle par CGIS en 1997 de cette société s'est accompagnée d'une redéfinition de la politique commerciale et d'un repositionnement de son activité principale, le fitness.

La Compagnie de Formation a développé ses activités de formation qualifiante, diplômante et en alternance, et a réalisé un chiffre d'affaires de 27 millions d'euros, en progression de 13 % par rapport à 1997.

Après la restructuration des métiers du logement, l'année 1998 a été marquée par la clarification et la rationalisation des différents métiers exercés sur le marché de l'immobilier d'entreprise. Durant l'année 1999, le groupe CGIS a pour objectif de poursuivre la cession de ses actifs patrimoniaux non stratégiques. Il sera alors exclusivement tourné vers le développement immobilier et les services liés à l'immobilier, à la fois en logement et en immobilier d'entreprise.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

■ TÉLÉPHONIE FIXE ■ TÉLÉPHONIE MOBILE
■ ACCÈS À INTERNET

Première année d'ouverture à la concurrence du marché français des télécommunications, 1998 a été pour Cegetel une année de profonde transformation et de très forte croissance. Son chiffre d'affaires est passé de 1,6 milliard d'euros en 1997 à 2,9 milliards d'euros en 1998 et l'entreprise a dégagé pour la première fois un bénéfice d'exploitation de 23 millions d'euros. Dans le même temps, le nombre de ses clients a été multiplié par 2,5 : ils dépassaient les 5 millions à la fin de 1998, faisant de Cegetel l'une des toutes premières entreprises françaises de services. Premier recruteur de France en 1998, Cegetel employait à la fin de l'année près de 7.000 personnes.

Après onze années de présence affirmée dans la téléphonie mobile avec SFR, Cegetel est devenu, en l'espace de quelques mois, un acteur majeur de l'ensemble du marché des télécommunications en France, avec des services de téléphonie fixe voix-données, de téléphonie mobile et d'accès à Internet, pour les particuliers, les professionnels et les entreprises. Cegetel est aujourd'hui le premier opérateur privé de télécommunications en France.

SERVICES DE TÉLÉPHONIE FIXE, MOBILE ET ACCÈS À INTERNET

Sur un chiffre d'affaires total du secteur évalué à 24 milliards d'euros en 1998, Cegetel représentait, à la fin de 1998, plus de 11,6 % du marché. A l'horizon 2003, Cegetel s'est fixé des objectifs de part de marché élevés : 40 % en valeur en téléphonie mobile, près de 20 % de la téléphonie longue distance des particuliers et des professionnels et 20 % dans les services aux entreprises. A la fin de l'année 1998, la part de marché de Cegetel dans la téléphonie mobile était proche de 40 % en volume et 43 % en valeur. Dans la téléphonie fixe longue distance et la transmission de données, sa part de marché, en augmentation constante tout au long de l'année 1998,

atteignait 7 % sur le mois de décembre 1998. En ce qui concerne Internet, la part de marché de Cegetel s'élevait à 30 %.

Parmi les faits marquants de 1998, il faut souligner la multiplication par deux en un an du nombre des abonnés mobiles (4,2 millions au 31 décembre 1998), l'ouverture et la montée en puissance très rapide du nouveau réseau national de télécommunications en fibre optique (Télécom Développement), le lancement des nouvelles activités grand public (le "7") et entreprises (services de téléphonie fixe, numéros 800, commerce électronique, services Internet et Intranet) adoptées par plus de 5.000 entreprises venant s'ajouter aux 16.000 entreprises clientes des services de mobilité. Cegetel a été, en 1998, la première entreprise à marier Internet et le téléphone mobile, à bâtir les premières offres de convergence fixe/mobile pour les entreprises comme pour les particuliers, à mettre en place avec le Réseau Santé Social le plus grand réseau communautaire d'échange de données existant en France et à construire à travers Internet Écoles, avec Havas, et dans AOL France, avec Canal+ et AOL, des partenariats originaux contenu-contenant. Ces initiatives communes préfigurent la nouvelle génération des opérateurs de télécommunications du troisième millénaire.

A l'heure de la convergence croissante des réseaux et des terminaux, permise par la généralisation du numérique et du protocole Internet, Cegetel occupe une position privilégiée, grâce à la maîtrise de ses propres réseaux entièrement numériques qui ont fait l'objet de programmes d'investissements très importants en 1998. Le réseau GSM de SFR a été fortement renforcé grâce à un investissement de 1,02 milliard d'euros. Ces investissements ont permis de porter la couverture du réseau GSM de SFR à 97 % de la population française. Le réseau a été densifié dans les grandes métropoles (150 millions d'euros d'investissements à Paris en 1998) et mis à niveau pour permettre l'accès à Internet depuis les téléphones portables. En 1999, Cegetel investira plus de 900 millions d'euros dans son réseau GSM et 80 millions d'euros dans les réseaux dédiés aux services fixes.

Ce réseau GSM a été progressivement interconnecté en 1998 au nouveau réseau fixe longue distance déployé par Cegetel en partenariat avec la SNCF au travers de Télécom Développement, société commune dont Cegetel détient dorénavant 49,9 % du capital.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Ce réseau, en fibre optique, parfaitement adapté aux besoins de communication croissants, est d'une longueur totale de 12.000 kilomètres. Inauguré le 31 janvier 1998, il couvre toute la France depuis la fin mai 1998 et constitue l'épine dorsale à très haut débit (backbone) où se connectent le réseau GSM de SFR, le réseau "données" pour les services aux entreprises, ainsi que les boucles locales d'entreprises déployées par Cegetel dans les quartiers d'affaires. Le réseau Télécom Développement assure le transport national de l'ensemble des flux voix, données et multimédia pour tous les services de Cegetel aux particuliers, aux professionnels et aux entreprises. Fin 1998, ce réseau acheminait chaque jour 15 millions de minutes de communications téléphoniques.

Le renforcement et la "mutualisation" de ses infrastructures comme de ses systèmes d'information permettent à Cegetel d'assurer son développement sur des bases solides garanties par un actionnariat associant VIVENDI, actionnaire de référence qui contrôle Cegetel avec 44 % du capital, à trois grands opérateurs internationaux : BT (26 % du capital), Mannesmann (15 %) et SBC (15 %), ainsi que Vodafone, actionnaire de SFR à hauteur de 20 %. Ils permettent à Cegetel de soutenir sa dynamique marketing et commerciale, qui a de nouveau fait ses preuves en 1998 sur le marché de la téléphonie mobile comme sur les nouveaux marchés de la téléphonie fixe et d'Internet, par le lancement d'offres de "convergence" associant téléphonie fixe et mobile ou téléphone mobile et Internet sur les marchés grand public et entreprises.

L'ACTIVITÉ EN 1998

La formidable croissance de Cegetel en 1998 traduit un véritable changement de dimension de l'entreprise. Avec 5 millions de clients pour l'ensemble de ses activités (SFR, le "7", AOL/Compuserve), Cegetel est devenu l'une des toutes premières entreprises françaises de services, dans un délai exceptionnellement court : fin 1996, Cegetel comptait seulement 1 million de clients. Ce développement accéléré est d'autant plus remarquable qu'il a été réalisé pour l'essentiel par croissance interne.

En téléphonie mobile, SFR a connu, à nouveau, en 1998, une croissance exceptionnelle, et doublé pour la deuxième année consé-

Données consolidées (en M€)

	1998	1998 ⁽¹⁾	1997	1996
Chiffre d'affaires	2.886,3	2.886,3	1.618,3	903,8
Chiffre d'affaires réalisé à l'international	-	-	-	-
Excédent brut d'exploitation	675,0	669,0	331,3	157,9
Résultat d'exploitation	23,0	22,0	- 187,8	- 167,4
Autofinancement	670,6	668,5	1.462,7	557,7
Investissements	1.437,8	1.437,8	1.664,9	470,8

(1) à méthodes constantes.

cutive le nombre de ses clients. Pour renforcer la qualité de l'accueil et la relation avec ses clients, Cegetel a intégré en 1998, l'ensemble de ses services clients au sein d'une structure nouvelle : Cegetel Service. Les bons résultats commerciaux de SFR témoignent aussi de la pertinence de la stratégie marketing avec le lancement d'offres dédiées à des publics spécifiques (femmes, jeunes) et aux professionnels et permettant d'optimiser le budget communication des consommateurs (doublement des forfaits par des heures week-end supplémentaires ; forfaits sur mesure).

En téléphonie fixe, Cegetel a ouvert le "7" en février 1998, l'élargissant à l'ensemble du territoire fin mai 1998. Cegetel a atteint ses objectifs de 600.000 lignes activées fin 1998, mettant ainsi un terme au monopole de plus d'un siècle en France sur la téléphonie fixe.

Cegetel Entreprises a multiplié par près de 3 son chiffre d'affaires par rapport à 1997 à 107 millions d'euros. Fin 1998, Cegetel Entreprises comptait 18.000 clients pour les services de mobilité (Convention Parc Service de SFR) et plus de 6.000 clients pour les services fixes (téléphonie fixe, transmission de données, accès et services Internet). Sur le marché des entreprises, Cegetel est aujourd'hui à même de répondre à l'ensemble des besoins télécoms et Internet depuis les offres spéciales ou internationales pour les très grandes entreprises jusqu'aux offres spécifiques pour les PME (réseau Intranet, commerce électronique). L'entreprise dispose pour cela de nombreux atouts : une offre exclusive associant téléphonie fixe et téléphonie mobile (Convergence), la seule offre alternative à l'opérateur historique pour le marché en forte croissance des numéros gratuits 800, des outils de gestion innovants pour une meilleure maîtrise des budgets télécoms

(factures sur cédérom), le premier réseau national de transmission de données sous protocole Relais de Trames, un accès exclusif au réseau mondial Concert.

Dans les services d'accès à Internet, Cegetel a pris des orientations fortes en 1998 pour faciliter et renforcer les échanges électroniques. Dans le cadre d'un contrat de services signé avec les pouvoirs publics, elle a déployé un réseau Intranet dédié à la communauté des professionnels de santé, le Réseau Santé Social, et a lancé, en partenariat avec Havas, une offre Internet Écoles, associant contenus et contenants. AOL a, par ailleurs, conforté son partenariat de "facilitateur" d'accès à l'univers Internet en concevant des offres de contenus en partenariat avec Canal +.

Au total, Cegetel a dégagé, pour la première fois en 1998, un bénéfice d'exploitation (23 millions d'euros). Ce bénéfice recouvre deux réalités : en premier lieu, le commencement d'un retour sur investissement dans la téléphonie mobile qui enregistre, après 10 ans d'activité et un investissement total de près de 3 milliards d'euros, un résultat d'exploitation positif de 290 millions d'euros ; en second lieu, le démarrage des nouvelles activités dans la téléphonie fixe dont le résultat d'exploitation est logiquement négatif en 1998 compte tenu du poids des investissements techniques, commerciaux et opérationnels en année de lancement (ces services n'ayant été pleinement déployés qu'à partir du mois de juin 1998).

PERSPECTIVES

Pour poursuivre sa croissance et consolider ses parts de marché, Cegetel s'appuie sur des positions fortes sur les segments les plus porteurs du marché des télécommunications : la téléphonie mobile et Internet.

En 1998, le marché des services télécoms (téléphonie et données) a représenté en France un chiffre d'affaires total d'environ 24 milliards d'euros, en augmentation de 17 % par rapport à 1997. Durant les prochaines années, ce marché continuera d'être tiré par les deux formidables moteurs de croissance que sont la téléphonie mobile et la transmission de données liée au développement de l'Internet, qui devraient approcher les 35 milliards d'euros à l'horizon de 2003, soit une croissance de 44 % en cinq ans. Près d'un Français sur deux devrait alors être équipé d'un téléphone portable, 25 % des foyers et 50 % des professionnels seraient connectés à Internet. En 2003,

l'objectif de Cegetel est d'atteindre une part de marché globale de 25 %.

La capacité à proposer au sein de Cegetel une gamme très large de services de télécommunications s'inscrit dans une démarche de fidélisation des clients. Elle devrait connaître en 1999 de nouveaux développements, sur les marchés grand public avec la généralisation d'offres de convergence fixe/mobile et d'offres privilégiées pour les clients de Cegetel, la possibilité d'offrir, sur l'ensemble de sa gamme, un parcours client et une facture unique et d'autres innovations particulièrement attendues (numéro unique, messagerie unique), sur les marchés entreprises où l'intégration des offres de mobilité dans une offre globale est l'une des priorités de l'année.

Cegetel prévoit d'être globalement à l'équilibre dès 1999, soit deux ans à peine après l'ouverture générale des télécommunications à la concurrence et le lancement de ses nouvelles activités.

ÉDITION/MULTIMÉDIA - AUDIOVISUEL

■ ÉDITION ■ MULTIMÉDIA ■ CINÉMA ■ AUDIOVISUEL

Après la fusion avec Havas, qui s'est accompagnée de profondes restructurations internes, l'activité médias de VIVENDI est désormais centrée sur deux métiers complémentaires : l'Édition et le Multimédia avec Havas, l'Audio-visuel avec Canal + (participation détenue à 34 % par VIVENDI) et UGC (38 %). Les acquisitions majeures réalisées par Havas à l'international dans le courant de 1998 font désormais de VIVENDI un acteur important du monde de la communication, notamment dans le multimédia où le Groupe a désormais une taille mondiale.

ÉDITION/MULTIMÉDIA

En mai 1998, VIVENDI fusionnait avec Havas, avec l'objectif d'en recentrer le portefeuille d'activité sur l'écrit et ses applications multimédia, tout en profitant de la complémentarité de ses savoir-faire en matière de contenus avec ceux de Cegetel et de Canal +. La restructuration d'Havas s'est accompagnée de la fusion avec C.E.P Communication et de la cession des filiales sortant de son cœur de métier : 100 % d'Havas Intermediation (à CLT-UFA) ; 100 % d'Havas Voyages (à American Express) ; 100 % d'Oda (à France Telecom, par anticipation de l'application de l'accord signé en février 1997, qui prévoyait la cession entre 2000 et 2003) ; 100 % d'ITI/Télé Images (à Natwest Equity Partners, associé au management) ; 23 % de MK2 Holding (à une société contrôlée par Marin Karmitz).

Aujourd'hui, recentré sur ses métiers, Havas enregistre en 1998 un chiffre d'affaires de 2,876 milliards d'euros et un résultat d'exploitation de 265 millions d'euros après acquisitions (+ 10 % par rapport au périmètre comparable de 1997) et le nombre de ses collaborateurs est passé de 23.170 en 1997 à 18.599 en 1998. Sa stratégie vise désormais à :

- concentrer l'essentiel de ses développements sur deux marchés d'excellence : l'édition liée à l'éducation et l'information professionnelle ;
- asseoir une position mondiale en édition électronique ;
- mettre l'accent sur l'international dans ces deux métiers.

Les acquisitions réalisées en 1998 ont donné corps à cette stratégie : 99,47 % du premier éditeur scolaire espagnol, Grupo Anaya (à la suite d'une OPA) ; 100 % du co-leader mondial des logiciels PC, Cendant Software (au groupe Cendant, pour un montant de 800 millions de dollars, ajustable en fonction des résultats 1998) ; 51 % des éditions de La Découverte et Syros ; 100 % du groupe Quotidien Santé ; l'éditeur médical espagnol Doyma (à 50/50 avec Bertelsmann) ; et enfin 100 % du groupe L'Étudiant et 100 % du groupe OVP-Vidal. Ces opérations représentent un investissement total de 1,14 milliard d'euros. Elles devraient contribuer dès 1999 à hauteur de près de 900 millions d'euros au chiffre d'affaires et à hauteur de 80 millions d'euros au résultat d'exploitation du groupe.

Éducation et édition de référence

Havas est le premier groupe européen de ce secteur avec un chiffre d'affaires de 425 millions d'euros. Dans l'édition scolaire, Nathan et Bordas représentent ensemble 40 % du marché français des manuels. Larousse France est le leader incontesté de l'édition de référence, ses filiales en Espagne et en Amérique Latine adaptent et diffusent les ouvrages en langue espagnole. Havas détient aussi en France les dictionnaires Le Robert et, au Royaume-Uni, Harrap (dictionnaires bilingues) et Chambers (dictionnaires de langue anglaise).

La fin de l'année a été marquée par l'OPA amicale lancée en septembre sur le capital du groupe Anaya qui, avec 11 % de part de marché, est le deuxième groupe d'édition espagnol. Très présent dans l'éducation (manuels scolaires, littérature jeunesse, dictionnaires et encyclopédies), où il occupe la première place avec 33 % du marché espagnol, il est aussi le numéro un de l'édition universitaire en Espagne. Anaya détient également des positions fortes dans les produits multimédia (40 % du marché espagnol), qui sont un axe majeur de son développement en Espagne et en Amérique latine, dans l'édition générale (romans et guides touristiques), ainsi que dans l'édition de fascicules diffusés en kiosques et d'encyclopédies vendues par courtage et à crédit ainsi que dans la distribution de livres et de matériel scolaire.

En 1997-1998, Anaya a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de près de 200 millions d'euros et un résultat net de 8 millions d'euros.

Information professionnelle

Havas, leader en France de l'information professionnelle avec 623 millions d'euros de chiffre d'affaires, dispose d'une palette très

complète de produits – presse, salons, livres, multimédia – couvrant tous les grands métiers. Le groupe publie ainsi cinquante titres de presse professionnelle en France au travers des groupes Moniteur (construction, cadre de vie, collectivités locales, assurances, énergie), Usine Nouvelle (industrie), LSA (distribution, tourisme, restauration), France Agricole (agriculture, agro-alimentaire), Tests (informatique, électronique, haute technologie) et Quotidien Santé. Havas propose par ailleurs en France, au travers de sa filiale Exposium, une cinquantaine de salons professionnels.

Enfin, Havas détient dans ce domaine une dizaine de marques d'édition de livres, telles que Masson dans le secteur médical, Dalloz et Delmas dans le secteur juridique ou encore Dunod pour les secteurs scientifique et technique. Havas a en outre acquis, en décembre 1998, le groupe OVP, éditeur du Vidal, qui diffuse l'information officielle sur le médicament. Le groupe s'est également porté acquéreur, en novembre, du groupe L'Étudiant, leader du marché de l'information des lycéens, des étudiants et de leurs parents, au travers d'un mensuel, de 27 salons et de toute une gamme de guides spécialisés.

Déjà présent avec trente titres de presse professionnelle hors de France – avec The Builder Group au Royaume-Uni, Agepe en Italie et Cetisa-Boixareu Editores en Espagne – et déclinant une dizaine de salons professionnels à l'étranger, Havas a acquis, en juin 1998 et à parité avec Bertelsmann, le premier éditeur médical espagnol, Doyma.

Multimédia

Dans le multimédia, Havas Interactive réalise un chiffre d'affaires de 10 millions d'euros avec un catalogue de 100 cédéroms dans l'éducation et l'édition de référence et de nombreux sites (Cadres On Line, Nathan Entraînement...). Deux événements ont marqué l'année dans ce domaine : en septembre, le lancement d'Internet Écoles et, en novembre, l'annonce de l'acquisition de Cendant Software.

Internet Écoles est le fruit de la mise en commun des savoir-faire d'Havas pour les contenus (avec Nathan et Havas Interactive) et de Cegetel pour l'accès sécurisé à Internet (avec AOL-CompuServe France). Ce service propose une batterie d'outils destinée aux établissements, aux professeurs, aux classes et aux élèves.

Quant à l'américain Cendant Software, devenu Havas Interactive, il est le co-leader mondial des logiciels d'éducation, de loisirs et de vie pratique, marchés en forte croissance :

- dans l'éducation, avec un chiffre d'affaires estimé 1998 de plus de 300 millions d'euros, il est numéro deux mondial (Knowledge Adventure, Davidson, Syracuse Language). Il est numéro un aux États-Unis, où il est très implanté dans les écoles (26 % du marché). Avec sa marque européenne Coktel (Adi, Adibou), il est premier en France (40 % du marché), en Allemagne (25 %) et très présent au Royaume-Uni ;

- dans les jeux (Sierra et Blizzard), il est numéro un mondial avec un chiffre d'affaires estimé 1998 de plus de 160 millions d'euros ;

- dans le domaine de la vie pratique (Sierra Home), il est numéro trois mondial avec un chiffre d'affaires estimé de plus de 60 millions d'euros.

Son chiffre d'affaires estimé pour 1998 est de 520 millions d'euros. Ses produits sont édités en 20 langues.

L'acquisition de Cendant Software accentue ainsi le recentrage d'Havas sur les contenus éditoriaux – son cœur de métier – tout en le faisant évoluer vers des supports électroniques où les compétences sont proches de l'édition et du livre, et où les perspectives de croissance tant en Europe qu'aux États-Unis sont de l'ordre d'au moins 15 % par an. Grâce à Cendant Software, Havas atteint la taille critique sur un marché mondial et bénéficie d'atouts majeurs : une recherche et une capacité de création de premier plan, une distribution intégrée. L'addition des synergies entre les deux groupes (fusion d'Havas Interactive et Cendant Software, accès immédiat des produits d'Havas aux réseaux de distribution de Cendant Software) et l'optimisation des ventes devraient ainsi permettre à moyen terme d'améliorer sensiblement la rentabilité de l'ensemble. Enfin, des complémentarités pourront être développées avec AOL.

Information et services de proximité

Comareg, numéro un français sur son marché, fédère les activités de presse gratuite et de distribution publicitaire. Ce groupe, qui édite les 145 publications du réseau Bonjour, a signé en début d'année un accord de partenariat avec le groupe de presse belge Vers

Données consolidées (en M€)

	1998	1998 ⁽¹⁾	1997	1996
Chiffre d'affaires	3.078,4	3.078,4	47,3	221,2
Chiffre d'affaires réalisé à l'international	840,9	840,9	23,5	30,5
Excédent brut d'exploitation	379,0	379,0	- 6,7	- 52,4
Résultat d'exploitation	257,0	257,0	- 10,9	- 71,6
Autofinancement	380,6	337,3	437,4	- 27,3
Investissements	1.634,6	1.634,6	1.620,4	80,9

(1) à méthodes constantes.

ÉDITION/MULTIMÉDIA - AUDIOVISUEL

l'Avenir (47 éditions locales sous l'appellation *Les Hebdos de l'Avenir*). Depuis juin 1998, le site de Comareg sur Internet (www.bonjour.fr), déjà classé parmi les sites français les plus fréquentés, permet de consulter gratuitement 300.000 petites annonces.

Delta Diffusion, sa filiale, est le premier opérateur privé sur le marché français de la distribution publicitaire à domicile et distribue chaque année 4,5 milliards de documents publicitaires.

Ce pôle comprend en outre Havas Média Hebdos, éditeur d'hebdomadaires locaux, OSP, régisseur de journaux officiels et Havas Régies, régisseur de publicité nationale pour la presse quotidienne régionale.

L'activité publicité extérieure se compose du 1^{er} afficheur européen (Avenir) et du numéro un mondial de la publicité transport (sociétés AP Systèmes, Pearl & Dean, Sky Sites, RCI et Ackerley récemment acquis aux États-Unis). Dans le cadre du recentrage de ses activités sur les contenus éditoriaux, Havas a annoncé en novembre 1998 sa volonté de mettre en vente ces activités de publicité extérieure.

Publicité

Avec 30 % du capital de Havas Advertising, Havas est l'actionnaire de référence de ce groupe, numéro 1 français et européen et numéro 8 mondial du conseil en publicité, qui rassemble plus de 8.000 collaborateurs. Havas Advertising compte 220 agences réparties dans 65 pays. Il comporte quatre divisions : EURO RSCG, réseau mondial ; Campus, fédération d'agences européennes ; Diversified Agencies, dont Connectworld qui regroupe les agences du groupe spécialisées dans le multimédia ; la branche média avec Médiapolis.

En 1998, Havas Advertising a acquis la première centrale américaine indépendante SFM Media Corporation ; il est en outre devenu leader de la communication interactive au Royaume-Uni avec l'acquisition de la société AMX. Enfin, Havas Advertising s'est totalement désendetté cette année grâce à la conversion anticipée en capital d'obligations convertibles.

Presse généraliste et économique

Havas est présent dans la presse généraliste au travers du groupe Express (*L'Express* et *Lire*) et de *Courrier International*. Il l'est également dans la presse économique avec le groupe Expansion (*L'Expansion*, *L'Entreprise*, *La Vie Française*...).

Littérature générale

Havas est le numéro un français de la littérature générale en France, avec des maisons d'édition parmi les plus prestigieuses, Laffont-

Fixot, Julliard, Plon-Perrin, Les Presses de la Cité, Belfond, Solar, Arts d'Intérieurs, Le Pré-aux-Clercs, Les Presses de la Renaissance, Hors-Collection, Omnibus... et, pour le format poche, les éditeurs groupés sous la bannière d'UGE Poche (Pocket, Pocket Jeunesse, 10/18, Fleuve Noir...).

Diffusion - distribution

Havas Services et ses filiales Interforum, Livredis et DIL commercialisent et acheminent vers les points de vente leurs ouvrages et ceux d'autres éditeurs en France et dans les pays francophones au travers de Havas Diffusion Internationale.

Havas est en outre associé à 50/50 avec Bertelsmann dans France Loisirs, premier club de livres en France avec 4 millions d'adhérents et présent en Belgique, en Suisse et au Québec.

Havas vient par ailleurs de lancer avec Bertelsmann BOL, un service de vente en ligne de produits culturels dans le monde francophone.

AUDIOVISUEL

La fusion Havas-VIVENDI (cf. document visé par la COB le 14 avril 1998 sous le n° E98-251) a entraîné un regroupement de l'essentiel des activités audiovisuelles logées dans Havas dans une société holding dénommée SOFIEE, contrôlée à 100 % par VIVENDI. SOFIEE a ainsi repris la participation d'Havas notamment dans Havas Images (100 %), Médias Overseas (100 %), Canal+ (34 %) et s'est déclaré de concert avec Richemont qui détient 15 % du capital de Canal+ en ce qui concerne leurs participations dans cette société. S'agissant de la substitution d'Havas par VIVENDI, le Conseil des marchés financiers (CMF) a décidé, le 23 avril 1998, que l'obligation de dépôt d'une offre publique visant les titres Canal+ était inopérante, la participation de la Compagnie Générale des Eaux et de Richemont agissant de concert se situant au plafond légal de 49 % du capital. L'Association de défense des actionnaires minoritaires (ADAM) a déposé un recours en annulation le 6 mai 1998 contre cette décision du CMF. La cour d'appel de Paris, dans un arrêt du 20 octobre 1998, a rejeté le recours de l'ADAM.

Par ailleurs, VIVENDI est actionnaire d'UGC à hauteur de 38,8 % et d'Audiofina à hauteur de 20 % au travers de la société Havas-Belgique. VIVENDI dispose d'un droit de préemption sur les 50 % détenus par Audiofina dans CLT-UFA, valable jusqu'au 31 décembre 2005 et prioritaire sur celui de Bertelsmann.

Canal +

Le groupe Canal +, avec plus de 11 millions d'abonnements dans 11 pays européens, est leader dans la télévision à péage en Europe et seul groupe français dans son métier hors de l'Hexagone. Il a construit sa position de leader européen dans un univers fortement concurrentiel, en anticipant les évolutions du monde de l'audiovisuel.

Dans le numérique, où Canal + est précurseur à travers toute l'Europe, la télévision à péage est au cœur de tous les enjeux. De nouveaux entrants, *majors* américaines, télévisions commerciales, opérateurs de télécoms, pénètrent sur ce marché pour ouvrir de nouveaux débouchés à leurs activités traditionnelles. Depuis plusieurs années, le groupe Canal + s'est préparé à ce nouvel environnement. Le défi de la concurrence a été relevé avec succès en 1998 sur le territoire français. Face à des concurrents qui ont privilégié une démarche marketing agressive, le groupe a, sans sacrifier ses objectifs de rentabilité, enrichi l'offre numérique de Canal + avec le multiplexage de la chaîne sur 4 canaux, et celle de Canal Satellite avec l'apport de nouvelles chaînes exclusives à fort label (l'Équipe TV, Game One en septembre). Cette politique porte ses fruits : le rythme annuel des recrutements du groupe Canal + en France est de l'ordre de 800.000 abonnements et le taux de résiliation, inférieur à 9 %, est le plus bas de l'industrie européenne. A fin décembre 1998, la chaîne française premium, Canal +, dépasse les 4.420.000 abonnés et Canal Satellite compte 1,1 million d'abonnés.

Le groupe Canal + connaît hors de France une croissance soutenue. En Espagne, Canal + et Canalsatelite Digital confirment leurs positions de leaders avec respectivement 1,6 million et 600.000 abonnés. Les négociations qui se déroulent depuis l'été entre les deux plates-formes numériques concurrentes témoignent de la volonté de leurs actionnaires d'aboutir à un accord. En Italie, la RAI, premier groupe audiovisuel italien, s'est associé au groupe Canal +, jusqu'ici actionnaire à 90 % de la chaîne à péage Tele + et de la plate-forme numérique D + pour développer ensemble des programmes numériques ; cet accord ancre fortement le groupe français dans le paysage culturel et industriel italien.

En Pologne, comme en Scandinavie, l'offre de programmes a été renforcée et la progression des abonnements se poursuit, favorisant la recherche de partenariats dans les meilleures conditions.

Dans le secteur-clé de l'achat de droits, Canal + poursuit ses objectifs : sécuriser l'accès au contenu de ses programmes, constituer un catalogue de droits cinématographiques et audiovisuels à forte valeur patrimoniale (second catalogue européen) et augmenter

la capacité de distribution du groupe. Canal + a également créé une nouvelle filiale, Sport +, spécialisée dans la gestion de droits de diffusion sportifs internationaux, qui deviennent un enjeu majeur dans les batailles européennes.

Cette stratégie appliquée en France s'est développée en 1998 dans tous les pays dans lesquels Canal + a créé des filiales : contrats d'exclusivité signés en Italie avec les *majors* américaines, le groupe audiovisuel et cinématographique italien Cecchi Gori, accord d'exclusivité de six ans avec les plus grandes équipes de football italiennes en septembre, ou encore la signature en avril d'un accord entre Sogecable et Fox en Espagne.

L'enrichissement des métiers, c'est aussi l'entrée de Canal +, aux côtés de Cegetel, au capital d'AOL-CompuServe France (18,3 %) et, depuis octobre, la création de programmes exclusifs, cinéma, sport et divertissement sur AOL.

Enfin, la technologie originale de Canal + en contrôle d'accès (Mediaguard) et interactivité (Mediahighway) s'exporte de plus en plus, notamment avec son adoption par ON-Digital en Grande-Bretagne, le premier bouquet numérique hertzien lancé en Europe.

UGC

UGC se place parmi les *majors* du secteur et comprend trois principaux domaines d'activité : les salles de cinéma, la régie publicitaire cinématographique, la production et la distribution de films. Après l'augmentation de capital réalisée en 1997 et la signature d'un pacte avec les actionnaires familiaux d'UGC, l'exercice 1998 a été marqué par de nouvelles modifications dans la situation du groupe. UGC a repris, soit par achat, soit par apport, la totalité des titres détenus par Fonds Partenaires Gestion et Paribas dans le capital de sa filiale UGC Ciné Cité, et a apporté l'intégralité de sa branche d'exploitation cinématographique à cette même entité. Dans une conjoncture favorable, UGC a ouvert en 1998 deux nouveaux multiplex en périphérie de Caen (Mondeville) et à Paris (Bercy). Il a également réalisé l'extension des salles de Rosny ouvertes en août 1998. Le circuit UGC, qui comptait 262 écrans fin 1996, en compte 343 à fin 1998. En trois ans, UGC aura construit ou rénové la moitié de son parc de salles de cinéma.

Parallèlement, la régie publicitaire a enregistré une nouvelle progression de son chiffre d'affaires. La même tendance se manifeste sur les différents marchés européens où UGC se développe, via ses filiales RMB et RMBI, dans lesquelles il a accru sa participation.

Enfin, avec un chiffre d'affaires de plus de 90 millions en 1998, en partie dû au succès exceptionnel de Titanic, UFD (UGC Fox Distribution) se place au premier rang des distributeurs nationaux.

AUTRES SERVICES ET PARTICIPATIONS

Le Groupe détient également le contrôle de quelques sociétés de prestations informatiques qui travaillent pour partie avec nos filiales, et pour partie avec des tiers.

En 1998, l'activité de ces sociétés a représenté environ 33 millions d'euros, montant stable par rapport à l'exercice précédent.

Le Groupe détient également une société de courtage en assurance ainsi qu'une société de réassurance. L'activité de ces deux entreprises a représenté un peu plus de 16 millions d'euros en 1998.

Par ailleurs, VIVENDI et ses filiales détenaient dans leur portefeuille

une participation de 20 % dans le capital du groupe Decaux. Elle a fait l'objet, en 1998, d'un accord de cession portant sur la totalité de cette participation.

VIVENDI détenait également une participation dans le capital de la société belge Électrafina. Cette participation de 24,6 % a été cédée le 5 juin 1998 au groupe GBL dirigé par Monsieur Albert Frère.

Enfin et pour mémoire, les activités de santé, de gestion de parcs de stationnement et de restauration collective et publique avaient été cédées en 1997.

Évolutions récentes et perspectives d'avenir

PERSPECTIVES 1999 ET AU-DELÀ

Le Groupe VIVENDI, désormais organisé autour de ses deux pôles de croissance, Environnement et Communication, devrait connaître en 1999 un fort développement de son activité avec notamment l'incidence, en année pleine, de FCC, l'intégration de Cendant Software et la mise en œuvre de l'accord de rachat des actifs de G.P.U. (General Public Utilities).

Pour 1999, les objectifs peuvent se résumer à :

Environnement

■ Eau en France :

- poursuite des efforts engagés dès 1997 dans la réorganisation du métier,
- développement de nouveaux services.

■ Eau à l'international :

- impact des opérations signées en 1998 : Intan (Malaisie), Sanepar (Brésil), Fort Bonifacio (Philippines),
- réorganisation d'Aqua Alliance (ex-AWT).

■ Énergie :

- poursuite de la mise en œuvre du programme de cogénération,
- optimisation des développements récents de Sithe dans Beco et G.P.U.,
- développement à l'international de VIVENDI Énergie.

■ Propreté :

- développement du partenariat avec FCC,
- poursuite du développement, à l'international notamment.

■ Transports :

- poursuite de la croissance à l'international, dans le cadre du développement de la gestion déléguée de services publics.

Aménagement

■ Construction :

- réorientation du portefeuille d'activités vers des métiers à cycle long.

■ Immobilier :

- achèvement de la réorganisation du métier,
- développement contrôlé sur des bases assainies.

Communication

■ Télécommunications :

- plus de 6 millions d'abonnés SFR prévus en fin d'année,
- le "7" : plus d'un million de lignes activées,
- plus de 700.000 abonnés à AOL.

■ Édition / Multimédia - Audiovisuel :

- finalisation des accords avec Cendant,
- développement du contenu du multimédia,
- internationalisation du portefeuille d'activités.

Sur ces bases, l'activité du Groupe pourrait dépasser 35,1 milliards d'euros. Le résultat d'exploitation devrait croître d'au moins 45 % et le résultat net de plus de 10 %.

Concernant la crise asiatique, le Groupe VIVENDI a réalisé, en Asie, un chiffre d'affaires de 256 millions d'euros représentant moins de 1 % de l'activité totale du Groupe en 1998, sans incidence spécifique sur les comptes de l'exercice. Pour les exercices suivants, le Groupe n'anticipe pas de conséquence majeure de la crise asiatique sur son activité et ses résultats. Il en est également ainsi des crises russe et brésilienne, sans incidence sur l'activité de VIVENDI.

Depuis le début de l'exercice, VIVENDI a finalisé l'accord de reprise de la société Cendant Software, acteur prépondérant sur le marché du multimédia aux États-Unis. Dans les métiers de la Propreté, CGEA-Onyx a signé un accord d'acquisition de 51 % de deux activités de services aux industriels de Waste-Management (USA). Cette acquisition permet à CGEA-Onyx de réaliser une première implantation significative, hors incinération de déchets banals, sur le marché nord-américain. Toujours Outre-Atlantique, un accord a été signé qui prévoit, dans le cadre d'une offre publique d'achat, l'acquisition de United States Filter Corporation. Cette opération, qui a reçu l'approbation des Conseils d'administration de VIVENDI et de US Filter, est notamment soumise à l'agrément des autorités de régulation américaine et européenne. A la suite de cette acquisition d'un montant de 5,7 milliards d'euros, qui sera financée pour partie par augmentation de capital et par obligations convertibles, VIVENDI renforce sa position de leader mondial dans les services à l'environnement et plus particulièrement dans le traitement de l'eau.

Dans l'immobilier, VIVENDI a poursuivi sa politique de désengagement. Dans ce cadre, VIVENDI à travers sa filiale CGIS, a accepté le 11 mars 1999 une offre d'achat d'Unibail. Cet accord porte sur un portefeuille de 165.250 m² de bureaux à la Défense et à Paris, ainsi que sur 134.000 m² d'actifs commerciaux et assimilés pour un montant total de 893 millions d'euros. Cette transaction qui marque une étape décisive dans le processus de désengagement total du patrimoine immobilier de VIVENDI, lui permet de profiter d'une conjoncture

favorable du marché de l'immobilier. Compte-tenu du niveau de provisionnement de ces actifs, cette session n'aura pas d'impact significatif sur le résultat net prévisionnel 1999 de VIVENDI.

Dans ces conditions, l'activité du Groupe devrait croître de 15 % par an en moyenne au cours des trois prochaines années dans l'Environnement et la Communication. Le résultat d'exploitation du Groupe serait en croissance moyenne annuelle d'environ 50 % sur la période 1999-2000, permettant une croissance moyenne annuelle du résultat net récurrent d'environ 25 à 30 %.

Par ailleurs, VIVENDI et Canal+ ont acquis ensemble, le 25 février 1999, auprès du groupe Bolloré 19,6 % du capital de Pathé et ont depuis porté leur participation respectivement à 19,76 % et 8,79 % du capital et 16,79 % et 7,47 % des droits de vote.

VIVENDI et Canal+, agissant de concert, sont devenus ainsi le deuxième actionnaire de Pathé, derrière la famille Seydoux. En outre, VIVENDI et Canal+ ont conclu avec la famille Seydoux, pour une durée de cinq ans renouvelable, un accord de préemption réciproque dont les modalités ont fait l'objet d'une publication par le Conseil des marchés financiers le 8 février 1999 reproduite par la SBF-Bourse de Paris sous le numéro 99-0534 du 9 février 1999.

Dans la Déclaration d'intentions adressée le 3 février 1999 au Conseil des marchés financiers, VIVENDI et Canal+ ont indiqué, notamment, pour les douze mois à venir :

- ne pas exclure de faire varier légèrement leur position, à la hausse ou à la baisse, en fonction des opportunités de marché, sans toutefois envisager de franchir à la hausse le seuil du tiers du capital ou des droits de vote de Pathé ;
- ne pas envisager de prendre le contrôle de Pathé ;
- avoir demandé à être représentés au Conseil d'administration à hauteur de leur part dans le capital et bénéficier d'engagements de convocation des organes sociaux compétents à l'effet d'adopter les mesures nécessaires à cet égard.

Dans sa séance du 3 février 1999, le Conseil des marchés financiers a considéré que ces dispositions relatives au droit de préemption et à la représentation au Conseil d'administration ne suffisent pas en elles-mêmes à caractériser une action de concert entre les signataires au sens de l'article 356-1-3 de la loi sur les sociétés commerciales.

Pour VIVENDI, l'investissement dans Pathé constitue une participation financière venant en appui d'un mouvement stratégique de Canal+ créateur de valeur pour ses actionnaires.

EURO

Le Groupe VIVENDI s'est progressivement doté depuis l'automne 1996 d'une structure de projet pour le passage à la monnaie unique. Chaque métier du Groupe a élaboré sa stratégie, établi ses plans de

passage et engagé les actions nécessaires à l'adoption de l'euro.

A la fin de l'année 1998, la formation d'une grande partie des acteurs en relation directe avec les clients du Groupe avait eu lieu. Dans chacun des métiers, des initiatives ont été prises pour faciliter le passage à l'euro de nos clients, qu'il s'agisse des collectivités locales, des entreprises ou du consommateur final.

Depuis le début de l'année 1999, les opérations de trésorerie du Groupe sont exprimées en euros, les systèmes informatiques ayant fait l'objet des ajustements nécessaires en 1998. Les comptabilités seront adaptées au fur et à mesure pendant la période transitoire, mais les comptes du Groupe et de la société mère pour 1998, bien que tenus en francs, ont été arrêtés en euros par le Conseil d'administration, les documents relatifs à l'information financière étant désormais établis en euros tout en suivant les recommandations de la Commission des opérations de bourse sur la correspondance franc/euro.

Les coûts engendrés par ces opérations sont pris en charge au fur et à mesure sans étalement. La charge globale est difficilement estimable car elle recouvre des situations différentes selon qu'elle a trait à des actions de formation intégrées dans les programmes habituels, ou à l'adaptation des systèmes d'information souvent concomitant au passage à l'an 2000, voire au changement d'outils de gestion ou de comptabilité devenus obsolètes.

AN 2000

La préparation du Groupe à l'an 2000 est gérée directement par chaque métier qui a désigné un responsable An 2000 et qui a constitué à son niveau un comité de pilotage réuni régulièrement.

Sous la responsabilité du métier, il est procédé à un inventaire des matériels et des installations, à une analyse de leur compatibilité avec le passage à l'an 2000 et à la mise en œuvre des adaptations nécessaires au fur et à mesure de la détection des problèmes.

A titre d'exemple, les 2/3 des sites étaient déjà inventoriés dans les métiers de l'Environnement à la fin du mois de janvier 1999, 7 % d'entre eux s'étaient révélés pouvoir présenter un risque et 40 % environ des problèmes avaient été traités.

Au niveau du siège de VIVENDI, un groupe de coordination a été mis en place : il est tenu informé par les métiers de l'état d'avancement de leurs travaux, il coordonne des groupes de travail consacrés à des thèmes transversaux comme l'information des clients, les contacts avec les fournisseurs, les relations avec les collectivités locales et l'étendue des assurances relatives à la responsabilité des biens et des personnes. Ce groupe de coordination veille aussi à l'exhaustivité des travaux en cours tant en France que dans les implantations internationales du Groupe.

A red square graphic with a thin black border and a subtle drop shadow, centered on the page. It contains the text 'COMPTES CONSOLIDÉS' in white, bold, uppercase letters.

**COMPTES
CONSOLIDÉS**

Présentation des comptes consolidés

I. Chiffres consolidés des 5 derniers exercices

(en millions de francs)	1998	1997	1996	1995	1994
Chiffre d'affaires	208.181,7	167.115,6	165.913,8	162.961,1	156.157,0
Chiffre d'affaires réalisé à l'étranger	67.648,8	53.819,7	51.118,6	47.309,1	44.383,0
Excédent brut d'exploitation	23.039,2	14.329,0	13.405,0	12.086,0	13.498,0
Résultat courant	9.182,7	2.194,2	1.692,1	- 1.698,0	1.500,2
Amortissement des écarts d'acquisition	1.374,2	2.458,0	962,8	1.020,8	763,7
Part des minoritaires	1.391,8	- 754,9	- 369,8	- 1.272,5	- 909,0
Résultat net du Groupe	7.352,2	5.392,5	1.952,7	- 3.686,3	3.346,0
Résultat net par action ⁽¹⁾	49,1	41,8	16,2	-	30,2
Capitaux propres du Groupe après résultat de l'année	51.428,3	44.911,4	33.681,9	30.175,6	34.445,6
Capitaux permanents	182.713,8	144.344,2	118.939,9	118.188,8	120.239,4
Actif immobilisé	171.025,0	136.507,0	125.277,7	120.551,1	110.874,2
Marge brute d'autofinancement	25.109,2	23.420,8	11.470,9	6.791,8	13.440,6
Capacité d'autofinancement	23.154,9	9.509,7	7.533,8	4.869,7	8.990,5
Investissements de l'exercice	49.241,0	36.483,9	16.246,0	16.663,0	23.575,0
Effectif moyen pondéré	235.610	193.300	217.300	221.157	215.281

(1) Nombre moyen annuel pondéré d'actions : 149.891.634 en 1998.

ÉVOLUTION DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION DES COMPTES DU GROUPE

Après la réorganisation intervenue au cours des dernières années, le Groupe est entré dans une nouvelle phase de développement, particulièrement dans les domaines de l'Environnement et de la Communication.

C'est ainsi qu'au cours de l'exercice 1998, le Groupe a pris le contrôle d'Havas puis, après réorganisation, cette société a elle-même entamé une phase de développement en France avec le rachat du Quotidien du Médecin, du groupe L'Étudiant, d'OVP Vidal (ces deux dernières acquisitions intervenues en fin d'année n'étant pas consolidées en 1998), mais surtout à l'international avec l'acquisition de Doyma, en partenariat avec Bertelsmann, d'Anaya (intégrée sur six mois), et de Cendant Software (qui sera consolidée en 1999, après que soit intervenue la signature définitive).

Dans l'Environnement, le développement en France et à l'étranger de l'activité du Groupe s'est traduit par l'acquisition de Sidem, société de construction d'unités de désalinisation d'eau de mer, la prise de participation de 33 % au capital d'Intan en Malaisie, de 10 % de Sanepar au Brésil (cette dernière sera consolidée en 1999) dans le métier de l'Eau, ou encore de Cotecnica au Venezuela, de Muldenzentrale en Suisse, de Sanimobile au Canada dans le domaine de la Propreté. En outre, les acquisitions réalisées en fin d'année 1997 peu avant la clôture de l'exercice, Leigh Interests, Linjebuss, Boston Edison, Moravskoslezské Teplárny a.s. (MST), ont été intégrées dans les comptes de l'exercice 1998.

Enfin, le partenariat développé avec le groupe espagnol FCC conduit à prendre en intégration proportionnelle ses activités depuis l'été.

Au total, le périmètre de consolidation de l'exercice 1998 s'étend à plus de 3.370 sociétés consolidées, dont près de 1.400 à l'étranger, selon la répartition et l'évolution suivante :

(en millions d'euros)

	1998	1997	1996	1995	1994
Chiffre d'affaires	31.737,1	25.476,6	25.293,4	24.843,3	23.805,9
Chiffre d'affaires réalisé à l'étranger	10.313,0	8.204,8	7.793,0	7.212,2	6.766,1
Excédent brut d'exploitation	3.512,0	2.184,4	2.043,6	1.842,5	2.057,7
Résultat courant	1.400,0	334,5	258,0	-258,9	228,7
Amortissement des écarts d'acquisition	209,5	374,7	146,8	155,6	116,4
Part des minoritaires	212,2	-115,1	-56,4	-194,0	-138,6
Résultat net du Groupe	1.120,8	822,0	297,7	-562,0	510,1
Résultat net par action ⁽¹⁾	7,48	6,37	2,47	-	4,60
Capitaux propres du Groupe après résultat de l'année	7.840,2	6.846,7	5.134,7	4.600,2	5.251,2
Capitaux permanents	27.854,5	22.005,1	18.132,2	18.017,8	18.330,4
Actif immobilisé	26.072,6	20.810,4	19.098,4	18.377,9	16.902,7
Marge brute d'autofinancement	3.827,8	3.570,5	1.748,7	1.035,4	2.049,0
Capacité d'autofinancement	3.529,9	1.449,7	1.148,5	742,4	1.370,6
Investissements de l'exercice	7.506,7	5.561,9	2.476,6	2.540,2	3.594,0
Effectif moyen pondéré	235.610	193.300	217.300	221.157	215.281

(1) Nombre moyen annuel pondéré d'actions : 149.891.634 en 1998.

	1998		1997	
	Françaises	Étrangères	Françaises	Étrangères
Intégration globale	1.783	929	1.537	681
Intégration proportionnelle	141	297	113	85
Mise en équivalence	53	168	43	48
	1.977	1.394	1.693	814
TOTAL	3.371		2.507	

COMPARABILITÉ DES EXERCICES

La comparabilité des exercices est affectée par l'application en 1998 des options offertes par les textes et recommandées par le Conseil national de la Comptabilité dans son avis du 18 juin 1997, en matière de crédit-bail, de comptabilisation des engagements de retraite et d'indemnités de départ, de prise en compte du résultat des contrats de construction à long terme à l'avancement.

Ces changements de méthode comptable ont eu les incidences suivantes sur les comptes du Groupe :

■ **Crédit-bail** : les actifs financés selon cette méthode ont été intégrés dans les comptes du Groupe pour un montant net après amortissement de 710,6 millions d'euros. En contrepartie, le retraitement a conduit à affecter les fonds propres part du Groupe de l'incidence négative des effets antérieurs à l'exercice pour un montant de 170,6 millions d'euros, de 4,7 millions positifs au titre du résultat de l'année, et à accroître l'endettement financier net au bilan de 888 millions d'euros.

Au compte de résultat, les redevances comptabilisées en charges d'exploitation pour 115,7 millions ont été remplacées par une charge d'amortissement de 57,8 millions et une charge financière de 56,8 millions.

■ **Retraites et indemnités de départ** : la comptabilisation des engagements de retraites et d'indemnités de départ des personnels du Groupe a entraîné la constatation d'une provision de 110,3 millions d'euros et d'un actif immobilisé financier, correspondant aux régimes de retraites surfinancés, de 50,2 millions d'euros. Après prise en compte de la part des tiers, les fonds propres consolidés ont été affectés à hauteur de 56,2 millions d'euros. Au compte de résultat de l'exercice, le Groupe a enregistré une charge supplémentaire de 3,6 millions au titre de l'exploitation de l'année.

Pour mémoire, le groupe SGE avait procédé à ce changement de méthode dans ses comptes 1997, sans que VIVENDI retire cet événement à son niveau.

■ **Comptabilisation du résultat des contrats à long terme dans les métiers de la construction** : la SGE a procédé en 1998 à l'harmonisation de ses méthodes de prise en compte des résultats à l'avancement, appliqué de manière prospective à certains métiers. Globalement, l'incidence positive de cette harmonisation a été de l'ordre de 16,2 millions d'euros.

En l'absence de matérialité de ces changements, il n'a pas été jugé utile de présenter des comptes 1997 et 1996 retraités.

GESTION DES RISQUES FINANCIERS DU GROUPE

Dans le cadre de la gestion centralisée des risques financiers mise en place l'année précédente, VIVENDI a versé, au titre des swaps mis en place en 1997, à General Re Financial Product Inc. 236,3 millions d'euros. Ce montant a par ailleurs été complété d'un versement de 137,2 millions d'euros, au titre d'un avenant au contrat de swap permettant de couvrir les conséquences de la décision prise par le Groupe, fin 1998, de renoncer à développer certaines grandes opérations d'aménagement immobilier.

Parallèlement, General Re Financial Product Inc. a remboursé, au titre de ces swaps, aux sociétés de distribution d'eau et de gestion de réseau urbain de chauffage, leurs dépenses de renouvellement et de garantie totale engagées dans l'exercice, pour un montant total de 190,8 millions d'euros.

Enfin, la société filiale du Groupe qui couvre le risque de valeur de marché de ces swaps a réajusté en conséquence le montant de ses provisions pour risque financier de 216 millions d'euros.

II. Chiffre d'affaires consolidé

31,7 MILLIARDS D'EUROS, +24,6 %

En 1998, le chiffre d'affaires consolidé du Groupe a atteint 31,7 milliards d'euros en hausse de 24,6% intégrant pour la première fois le groupe Havas dans sa nouvelle configuration pour 3 milliards

d'euros ; à périmètre et change constants, l'évolution a été de 9,1 %. La croissance dans les services liés à l'Environnement a été de 7,5 %, dont 12,6 % à l'international, et de 78,3% dans le domaine des Télécommunications en France. Son évolution et sa répartition, par grands secteurs, ont été les suivantes :

(en millions d'euros)	1998	1997	1996
Eau	6.726,9	6.490,7	6.264,2
Énergie-Services	2.653,6	3.102,9	3.306,1
Production indépendante d'électricité	920,7	736,8	635,0
Propreté	3.111,9	2.306,9	2.225,6
Transports	1.991,9	1.688,7	961,6
Environnement	15.405,0	14.326,0	13.392,5
Construction	8.436,4	7.996,0	8.340,5
Immobilier	1.844,7	1.444,6	1.198,7
Aménagement	10.281,1	9.440,6	9.539,2
Télécommunications	2.886,3	1.618,3	
Édition/Multimédia	3.078,4	47,3	
Communication	5.964,7	1.665,6	1.125,0
Sous-total	30.650,8	25.432,2	24.056,8
Autres	86,3	44,4	1.236,6 ⁽¹⁾
TOTAL GÉNÉRAL	31.737,1	25.476,6	25.293,4

(1) Dont 1,2 milliard d'euros pour l'activité santé cédée en 1997.

En France : 21,4 milliards, + 24,0 %

L'activité du Groupe, en France, s'est établie à 21,4 milliards d'euros en hausse de 24,0 % y compris 2,2 milliards pour le groupe Havas. La progression a été de 9,9 % à périmètre constant. Le chiffre d'affaires du pôle Environnement ressort à 9,4 milliards (+3,2 % à périmètre constant) ; dans le domaine de la Communication, l'activité a atteint 5,1 milliards, dont 2,2 milliards pour Havas et 2,9 milliards pour les Télécommunications, en hausse de 78,3 %, principalement due au développement de la radiotéléphonie mobile ; la Construction a connu une nouvelle régression de l'ordre de 3 % à 5,1 milliards alors que l'Immobilier a connu une croissance forte de son activité à 1,8 milliard d'euros.

■ ENVIRONNEMENT : + 4,5 %

Dans la distribution d'eau, malgré un contexte économique difficile lié à la baisse régulière des consommations, aux renégociations de contrats et au développement de la concurrence, l'activité a toutefois enregistré une légère croissance de 2,2 %, notamment grâce à la progression significative de l'activité de services en assainissement. Cette tendance générale se traduit par un chiffre d'affaires de 4,23 milliards d'euros, contre 4,14 milliards en 1997.

Le pôle Énergie-Services a vu son activité progresser d'environ 2 % pour atteindre 1,70 milliard d'euros. Dans le domaine de la Propreté, les ventes ont été de 1,85 milliard, en progression de près de 15 %, et à structure comparable de 6,5 %. Enfin, dans le Transport de voyageurs, l'activité a continué de se développer, par la prise de nouveaux contrats, pour atteindre un chiffre d'affaires de 596 millions, en progression de 6,2 %.

■ AMÉNAGEMENT : + 3,9 %

L'activité des entreprises de Construction du Groupe, regroupées autour d'une SGE recentrée sur ses métiers, a été de 5,12 milliards en 1998. En léger recul sur celle de l'exercice précédent, elle prend en compte une politique plus sélective dans le choix des affaires.

La Compagnie Générale d'Immobilier et de Services a réalisé, pour l'essentiel en France, un chiffre d'affaires de 1,75 milliard. Près de 55 % de l'activité concerne le logement (promotions, maisons individuelles, résidences de tourisme...) en hausse de 30 % sur la période, le groupe CGIS a enregistré près de 5.400 réservations (+23 %). La bonne tenue des activités de services, dans l'hôtellerie notamment avec un taux d'occupation de 75%, a contribué à la vive progression de l'ensemble.

■ COMMUNICATION : MULTIPLIÉ PAR PLUS DE TROIS

La poursuite du fort développement du marché de la téléphonie mobile en France a permis à SFR, grâce à son dynamisme commercial, d'atteindre en fin d'année le chiffre de 4.250.000 abonnés, contre 2.200.000 en 1997, pour un chiffre d'affaires de 2,41 milliards. La mise en service du "7", avec plus de 600.000 lignes activées au 31 décembre et le développement des services aux entreprises, ont également permis à Cegetel de développer son activité avec près de 150 millions de facturations pour ces deux départements. Dans ces conditions, le chiffre d'affaires global de Cegetel de 2,9 milliards en 1998 a augmenté de 80 % en un an.

L'intégration des activités du groupe Havas dans l'édition, l'information, la presse gratuite et l'affichage ont permis à VIVENDI de développer son activité médias avec un chiffre d'affaires en France de 2,2 milliards d'euros.

International : développement du pôle Environnement, + 13 %

A l'étranger le chiffre d'affaires du Groupe a atteint 10,31 milliards, en progression de 26 % (à périmètre et change constants de 7 %). Il a été réalisé pour 75 % en Europe (3 milliards en Grande-Bretagne, 1,5 milliard en Allemagne, 1,62 milliard dans la péninsule ibérique, 601 millions au Bénélux, 350 millions en Scandinavie et 750 millions dans les autres pays européens) et 15 % en Amérique où il a atteint 1,47 milliard, en progression de 15,2 % à périmètre et change constants ; dans le reste du monde, il a été de 1,1 milliard, contre 0,7 en 1997, avec un doublement dans le domaine des services (28 % à périmètre et change constants).

La distribution d'eau à l'étranger a réalisé un chiffre d'affaires de 883 millions, en hausse de près de 12 %. La hausse de l'activité des travaux d'hydraulique a été de 6,9 %, de sorte que, dans le domaine de l'Eau, le chiffre d'affaires atteint 1,5 milliard, contre 1,37 milliard un an auparavant, en augmentation de 9,7 %. L'incidence de l'intégration proportionnelle de FCC a été de 69,7 millions d'euros.

Hors incidence de la cession de Williard et Limbach et celle de Research Cottrell, le chiffre d'affaires de l'Énergie-Services a augmenté de près de 22 % à change constant. Le chiffre d'affaires de la production indépendante d'électricité a progressé de 25 % avec 943 millions de dollars de facturation en 1998, notamment après le rachat des centrales de Boston Edison, dont la contribution a été de 266 millions de dollars depuis le 15 mai, date de reprise effective des actifs.

Dans le domaine de la Propreté, la croissance est restée forte et proche de 15 % à périmètre et change constants pour atteindre un chiffre d'affaires de 1,26 milliard principalement réalisé en Europe (Grande-Bretagne, Espagne, Allemagne), aux États-Unis et en Océanie. Il tient compte de l'activité de Leigh Interests sur l'ensemble de l'exercice pour 196 millions et surtout l'apport de FCC à hauteur de 181 millions d'euros sur une période de six mois.

Avec 1,4 milliard d'euros de chiffre d'affaires réalisé hors de France, le Groupe est le premier opérateur privé en Europe dans le domaine du Transport après l'acquisition de Linjebuss en Scandinavie fin 1997 dont la contribution sur l'exercice a atteint 305 millions d'euros. La privatisation du transport par rail en Europe a bénéficié à l'activité Transports du Groupe qui occupe une place de premier plan, avec une part de marché supérieure à 17 % en Grande-Bretagne et un fort développement en Allemagne où elle a réalisé 80 millions d'euros de chiffre d'affaires en 1998 et signé quatre importants contrats rapportant plus de 76,2 millions de chiffre d'affaires en année pleine.

Dans le bâtiment et les travaux publics, hors l'apport de FCC pour 538 millions d'euros dans la construction et le ciment, les entreprises du Groupe, surtout présentes en Allemagne, en Grande-Bretagne, au Benelux et en Afrique ont vu leur activité atteindre 2,8 milliards, en légère hausse de 2,6 % marquant ainsi la fin de la dégradation des marchés, après une baisse de 7 % en 1997.

Havas a, pour sa part, réalisé 803 millions d'euros à l'étranger, principalement en Europe.

III. Compte de résultat consolidé (en millions d'euros)

	Notes en annexe	1998	1998 Méthodes constantes	1997	1996
Chiffre d'affaires	1.1	31.737,1	31.706,3	25.476,6	25.293,4
Autres produits	1.2	1.516,8	1.516,8	954,6	804,1
Achats et services extérieurs		- 18.575,3	- 18.691,0	- 14.810,9	- 14.109,0
Charges de personnel		- 8.165,8	- 8.165,8	- 6.760,5	- 7.240,4
Impôts et taxes		- 627,9	- 627,9	- 475,7	- 497,2
Autres charges d'exploitation		- 2.662,5	- 2.662,5	- 2.434,3	- 2.454,0
Amortissements et provisions	4	- 1.831,7	- 1.755,6	- 1.314,0	- 1.210,7
Résultat d'exploitation	2	1.390,7	1.320,3	635,8	586,2
Produits ou (charges) financiers nets		307,3	364,1	- 180,5	- 318,2
Provisions	4	- 298,0	- 298,0	- 120,8	- 10,0
Résultat financier	2	9,3	66,1	- 301,3	- 328,2
Résultat courant	2	1.400,0	1.386,4	334,5	258,0
Pertes et profits exceptionnels		42,7	42,7	1.777,5	400,9
Amortissements et provisions	4	206,6	206,6	- 898,9	- 261,1
Amortissements et provisions des écarts d'acquisition		- 209,5	- 209,5	- 374,7	- 146,8
Résultat exceptionnel		39,8	39,8	503,9	- 7,0
Participation des salariés		- 59,3	- 59,3	- 40,3	- 39,8
Impôts sur les bénéfices et impôts différés	3	- 90,0	- 90,0	- 194,7	- 181,4
Résultat des sociétés intégrées		1.290,5	1.276,9	603,4	29,8
Part du Groupe dans les sociétés mises en équivalence		42,5	42,5	103,6	211,5
Part des minoritaires		- 212,2	- 208,9	115,1	56,4
Part du Groupe dans le résultat consolidé		1.120,8	1.110,5	822,1	297,7

RÉSULTAT D'EXPLOITATION : 1,39 MILLIARD D'EUROS, + 119 % (+ 52 % À PÉRIMÈTRE, MÉTHODES ET CHANGE CONSTANTS)

Le résultat d'exploitation du Groupe de 1,39 milliard d'euros est ramené à méthodes constantes à 1,32 milliard. A périmètre, méthodes et change constants, il est en progression de 52,5 %.

Environnement : 1,05 milliard, + 20,4 %

Malgré la tendance baissière des consommations et l'incidence des efforts commerciaux consentis lors du renouvellement de certains contrats, les effets de la poursuite de la réorganisation des métiers de l'Eau en France ont permis une croissance du résultat d'exploitation de près de 9 %. A l'étranger, les résultats en Grande-Bretagne ont pu être maintenus grâce aux efforts de productivité. En revanche, Aqua Alliance aux États-Unis a enregistré un recul très net de sa profitabilité. Dans le domaine des travaux d'hydraulique, Trailgaz a dû faire face à des coûts supplémentaires pour achever certains chantiers à l'étranger, entraînant une dégradation sensible de son résultat d'exploitation.

Dans l'Énergie, l'amélioration du résultat d'exploitation provient pour l'essentiel du développement à l'étranger de Dalkia ; sa progression a été de près de 49 %. La production indépendante d'électricité a vu son résultat d'exploitation se maintenir, malgré l'intégration sur sept mois de l'activité des actifs repris à Boston Edison. Dans le domaine de la Propreté, le résultat d'exploitation après prise en compte de Leigh Interests a progressé de 53,3 % et de plus de 23 % à périmètre, méthodes et change constants. L'activité Transports a continué d'engranger les effets positifs de son développement à l'international notamment avec l'intégration de Linjebuss et les premiers effets des contrats conclus en Allemagne et au Portugal.

Au total, le résultat d'exploitation ressort, avant changement de méthode, à 1,02 milliard en hausse de 17 % et de 9,2 % à périmètre, méthodes et change constants.

Aménagement : un pôle redevenu profitable

Les entreprises du bâtiment et des travaux publics du Groupe ont enregistré un résultat d'exploitation positif de 136 millions, contre 8 millions en 1997. Cette évolution résulte de la bonne tenue des marchés de travaux électriques et routiers. La contribution de l'activité de bâtiment-génie civil reste stable dans un environnement économique encore fragile.

La Compagnie Générale d'Immobilier et de Services a confirmé son

redressement avec un résultat d'exploitation désormais légèrement positif, bien qu'affecté lourdement par la gestion du patrimoine et des grandes opérations pluriannuelles d'aménagement. Tous les secteurs d'activité de la CGIS ont néanmoins connu une évolution positive de leur résultat d'exploitation et le secteur logement dégage maintenant une contribution largement positive à 56 millions d'euros.

Communication : croissance et restructuration

Cegetel a dégagé, malgré la poursuite des efforts d'investissements tant techniques que commerciaux, un résultat d'exploitation positif de 23 millions. SFR a enregistré un résultat largement positif, supérieur aux prévisions, de plus de 268 millions d'euros. En sens inverse, les coûts de démarrage du "7" et des services aux entreprises ont pesé sur le résultat d'exploitation dans la proportion un tiers-deux tiers des pertes provenant de la mise en place du réseau de téléphone fixe.

Après la prise de contrôle d'Havas et la poursuite du recentrage sur ses métiers de l'édition-publication, presse gratuite et contenu Internet, l'activité Édition/Multimédia du groupe a contribué pour près de 260 millions d'euros au résultat d'exploitation en 1998.

La valeur ajoutée du Groupe s'est établie à 12,11 milliards, contre 9,31 milliards en 1997 en hausse de 9,8 % à structure comparable ; elle représente près de 38,1 % du chiffre d'affaires de l'exercice, contre 36,5 % en 1997.

Les dépenses de personnel du Groupe ont été globalement stables à structure comparable pour un effectif moyen en légère progression à périmètre constant.

Les impôts et taxes se sont élevés à 628 millions, en hausse de 32 %. La taxe professionnelle représente près de la moitié de cette charge. Les dotations aux amortissements ont atteint 1,7 milliard, en progression de 43 %. Parmi les dotations de l'exercice, celles de SFR sont comprises pour 0,6 milliard, contre 500 millions en 1997. La part dans ces dotations de l'amortissement des coûts d'acquisition des abonnés a été de 301,1 millions en hausse de 29,8 %.

RÉSULTAT FINANCIER : 9,3 MILLIONS

Le **résultat financier** comprend principalement :

- le coût net du financement de 408,0 millions (y compris l'incidence financière du retraitement du crédit-bail à hauteur de 60,7 M€), contre 334 millions en 1997. Hors incidence du retraitement du crédit-bail, il a été de 347,3 millions d'euros, stable par rapport à l'exercice précédent. La baisse des taux (taux moyen

de financement du Groupe de 5,44 % pour l'année 1998 en recul sur celui de l'année précédente de 5,88 %) a été compensée par la hausse de l'endettement moyen,

- des plus-values de cession des titres du portefeuille pour 553 millions (BNP, Société Générale, Saint-Gobain, Alcatel, VIVENDI, pour l'essentiel),

- des dividendes reçus des sociétés non consolidées 63,9 millions,

- des dotations aux provisions pour 298 millions dont 216 millions en garantie des risques financiers couverts par la Captive de réassurance du Groupe,

- ainsi que le produit de la vente de call décrite dans l'annexe 26.3 ci-après pour un montant de 91,5 millions d'euros.

RÉSULTAT COURANT : 1,4 MILLIARD

Le résultat courant a été multiplié par plus de quatre par rapport à l'exercice précédent.

RÉSULTAT EXCEPTIONNEL : 39,8 MILLIONS

Le **résultat exceptionnel** ressort positif à 39,8 millions d'euros, contre 504 millions en 1997. Outre les amortissements et provisions pour dépréciation des écarts d'acquisitions pour 209,5 millions dont 26,1 millions de dépréciations exceptionnelles, il comprend :

- 398,7 millions de produits de cessions et de dilutions dont :
 - principalement l'incidence de la cession de la participation de VIVENDI dans la société General Cable en Grande-Bretagne pour 262 millions avant impôt de 85,7 millions,
 - et celles dans Électrafina pour 82,1 millions, Decaux pour 28,3 millions, Proteg 18,5 et diverses autres opérations pour 7,9 millions.

Au total, l'ensemble des opérations de cessions et dilutions ont porté sur plus de 11 milliards de capitaux depuis le 1^{er} janvier 1996,

- un profit exceptionnel de 329 millions d'euros provenant de l'indemnisation reçue de Nimo par notre filiale Sithe aux États-Unis consécutivement à la réorganisation des relations contractuelles avec cette société,

- des coûts de restructuration pour 68 millions, principalement à la SGE,

- des charges exceptionnelles à hauteur de 346,2 millions résultant de la dépréciation d'installations devenues obsolètes dans la radio-messagerie (90,9 M€) et le traitement des déchets (44,2 M€), du transfert de terrains devenus totalement ou partiellement incons-

tructibles (44 M€) et de diverses autres opérations de valeur unitaire inférieure à 9 M€,

- des provisions pour 64,3 millions, dont :

- 89 millions de reprise exceptionnelle dont 75 millions concernant un litige dont l'issue sera favorable au Groupe,
- une dotation exceptionnelle de 100 millions destinée à compléter la couverture de certains risques immobiliers nés d'une évolution de la réglementation ou d'éléments fiscaux nouveaux,
- une dotation pour couvrir les risques de passage de l'An 2000 à hauteur de 38,1 millions d'euros,
- une dotation aux provisions pour risque pays de 15,5 millions d'euros.

IMPÔTS ET PARTICIPATIONS

La participation des salariés a été de 59,3 millions d'euros. L'impôt sur les sociétés et les impôts différés (produit de 279,3 millions dont 213 millions pour la part revenant au Groupe – cf. note 3) se sont élevés à 90 millions en 1998, après 194,7 millions en 1997. Au total, le résultat net des sociétés intégrées est positif de 1,29 milliard d'euros, contre 603 millions en 1997.

RÉSULTAT DES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE : 42,5 MILLIONS

La part du Groupe dans le résultat des sociétés mises en équivalence s'élève à 42,5 millions, contre 103,6 en 1997. Elle comprend, pour l'essentiel, la quote-part de résultat de Cofiroute (21,4 millions, 30,8 % à travers la SGE) de Canal+ (- 9,6 millions ; 34 %), d'Havas Advertising (13,6 millions ; 30,2 %), d'Audiofina (10,4 millions ; 18,6 %), ainsi que de diverses participations minoritaires dans des sociétés de distribution d'eau britanniques (17,4 millions d'euros de quote-part de résultat). En sens inverse, les pertes résultant de l'activité de Télécom Développement, société propriétaire du réseau de téléphonie fixe détenue avec la SNCF, ont augmenté, notre quote-part atteignant -17,1 millions, contre -14 millions en 1997.

RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ PART DU GROUPE : 1,1 MILLIARD

La part des minoritaires ressort à 212,2 millions de quote-part de résultat positif (dont Sithe 106,9 M€) contre 115,1 millions de participation aux pertes (principalement de Cegetel) en 1997.

Au total, la part du Groupe dans le résultat consolidé de l'exercice 1998 s'élève à 1.121 millions d'euros, contre 822 millions en 1997.

IV. Bilan consolidé (en millions d'euros)

ACTIF	Notes en annexe	1998	1998 Méthodes constantes	1997	1996
Immobilisations incorporelles	5	3.282,7	3.282,7	1.727,9	1.794,6
Écarts d'acquisition	6	4.514,9	4.514,9	3.769,6	2.385,6
Domaine privé		18.641,1	17.400,9	12.439,5	12.621,5
Domaine concédé		1.206,3	1.206,3	1.069,6	1.252,5
Amortissements		- 7.605,3	- 7.148,5	- 5.120,6	- 5.125,1
Immobilisations corporelles	7	12.242,1	11.458,7	8.388,5	8.748,9
Titres mis en équivalence	8	1.738,1	1.738,1	2.510,3	1.857,8
Titres de participation non consolidés	9	668,6	668,6	775,5	540,0
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	10	876,3	876,3	1.253,6	1.489,8
Autres titres immobilisés et autres immobilisations financières	11	2.749,9	2.699,7	2.385,0	2.281,8
Immobilisations financières		6.032,9	5.982,7	6.924,4	6.169,4
Actif immobilisé		26.072,6	25.239,0	20.810,4	19.098,5
Stocks et travaux en cours	12	2.996,0	4.258,6	4.161,4	3.951,4
Créances d'exploitation		13.369,2	13.455,5	10.114,7	10.004,2
Créances financières à court terme		2.078,8	2.078,8	1.567,3	1.613,6
Valeurs mobilières de placement et disponibilités	14	4.465,8	4.465,8	2.711,4	1.957,2
Actif circulant		22.909,8	24.258,7	18.554,8	17.526,4
TOTAL DE L'ACTIF		48.982,4	49.497,7	39.365,2	36.624,9

Le **total du bilan du Groupe** s'est élevé à 49 milliards d'euros au 31 décembre 1998, contre 39,4 milliards d'euros en 1997. Il a augmenté de plus d'un tiers en trois ans.

L'actif immobilisé a atteint 26 milliards d'euros en 1998, contre 20,8 milliards. Il s'est accru des immobilisations incorporelles pour 1,6 milliard (dont 1,1 milliard de fonds d'édition chez Havas), des écarts d'acquisition pour 1 milliard, des investissements industriels de la période, 3,9 milliards d'euros, des investissements financiers 3,6 milliards d'euros, de 783 millions d'euros au titre des immobilisations nettes financées par crédit-bail, et a diminué des amortissements et des provisions pour dépréciation, 2,5 milliards d'euros et de la valeur nette comptable des actifs cédés, 3,6 milliards d'euros et divers mouvements (écarts de conversion, mouvements de périmètre...) pour 0,4 milliard d'euros. Il comprend notamment

4,5 milliards d'écarts d'acquisition dont les trois quarts sont amortis sur une durée de quarante ans principalement dans les services et la communication, et le solde sur une durée de vingt ans ou moins dans les travaux. Il comprend également 12,2 milliards d'euros d'immobilisations corporelles et 6 milliards d'euros d'immobilisations financières. Les titres de participation non consolidés et les titres immobilisés du portefeuille figurent respectivement pour une valeur comptable de 0,7 milliard et 0,9 milliard d'euros. Parmi les autres immobilisations financières (prêts et dépôts à plus d'un an), d'un montant global de 2,7 milliards d'euros, figurent les crédits-vendeurs consentis par VIVENDI ou ses filiales financières dans le cadre d'opérations de cessions d'actifs immobiliers pour 1,5 milliard d'euros, stable. Fin 1998, l'essentiel de ces créances (1,2 milliard) fait l'objet d'une couverture mise en place dans

PASSIF	Notes en annexe	1998	1998 Méthodes constantes	1997	1996
Capital		2.434,8	2.434,8	2.043,5	1.869,2
Primes		4.047,1	4.047,1	3.237,3	2.358,3
Réserves		1.358,3	1.574,8	1.565,9	907,3
Capitaux propres (après résultat de l'exercice)	16.1	7.840,2	8.056,7	6.846,7	5.134,8
Intérêts hors-Groupe	16.2	2.423,0	2.429,0	1.742,3	825,9
Produits différés	17	715,4	715,4	462,7	367,2
Provisions	18.1	5.931,7	5.784,5	5.429,8	4.372,2
Titres subordonnés à durée indéterminée (TSDI)	19	174,0	174,0	185,5	190,9
Financements de projets	20	1.059,7	1.059,7	902,2	871,3
Autres dettes financières à long terme		8.722,8	7.829,0	5.818,5	5.827,8
Dettes financières à long terme	21	9.782,5	8.888,7	6.720,7	6.699,1
Autres dettes à long terme		987,7	987,7	617,4	542,2
Capitaux permanents		27.854,5	27.036,0	22.005,1	18.132,3
Dettes d'exploitation	23	16.077,3	17.477,4	13.972,2	13.222,4
Dettes financières à court terme		5.050,6	4.984,3	3.387,9	5.270,2
Dettes à court terme		21.127,9	22.461,7	17.360,1	18.492,7
TOTAL DU PASSIF		48.982,4	49.497,7	39.365,2	36.624,9

le cadre de contrats de swaps conclus entre VIVENDI et la société General Re Financial Products Inc. Ces swaps sont notamment destinés à couvrir le montant en principal de ces créances, en cas de désengagement du Groupe des crédits-vendeurs correspondants, avant les échéances contractuelles (note 29).

L'actif circulant est en augmentation à 22,9 milliards d'euros. Il comprend notamment les stocks et travaux en cours pour une valeur comptable nette de 3,0 milliards d'euros, contre 4,2 milliards d'euros, baisse en partie due au changement de méthode de comptabilisation des contrats à long terme de la SGE, des créances d'exploitation pour une valeur comptable nette de 13,4 milliards, contre 10,1 milliards, des créances financières à court terme pour 2,1 milliards, contre 1,6 milliard et des valeurs mobilières de placement et disponibilités pour 4,5 milliards, contre 2,7 en 1997.

Le besoin en fonds de roulement est globalement stable pour s'établir à 294 millions d'euros, contre 305 millions en 1997.

La trésorerie du Groupe, composée des créances financières à court terme, des valeurs mobilières de placement et des disponibilités, diminuées des dettes financières à court terme, était positive de 1,5 milliard au 31 décembre 1998, contre 891 millions en 1997 (et - 1,7 milliard en 1996).

Les capitaux propres s'élevaient à 7,8 milliards à la clôture de l'exercice, contre 6,8 milliards. Leur accroissement provient des augmentations de capital de la société mère, dont une large partie pour rémunérer les apports des actionnaires d'Havas, nettes des dividendes de l'exercice et du résultat de l'exercice, en sens inverse de la baisse du cours du dollar et de la livre. Par ailleurs, une partie de l'écart de première consolidation d'Havas, résultant

de la fusion et portant sur 70 % du capital, a été imputée sur la prime de fusion à hauteur de 579 millions d'euros (cf. note 6). Enfin, la variation des capitaux propres comprend l'incidence du changement de méthode sur la comptabilisation du crédit-bail (- 170,6 millions) et des engagements de retraite (- 56,2 millions).

A la rubrique des **produits différés**, figure notamment le paiement perçu d'avance du loyer du bail à construction d'une durée de 55 ans consenti à une société filiale de Philip Morris pour 204,2 millions, celui du bail emphytéotique consenti pour 50 ans à des fonds d'investissements allemands pour le foncier de l'immeuble Lindencorso à Berlin pour 94,7 millions ainsi que les produits de la titrisation de créances à long terme pour 318,3 millions provenant de contrats de vente d'électricité conclus sur une période de douze ans. Ces produits seront amortis de façon linéaire sur la durée des baux et des contrats.

Les provisions au passif du bilan ont atteint 5,9 milliards d'euros, contre 5,4 milliards. Elles comprennent :

- des provisions pour risques financiers de 1,5 milliard qui sont destinées à couvrir, à hauteur de 1,2 milliard, les garanties de valeur ("mark to market") consenties par une société du Groupe au titre des swaps mis en place avec General Re Financial Products Inc., dans le cadre de la couverture de l'essentiel de nos engagements financiers des secteurs Eau, Énergie et Immobilier. Le solde, à hauteur de 308,4 millions correspond aux amortissements de caducité ;
- des provisions pour renouvellement et garantie totale à hauteur de 320 millions destinées au provisionnement de nos engagements de renouvellement et garantie totale, pour les filiales n'ayant pu faire l'objet de la couverture par les swaps mentionnés ci-dessus ;
- de la provision pour engagements en matière de retraites pour un montant de 458,7 millions d'euros,
- d'autres provisions pour risques et charges qui s'élevaient à 3,6 milliards d'euros au 31 décembre 1998. Dans ce total, les entre-

prises d'aménagement du Groupe représentaient 2,12 milliards, dont 1,3 milliard pour la SGE (stable) et 0,85 milliard pour la CGIS (contre 0,94 milliard).

Les **dettes financières à long terme** du Groupe ont été portées à 9,7 milliards d'euros à la fin de l'année 1998, contre 6,7 milliards. Elles comprennent, à la rubrique "Financements de projets", 1,2 milliard d'euros de dettes dont la garantie repose exclusivement sur les actifs financés. Ces dettes dites "sans recours" couvrent une très grande partie du coût des centrales de production d'énergie électrique en exploitation aux États-Unis. Elles comprennent également des euro-émissions pour 1,68 milliard, des emprunts obligataires émis sur le marché domestique pour 732 millions et les dettes à plus d'un an corrélatives au financement par crédit-bail pour 893,8 millions d'euros. L'ensemble des dettes financières à long terme représentait 35 % des capitaux permanents du Groupe au 31 décembre 1998, contre 30,5 % à la fin de l'exercice 1997.

L'endettement financier net du Groupe s'est établi à 6,5 milliards d'euros, compte tenu de l'incidence de la trésorerie positive de 1,5 milliard et de 2,0 milliards des créances financières productrices d'intérêts, dont 1,5 milliard de crédits-vendeurs mis en place dans le cadre des cessions immobilières mentionnées ci-dessus et des dettes corrélatives au changement de méthode sur les financements par crédit-bail pour 958,4 millions. Hors incidence du changement de méthode de comptabilisation du crédit-bail, il a augmenté de 1,4 milliard au cours de l'exercice.

Les **autres dettes à long terme** s'établissent à 987,8 millions, contre 617,5 millions. Elles regroupent des dettes de natures diverses parmi lesquelles la partie à long terme des fonds de participation laissée sur option des salariés en compte courant bloqué dans les entreprises du Groupe et les dépôts de garantie des abonnés à la distribution d'eau.

Les capitaux permanents représentaient 27,8 milliards d'euros à la fin de l'exercice, contre 22 milliards.

V. Tableau des flux de trésorerie (en millions d'euros)

	1998	1998 Méthodes constantes	1997	1996
Opérations d'exploitation				
Excédent brut d'exploitation	3.512,3	3.383,6	2.184,5	2.043,5
Opérations financières et exceptionnelles	52,5	108,1	- 523,8	- 517,5
Impôts et participations	- 149,2	- 149,2	- 235,0	- 221,1
Variation nette du besoin en fonds de roulement	- 63,0	- 63,0	522,6	632,6
TOTAL	3.352,6	3.294,7	1.948,3	1.937,4
Opérations d'investissement				
Investissements industriels	- 3.908,8	- 3.895,5	- 2.145,5	- 1.781,7
Investissements financiers ⁽¹⁾	- 3.580,5	- 3.580,5	- 3.416,5	- 695,0
Charges à répartir	- 536,1	- 536,1	- 423,5	- 312,5
Immobilisations d'actifs immobiliers	- 33,4	- 33,4	- 144,4	- 40,2
Cessions de titres	2.470,4	2.470,4	3.223,0	730,4
Cessions de biens industriels	191,7	191,7	289,1	437,1
Flux de trésorerie net des prêts et dépôts à long terme	- 11,2	- 11,2	33,7	- 54,8
TOTAL	- 5.407,9	- 5.394,6	- 2.584,1	- 1.716,7
Opérations de financement				
Augmentation de capital de la société mère ⁽¹⁾	1.158,3	1.158,3	1.085,2	377,2
Part des minoritaires dans l'augmentation de capital des filiales	61,5	61,5	2.269,0	586,7
Dividendes versés par la société mère	- 305,6	- 305,6	- 225,8	- 203,0
Dividendes versés aux minoritaires des filiales	- 42,7	- 42,7	6,6	- 1,7
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	81,3	81,3	76,2	89,6
Autres dettes à long terme	575,5	567,8	299,1	127,4
TOTAL	1.528,3	1.520,6	3.510,3	976,2
Total des flux de l'exercice	- 527,0	- 594,5	2.874,5	1.196,9
Endettement financier net au 1 ^{er} janvier	4.177,0	4.177,0	6.874,6	7.875,7
Effet de change, de périmètre et divers	839,8	839,8	176,9	- 195,8
Changement de méthode relatif au crédit-bail	958,4	-	-	-
Endettement financier net au 31 décembre ⁽²⁾	6.502,2	5.611,3	4.177,0	6.874,6

(1) Dont en 1998, l'absorption d'Havas pour 930 millions d'euros.

(2) Ramené en 1998 à 6,3 milliards d'euros après application complète des accords de partenariat avec FCC début 1999.

L'**excédent brut d'exploitation** a été de 3,51 milliards d'euros, après 2,18 milliards en 1997, en hausse de 61 %. Cette amélioration provient du développement des Télécommunications et du redressement des activités du pôle Aménagement.

■ Environnement : 2,14 contre 1,75 en hausse de 22,8 %.

■ Communication : 1,05 dont 379 millions pour Havas, contre 324 millions en 1997, en hausse de 104 % pour les seules Télécommunications.

■ Aménagement : 360 millions contre 115 millions, multiplié par plus de trois sur la période.

Les **investissements** se sont élevés à 7,5 milliards d'euros dont 1,02 pour rémunérer les apports en valeurs comptables de Havas. Le solde de 6,5 milliards a été engagé à hauteur de 2,5 milliards pour le développement du Groupe à l'international, 1,42 milliard pour le financement des Télécommunications, le reste couvrant principalement les investissements industriels courants. Ils correspondent :

■ aux **investissements industriels** d'un montant de 3,91 milliards d'euros, dont 142 millions pour Havas et ses filiales, contre 2,15 milliards en 1997. Ils ont plus que triplé dans l'Énergie à 1 milliard d'euros (dont plus de la moitié pour les actifs repris à Boston Edison) contre 319 millions et presque doublé dans les télécommunications à 1,22 milliard, contre 752 millions l'année précédente.

Dans le Transport, ils sont passés de 62 millions à 183 millions d'euros. Dans les autres secteurs, ils sont restés globalement stables.

■ aux **investissements financiers** pour 3,6 milliards d'euros, niveau voisin de celui de l'exercice précédent. L'essentiel a été consacré à la croissance du groupe hors de France pour 1,8 milliard (FCC, Anaya, Linjebuss, Sanepar, Intan, Sidem...) et à l'augmentation des intérêts du Groupe dans les filiales ou pour leur développement en France pour 834 millions d'euros. Le solde représente le coût de l'absorption d'Havas.

Les désinvestissements ont porté sur les participations du groupe dans Électrafina (1 milliard), Telewest-General Cable (313 millions), Decaux (134 millions), Williard et Limbach (111 millions), pour l'essentiel, et sur une partie du portefeuille (490 millions) avec le désengagement total dans BNP, Société Générale, et partiel dans Saint-Gobain, Alcatel, Eiffage. Les cessions des actifs reçus d'Havas (l'ODA, Havas Voyages et Havas Intermediation) n'ont pas d'incidence sur les flux de l'exercice.

Le changement de méthode de comptabilisation du crédit-bail contribue à rapprocher l'endettement financier net au bilan de l'endettement économique (cf. note 22). L'incidence sur le montant total de l'endettement est de 958 millions d'euros au 31 décembre 1998.

Annexe aux comptes consolidés ⁽¹⁾

I. Principes comptables et méthodes d'évaluation

Les comptes consolidés du Groupe VIVENDI pour l'exercice 1998, établis selon les principes comptables décrits dans cette note, sont conformes aux dispositions de la loi du 3 janvier 1985 et de son décret d'application du 17 février 1986.

Les comptes sociaux des filiales sont retraités, si nécessaire, pour rendre homogènes les méthodes d'évaluation au sein du Groupe. Les divergences qui demeurent sont justifiées par l'existence de secteurs d'activité différents.

Afin de rapprocher les règles et méthodes comptables de VIVENDI des référentiels internationaux et suivant les recommandations du Conseil National de la Comptabilité dans son avis du 18 juin 1997, le Groupe a décidé de procéder dans ses comptes de l'exercice 1998 à la comptabilisation des biens financés en crédit-bail, des engagements de retraite et d'indemnités de départ et du résultat des contrats à long terme selon la méthode de l'avancement appliquée de manière prospective. L'effet des changements de méthode sur les comptes consolidés est décrit au paragraphe sur la comparabilité des exercices.

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES RELATIVES AUX SOCIÉTÉS DE DISTRIBUTION D'EAU ET DE CHAUFFAGE

Immobilisations du domaine concédé

VIVENDI et ses filiales de distribution d'eau et de chauffage gèrent en tant que concessionnaires ⁽²⁾, de nombreuses installations faisant partie du domaine propre des collectivités locales, ou appartenant à des établissements privés ou publics, financées par ceux-ci, cas le plus courant, ou par le Groupe.

Seules les installations financées par le Groupe sont inscrites à son bilan (immobilisations corporelles mises en concession). Ces installations font l'objet d'un amortissement financier (encore appelé amortissement de caducité), sur la durée du contrat, à concurrence du montant qui restera définitivement à la charge du Groupe lors de la remise de ces installations à la collectivité locale concédante en fin de contrat. Ces amortissements financiers sont inscrits au passif du bilan en provision pour risques financiers, pour bien marquer

qu'ils ne constatent pas une dépréciation, mais l'étalement sur la durée du contrat de la charge que représentera l'abandon des ouvrages correspondants au terme de celui-ci.

Par ailleurs, dans le respect de ses obligations contractuelles de concessionnaire, le Groupe prend le plus souvent à sa charge le renouvellement, pendant toute la durée du contrat, des immobilisations du domaine concédé dont il assure la gestion. Les ouvrages que le Groupe doit renouveler comprennent ainsi des immobilisations du domaine concédé financées par lui-même, par les collectivités locales, ou appartenant à des établissements privés ou publics.

A la suite de la réorganisation du secteur de la distribution de l'Eau en 1996 et de l'Énergie en 1997 et la mise en œuvre, toujours en 1997, d'une nouvelle politique de gestion des risques financiers du Groupe, ces obligations de renouvellement ont été garanties, chaque fois que cela est possible, par la maison-mère. A cette occasion, les engagements financiers pris par cette dernière ont fait l'objet d'une couverture réalisée dans le cadre de la mise en place de contrats de swaps conclus entre VIVENDI et la société General Re Financial Products Inc.

Si, pour des raisons spécifiques, VIVENDI n'a pu garantir les obligations relatives à certains contrats, celles-ci font alors l'objet de provisions dont le montant est déterminé, suite au changement du mode de calcul intervenu en 1996, par actualisation des dépenses prévisionnelles sur la durée moyenne estimée des contrats ⁽³⁾. Le taux d'actualisation retenu est fonction du taux d'intérêt en vigueur pour une durée équivalente, soit 5 % en 1998, contre 6 % en 1997.

Les opérations de renouvellement des installations du domaine concédé sont comptabilisées comme suit :

■ s'il s'agit d'ouvrages financés à l'origine par le concessionnaire et renouvelés par celui-ci, la valeur de l'immobilisation de rempla-

(1) Les commentaires précédemment développés dans la partie "présentation des comptes consolidés" sont également considérés comme faisant partie intégrante de "l'annexe aux comptes consolidés".

(2) Le mot concessionnaire est ici utilisé dans un sens élargi pour désigner l'entreprise gestionnaire d'un service public.

(3) 9 ans dans le secteur de l'Eau, 6 ans dans celui de l'Énergie.

cement se substitue, à l'actif du bilan, à celle de l'immobilisation qui a été renouvelée ; et la provision pour renouvellement correspondante, pour les contrats sur lesquels elle subsiste, est virée aux amortissements de caducité ;

■ dans les autres cas, le coût de renouvellement est porté en charges et la reprise de la provision pour risque financier ou de la provision pour renouvellement est inscrite en produits. Ce coût de renouvellement est toutefois considéré, dans le tableau des flux de trésorerie, comme un investissement.

Prise en charge des annuités des emprunts contractés par les collectivités concédantes

Dans le cadre de certaines concessions de distribution d'eau, VIVENDI et ses filiales sont amenées à assumer le service de la dette contractée par les collectivités locales pour le financement des biens mis à leur disposition. Ces charges évoluent le plus souvent de façon dégressive et sur une durée de vie inférieure à celle des concessions. Les annuités sont prises en charge dans les comptes sociaux et consolidées de manière linéaire sur la durée de vie des contrats de concession. L'écart entre le montant remboursé aux collectivités et la charge comptabilisée annuellement est affecté en charges à répartir.

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES RELATIVES AUX ENTREPRISES DE TRAVAUX

Les entreprises de bâtiment, travaux publics et routiers du Groupe appliquent, pour la constatation de leur marge, la méthode de l'avancement dans les conditions préconisées par le Conseil National de la Comptabilité (plan comptable professionnel du bâtiment et des travaux publics). En conséquence, la part des travaux exécutés entre la dernière situation contractuelle et la date de clôture de l'exercice est portée en "travaux en cours" et valorisée au prix de revient.

Cette méthode de l'avancement a été étendue en 1998 aux entreprises de second œuvre de manière prospective et suivant des critères propres à ces métiers.

Les sociétés de distribution d'eau et de chauffage, dont les travaux sont généralement de courte durée, utilisent la méthode de l'achèvement.

Dans tous les cas, des provisions pour risques et charges sont constituées chaque fois que le résultat final prévisionnel des chantiers ou des travaux non terminés en fin d'exercice apparaît négatif.

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES AUX ENTREPRISES DU SECTEUR IMMOBILIER

Les sociétés de promotion immobilière et de construction de maisons individuelles appréhendent, sauf exception justifiée, les résultats à la livraison des ouvrages, conformément aux règles et usages en vigueur dans ces professions. Les travaux non livrés sont maintenus en "travaux en cours" à l'actif du bilan, au prix de revient ou au prix de marché si ce dernier est inférieur. Les sociétés de promotion immobilière ajustent chaque semestre la valeur de leurs stocks à leur valeur vénale.

Les programmes d'aménagement pluriannuel sont réexaminés périodiquement, opération par opération, pour que leur bilan prévisionnel établi à la date future d'achèvement soit équilibré.

Pour les immeubles du patrimoine, l'écart constaté chaque année entre le montant des loyers perçus et les coûts de financement et d'exploitation est passé en charges de l'exercice. Des provisions complémentaires sont passées, le cas échéant, en cas de taux d'occupation insuffisant.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES, AMORTISSEMENTS

Les règles d'évaluation et d'amortissement retenues par les sociétés du Groupe sont homogènes par secteurs d'activité et conformes aux pratiques courantes, notamment pour la durée de vie des biens. Celle-ci est couramment comprise entre 20 et 50 ans pour les constructions, 7 et 12 ans pour les installations techniques, 3 à 12 ans pour les matériels de transports (au lieu de 3 à 10 ans précédemment), 3 à 10 ans pour les matériels de bureau.

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

La valeur brute des titres de participation non consolidés correspond à leur coût d'acquisition (éventuellement réévalué au moment de la réévaluation légale du bilan). Si cette valeur est supérieure à la valeur d'usage, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence. La valeur d'usage est déterminée par référence à la quote-part des capitaux propres que les titres représentent, celle-ci étant le cas échéant rectifiée pour tenir compte de la valeur boursière des titres, de l'intérêt de ces sociétés pour le Groupe, ainsi que de leurs perspectives de développement et de résultat.

Les cessions accompagnées d'une condition indépendante de la volonté des parties ne sont enregistrées à la date de signature

de l'accord que dans le cas où la condition a été satisfaite avant la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'administration.

VALORISATION DES STOCKS

Les sociétés du Groupe autres que les entreprises de travaux ou opérant dans le secteur immobilier (cf. paragraphes précédents spécifiques) utilisent, selon les secteurs d'activité, les différentes méthodes prévues par le Code de commerce (FIFO ou coût moyen pondéré).

CRÉANCES D'EXPLOITATION

Les clients et comptes rattachés sont présentés nets de provisions. Ces dernières sont calculées en fonction du risque de non-recouvrabilité des créances. Pour certains secteurs d'activité, ces risques peuvent être évalués statistiquement.

VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées à leur coût d'acquisition. Si leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice (sur la base du dernier cours coté ou de la valeur liquidative) devient inférieure au prix d'acquisition, une provision est constatée.

DÉPENSES DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Les frais de recherche et développement sont intégrés aux charges de l'exercice au cours duquel ils ont été réalisés.

II. Méthodes de consolidation

Les états financiers des sociétés sont consolidés selon trois méthodes :

- l'intégration globale est réservée aux filiales et sous-filiales contrôlées de manière exclusive par le Groupe ;
- l'intégration proportionnelle n'est utilisée que pour les sociétés fermées dont le contrôle est partagé entre le Groupe et un ou plusieurs partenaires ;
- la mise en équivalence est appliquée lorsque le taux d'intérêt est compris entre 20 % et 50 % et que le contrôle exclusif ou conjoint n'est pas acquis.

SUBVENTIONS ET PRODUITS DIFFÉRÉS

Les produits différés correspondent à des revenus d'exploitation perçus dans le cadre d'opérations d'exploitation de très longue durée.

TITRES SUBORDONNÉS À DURÉE INDÉTERMINÉE (TSDI)

La comptabilisation des titres subordonnés à durée indéterminée retenue par le Groupe VIVENDI consiste à inscrire le montant net perçu au passif du bilan. L'amortissement de la dette est traité, comme il est d'usage, par annuité constante et soldera complètement celle-ci dans le bilan consolidé à l'échéance finale. Les commissions de placement et d'arrangeur sont enregistrées au bilan en charges à répartir et étalées sur la durée d'amortissement de l'émission.

RÉSULTAT COURANT

Le **résultat courant** prend en compte l'activité des entreprises du périmètre de consolidation et le coût de financement de ces activités. Il ne prend pas en compte les éléments à caractère non récurrents, tels que les coûts de restructurations, les coûts associés aux opérations de cessions, l'incidence des cessions d'actifs sauf lorsqu'elles sont partie intégrante des activités, les coûts de fermeture d'entreprises ou de sites industriels, les abandons de créances et l'incidence des garanties données lorsqu'elles sont exercées.

DATE DE CLÔTURE - ENTRÉES DE PÉRIMÈTRE

Pour les sociétés ne clôturant pas leurs comptes annuels au 31 décembre, des situations intermédiaires ont été établies, sauf lorsque la date de clôture n'était pas antérieure de plus de trois mois au 31 décembre.

Les entrées dans le périmètre de consolidation sont effectuées à la date d'acquisition ou, pour des raisons de commodité et si l'incidence est peu significative, sur la base du dernier bilan clos antérieurement à la date d'acquisition.

Les situations servant de base à l'intégration en consolidation des sociétés nouvellement consolidées sont retraitées, pour être en harmonie avec les principes comptables retenus par le Groupe. Le cas échéant, les éventuels coûts de restructuration qu'auraient à supporter ces sociétés du fait de leur entrée dans le Groupe sont provisionnés à la date d'acquisition.

OPÉRATIONS INTERNES

Les comptes réciproques entre sociétés intégrées ont été éliminés. Lorsque de telles opérations étaient réalisées avec une société intégrée proportionnellement, elles ont été éliminées après application du pourcentage de contrôle du Groupe dans cette société.

Les dotations et reprises de provisions pour dépréciation sur titres et créances concernant les sociétés consolidées ont été éliminées du résultat pour autant qu'elles fassent double emploi avec le résultat des sociétés concernées. Les bénéfices inclus dans les stocks et les travaux en cours sont éliminés, s'ils sont significatifs.

Seules, les plus-values sur cessions d'actifs réalisées entre sociétés du Groupe ont été éliminées du résultat (pour les immobilisations corporelles, un seuil d'un million d'euros est appliqué). Les moins-values internes, lorsqu'il en existe, sont soit maintenues en compte de résultat, soit constatées sous forme de dépréciation exceptionnelle de l'écart d'acquisition résiduel.

Les amortissements pratiqués sur les biens amortissables ayant fait l'objet de cession interne au Groupe sont retraités.

CONVERSION DES ÉTATS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS À L'ÉTRANGER

Les postes de bilan et de compte de résultat ont été convertis sur la base des cours de change à la clôture de l'exercice. La différence de conversion sur l'actif net d'ouverture a été inscrite dans les capitaux propres et n'a donc pas affecté le résultat consolidé de l'exercice. Toutefois, avant d'être convertis selon cette méthode, les comptes des sociétés intégrées exerçant leur activité dans un pays à forte inflation sont, après élimination de l'incidence des correctifs locaux de cette inflation, traduits dans la monnaie stable du pays dont le type d'économie est la plus proche. L'incidence de ce retraitement est enregistrée en résultat financier.

ÉCARTS DE PREMIÈRE CONSOLIDATION

a) Les écarts de première consolidation représentent la différence entre le prix d'acquisition des titres d'une société consolidée et la quote-part de situation nette acquise. Depuis 1989, conformément à l'évolution de la doctrine, ces écarts sont, dans la mesure du possible, affectés.

Cette affectation porte :

- soit sur des actifs incorporels non amortissables tels que les parts de marché, dans la mesure où celles-ci peuvent être déterminées par une méthode d'évaluation suffisamment précise et objective et permettant le suivi de leur valeur dans le temps,

- soit sur des actifs corporels, sur la base d'évaluations résultant notamment de rapports d'expertises.

L'affectation de cet écart aux éléments identifiables de l'actif et du passif se fait sur une période n'excédant pas la fin du premier exercice complet suivant l'acquisition.

b) Les écarts dégagés lors des prises de participation et non affectés, en particulier lorsqu'ils sont de faible valeur, sont amortis ou, par exception, imputés sur les fonds propres consolidés.

- Ils sont amortis linéairement, selon les modalités suivantes :

- les écarts dégagés sur des sociétés dont l'activité s'exerce dans le domaine des services sont amortis sur une durée maximum de quarante ans tenant compte de la durée moyenne et du taux de renouvellement des contrats qui régissent généralement ce type d'activité ;

- les écarts dégagés sur les sociétés opérant dans le domaine de la construction sont amortis sur une durée maximum de vingt ans ;

- les écarts dégagés sur les sociétés dont l'activité est relative à la communication (télécommunications et médias) sont amortis sur une durée maximum de quarante ans ;

- les écarts non affectés mais pouvant être reliés à des biens ayant une durée d'utilisation spécifique sont amortis sur la durée de vie résiduelle des biens considérés ;

- les écarts inférieurs à 150 milliers d'euros sont amortis sur l'exercice.

- Ils ont été exceptionnellement imputés sur les fonds propres consolidés, conformément à la doctrine et dans la limite de la prime d'émission correspondant à l'opération, lorsque le paiement a été réalisé par création d'actions.

Lorsque des circonstances particulières le justifient (modifications profondes et structurelles dans les conditions techniques, réglementaires ou de marché de l'exploitation), la dépréciation des écarts d'acquisition est constatée, au-delà des amortissements prévus au plan, par la constitution d'une provision.

IMPOSITION DIFFÉRÉE

Les différences temporaires entre résultat comptable et résultat fiscal, qui se résorbent au terme d'une période déterminée (date certaine) donnent lieu à constatation d'impôts différés (selon la méthode du report variable). Il en est de même pour l'élimination des provisions réglementées et des amortissements dérogatoires.

Les actifs d'impôts différés (y compris sur déficits fiscaux reportables) sont comptabilisés lorsque leur utilisation future est probable.

CONTRATS DE CRÉDIT-BAIL

Comme la législation comptable en vigueur le permet, le Groupe VIVENDI a procédé à un changement de méthode en comptabilisant dans ses comptes consolidés les biens financés en crédit-bail.

PROVISION POUR RETRAITE

VIVENDI et l'ensemble des filiales du Groupe ont procédé en 1998 à un changement de méthode en comptabilisant leur engagement en matière de retraite et d'indemnité de départ pour l'ensemble de leur personnel actif et retraité, tant en France qu'à l'étranger. La totalité de l'incidence, mesurée au 1^{er} janvier 1998, a été imputée sur les capitaux propres consolidés du Groupe (cf. détail note 16.1).

Les engagements en matière de retraite et d'indemnité de départ font l'objet d'une évaluation actuarielle selon la méthode des unités de crédit projetées. Cette évaluation tient compte des probabilités de maintien dans le Groupe jusqu'au départ en retraite, de l'évolution prévisible des rémunérations et de l'actualisation financière. Les taux retenus sont propres à chaque pays. En France l'actualisation a été effectuée au taux de 5 %. A l'étranger, les taux utilisés s'échelonnent entre 6 et 7,5 %.

Ce traitement, conforme aux nouvelles recommandations des autorités comptables, avait été appliqué dès l'exercice 1997 par les entreprises de Bâtiment et Travaux Publics du Groupe regroupées autour de la SGE.

Notes annexes aux comptes consolidés

I. Compte de résultat

1. PRODUITS D'EXPLOITATION

(en millions d'euros)	1998	1997	1996
Production facturée	32.146,8	25.159,7	25.227,2
Production stockée	- 710,5	70,9	- 116,1
Production immobilisée	300,8	246,0	182,3
1.1 - Chiffre d'affaires	31.737,1	25.476,6	25.293,4
Subventions d'exploitation	43,1	25,7	22,2
Autres produits de gestion ⁽¹⁾	852,0	431,8	442,7
Quotes-parts sur opérations faites en commun	25,5	29,8	13,3
Produits immobiliers	61,9	44,3	21,8
Transferts de charges d'exploitation ⁽²⁾	534,3	423,0	304,1
1.2 - Autres produits d'exploitation	1.516,8	954,6	804,1

(1) Tels que redevances perçues, ristournes et remises obtenues des fournisseurs, refacturations de charges à des tiers, notamment dans le secteur des Travaux Publics aux sociétés en participation non consolidées.

(2) Dont étalement du coût d'acquisition des abonnés 309,2 millions, contre 315,6 millions en 1997 et 182,5 millions en 1996.

2. INCIDENCE DES MOUVEMENTS DE PÉRIMÈTRE SUR LE RÉSULTAT COURANT

Au cours de l'exercice, le Groupe VIVENDI a notamment cédé ses activités de Williard et Limbach, de Research Cotrell aux États-Unis, mais il a aussi fait des acquisitions majeures pour son développement.

2.1 - Chiffre d'affaires

Les acquisitions réalisées en 1998 ont apporté 5,1 milliards de chiffre d'affaires supplémentaires (Havas 3 milliards, FCC 850 millions (sur six mois), Linjebuss 305 millions, Leigh Interests 237 millions, ...). En sens inverse, la cession de Williard Limbach (409 millions), de Research Cotrell (158 millions) et diverses autres sociétés (248 millions) ont réduit l'activité du Groupe de l'ordre de 815 millions d'euros.

2.2 - Résultat d'exploitation

Ces éléments ont eu les conséquences suivantes sur le résultat d'exploitation :

■ les cessions intervenues en 1998 avaient dégagé un résultat d'exploitation de 35,8 millions en 1997 ;

■ les acquisitions de l'exercice ont compté pour 427,5 millions dans le résultat d'exploitation de l'exercice. Elles incluent principalement Havas pour 265 millions, FCC pour 74,5 millions (sur six mois), Leigh Interests 21 millions, Linjebuss 16,3 millions, Moravskoslezské Teplárny a.s. 15,9 millions. Ainsi, à périmètre constant, le résultat d'exploitation a progressé de 60,5 %.

Par ailleurs, lorsqu'il existe des reclassements internes entre les différents métiers du Groupe, les données des exercices précédents indiquées dans ce document sont retraitées pour les rendre comparables et homogènes sur la période triennale présentée.

2.3 - Résultat financier

A ce niveau du compte de résultat, les cessions et acquisitions de l'exercice ont eu une incidence nette négative de 17,2 millions d'euros.

L'incidence des cessions est comptée pour 17 millions et, en sens inverse, celle des acquisitions pour 34,2 millions d'euros, abstraction faite du coût de financement de l'achat des titres.

3. IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

L'impôt sur les sociétés comprend :

■ une charge d'impôt exigible pour 369,3 millions d'euros (dont 86,7 millions proviennent du produit exceptionnel encaissé par Sithe au titre de la cession des contrats avec Nimo, et 85,7 millions de la plus-value de cession des titres General Cable), contre 140,8 millions en 1997. Les filiales intégrées au groupe fiscal de VIVENDI lui ont reversé 247,2 millions d'euros, contre 168,8 millions en 1997,

■ un produit d'impôt différé de 279,3 millions d'euros, contre une charge de 53,9 millions en 1997. En 1998, les perspectives d'évolution des résultats fiscaux du Groupe à court terme (2 ou 3 ans selon les entités fiscales) permettent de constater, dans le respect des principes indiqués supra, un impôt différé net actif calculé sur les différences temporaires et sur les déficits dont la récupération est désormais probable à court terme.

Pour ce qui concerne le seul groupe fiscal VIVENDI en France, les déficits fiscaux reportables au taux de droit commun n'ayant pas fait l'objet de la constatation d'un actif d'impôt s'élèvent à 352,6 millions d'euros au 31 décembre 1998.

Par ailleurs, des contrôles fiscaux sont en cours notamment dans le groupe fiscal VIVENDI, Anjou Patrimoine, SGE. Le Groupe n'attend

pas de ces contrôles une remise en cause significative de sa situation financière d'ensemble.

4. DOTATIONS AUX PROVISIONS

Le montant total des dotations nettes (ou reprises) aux provisions constituées en 1998 dans les comptes consolidés du Groupe s'est élevé à (50) millions d'euros, contre 1.180,0 millions en 1997.

Les dotations nettes aux provisions d'exploitation se sont élevées à 70 millions, contre 114,7 millions en 1997.

Les dotations nettes aux provisions financières se sont établies à 293 millions d'euros, contre des dotations nettes de 120,8 millions en 1997. Elles comprennent pour l'essentiel 406,7 millions de dotation au titre des risques couverts par une société du Groupe au titre des swaps mis en place en 1997 et réévalués à leur valeur de marché et en sens inverse 186 millions de reprise pour couvrir les dépenses garanties par cette société au titre des engagements financiers des filiales de VIVENDI opérant dans les métiers de l'eau, de l'énergie et de l'immobilier.

Les reprises nettes aux provisions exceptionnelles ont atteint 413 millions d'euros en 1998, contre une dotation nette de 898,8 millions en 1997.

II. Bilan

A. ACTIF

5. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

5.1 - Variation en cours d'exercice

(en millions d'euros)	1997	Mouvements de périmètre	Acquisitions dotations	Cessions reprises	Autres mouvements	1998
Montant brut	2.330,3	1.308,7	585,0	- 137,7	72,2	4.158,5
Dépréciations	- 602,4	- 149,8	- 195,6	86,1	- 14,1	- 875,8
Immobilisations incorporelles nettes	1.727,9	1.158,9⁽¹⁾	389,4	- 51,6	58,1	3.282,7

(1) Dont 1.058,6 millions de fonds d'édition Havas.

5.2 - Répartition par secteur d'activité

Au 31 décembre 1998, les immobilisations incorporelles nettes s'élèvent à 3.282,7 millions d'euros, qui se répartissent ainsi :

(en millions d'euros)	1998	1997	1996
Environnement dont :	1.322,7	1.151,8	1.106,7
Eau	774,2	780,3	757,0
Énergie	153,4	159,4	157,7
Propreté-Transports	395,1	212,2	192,0
Aménagement dont :	163,5	181,2	222,7
Construction	74,4	68,9	148,5
Immobilier	89,1	112,3	74,2
Communication dont :	1.712,2	394,8	273,3
Télécommunications	598,9	393,4	273,3
Médias	1.113,3	1,4	-
FCC	84,2		
Autres ⁽¹⁾	0,1	0,1	266,2
Santé	-	-	181,0
TOTAL	3.282,7	1.727,9	1.868,9

(1) Cession de la Santé et du Stationnement en 1997.

5.3 - Composition

Les immobilisations incorporelles nettes comprennent notamment :

- 554,7 millions d'euros de mises de fonds consenties à des collectivités locales, au titre de droits d'usage des installations du domaine public (contre 514,7 millions en 1997) dans le cadre de contrats de concession de services de distribution d'eau et d'assainissement, principalement en France. Elles sont amorties sur la durée des contrats auxquels elles se rapportent ;

- 1.453,9 millions d'euros de marques, "parts de marchés", fonds de commerce acquis, fonds éditoriaux (contre 310,7 millions en 1997). Ils ont été comptabilisés pour l'essentiel dans le secteur de l'Édition/Multimédia (1.087 millions), de la Propreté et des Transports (281 millions). Ce poste comprend notamment l'affectation d'une partie de l'écart d'acquisition d'Havas (cf. infra 6.2) et une part de

marché du transport de voyageurs en Scandinavie constatée lors de l'acquisition de Linjebuss en 1998.

La valeur de référence de ces parts de marché est réexaminée chaque année en fonction des critères initiaux de valorisation : position commerciale, chiffre d'affaires, excédent brut d'exploitation ... ;

- elles incorporent également des charges à répartir de 668,9 millions d'euros, dont 222,1 millions correspondent à la différence entre le montant des charges contractuelles versées aux collectivités locales en remboursement du service de leur dette et une annuité calculée sur la durée de vie résiduelle des contrats (cf. supra "Principes comptables et méthodes d'évaluation") et 177,2 millions correspondants au solde restant à amortir, sur 12 mois glissants des commissions d'acquisition d'abonnés versées par SFR à diverses sociétés de commercialisation de services.

6 - ÉCARTS D'ACQUISITION

6.1 - Variation en cours d'exercice

(en millions d'euros)

Écarts d'acquisition au 1^{er} janvier 1998	4.871,9
Les mouvements de périmètre de l'exercice ont porté pour l'essentiel sur :	1.002,6
■ l'écart de première consolidation du groupe Havas pour la partie résiduelle a augmenté de 18 millions d'euros (cf. infra) ;	
■ l'écart de première consolidation de FCC pour 529,7 millions d'euros, en cours d'affectation ;	
■ les acquisitions réalisées par les filiales du Groupe 693,0 millions, dont 19,4 millions Anaya, 14,4 millions MST et TEK, Leigh Interests 110,0 ; Sidem 43,2 ; AOL 57,3 ; filiales FCC 139,5 ; TD 81,9 ;	
■ en sens inverse, les écarts d'acquisition des sociétés cédées (Électrafina, Decaux...) ont été sortis pour un montant de 238,1 millions d'euros.	
Écart de conversion	- 47,8
Écarts d'acquisition au 31 décembre 1998	5.826,7
Amortissements et provisions cumulés (dont 209,5 millions de dotation de l'exercice y compris 25,3 d'exceptionnels)	- 1.311,8
Montant net figurant au bilan	4.514,9

6.2 - Fusion absorption Havas

L'opération de fusion-absorption de Havas, intervenue en mai 1998 avec effet rétroactif au 1^{er} janvier, a été traitée dans les comptes consolidés sur la base des valeurs nettes comptables des actifs et des passifs apportés.

L'écart de première consolidation résultant de cette opération s'élève à 1.173 millions d'euros. Cet écart a été déterminé après prise en compte des éléments suivants :

- correction des valeurs d'apport et du prix de revient en découlant, des éléments n'ayant pas donné lieu à rémunération lors de la fusion (annulation des titres Havas directement détenus par VIVENDI, distribution exceptionnelle réalisée par Havas en juin 1998),
- ajustement de la valeur des actifs et passifs des sociétés consolidées apportées au titre de l'harmonisation des méthodes comptables,
- élimination des écarts d'acquisition nets comptabilisés antérieurement par Havas.

L'écart de première consolidation a été d'une part affecté à des actifs apportés par Havas et cédés au cours de l'exercice (207 millions d'euros à Havas Voyages, Havas Intermédiation et Office d'Annonces), et à des actifs incorporels (273 millions d'euros aux fonds de commerce de la branche Édition) et d'autre part, imputé pour partie sur la prime de fusion (579 millions d'euros). L'écart résiduel, qui s'élève à 114 millions d'euros, est amorti sur 40 ans à partir du 1^{er} janvier.

Par ailleurs, cette opération n'a pas remis en cause l'écart de première consolidation dégagé en 1997 lors de l'acquisition de 29,35 % du groupe Havas. Son affectation définitive conduit à minorer de 96 millions d'euros l'écart d'acquisition résiduel provisoire comptabilisé au 31 décembre 1997.

L'affectation et le traitement de l'écart de première consolidation de Havas se résument ainsi :

(en millions d'euros)	31.12.1997 Affectation provisoire	Variation	31.12.1997 Affectation définitive	Affectation Écart 1998	Total
Affectation					
aux actifs cédés	39	+ 50	89	207	296
aux fonds de commerce	379	+ 46	425	273	698
Imputation sur la prime de fusion				579	579
Écarts d'acquisition résiduels	663	- 96	567	114	681
TOTAL	1.081	-	1.081	1.173	2.254

6.3 - Répartition par secteur d'activité

(en millions d'euros)	1998	1997	1996
Environnement dont :	1.207,2	1.148,7	1.397,3
Eau	336,2	292,2	417,5
Énergie	352,8	450,8	652,3
Propreté-Transports	518,2	367,9	327,5
Aménagement dont :	348,4	362,7	463,7
Construction	236,7	242,7	314,7
Immobilier	111,7	120,0	149,0
Communication dont :	2.332,4	2.225,6	265,6
Télécommunications	1.566,5	1.467,0	144,4
Médias	765,9	758,6	121,2
FCC	627,6	-	-
Autres dont :	-0,7	32,6	259,0
Santé	-	-	195,0

7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

7.1 - Variation en cours d'exercice

(en millions d'euros)	1997	Mouvements de périmètre	Acquisitions dotations	Cessions reprises	Autres mouvements	1998
Immobilisations du domaine privé	12.439,5	2.454,8	3.121,0	- 572,0	1.197,8	18.641,1 ⁽¹⁾
Immobilisations du domaine concédé	1.069,6	41,6	121,0	- 26,3	0,4	1.206,3
Immobilisations corporelles brutes	13.509,1	2.496,4	3.242,0	- 598,3	1.198,2	19.847,4
Amortissements	- 5.120,6	- 1.205,6	- 1.487,1	585,9	-377,9	- 7.605,3
Immobilisations corporelles nettes	8.388,5	1.290,8	1.754,9	- 12,4	820,3⁽²⁾	12.242,1

(1) A la clôture de l'exercice, les immobilisations du domaine privé comprennent des terrains (1.539 millions), des constructions (3.979 millions), des installations techniques (9.026 millions) et diverses autres immobilisations (4.097 millions dont 908 millions d'immobilisations en cours).

(2) 711 millions d'incidence du retraitement du crédit-bail.

7.2 - Répartition par secteur d'activité

(en millions d'euros)	Immobilisations du domaine privé	Immobilisations du domaine concédé	Amortissements	Immobilisations corporelles nettes	(Rappel 1997)	(Rappel 1996)
Eau	2.736,9	677,5	- 1.208,2	2.206,2	2.113,5	1.897,6
Énergie	3.287,4	406,2	- 962,9	2.730,7	1.889,0	1.874,3
Propreté	2.905,6	25,1	- 1.425,0	1.505,7	860,6	673,7 ⁽¹⁾
Transports	1.108,4		- 574,5	533,9	181,2	
Environnement	10.038,3	1.108,8	- 4.170,6	6.976,5	5.044,3	4.445,6
Construction	1.893,0	83,7	- 1.190,0	786,7	642,4	895,4
Immobilier	2.109,9 ⁽²⁾	7,2	- 580,2	1.536,9	1.357,7	1.519,8
Aménagement	4.002,9	90,9	- 1.770,2	2.323,6	2.000,1	2.415,2
Communication	3.713,3	6,6	- 1.244,4	2.475,5	1.339,0	1.212,6
FCC	879,2	-	- 416,4	462,8		
Santé	-	-	-	-		528,5
Autres	7,4	-	- 3,7	3,7	5,1	146,9
TOTAL	18.641,1	1.206,3	- 7.605,3	12.242,1	8.388,5	8.748,9

(1) Y compris transports.

(2) Dont 734 millions de terrains et 1.085 millions de constructions correspondant au patrimoine du Groupe.

8. TITRES MIS EN ÉQUIVALENCE

Les principales sociétés mises en équivalence sont les suivantes :

(en millions d'euros)	Pourcentage détenu (taux direct)	Quote-part de la situation nette au 31.12.1998	Dont quote-part de résultat de l'exercice 1998
Canal+	33,94 %	524,0	- 9,6
Télécom Développement	50,00 %	238,5	- 17,1
Audiofina	18,36 %	229,4	10,4
Havas Advertising	29,85 %	155,6	13,6
Cofiroute	31,13 %	105,5	21,4
U.G.C.	38,04 %	63,1	0,6
Canal+ DA	25,00 %	50,0	- 0,2
Magyar Telecom	39,92 %	37,4	- 1,5
South Staffordshire (Grande-Bretagne)	33,17 %	37,3	7,7
Bristol Waterworks Co. (Grande-Bretagne)	24,19 %	29,1	4,7
Philadelphia Sub. (États-Unis) ⁽¹⁾	13,18 %	26,5	3,2
Consumers Water (États-Unis)	22,62 %	22,2	2,5
Midkent Holdings (Grande-Bretagne)	24,00 %	20,7	4,9
Autres (valeur unitaire de la quote-part de situation nette inférieure à 20M€)		198,8	1,9
TOTAL		1.738,1	42,5

(1) Participation dont le taux est provisoirement inférieur à 20 %.

9. TITRES DE PARTICIPATION NON CONSOLIDÉS AU 31/12/1998

(en millions d'euros)	Pourcentage du capital détenu au 31.12.98	Valeur comptable 1998	Valeur comptable 1997
Le Vidal ⁽¹⁾	100,00 %	86,6	
Sanepar ⁽¹⁾	10,55 %	59,3	
Lucia	15,60 %	44,4	44,4
Fovarosí Csatomazási Művek Reszvénytársaság (Assainissement Budapest)	12,50 %	37,8	37,8
Leigh Interests			181,0
Linjebuss			67,2
Moravskoslezské Teplárny a.s.			63,7
Coprim	19,90 %	31,5	31,5
L'Étudiant ⁽¹⁾	100,00 %	26,5	
Severoceske Vodovody A Kanalizace AS ⁽¹⁾	43,00 %	23,1	
Misrfone	7,00 %	22,5	
Éditions Gallimard	12,50 %	21,1	
Terre Armée Internationale ⁽¹⁾	100,00 %	20,7	
Proteg			19,8
Société des hôtels Astor	39,20 %	17,2	17,2
Autres titres (valeur unitaire brute comptable inférieure à 20M€)		548,4	505,4
Valeur comptable brute		939,3	968,0
Provision pour dépréciation		- 270,7	- 192,5
Valeur comptable nette		668,6	775,5

(1) Sociétés consolidées en 1999.

10. TITRES IMMOBILISÉS DE L'ACTIVITÉ DE PORTEFEUILLE (TIAP)

Les TIAP sont des titres cotés (à l'exception de Facic) non consolidés qui font partie du portefeuille du Groupe dont la valeur globale est déterminée en note 15.

(en millions d'euros)	Au 31/12/1998			Au 31/12/1997		
	%	Valeur comptable brute	Estimation ⁽¹⁾ boursière	%	Valeur comptable brute	Estimation boursière
Saint-Gobain	5,09 %	341,9	675,3	7,83 %	462,8	910,2
Washington Baltimore (via FACIC) ⁽²⁾	9,96 %	185,1	185,1	10,00 %	185,1	185,1
Alcatel Alsthom	1,22 %	167,3	253,6	1,62 %	166,0	306,6
Eiffage	4,86 %	56,6	41,0	18,70 %	101,9	87,0
Société Générale	0,24 %	21,8	34,5	1,27 %	94,5	150,8
Sogeparc		0,0	0,0	19,90 %	78,0	84,3
Axa (U.A.P. en 1997)				0,23 %	50,4	48,9
Autres TIAP (d'une valeur comptable unitaire inférieure à 40M€)		127,3	133,5		133,0	124,4
TOTAL BRUT		900,2	1.322,9		1.271,7	1.897,3
Dépréciation		- 23,9 ⁽³⁾			18,1 ⁽⁴⁾	
TOTAL NET		876,3			1.253,6	

(1) Cours au 30 décembre 1998.

(2) Filiale du Groupe Southwestern Bell Corporation, société non cotée, dont la valeur d'utilité n'est pas inférieure à la valeur comptable.

(3) Dont 15 millions de dépréciation des titres Eiffage.

11. TITRES IMMOBILISÉS ET AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Après provision pour dépréciation de 107 millions d'euros, les titres immobilisés et autres immobilisations financières s'élèvent à 2.749,9 millions d'euros, contre 2.385,0 millions en 1997. Dans ce total, les titres immobilisés représentent 315,6 millions d'euros

contre 214,0 millions en 1997 et les autres immobilisations financières 2.434,3 millions, contre 2.171 millions en 1997 (qui comprennent les créances financières à long terme mentionnées à la note 22 pour 1.960,3 millions dont 1.186,1 millions ont fait l'objet d'une couverture dans le cadre des contrats de swaps mis en place avec General Re Financial Products Inc.).

12. STOCKS ET TRAVAUX EN COURS PAR ACTIVITÉ

(en millions d'euros)	1998	1997	1996
Eau	51,8	280,7	261,0
Énergie	186,7	213,3	321,1
Construction	302,8	1.637,4 ⁽¹⁾	1.538,3
Immobilier	1.636,2	1.906,6	1.714,1
Autres	818,5 ⁽²⁾	123,4	116,9
TOTAL	2.996,0	4.161,4	3.951,4

(1) L'incidence du passage de la méthode de l'achèvement à l'avancement s'élève à 1.263 millions d'euros sur le montant des travaux en cours au 1^{er} janvier 1998.

(2) Au 31 décembre 1998, entrée de FCC 177,2M€, Havas 171,4M€.

Les montants indiqués sont des valeurs après déduction des provisions pour dépréciation de 662,6 millions d'euros au 31.12.1998 dont 469,9 millions dans le secteur de l'immobilier.

A la Compagnie Générale d'Immobilier et de Services, ils s'élèvent à 1.636,2 millions, contre 1.906,6 millions en 1997.

Ils comprennent notamment :

■ 591 millions au titre de la production immobilière, nets de 141 millions de provisions soit :

- la promotion de logements pour 435 millions contre 484 millions en 1997,
- la construction de maisons individuelles pour 98 millions contre 78 millions en 1997,
- l'aménagement foncier pour 58 millions, stable.

■ 714 millions au titre des opérations pluriannuelles d'aménagement, nets de 262 millions de provisions passées sur l'aménagement en France, soit :

- en Île-de-France, pour 425 millions, principalement dans le quartier d'affaires de la Défense (quartiers Danton, Gallieni et Valmy), contre 565 millions en 1997,
- en province, essentiellement à La Napoule, Cannes, Marseille, Antibes, Nice et Lyon, pour 123 millions contre 214 millions en 1997,

- à l'étranger, à Babelsberg près de Postdam en Allemagne, pour 166 millions, stable.

La forte diminution enregistrée en 1998 (-270,4 MF soit 14 %) est la conséquence de l'évolution des aménagements à la Défense (livraison de la Tour Prisma, par exemple) et des désengagements dans le sud-est de la France (vente du Palm Beach à Cannes notamment).

13. PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION DES ÉLÉMENTS D'ACTIFS AUTRES QUE LES STOCKS

Elles comprennent les provisions pour dépréciation des créances d'exploitation pour 706,2 millions d'euros, contre 398,1 millions en 1997 et celles relatives aux créances financières 160,7 millions d'euros, contre 141,0 millions en 1997.

14. VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT ET DISPONIBILITÉS

Les valeurs mobilières de placement et les disponibilités comprennent des valeurs mobilières cotées pour 883,9 millions d'euros, des valeurs mobilières non cotées pour 2.348,2 millions d'euros (SICAV et fonds communs de placement) et des disponibilités pour 1.264 millions. Au total (après 30,5 millions de provisions pour dépréciation), ces rubriques sont inscrites au bilan pour 4.465,8 millions d'euros.

15 - PORTEFEUILLE DU GROUPE

15.1 - Titres d'autocontrôle

VIVENDI et ses filiales détiennent 3.959.110 actions de VIVENDI pour un montant de 646,2 millions d'euros, correspondant à un prix de revient moyen de 163,2 euros par titres. Environ la moitié de ces titres sont destinés à couvrir les plans d'option d'achats d'actions offertes aux salariés du Groupe. La totalité de la ligne est inscrite en valeurs mobilières de placement.

Au cours de l'exercice, les acquisitions ont porté sur un total de 4.698.796 actions à un prix moyen de 185 euros l'une et les cessions sur 4.182.006 actions au prix unitaire moyen de 190,2 euros.

Afin de couvrir le risque de dilution sur l'obligation convertible émise le 4 janvier 1996, le Groupe a cédé des puts sur l'action

VIVENDI à un établissement financier au prix de 221 euros par action VIVENDI et portant sur 3,6 millions d'actions.

15.2 - Autres titres du portefeuille

Ce portefeuille est composé d'actions et d'obligations convertibles cotées en bourse (à l'exception de Facic, cf. supra) émises par des sociétés non consolidées par VIVENDI. Ces valeurs sont classées au bilan, parmi les titres de participation non consolidés, les titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP) ou les valeurs mobilières de placement. Leur estimation (boursière à l'exception de la participation de 10,0 % dans la franchise du radiotéléphone de Washington-Baltimore, prise à sa valeur comptable) au 31 décembre 1998 est de 1.374,2 millions d'euros, pour une valeur comptable nette de 922,5 millions.

B. PASSIF

16. CAPITAUX PROPRES ET INTÉRÊTS HORS-GROUPE

16.1 - Variation des capitaux propres

(en millions d'euros)	Capital	Primes d'émission	Réserves	Résultat	Capitaux propres
Montant au 31/12/1996	1.869,2	2.358,3	609,6	297,7	5.134,8
Augmentation de capital	174,3	910,9			1.085,2 ⁽³⁾
Imputation d'écarts d'acquisition ⁽¹⁾		- 31,9			- 31,9
Affectation du résultat et dividendes distribués			71,9	- 297,7	- 225,8
Différence de conversion ⁽²⁾				208,4	208,4
Reprises sur écarts de réévaluation et divers			- 146,1		- 146,1 ⁽⁴⁾
Résultat 1997				822,1	822,1
Montant au 31/12/1997	2.043,5	3.237,3	743,8	822,1	6.846,7
Changements de méthode			- 226,8 ⁽⁵⁾		- 226,8
Montant net retraité au 31/12/1997	2.043,5	3.237,3	517,0	822,1	6.619,9
Augmentation de capital	387,5	770,8			1.158,3 ⁽³⁾
Imputation d'écarts d'acquisition ⁽¹⁾		-579,0			- 579,0
Affectation du résultat et dividendes distribués			516,2	-822,1	- 305,9
Différence de conversion ⁽²⁾			- 168,7		- 168,7
Reprises sur écarts de réévaluation et divers			-5,2		-5,2
Résultat 1998				1.120,8	1.120,8
Montant au 31/12/1998	2.431,0	3.429,1	859,3	1.120,8	7.840,2

(1) En 1997, ils correspondent aux offres publiques d'échange des titres des filiales d'eau 23,8 millions et de la société Garczynski 3,6 millions. En 1998, la fusion avec Havas a entraîné l'imputation de 579M€ sur la prime de fusion. Le total des imputations représente un montant cumulé au 31 décembre de 1.208,6 millions d'euros.

(2) En 1997, principalement livre 159,3 millions et dollar 38,1 millions, au total la réserve des écarts de conversion s'élevait à 97,3 millions d'euros au 31 décembre. En 1998, les principales variations ont concerné la livre -122,2 et le dollar -23,6 millions ; au 31 décembre, le montant cumulé de la réserve était négatif de 71,4 millions d'euros.

(3) Dont 768,5 millions provenant de la conversion des obligations émises en 1990, 162,3 millions pour la conversion du dividende en actions, 110,4 millions pour le plan d'épargne Groupe et la levée de stock-options, ainsi que la rémunération de l'apport des filiales d'eau pour 41,8 millions, en 1997. En 1998, fusion Havas 923,2 millions, plan d'épargne Groupe 156,8 millions, levée de stock-options 48,7, conversion d'obligations et bons 29,6 millions.

(4) Dont -144,8 millions (171,7 millions au niveau SGE) pour l'incidence du changement de méthode de comptabilisation des engagements en matière de retraite à la SGE.

(5) Dont 170,6 millions au titre du changement de méthode relatif au retraitement du crédit-bail (cf. principes comptables et notes 7.1, 21.1 et 22.1) et 56,2 millions au titre du changement de méthode sur les retraites (cf. principes comptables et notes 18.1 et 28).

16.2. Variation des intérêts hors-groupe

Ils s'élèvent à 2.423 millions au 31 décembre 1998, contre 1.742,3 millions en 1997 et 826,0 millions en 1996.

L'évolution en cours d'exercice est due principalement à l'entrée de FCC dans le périmètre du Groupe pour 370,2 millions d'euros (part de la situation nette leur revenant), à la part du résultat consolidé leur revenant pour 212,2, à leur part dans les augmentations de capital des filiales pour 61,5 millions et aux autres mouvements de périmètre et différence de conversion pour 36,8 millions.

17. PRODUITS DIFFÉRÉS

Figurent notamment dans cette rubrique :

■ le paiement d'avance du loyer du bail à construction d'une durée de 55 ans consentie à la société Philip Morris Capital Corporation

fin 1995, pour 204,2 millions d'euros, ainsi que celui du bail emphytéotique du foncier de l'immeuble Lindencorso à Berlin, d'une durée de 50 ans, consenti fin 1997 à un fonds d'investisseurs allemands pour 94,7 millions. Ces produits sont amortis de façon linéaire sur les durées des baux,

■ et, un premier paiement, effectué fin 1997, de 101,8 millions au titre d'un produit de titrisation de créances futures. Cette opération a été organisée dans le cadre du financement des installations de cogénération du secteur Énergie. Ce produit est amorti, à partir du 1^{er} janvier 1998, de façon actuarielle, sur la durée de ces créances, soit entre 5 et 12 ans. En 1998, un produit complémentaire de titrisation de créances a été enregistré pour 216,5 millions d'euros.

En outre, cette rubrique comprend également des subventions d'investissements pour un montant de 97,9 millions, contre 55,6 millions en 1997.

18. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

18.1 - Variation des provisions pour risques et charges

(en millions d'euros)	1997	Mouvements de périmètre (acquisitions et premières consolidations) et divers	Écarts de conversion	Dotations nettes	1998
Provisions pour renouvellement et garantie totale ⁽¹⁾	294,9	16,7	-	8,8	320,4
Provisions pour engagement de retraite et indemnités de départ	309,6	149,0 ⁽⁴⁾	- 0,7	0,8	458,7
Provisions pour risques et charges financiers ⁽²⁾	1.263,4	11,3	-	240,9	1.515,5
Autres provisions pour risques et charges ⁽³⁾	3.561,9	440,7	- 12,7	- 352,9	3.637,1
TOTAL DES PROVISIONS	5.429,8	617,7	- 13,4	- 102,4	5.931,7

(1) Cette provision est destinée à couvrir les charges de renouvellement n'ayant pu faire l'objet d'une couverture financière dans le cadre des swaps mis en place avec General Re Financial Products Inc.

(2) Cette rubrique comprend la provision technique destinée à couvrir la garantie de valeur financière consentie par une de nos filiales au titre des swaps conclus avec General Re Financial Products Inc. pour 1.207 millions, ainsi que l'amortissement de caducité pour 308,5 millions.

(3) Ce poste comprend notamment les pertes à terminaison sur contrat à plus d'un an.

(4) Dont 110,3 millions d'incidence du changement de méthode sur les engagements de retraites.

18.2 - Répartition par secteur d'activité

(en millions d'euros)	1998	1997	1996
Distribution d'eau et travaux d'hydraulique (y compris société mère du Groupe)	1.113,5	1.157,6	1.196,3
Énergie - Services	598,2	510,5	878,3
Production d'électricité	54,1	54,4	45,4
Propreté	262,8	201,0	135,1 ⁽¹⁾
Transports	51,4	22,5	
Environnement	2.080,0	1.946,0	2.255,1
Construction	1.268,8	1.333,9	1.085,5
Immobilier	855,6	937,1	881,6
Aménagement	2.124,4	2.271,0	1.967,1
Télécommunications	143,3	211,4	57,7
Médias	261,1	1,9	31,8
Communication	404,4	213,3	89,5
FCC	78,0	-	-
Autres	1.244,9⁽²⁾	999,5	60,5
TOTAL	5.931,7	5.429,8	4.372,2

(1) Y compris transports.

(2) Dont 1.207 millions de provision technique en couverture du swap qui garantit les engagements financiers du Groupe.

19. TITRES SUBORDONNÉS À DURÉE INDÉTERMINÉE (TSDI)

Ils comprennent :

- un prêt de 244 millions d'euros destiné au financement de l'usine d'assainissement de Saragosse souscrit par OTV le 27 décembre 1991, pour une durée de quinze ans,
- un prêt d'une durée de 15 ans souscrit le 29 janvier 1991 pour 70 millions de dollars par Energies USA.

Les risques de change et de taux ont été couverts.

Les montants mis à la disposition des bénéficiaires OTV et Energies USA s'élèvent respectivement à 191,5 millions d'euros (dont 47,1 millions d'euros ont déjà été amortis) et 50 millions de dollars (dont 15,7 millions de dollars déjà amortis). La partie reconditionnée (c'est-à-dire reversée à un trust) s'élève, respectivement pour chacune des sociétés, à 52,4 millions d'euros et 20 millions de dollars. Les taux d'intérêt sont de Pibor 6 mois +0,75% et Libor

+0,5%. L'échéance à laquelle le remboursement des titres sera proposé aux porteurs est janvier 2006 pour Energies USA et décembre 2006 pour OTV.

Dans le cadre de l'agrément obtenu du Service de la législation fiscale, les intérêts sont déductibles pendant quinze ans dans la limite de la part du capital effectivement à la disposition du bénéficiaire (191,5 millions d'euros et 50 millions de dollars) c'est-à-dire sous déduction de l'intérêt précompté immédiatement reversé par celui-ci (52,4 millions d'euros et 20 millions de dollars).

Le montant initialement enregistré au passif du bilan correspond au montant net du TSDI (191,5 millions d'euros et 50 millions de dollars). Les intérêts enregistrés en charges de l'exercice en compte de résultat correspondent aux intérêts calculés en assimilant le TSDI à des emprunts classiques d'un montant de 191,5 millions d'euros et de 50 millions de dollars, amortissables sur 15 ans par annuités constantes. Aucun intérêt n'est enregistré en produits de l'exercice au titre de la partie reversée au trust.

20. FINANCEMENTS DE PROJETS

Ces financements sont dits “sans recours”, c'est-à-dire que leur garantie repose exclusivement sur les actifs financés, en l'occurrence sur les centrales de production d'électricité du groupe Sithe pour 1.059,7 millions d'euros.

Ces dettes ont leur contrepartie à l'actif du bilan, principalement au poste immobilisations du domaine privé ; elles s'élèvent à 1.212 millions d'euros (dont 601 millions pour la centrale d'Indépendance).

21. DETTES FINANCIÈRES À LONG TERME

21.1 - Analyse par activité

(en millions d'euros)	Montant au 31.12.97	Emprunts nouveaux	Remboursement	Mouvements de périmètre	Différence de change, reclassement et changement de méthode	Montant au 31.12.98
Eau (y compris société mère du Groupe)	3.094,7	489,7	- 302,2	2,0	775,5	4.059,5
Énergie	1.236,6	620,1	- 340,3	84,8	61,1	1.662,4
Propreté	579,8	144,0	- 209,9	- 41,0	297,1	770,0
Transports	122,7	325,1	- 164,0	100,0	16,6	400,4
Environnement	5.033,8	1.578,9	- 1.016,4	145,8	1.150,2	6.892,3
Construction	172,6	8,3	- 90,2	4,6	120,7	216,1
Immobilier	1.278,2	129,1	9,7	0,8	159,4	1.577,1
Aménagement	1.450,8	137,4	- 80,6	5,4	280,1	1.793,2
Télécommunications	44,9	356,0	- 5,6	- 22,9	89,1	461,5
Médias	0,6	115,4	- 21,6	129,6	- 3,9	220,1
Communication	45,5	471,4	- 27,2	106,7	85,2	681,6
FCG		94,5		214,0	- 0,4	308,2
Autres activités	190,6	- 7,0	- 56,8	-	- 19,6	107,2
Total	6.720,7	2.275,2	- 1.180,9	472,0	1.495,6⁽¹⁾	9.782,5

(1) Dont 840 millions provenant des retraitements du crédit-bail.

21.2 - Échéancier

(en millions d'euros)	1998	1997	1996
Échéance à plus d'1 an et 2 ans au plus	2.435,6	1.131,7	824,1
Échéance à plus de 2 ans et 5 ans au plus	2.485,5	1.646,4	1.325,8
Échéance à plus de 5 ans	4.861,4	3.942,6	4.549,1
TOTAL	9.782,5	6.720,7	6.699,1

21.3 - Dettes garanties par des sûretés réelles

A la fin de l'année 1998, un montant de 1,5 milliard d'euros de dettes auprès d'établissements bancaires avait donné lieu à la mise en place de garanties réelles dont 1,3 milliard pour le financement de centrales de production d'énergie électrique aux États-Unis, 0,1 milliard pour le financement des usines de production d'eau potable de Wyuna Water (Australie) ...

21.4 - Dettes financières à long terme en devises

Elles comprennent principalement des emprunts en dollars pour 1,4 milliard et en Deutschmarks pour 470 millions. Il s'agit, pour l'essentiel, de dettes souscrites par des filiales étrangères, sans risques de change.

22. ENDETTEMENT FINANCIER NET

22.1 - Répartition par nature

(en millions d'euros)	1998	1997	1996
Financements de projets	1.059,7	902,2	871,3
Autres dettes financières à long terme	8.722,9 ⁽¹⁾	5.818,5	5.827,8
dont crédit-bail	892,9	-	-
Sous-total dettes financières à long terme	9.782,5	6.720,7	6.699,1
Titres subordonnés à durée indéterminée	174,0	185,5	190,8
Créances financières à long terme ⁽²⁾	- 1.960,3	- 1.838,4	- 1.714,7
Trésorerie nette ⁽³⁾	- 1.494,1	- 890,8	1.699,4
dont crédit-bail	66,4	-	-
Endettement financier net au bilan ⁽⁴⁾	6.502,2	4.177,0	6.874,6

(1) Dont 620 millions provenant des obligations convertibles ex-Havas qui font depuis le 1^{er} janvier 1999 l'objet d'une procédure de conversion ou de remboursement anticipée. La dilution du capital qui pourrait en résulter sera neutralisée par tout ou partie des actions provenant du décroisement de la participation avec Saint-Gobain (cf. note 26.3).

(2) Elles correspondent, à hauteur de 1.480,6 millions d'euros, aux créances à long terme (classées au bilan à la rubrique des autres immobilisations financières) consenties par VIVENDI ou ses filiales financières dans le cadre d'opérations de cessions, dont 1.186,4 millions ont fait l'objet d'une couverture dans le cadre des contrats de swaps mentionnés précédemment.

(3) Elle comprend les dettes financières à court terme diminuées des créances financières à court terme et des valeurs mobilières de placement et des disponibilités.

(4) Dont subrogation de créances 600,1 millions en 1998, contre 582,4 millions en 1997 et 459,2 millions en 1996.

22.2 - Endettement financier économique

L'endettement financier économique correspond à l'endettement financier net au bilan (cf. § 22.1) augmenté des créances à long terme consenties dans le cadre d'opérations de cessions et diminué de la dette sans recours. Dans ces conditions, il était de 7.402,8 millions d'euros au 31 décembre 1998, contre 6.009,3 millions d'euros en 1997 et 8.943,7 millions d'euros en 1996.

Après application de l'accord de partenariat avec FCC, il sera ramené à 7.272,8 millions d'euros.

23. DETTES ET CRÉANCES D'EXPLOITATION

Dans le bilan consolidé, les comptes de régularisation d'actif (charges constatées d'avance) sont compris dans la rubrique des créances d'exploitation pour un montant de 818,5 millions d'euros en 1998, contre 342,3 millions en 1997.

Les comptes correspondants du passif (produits constatés d'avance) sont intégrés aux dettes d'exploitation pour 1.631,2 millions d'euros en 1998, contre 1.085,9 millions d'euros en 1997.

III. Autres informations

24. DÉTERMINATION DE L'AUTOFINANCEMENT

(en millions d'euros)	1998	1997	1996
Résultat des sociétés intégrées en global ou à la proportionnelle	1.290,5	603,4	29,8
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	81,3	76,2	89,6
Amortissements et provisions	2.456,0	2.890,9	1.629,3
Marge brute d'autofinancement	3.827,8	3.570,5	1.748,7
Plus-values de cessions et profits de dilution	297,9	2.120,7	600,2
Capacité d'autofinancement	3.529,9	1.449,7	1.148,5

25. ENGAGEMENTS HORS BILAN

25.1 - Engagements donnés par nature

(en millions d'euros)	1998	1997	1996
Avals et cautions donnés ⁽¹⁾	1.535,6	2.147,4	2.747,4
Autres engagements donnés ^{(2) (3)}	1.402,9	1.100,8	1.523,8
TOTAL	2.938,5	3.248,2	4.271,2

25.2 - Engagements donnés par activité

(en millions d'euros)	1998	1997	1996
Construction	960,2	1.158,5	765,8
Propreté	341,4	671,1	611,1
Énergie	82,2	75,2	212,6
Eau ^{(1) (2)}	1.070,9	1.149,0	1.230,5
Autres activités ⁽³⁾	483,8	194,4	1.451,2
TOTAL	2.938,5	3.248,2	4.271,2

(1) Sont notamment incluses dans ces engagements les annuités d'emprunts que VIVENDI et ses filiales de distribution d'eau sont contractuellement conduites à rembourser aux collectivités, pour un montant résiduel de 466,9 millions d'euros, contre 525,4 millions d'euros en 1997.

(2) Le chiffre 1998 comprend le complément de prix à payer sur l'acquisition des 49 % de la société holding contrôlant 56,53 % de la société Fomento de Construcciones y Contratas (FCC) plafonné à 84 millions d'euros. En revanche, il ne comprend pas une promesse d'achat à la SNCF de sa participation dans Télécom Développement d'une durée de 5 ans, consentie par Cegetel le 11 avril 1997 dans le cadre des accords conclus avec la SNCF.

(3) Le chiffre 1996 comprend l'aval fourni sur le billet à ordre de 921,3 millions à échéance du 14 mars 1997 émis par la société SIG 21 en règlement du prix des actions Cofira détenues par le groupe Alcatel Alsthom et l'engagement donné pour 143 millions d'acheter à une société d'économie mixte des droits à construire dans la zone Danton à la Défense.

Les cautions de contre-garanties données par les sociétés du Groupe s'élèvent à 1.802,1 millions d'euros, contre 1.803,8 millions d'euros en 1997. Elles comprennent pour 1.442,0 millions d'euros, contre 1.422,1 millions d'euros en 1997, celles accordées par les entreprises de Bâtiment et de travaux publics à l'occasion des

grands contrats de travaux et couvrent aussi bien les avances reçues que les garanties normales de bonne fin d'exécution. Ces engagements peuvent représenter couramment de 20 à 30 % du montant d'un contrat, voire 100 % dans certains cas.

25.3 - Engagements reçus

(en millions d'euros)	1998	1997	1996
Avals et cautions	405,5	450,1	381,4
Autres engagements reçus ⁽¹⁾	504,1	128,8	96,3
TOTAL	909,6	578,9	477,7

(1) dont 381 millions d'engagement reçus d'EDF sur des créances futures.

26 - ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

26.1 - Crédits-bails

Le Groupe VIVENDI a recours au crédit-bail pour financer certains actifs corporels d'exploitation et des immeubles du patrimoine. Comme il est indiqué dans les principes et méthodes en tête de l'annexe, le Groupe VIVENDI comptabilise désormais ces actifs à son bilan. En complément, il convient d'indiquer que les redevances versées au cours de l'exercice s'élèvent à 132,7 millions d'euros à comparer à 132,8 millions d'euros en 1997. Les redevances restant dues représentent un montant de 1,26 milliard d'euros, contre 1,19 milliard d'euros en 1997.

26.2 - Baux de longue durée

Certaines cessions, réalisées antérieurement, d'actifs d'exploitation (CNIT, hôtels) ou du patrimoine (tours Ariane, Galilée, la Villette et Village Valmy) ont été accompagnées de la signature de baux d'une durée de 12 à 24 ans, renouvelables, dont la charge annuelle est de 116,3 millions d'euros comme en 1997. Dans certains cas, ces opérations ont fait l'objet de la mise en place de crédits-vendeurs. VIVENDI, sur l'ensemble de ces opérations, bénéficie d'options d'achat conditionnelles.

Par ailleurs, la cession en avril 1996 à Philip Morris Capital Corporation de trois immeubles non encore construits dans le quartier Danton à la Défense, a été assortie de la signature de baux de 30 ans devenant effectifs dès la livraison de ces immeubles (ce qui a été le cas, comme prévu initialement, pour deux d'entre

eux en avril 1998, le dernier devant être livré en avril 2000). Ces baux correspondent à une charge annuelle de 14,3 millions d'euros pour les deux premiers et de 16,1 millions d'euros pour le troisième.

Fin décembre 1996, trois immeubles berlinois ont fait l'objet de cessions assorties de baux d'une durée comprise entre 10 et 30 ans, dont la charge annuelle est de 21,9 millions d'euros.

Un complément de provision pour risque locatif de 9,1 millions d'euros, qui s'ajoute aux 82,3 millions constitué en 1997, a été constitué au cours de l'exercice pour certains actifs, lorsque l'estimation de l'écart entre les loyers supportés par VIVENDI au titre de ces baux et ceux du marché était défavorable. La période couverte par cette provision est fonction de l'anticipation raisonnable de l'évolution du marché locatif propre à chacun de ces actifs. Elle est de l'ordre de 2 à 10 ans.

26.3 - Décroisement de participation avec Saint-Gobain

a) En mai 1998, Saint-Gobain a consenti une option d'achat au prix du marché, portant sur 4,7 millions d'actions VIVENDI, exerçable entre le 15 mars et le 15 avril 1999. Elle est par ailleurs entrée dans un contrat de swap pour un notionnel identique au nombre d'actions faisant l'objet de l'option d'achat, au titre duquel Saint-Gobain s'est engagée à payer à VIVENDI tout complément de prix du marché au-delà de 171,81€/action VIVENDI et, réciproquement, VIVENDI s'est engagée à payer à Saint-Gobain toute diminution du prix en deçà de 171,81€/action VIVENDI.

b) Parallèlement, VIVENDI a consenti à Saint-Gobain une option d'achat au prix du marché, portant sur 3 millions d'actions Saint-Gobain, exerçable aux mêmes échéances que l'option consentie à VIVENDI. A l'issue de cette transaction, VIVENDI et Saint-Gobain sont entrés dans un contrat de swap sur un notionnel de 3 millions d'actions Saint-Gobain, au titre duquel VIVENDI s'engage à restituer à Saint-Gobain toute augmentation du prix du marché de son action au-delà de 160,91€ et, inversement, Saint-Gobain s'engage à payer à VIVENDI toute diminution de son action en deçà de 160,91€.

c) En décembre 1998, VIVENDI a estimé qu'il était souhaitable de consolider partiellement le produit du swap portant sur ses propres actions avec Saint-Gobain (cf. §a) ci-dessus). A ce titre, elle est entrée avec une contrepartie bancaire dans un contrat de vente de call, au prix de 171,81€/action VIVENDI, dont les échéances sont adossées à celles du swap.

Cette opération a donné lieu à l'encaissement d'une prime de 91,47M€ prise en produit dans les comptes 1998.

27 - ENGAGEMENTS CONTRACTUELS SPÉCIFIQUES

VIVENDI et ses filiales de distribution d'eau et de chauffage, dans le cadre de leurs obligations contractuelles de concessionnaires et en contrepartie des revenus qu'elles en tirent, prennent à leur charge le renouvellement des immobilisations du domaine concédé dont elles assurent la gestion. A ce titre, il est indiqué que le cumul des dépenses de renouvellement prévisionnelles à la charge du Groupe, sur la durée résiduelle des contrats s'élève, en euros courants, à 3,14 milliards (2,45 milliards pour l'Eau et 0,69 milliard pour l'Énergie).

L'essentiel de ces engagements (2,63 milliards), ainsi que la garantie, à hauteur de 1,19 milliard, délivrée par VIVENDI à ses filiales financières au titre du remboursement du principal des créances à long terme consenties par ces dernières dans le cadre de la cession de certains actifs, ont fait l'objet d'une couverture par la société General Re Financial Products Inc. (cf. § gestion des risques financiers du Groupe).

28. PROVISION POUR RETRAITE

(en millions d'euros)	1998	1997	1996
Engagements contractés en France			
Indemnités de départ en retraite	237,1	132,9	126,8
Pensions et compléments de retraite	80,3	61,4	49,1
■ Actifs	54,1	33,0	22,1
■ Retraités	26,2	28,4	27,0
Total des engagements en France dont :	317,4	194,3	175,9
■ Couvert par des assurances	81,4	40,7	34,1
■ Couvert par des provisions	236,0	108,1	32,8
■ Figurant parmi les engagements hors bilan	-	45,5	108,9
Engagements contractés à l'étranger			
Engagements en matière de retraite dont :	878,6	494,1	492,8
■ Couverts par des provisions	222,7	201,5	95,9
■ Couverts par des fonds de pension	655,9	292,6	310,0
■ Figurant parmi les engagements hors bilan	-	-	86,9

29. INSTRUMENTS DE GESTION DE LA DETTE FINANCIÈRE ET DES RISQUES FINANCIERS

a) Instruments de gestion de la dette

Dans le cadre de la gestion de sa trésorerie et de sa politique de financement, VIVENDI utilise diverses techniques de couverture dont le but n'est pas spéculatif pour des durées variables selon les cas, comme il est de pratique courante dans les grands groupes.

En 1998, les couvertures du Groupe (rendant fixes des taux d'intérêt initialement variables) ont porté en moyenne sur 5,35 milliards d'euros de dettes financières à long et court termes. Les instruments utilisés ont été, presque exclusivement, des "swaps" et des "caps" (montants non significatifs sur le Matif Pibor). Ces couvertures sont en francs français à hauteur de 5,15 milliards et concernent principalement VIVENDI et CGIS. Leur durée était de près de dix ans. Compte tenu des couvertures et des émissions à taux fixe, la part à taux variable du total de l'endettement financier du Groupe a été de l'ordre de 3 %, contre 32 % en 1997.

Les trois quarts (74 %) de l'endettement financier net du Groupe étaient libellés en francs. Leur coût moyen (marges bancaires incluses) a été sur l'ensemble de l'année de 4,36 %, contre 4,86 % en 1997. Le solde de l'endettement était, pour l'essentiel, libellé en dollars, en deutschemarks et en pesetas, à un coût de financement moyen de,

respectivement, 8,60 %, 6,86 % et 5,11 %. Toutes devises confondues, le coût du financement est ressorti à un taux moyen de 5,44 %, marge incluse, en 1998, contre 5,88 % en 1997 et 6,25 % en 1996.

b) Instruments de gestion des risques financiers

En 1997, le Groupe a finalisé sa politique de couverture des principaux risques financiers liés aux obligations de renouvellement des secteurs de l'Eau et de l'Énergie et, au risque de non-remboursement du principal de certains crédits-vendeurs à long terme consentis dans le passé, à l'occasion de la cession d'actifs immobiliers.

Afin de couvrir ces engagements, VIVENDI a mis en place deux swaps d'une durée de 15 ans avec la société General Re Financial Products Inc. Ces swaps ont donné lieu, en 1997, à un premier paiement à General Re Financial Products Inc. d'un montant de 990 millions d'euros complété en 1998 d'un règlement de 236,3 millions d'euros.

Par ailleurs, le Groupe a pris, fin 1998, la décision de renoncer à développer certaines grandes opérations d'aménagement. Elles ont dès lors été couvertes par un avenant au contrat de swaps précédemment conclu avec General Re. Cet avenant a donné lieu au versement d'une prime de 137,2 millions d'euros. Les règlements au-delà de l'exercice 1998 restent fixés à 236,3 millions d'euros par an pendant 15 ans.

Liste des principales sociétés consolidées en 1998

Sociétés et adresses	N° SIRET	Méthode de consolidation	% d'intérêts
VIVENDI 42, avenue de Friedland - 75380 Paris	780 129 961 00014	IG	100,00
EAU			
Compagnie Générale des Eaux - Sahide et ses filiales 52, rue d'Anjou - 75008 PARIS	572 025 526 00011	IG	100,00
Dont en France :			
Compagnie des Eaux et de l'Ozone 52, rue d'Anjou - 75008 Paris	775 667 363 00011	IG	100,00
Compagnie des Eaux de Paris 4, rue du Général Foy - 75008 Paris	329 207 740 00039	IG	100,00
Société Française de Distribution d'Eau 4, rue du Général Foy - 75008 Paris	542 054 945 00044	IG	95,32
Compagnie Fermière de Services Publics 29, rue Lenoir - BP 327 - 72046 Le Mans	575 750 161 00011	IG	99,13
Compagnie Méditerranéenne des Services d'Eau 52, rue d'Anjou - 75008 Paris	780 153 292 00013	IG	98,48
Société des Eaux de Melun 198, rue Foch - BP 597 - 77005 Melun	785 751 058 00047	IG	98,66
Société des Eaux de Marseille et ses filiales 25, rue E. Delanglade - BP 29 - 13254 Marseille	057 806 150 00017	IP	48,71
Société des Eaux du Nord 217, bd de la Liberté - 59020 Lille cedex	572 026 417 00244	IP	49,51
Société des Eaux de Versailles et de Saint-Cloud 145, rue Yves le Coz - 78005 Versailles	318 634 649 00012	IP	50,00
Sade-Compagnie Générale de Travaux d'Hydraulique et ses filiales 28 rue de la Baume - 75379 Paris	562 077 503 00018	IG	97,98
Omnium de Traitements et de Valorisation (OTV) et ses filiales 1 Place Montgolfier - 94417 St Maurice Cedex	542 078 688 01065	IG	100,00
Société des Tuyaux Bonna et ses filiales 33 Place Ronde - Quartier Valmy - 92981 La Défense	562 087 346 00010	IG	98,23
SABLA SA et ses filiales 7 chemin de la Forestière - B.P. 177 - 69132 Ecully	966 505 760 00019	IG	99,24
Dont à l'étranger :			
General Utilities et ses filiales (Grande-Bretagne) 37-41 Old Queen Street - London SW1H 9JA (Grande-Bretagne)		IG	100,00
S.M.A. et ses filiales (Espagne) C/Ramirez de Arellano Ramirez de Arella - 28043 Madrid (Espagne)		IG	100,00
Philadelphia Suburban Corporation (États-Unis) 762 Lancaster Avenue - Bryn Mawr - Pennsylvania 19010 (États-Unis)		ME	13,18
Consumers Water Company (Etats-Unis) Three Canal Plaza - Portland - Maine 04101 (États-Unis)		ME	22,62

Sociétés et adresses	N° SIRET	Méthode de consolidation	% d'intérêts
Aqua Alliance 30 Harward Mill Square - Wakefield 01880-5371 Massachusetts (États-Unis)		IG	82,95
Servitec (Hongrie) Gyomroi Ut 140 - H-1108 Budapest (Hongrie)		IG	100,00
Operacion y Mantenimiento de Sistemas de Agua et ses filiales (Mexique) Tomas Alva Edison N° 176 Col. San Rafael 06470 Del Cuauhtemoc Mexico D.F. (Mexique)		IP	50,00
CGE Utilities (Malaisie) 1st FL. Syed Kechik Foundation Building 59100 Kuala Lumpur (Malaisie)		IP	45,00
Compagnie Générale des Eaux Tchèques et ses filiales Sokolovska 238 - 19000 PRAHA 9 (République Tchèque)		IG	100,00
CGE Portugal Avenida Conde Valbom 6 - 9ème étage - 1000 Lisboa (Portugal)		IG	60,00
CGE Australia et ses filiales 11 Th Floor - 280 George Street - NSW 2000 Sydney (Australie)		IG	100,00
OEWA (Allemagne) BGM - Grunzweig Str. 1 - 67059 Ludwigshafen/rhein (Allemagne)		IG	99,75

ÉNERGIE

Énergie - Services

Dalkia et ses filiales 37, avenue du Mal de Lattre de Tassigny - 59350 St André lez Lille cedex	456 500 537 00018	IG	99,47
--	-------------------	----	-------

Production indépendante d'électricité

Groupe Energies 1 Place Montgolfier - 94417 St Maurice Cedex	337 529 259 00059	IG	99,94
Sithe Energies Inc. 450 Lexington Avenue 10017 New York			

PROPRETÉ

Compagnie Générale d'Entreprises Automobiles et ses filiales (CGEA) Parc des Fontaines - 169, av. Clemenceau - 92735 Nanterre cedex	572 221 034 00455	IG	100,00
Société d'Assainissement Rationnel et de Pompage et ses filiales (S.A.R.P.) 162/166, bd de Verdun - 92413 Courbevoie cedex	775 734 817 00353	IG	98,20
SARP-Industries et ses filiales 427, route du Hazay - Zone Portuaire - 78520 Limay	303 772 982 00029	IG	98,93
Société d'Équipements Manutentions et Transport (SEMAT) 335, av. J. Guiton - 17009 La Rochelle cedex	778 128 462 00034	IG	99,66
Sedibex 3 rue Dufay - 76100 Rouen	303 687 867 00034	IG	99,67
Servicios Ciudad Limpia et ses filiales (Espagne) C/Juan Bravo 3C - 7A Planta - 28006 Madrid (Espagne)		IG	100,00
Onyx Environmental Group Onyx house - 401 Mile end Road - E34 PB - London (Grande-Bretagne)		IG	100,00

Sociétés et adresses	N° SIRET	Méthode de consolidation	% d'intérêts
Collex 280 Georges Street - Level 12 - P.O. Box 11126 Australia Square NSW 2000 - Sydney (Australia)		IG	74,51
Onyx Umweltschultz Ammuhlgarten 4 - 66292 Riegelsberg (Allemagne)		IG	51,00

TRANSPORTS

Compagnie Générale d'Entreprises Automobiles et ses filiales (CGEA) Parc des Fontaines - 169, av. Clemenceau - 92735 Nanterre Cedex	572 221 034 00455	IG	100,0
Linjebuss CGEA AB Englundavagen 9 Box 1820 - 17124 Solna (Suède)		IG	100,0

CONSTRUCTION

SGE et ses filiales 1, cours F. de Lesseps - 92851 Reuil Malmaison - Campenon Bernard et ses filiales - Eurovia et ses filiales - Freyssinet International et ses filiales - Saunier Duval Electricité et ses filiales - Tunzini et ses filiales - Lefort Francheteau et ses filiales - S.G.E. Deutsche Holding et ses filiales - Klee KG, Bauunternehmung Gmbh et ses filiales (Allemagne) - Sogea et ses filiales - C.G.B.C. - Compagnie Générale de Travaux et d'Installations Electriques et ses filiales - Santerne et ses filiales	552 037 806 00585	IG	50,52
---	-------------------	----	-------

IMMOBILIER

Compagnie Générale d'Immobilier et de Services (CGIS) 52, rue d'Anjou - 75008 Paris	378 206 932 00030	IG	100,00
--	-------------------	----	--------

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Cegetel et ses filiales 61, place Carpeaux - 92915 Paris La Défense cedex - S.F.R. - Cegetel Entreprises - T.D. - T.D.S.	403 106 537 00018	IG	44,00
Transtel 42, avenue de Friedland - 75380 Paris	398 868 182 00013	IG	70,00
Compagnie Générale de Services et d'Applications de Télécommunications (C.G. SAT) 52 rue d'Anjou - 75008 Paris	343 059 564 00017	IG	100,00

ÉDITION / MULTIMÉDIA - AUDIOVISUEL

Havas et ses filiales 31, rue du Colisée - 75008 Paris	542 103 312 03067	IG	100,00
UGC et ses filiales 24, av. Charles de Gaulle - 92522 Neuilly-sur-Seine	562 038 182 00274	ME	38,04

Sociétés et adresses	N° SIRET	Méthode de consolidation	% d'intérêts
Audiofina 1, rue de Namur - L2211 Luxembourg		ME	18,36
CANAL+ 85/89 quai André Citroën - 75015 Paris	329 211 734 00176	ME	33,94
Antennes Tonna 132, boulevard Dauphinot - 51100 Reims	335 880 860 00010	IP	49,00
Matel - Magyar Telecom Vaci ut 202/6 H-1138 Budapest (Hongrie)		ME	39,92

AUTRES SERVICES ET PARTICIPATIONS

Vivendi North America (États-Unis) 800 third Av. 38th fl. - New York 1022 (États-Unis)		IG	100,00
Vivendi Asia Pacific 3 Temasek Avenue # 30-03 Centennial Tower - Singapore 039190		IG	100,00
Vivendi U.K. 37/41 Old Queen Street - London SW1H 9JA		IG	100,00
Gelgin Limited 2 Harbour Master Place - Custom House Dock - Dublin 1 (Irlande)		IG	100,00
F.C.C. Calle Balmes 36 - 08007 Barcelona		IP	27,70

IG = Intégration globale

IP = Intégration proportionnelle

ME = Mise en équivalence

COMPTES
SOCIAUX

Présentation des comptes sociaux

I. Chiffres sociaux des 5 derniers exercices

(en milliers d'euros)	1998	1997	1996	1995	1994
Capital en fin d'exercice					
Capital social	2.431.002 ^(a)	2.043.506 ^(b)	1.869.229 ^(g)	1.789.687 ⁽ⁱ⁾	1.716.577 ^(k)
Nombre d'actions émises	159.463.306 ^(a)	134.045.176 ^(b)	122.613.408 ^(g)	117.395.791 ⁽ⁱ⁾	112.600.076 ^(k)
Nombre potentiel d'actions à créer :					
■ Par exercice des bons de souscription d'actions	3.207.677 ^(b)	3.256.875	-	-	-
■ Par conversion d'obligations émises par Havas en 1996	4.519.012 ^(c)	-	-	-	-
■ Par exercice d'options de souscription d'actions	1.666.781	-	-	-	-
Résultat global des opérations effectuées					
Chiffre d'affaires hors taxes	2.785.682	2.491.427	2.418.403	2.326.020	2.202.405
Bénéfice avant impôts, amortissements et provisions ⁽¹⁾	431.755	1.903.914	1.020.703	- 482.598	877.564
Impôt sur les bénéfices ⁽²⁾	- 299.257	- 168.761	- 126.533	- 36.588	- 22.867
Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	954.238	1.169.133	314.903	67.465	277.746
Bénéfices distribués	439.677 ^(d)	308.530 ^(f)	225.751 ^(h)	202.984 ^(j)	193.139 ^(l)
Résultat par action (en euros)					
Bénéfice après impôts, avant amortissements et provisions	4,57 ^(d)	15,40 ^(f)	9,30 ^(h)	- 3,77 ^(j)	8,00 ^(l)
Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	5,97 ^(d)	8,69 ^(f)	2,55 ^(h)	0,57 ^(j)	2,47 ^(l)
Dividende versé à chaque action	2,75 ^(d)	2,29 ^(f)	1,83 ^(h)	1,72 ^(j)	1,72 ^(l)
Personnel					
Nombre de salariés (moyenne annuelle)	8.585	8.816	9.009	8.992	8.827
Montant de la masse salariale	308.962	301.803	300.435	294.573	280.519
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité Sociale, œuvres sociales, etc.)	148.532	145.983	146.545	138.811	131.294

(1) En 1995, incidence des moins-values de cession résultant de la restructuration du secteur immobilier non compensées à cette rubrique par les reprises de provisions correspondantes.

(2) Ce montant négatif représente l'économie d'impôt du groupe d'intégration fiscale dont VIVENDI est la tête.

(a) Augmentation de capital résultant principalement de la création de : 23.078.854 actions consécutive à la fusion par absorption de Havas, 1.511.769 actions réservées aux salariés au titre des Plans d'épargne Groupe, 611.700 actions en faveur du personnel et 166.609 actions par la conversion d'obligations émises en février 1996 (3,5 % - 2003).

(b) Attribution gratuite, le 2 mai 1997, de bons de souscription d'actions en faveur de tous les actionnaires (durée de validité du bon 4 ans, échéance 2 mai 2001). 40 bons permettent de souscrire, à tout moment, à une action nouvelle à un prix de 137,20€ (900 F).

(c) Le 15 mai 1998, en raison de l'absorption de la société Havas, VIVENDI a substitué aux obligations convertibles émises par Havas en février 1996 (3,5 % - 2003) des titres de même nature sur la base d'une action VIVENDI pour deux obligations convertibles. Le remboursement anticipé des obligations convertibles a été décidé le 25 novembre 1998, la condition prévue par le contrat d'émission étant réalisée. Entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 1999, les porteurs de celles-ci peuvent demander, soit la conversion en actions (1 action pour 2 obligations), soit le remboursement

au prix de 72,21€ (473,69 F), coupons échus à la date du 1^{er} janvier 1999.

L'augmentation de capital sera compensée par l'annulation du même nombre d'actions, sous réserve d'une décision de l'Assemblée générale des actionnaires.

(d) Calcul tenant compte des 419.262 actions (dont 321.679 actions réservées aux salariés au titre du Plan d'épargne Groupe et 97.853 en faveur du personnel) émises par décision du Conseil d'administration du 22 janvier 1999, jouissance 1^{er} janvier 1998. Ce chiffre est indiqué sous réserve des levées d'options de souscription d'actions exerçables par les salariés bénéficiaires jusqu'à la veille de l'Assemblée statuant sur les comptes de l'exercice 1998.

(e) Augmentation de capital résultant principalement de la création de : 7.855.238 actions par la conversion de 99,2 % des obligations émises en juillet 1990, 1.583.068 actions liées à l'exercice du droit de conversion en actions d'une partie des dividendes versés en 1997 (Assemblée générale mixte du 11 juin 1997), 936.912 actions réservées aux salariés au titre des Plans d'épargne Groupe et 622.540 actions en faveur du personnel.

(f) Calcul tenant compte des 683.980 actions (dont 411.458 actions réservées aux

(en milliers de francs)

	1998	1997	1996	1995	1994
Capital en fin d'exercice					
Capital social	15.946.331 ^(a)	13.404.518 ^(e)	12.261.341 ^(g)	11.739.579 ⁽ⁱ⁾	11.260.008 ^(k)
Nombre d'actions émises	159.463.306 ^(a)	134.045.176 ^(e)	122.613.408 ^(g)	117.395.791 ⁽ⁱ⁾	112.600.076 ^(k)
Nombre potentiel d'actions à créer :					
■ Par exercice des bons de souscription d'actions	3.207.677 ^(b)	3.256.875	-	-	-
■ Par conversion d'obligations émises en 1996	4.519.012 ^(c)	-	-	-	-
■ Par exercice d'options de souscription d'actions	1.666.781				
Résultat global des opérations effectuées					
Chiffre d'affaires hors taxes	18.272.879	16.342.688	15.863.681	15.257.688	14.446.829
Bénéfice avant impôts, amortissements et provisions ⁽¹⁾	2.832.126	12.488.855	6.695.373	- 3.165.636	5.756.440
Impôt sur les bénéfices ⁽²⁾	- 1.963.000	- 1.107.000	- 830.000	- 240.000	- 150.000
Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	6.259.394	7.669.013	2.065.630	442.544	1.821.895
Bénéfices distribués	2.884.092 ^(d)	2.020.937 ^(f)	1.480.833 ^(h)	1.331.485 ^(j)	1.266.911 ^(l)
Résultat par action (en francs)					
Bénéfice après impôts, avant amortissements et provisions	29,99 ^(d)	101,01 ^(f)	60,98 ^(h)	- 24,72 ^(j)	52,45 ^(l)
Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	39,15 ^(d)	56,98 ^(f)	16,74 ^(h)	3,74 ^(j)	16,18 ^(l)
Dividende versé à chaque action	18,04 ^(d)	15,00 ^(f)	12,00 ^(h)	11,25 ^(j)	11,25 ^(l)
Personnel					
Nombre de salariés (moyenne annuelle)	8.585	8.816	9.009	8.992	8.827
Montant de la masse salariale	2.026.657	1.979.698	1.970.722	1.932.274	1.840.084
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité Sociale, œuvres sociales, etc.)	974.308	957.585	961.272	910.538	861.234

(1) En 1995, incidence des moins-values de cession résultant de la restructuration du secteur immobilier non compensées à cette rubrique par les reprises de provisions correspondantes.

(2) Ce montant représente l'économie d'impôt du groupe d'intégration fiscale dont VIVENDI est la tête.

salariés au titre du Plan d'épargne Groupe et 272.428 en faveur du personnel) émises par décisions du Conseil d'administration du 22 janvier 1998 et de l'Assemblée générale mixte du 15 mai 1998, jouissance 1^{er} janvier 1997.

(g) Augmentation de capital résultant principalement de la création de : 1.804.787 actions liées à l'exercice du droit de conversion en actions d'une partie des dividendes versés en 1996 (Assemblée générale mixte du 27 juin 1996), 1.486.188 actions émises dans le cadre de l'offre publique d'échange simplifiée sur les titres de la Compagnie Générale d'Entreprises Automobiles (CGEA) et 729.134 actions réservées aux salariés au titre des Plans d'épargne Entreprise et Groupe.

(h) Calcul tenant compte des 789.304 actions (dont 406.877 actions réservées aux salariés au titre du Plan d'épargne Groupe et 382.279 en faveur du personnel) émises par décisions du Conseil d'administration des 15 et 23 janvier 1997, jouissance 1^{er} janvier 1996.

(i) Augmentation de capital résultant principalement de la création de : 2.547.103 actions émises dans le cadre de l'OPE sur les titres de la Compagnie Immobilière Phénix, 1.925.078 actions liées à l'exercice du droit de conversion en actions d'une

partie des dividendes versés en 1995 (Assemblée générale mixte du 29 juin 1995) et 263.872 actions réservées aux salariés au titre du Plan d'épargne Entreprise.

(j) Calcul tenant compte des 958.423 actions (dont 925.000 créées en rémunération de l'apport de titres de la société George V Participations, anciennement dénommée Groupe George V, et 33.397 en faveur du personnel) émises par décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 18 janvier 1996, jouissance 1^{er} janvier 1995.

(k) Augmentation de capital résultant principalement de la création de : 83.237.826 actions émises par prélèvement sur les primes d'émission et d'apport (pour division du titre par 4 avec maintien du nominal), 1.598.717 actions, liées à l'exercice du droit de conversion en actions d'une partie des dividendes versés en 1994 (Assemblée générale mixte du 29 juin 1994) et 168.879 actions (avant décision d'élévation du nominal suivie de la division du titre par 4) réservées aux salariés au titre des Plans d'épargne Entreprise et Groupe.

(l) Calcul tenant compte des 14.197 actions (dont 13.802 en faveur du personnel) émises en janvier 1995, jouissance 1^{er} janvier 1994.

Présentation des comptes

Le groupe opère en France dans le secteur de la distribution d'eau au travers d'une quarantaine de sociétés, dont la plus significative est VIVENDI.

En 1998, afin de renforcer les synergies et d'améliorer encore la qualité de leurs services, les sociétés du secteur ont mis en commun un certain nombre de moyens de support (service clientèle, bureau d'études techniques, service achats...) au niveau de chacune des unités opérationnelles régionales.

Cette mutualisation s'est traduite par la création de dix Groupements d'intérêt économique régionaux dont VIVENDI est membre.

Les membres de chaque GIE lui facturent les coûts des moyens qu'ils mettent à sa disposition. Le produit correspondant est enregistré en "Produits divers d'exploitation". Réciproquement, le GIE facture à chacun de ses membres le coût de ses prestations. Cette charge est comptabilisée en "Autres achats et charges externes".

Par ailleurs, un avenant au contrat de régie de la Banlieue de Paris a pris effet au 1^{er} janvier 1998. Il entraîne une nouvelle présentation du chiffre d'affaires et un accroissement des produits du concessionnaire de 47 millions d'euros en 1998.

I. Compte de résultat

RÉSULTAT D'EXPLOITATION

Le résultat d'exploitation est de 54,1 millions d'euros, contre 124,2 millions en 1997.

Produits

Les produits d'exploitation s'élèvent à 3,060 milliards d'euros, contre 2,741 en 1997 (+ 11,6 %).

A) Le chiffre d'affaires hors taxes de VIVENDI, qui inclut les redevances perçues pour le compte des collectivités publiques, est de 2,786 milliards d'euros, contre 2,491 en 1997 (+ 11,8 %).

■ Les produits des services d'eau et d'assainissement s'élèvent à 2,192 milliards, contre 2,187 en 1997 (+ 0,2 %).

Dans cet ensemble, les produits revenant à VIVENDI représentent 52,1 % des montants facturés. Ils sont de 1,142 milliard, en augmentation de 3,6 % (- 0,6 % à définition comparable). Ils comprennent les produits des services d'eau pour 911 millions (+ 3,8 % ; - 1,5 % à définition comparable) et ceux des services d'assainissement pour 230 millions (+ 2,5 %).

Les redevances perçues pour le compte de l'État, des collectivités locales et des Agences de l'Eau sont de 1,051 milliard, en diminution de 3,2 % et en progression de 1,1 % à définition comparable (après + 1,2 % en 1997).

■ Les produits réalisés sur travaux achevés au cours de l'exercice sont de 124,3 millions d'euros, contre 130,7 en 1997 (- 4,9 %).

La production de travaux, plus significative du niveau d'activité puisqu'elle intègre la variation des produits sur travaux en cours, diminue de 5,9 % (120,6 millions, contre 128,2 en 1997).

■ Les produits des autres activités (ventes de gaz et traitement des ordures ménagères) s'élèvent à 22,5 millions, contre 22,1 millions en 1997 (+ 1,6 %).

■ Les produits divers (446,5 millions, contre 151,3 en 1997) proviennent de prestations facturées par les services du siège de VIVENDI aux autres sociétés du Groupe, principalement les produits liés au renouvellement, au titre des engagements financiers de renouvellement et garantie totale pris par VIVENDI (poursuite du programme de transformation des filiales Eau et Énergie en sociétés en commandite par actions initié en 1996) 137,5 millions, les refacturations aux GIE (cf. supra) 131,4 millions, les prestations aux filiales de distribution d'eau 51 millions, des missions d'assistance générale ou spécifique (45,7 millions), des mises à disposition de personnel (38 millions).

B) Les autres produits s'élèvent à 273,9 millions, contre 249,5 en 1997.

■ Reprises de provisions et transferts de charges : 181,3 milliards, contre 234,0 en 1997, dont annuités d'emprunts des collectivités locales prises en charge dans le cadre des obligations contractuelles et transférées en "Charges à répartir" 50,6 millions⁽¹⁾.

(1) Cf. annexe au Bilan, rubrique "Charges à répartir".

■ Production immobilisée (prix de revient des investissements réalisés par VIVENDI pour son compte) : 14,1 millions, contre 13,8 en 1997.

■ Autres produits : 75,9 millions d'euros, contre 3 en 1997. Figurent à cette rubrique le produit du swap⁽²⁾ pour 72,1 millions couvrant les dépenses de renouvellement constatées en charges et les produits des immeubles donnés en location pour 2,4 millions d'euros (2,7 en 1997).

Charges

Le total des charges d'exploitation s'élève à 3,005 milliards d'euros, contre 2,617 en 1997, + 14,9 %.

Essentiellement :

■ Autres achats et charges externes : 1,193 milliard (+ 81,3 %, + 16,9 %, hors incidence de la prime payée liée au renouvellement et des prestations aux GIE). Ce poste comprend notamment :

- la prime fixe versée à la société General Re Financial Products Inc. : 236,3 millions, au titre des engagements financiers de renouvellement et garantie totale pris par VIVENDI ;
- les prestations payées aux GIE (cf supra) : 187,2 millions ;
- les dépenses liées à l'activité travaux : 160,7 millions, après 149,1 en 1997 (+ 7,8 %) ;
- les opérations d'entretien et de réparations confiées à des entreprises spécialisées : 75,2 millions, contre 74,1 (+ 1,4 %) ;
- les charges de sous-traitance hors activité travaux : 149,9 millions, contre 81,4 (+ 84 % ; + 20 % à présentation comparable) ;
- les consommations d'énergie électrique : 56,1 millions, contre 54 (+ 3,9 %) ;
- les achats d'eau en gros : 37,9 millions, contre 30,3 en 1997 (+ 25,1 %) ;
- et les locations immobilières et mobilières pour 40,3 millions, contre 31,0 (+ 30,0 %).

■ Comptes de gérances et régies : 699,4 millions (- 8,4 %). Cette rubrique enregistre les versements contractuels aux collectivités publiques : surtaxes et ristournes (235,4 millions, contre 228,5 en 1997, + 3,0 %), dotations aux fonds de travaux prélevées pour le financement des ouvrages (61,5 millions, contre 109,3, - 43,7 %), soldes des divers comptes de gérances et régies revenant aux collectivités locales (117,2 millions, contre 147,5, - 20,5 %) et redevances de pollution reversées aux Agences de l'Eau (279,0 millions, contre 271,6, + 2,8 %).

(2) Cf. annexe au Bilan, rubrique "Dispositions spécifiques relatives aux immobilisations du domaine concédé".

■ Redevances d'assainissement : 411,8 millions (+ 1,4 %). Ces redevances sont recouvrées par VIVENDI avec les recettes des ventes d'eau et reversées aux collectivités locales qui assurent en régie directe leur service de l'assainissement.

■ Impôts et taxes : 81,4 millions, contre 80,6 millions en 1997 (+ 1,0 %). Ils comprennent principalement les redevances versées aux Agences de l'Eau au titre des prélèvements d'eau dans le milieu naturel (36,9 millions, contre 37,7 en 1997, - 2,1 %).

■ Salaires et traitements : 309,0 millions, contre 301,8 en 1997 (+ 2,4 %).

■ Charges sociales : 148,5 millions, contre 146,0 en 1997 (+ 1,7 %), dont cotisations sociales 122,9, après 118,1 (+ 4,0 %).

■ Dotations aux amortissements des immobilisations : 97,7 millions, contre 97,4 en 1997, dont amortissements des investissements industriels 61,8 millions et amortissement des "Charges à répartir" 35,9 millions (cf. Annexe au Bilan).

■ Dotations aux provisions sur actif circulant : 8,7 millions, contre 10,7 en 1997. Cette rubrique enregistre des dépréciations de créances d'exploitation.

■ Dotations aux provisions pour risques et charges : 17,1 millions, contre 120,3 en 1997.

RÉSULTAT FINANCIER

Le résultat financier est de 593,7 millions d'euros, contre - 923,9 en 1997.

Produits

Principalement :

■ Produits des titres de participation (dividendes) : 188,0 millions, contre 308,5 en 1997 (- 39,1 %), baisse consécutive aux cessions des titres des filiales de distribution d'eau à la Compagnie Générale des Eaux - Sahide et des titres Électrafina.

■ Autres intérêts et produits assimilés : 449,4 millions, contre 150,2 en 1997. Cette rubrique enregistre principalement les intérêts versés par les filiales sur les fonds mis à leur disposition par VIVENDI, auxquels s'ajoute, en 1998, une prime de 91,6 millions liée à l'opération mise en place dans le cadre du décroisement de participation avec Saint-Gobain (cf Annexe, rubrique spécifique au niveau des engagements).

■ Reprises sur provisions : 436,9 millions, contre 90,7 en 1997, 148,6 sur les titres Aqua Alliance cédés en 1998 à la Compagnie Générale des Eaux - Sahide et 76,2 sur les titres SGE en raison de l'évolution favorable du cours de Bourse.

■ Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement : 310,0 millions, contre 86,1 en 1997. Ces produits résultent des cessions de titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP), essentiellement d'actions Saint-Gobain, Société Générale, Eiffage, Sogeparc, Alcatel, Axa et BNP et des cessions de titres de placement.

Charges

■ Dotations aux provisions : 248,9 millions, contre 1,115 milliard en 1997 pour dépréciation de divers actifs financiers (dont titres SIG 8, SNC Immo et Eiffage).

■ Intérêts et charges assimilées : 551,0 millions, contre 406,2 en 1997. Cette rubrique comprend les charges financières sur les emprunts (276,7 millions), les intérêts sur comptes-courants des filiales (71,2 millions), les intérêts sur opérations de financement (179,4 millions) et une rétrocession d'intérêts sur compte-courant en faveur de la Compagnie Générale d'Immobilier et de Services (23,7 millions).

Le résultat courant avant impôt est de 647,8 millions d'euros, contre - 799,8 en 1997.

RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel est de 7,1 millions d'euros, contre 1.800,1 en 1997.

En 1997, la provision pour renouvellement a fait l'objet d'une reprise intégrale au niveau du résultat exceptionnel pour 468 millions d'euros, en raison de la mise en place de deux swaps de couverture des engagements correspondants, ainsi que de ceux de même nature de l'ensemble des sociétés des secteurs Eau et Énergie du Groupe, auprès de la société General Re Financial Products Inc.

Ces swaps ont donné lieu, en 1997, au versement d'une prime initiale de 990,9 millions d'euros enregistrée en "Charges exceptionnelles sur opérations de gestion" (pour l'incidence globale sur les comptes sociaux 1998, cf Annexe "Engagement contractuels").

Produits

■ Produits sur opérations de gestion : 91,9 millions (537,6 en 1997), dont montant de la clause de retour à meilleure fortune

afférente à Tourinvest et à l'immeuble Wilson due par CBC (suite à l'indemnisation précédemment reçue de VIVENDI par celle-ci) pour 37,1 millions.

■ Produits sur opérations en capital : 2,517 milliards, contre 6,507 en 1997. Ce poste enregistre essentiellement des produits de cessions de titres de participation pour 1,638 milliard, dont 408,7 millions pour la cession de titres de filiales de distribution d'eau à la Compagnie Générale des Eaux - Sahide et à la SNIG, 345,8 millions pour la cession des titres Électrafina, 300,8 millions pour la cession des titres Audiofina à Havas et 136,1 millions pour la cession des titres Havas Voyages à American Express.

■ Reprises d'amortissements et de provisions : 213,8 millions (481,3 en 1997), dont reprise d'une provision de 75,5 millions portant sur un litige résolu en 1998 avec South Bell, de 59,5 millions couvrant une partie de l'abandon de créance en faveur de la Compagnie Générale d'Immobilier et de Services, de 15,2 millions compensant les pertes de Havas Images (ex-Générale d'Images) au titre des garanties données à Havas lors de l'apport de cette société, de 7,6 millions liée aux garanties données à Canal Plus lors de l'apport de titres NumériCâble (ex-Compagnie Générale de Vidéocommunication).

Charges

■ Charges sur opérations de gestion : 427,6 millions (1,226 milliard en 1997), dont un abandon de créance de 141,3 millions en faveur de la Compagnie Générale d'Immobilier et de Services, une charge exceptionnelle de 42,1 millions pour pertes sur l'immobilier allemand, de 24,7 millions dans le cadre de la garantie liée à la cession des titres CBC à la SGE, de 15,2 millions à CGV Holding (garanties données lors de l'apport à Canal Plus) et de 15,2 millions au titre des pertes Havas Images (garanties données lors de l'apport à Havas).

■ Charges sur opérations en capital : 2,308 milliards, contre 4,245 en 1997. Elles représentent la valeur nette comptable des actifs cédés.

■ Dotations aux amortissements et aux provisions : 79,9 millions (255,1 en 1997), dont 30,5 millions pour risques de redressement fiscal des Studios Babelsberg et 15,2 millions pour risques pays (Gabon).

PARTICIPATION DES SALARIÉS

En application des dispositions légales, il n'a pas été doté en 1998 de provision pour participation des salariés. Il est rappelé pour

mémoire que le contrat d'intéressement des agents de VIVENDI mis en place en 1988 a entraîné une charge, enregistrée dans les salaires et traitements, de 15,7 millions, contre 15,0 en 1997.

IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

VIVENDI a constitué un groupe d'intégration fiscale qui comprend 393 sociétés fin 1998. VIVENDI, en tant que société-mère du groupe, n'a pas à verser d'impôt au taux de droit commun, les provisions déjà constituées en vue de faire face à la charge d'impôt due sur la distribution de

la réserve spéciale des plus-values à long terme d'Havas (dans le cadre de la fusion) étant suffisantes pour payer l'impôt définitif du groupe fiscal. Par ailleurs, elle enregistre un produit de 299,3 millions correspondant à l'impôt versé par les filiales dont l'assiette fiscale est bénéficiaire.

RÉSULTAT NET

Le résultat net s'élève à 954,2 millions d'euros, contre 1.169,1 en 1997. Il se décompose ainsi :

(en millions d'euros)	1998	1997
Résultat courant avant impôt	647,8	- 799,8
Résultat exceptionnel	7,1	1.800,1
Impôt sur les bénéfices	299,3	168,8
Résultat net	954,2	1.169,1

II. Bilan

Le total du bilan de VIVENDI s'élève à 18,828 milliards d'euros au 31 décembre 1998, contre 15,833 milliards à la clôture de l'exercice précédent et 12,977 milliards à fin 1996.

ACTIF

Actif immobilisé

L'actif immobilisé est de 11,690 milliards en 1998, contre 9,762 milliards à la clôture précédente.

■ FRAIS D'ÉTABLISSEMENT

Ils représentent les dépenses de prospection et de publicité engagées par VIVENDI dans le cadre de la campagne liée au changement de nom et s'élèvent à 21,1 millions d'euros. Ils sont amortis sur cinq ans (prorata temporis en 1998). La dotation aux amortissements correspondante est de 1,7 million.

■ AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Ce poste comprend principalement, sous la rubrique "Concessions et droits assimilés", les versements de VIVENDI à des collectivités locales concédantes au titre de droits d'usage ou de participations financières. Les sommes versées sont amorties sur la durée de vie

des contrats. La dotation aux amortissements correspondante est de 15,6 millions, contre 16,3 millions en 1997.

■ IMMOBILISATIONS CORPORELLES DU DOMAINE PRIVÉ

Cette rubrique regroupe les terrains, constructions, compteurs, installations techniques, matériels et équipements dont VIVENDI est propriétaire. Les investissements de cette nature sont de 59,1 millions, contre 39,6 en 1997. La dotation aux amortissements est de 28,3 millions, contre 27,2 en 1997.

■ IMMOBILISATIONS CORPORELLES MISES EN CONCESSION

Ce poste comprend les installations et équipements mis en concession, après amortissements techniques des biens devant être renouvelés au cours du contrat. Les investissements de l'exercice atteignent 7,0 millions, contre 11,3 en 1997. Il s'agit d'opérations de modernisation, d'extension et de renouvellement des réseaux et des ouvrages gérés par VIVENDI. Ces immobilisations n'ont pas donné lieu en 1998 à un amortissement en raison de la restructuration des risques financiers du Groupe, les obligations de renouvellement faisant l'objet d'une couverture.

Il est rappelé que n'apparaissent pas au bilan les installations mises

à la disposition de VIVENDI par les collectivités locales, et au financement desquelles elle n'a pas participé. Il en est de même pour les installations financées par les fonds de travaux gérés par VIVENDI pour le compte de certaines collectivités et, notamment, pour le Syndicat des Eaux d'Ile-de-France et la ville de Nice. Mais, d'une façon générale, VIVENDI a l'obligation d'assurer le renouvellement des installations qu'elle gère, indépendamment de leur mode de financement, quand leur remplacement doit intervenir avant la fin des contrats. A ce titre, elle a investi 58,7 millions en 1998, contre 52,9 millions en 1997.

■ IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Leur valeur nette est de 10,828 milliards d'euros, contre 8,960 fin 1997.

Elles comprennent principalement les titres de participation et les titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP), dont la valeur brute est de 12,670 milliards, contre 10,837 fin 1997 et la valeur nette de 10,694 milliards, contre 8,687 milliards.

Les investissements correspondants de l'exercice s'élèvent à 2,754 milliards, contre 6,108 en 1997. Ils portent, principalement, sur :

- le renforcement des fonds propres et les opérations de restructuration dans les sociétés du Groupe pour 2,014 milliards, particulièrement dans les secteurs de l'Eau 1,086 milliard (dont 773 millions pour la Compagnie Générale des Eaux - Sahide, société de tête du pôle Eau, 117 millions dans le cadre de la restructuration financière d'Aqua Alliance aux États-Unis et 82 millions pour l'acquisition de 10,55 % de la société de distribution d'eau et d'assainissement de l'État du Parana au Brésil), de la Communication 453 millions (dont 203 pour le rachat de 9,6 % de General Cable avant apport à Telewest et 152 pour le renforcement des fonds propres d'Havas) et de la Propreté et des Transports 304 millions (augmentation de capital de la Compagnie Générale d'Entreprises Automobiles destinée à financer l'acquisition de Linjebuss) ;
- et l'acquisition de 49 % de la société holding contrôlant 56,53 % de la société espagnole Fomento de Construcciones y Contratas (FCC) pour 708 millions.

■ CRÉANCES RATTACHÉES À DES PARTICIPATIONS

Leur montant s'élève à 60 millions d'euros, contre 195 millions fin 1997 en raison, essentiellement, du remboursement d'un prêt Aqua Alliance pour 114 millions.

■ AUTRES TITRES IMMOBILISÉS

Leur montant s'élève à 31 millions d'euros, contre 0,9 million fin 1997, en raison, principalement, de la souscription à 40 % du FCPR Vivitures.

■ LES PRÊTS

Ils s'élèvent à 30,5 millions, contre 70,0 millions fin 1997.

Actif circulant

Le total de l'actif circulant est de 6,879 milliards d'euros, contre 5,912 fin 1997.

Il comprend, principalement, les "Créances clients et comptes rattachés" pour 775,1 millions d'euros, contre 560,9 millions fin 1997 et les "Autres créances" pour 4,660 milliards d'euros, contre 4,903 milliards fin 1997 ; ces dernières enregistrent principalement les fonds avancés en compte courant par VIVENDI à ses filiales pour un montant net de 4,113 milliards d'euros, contre 4,287 fin 1997 (dont 1,227 milliard, contre 2,215 milliards en 1997 à la Compagnie Générale des Eaux-Sahide, société-tête du pôle Eau), ainsi que des créances sur cession de titres pour 286,5 millions d'euros (dont 231 millions sur la cession des titres Électrafina au groupe Bruxelles-Lambert et 55,5 millions sur la cession des titres des sociétés du groupe Decaux à la société Decaux S.A.).

Charges constatées d'avance

Elles s'élèvent à 154,6 millions d'euros, contre 14,5 fin 1997. Elles correspondent pour 137,2 millions à une charge à constater qui sera étalée sur 14 ans dans le cadre d'un avenant aux contrats de swap mis en place par VIVENDI avec General Re Financial Products Inc. afin de couvrir ses engagements financiers (cf Annexe "Engagements contractuels").

PASSIF

Capitaux propres

Les capitaux propres de VIVENDI, avant affectation du résultat, s'élèvent à 7,926 milliards d'euros, contre 6,999 fin 1997. Leur variation résulte principalement de :

- la création de 23.078.854 actions à 40,55 euros (266 francs) consécutive à la fusion par absorption de Havas,
- l'imputation sur la prime de fusion, et pour le solde sur les primes d'émission et d'apport, du mali de fusion réalisé lors de l'opération

de fusion par absorption de la société Havas, ainsi que de tous les frais et honoraires afférents à cette opération, soit 894,7 millions d'euros (ce mali tient compte des deux compléments de prix versés par VIVENDI à Alcatel sur acquisition des titres Havas pour un total de 86,4 millions d'euros⁽¹⁾),

■ l'émission de 1.511.769 actions réservées aux salariés dans le cadre des Plans d'épargne Groupe (411.458 à 85 euros, 591.594 à 100 euros et 508.717 à 122 euros), au total 156,4 millions d'euros,

■ et de l'affectation d'une partie du résultat de l'exercice 1997 à la réserve légale pour 58,5 millions d'euros.

Nota : VIVENDI a procédé le 2 mai 1997 à une attribution gratuite de bons de souscription d'actions en faveur de tous ses actionnaires (un bon pour une action détenue ; échéance 2 mai 2001 ; 40 bons permettant de souscrire, à tout moment, à une action nouvelle au prix de 137,20 euros (900 francs) ; cotation du bon sur une ligne spécifique à la Bourse de Paris). Au 31 décembre 1998, il existe 128.307.048 bons en circulation.

Après la répartition du résultat proposée, la situation nette de VIVENDI s'établirait à 7,485 milliards d'euros, contre 6,692 fin 1997.

Provisions pour risques et charges

Leur montant est de 266,4 millions, contre 445,5 fin 1997. Cette rubrique comprend essentiellement la provision pour risques liés à diverses garanties consenties à des sociétés du Groupe pour 176,2 millions, dont 119,9 millions pour le secteur immobilier, contre 113,6 millions fin 1997.

Fonds d'amortissements

Cette rubrique représente 145,8 millions, contre 136,4 fin 1997. Elle enregistre l'amortissement, sur la durée de vie des contrats, des ouvrages du domaine concédé financés par VIVENDI mais devant être abandonnés aux collectivités locales au terme de ces contrats.

Dettes

Le total des dettes est de 10,489 milliards d'euros, contre 8,243 milliards fin 1997. Il se compose de dettes financières pour 9,087 milliards, contre 7,066 milliards fin 1997 et de dettes d'exploitation pour 1,402 milliard, contre 1,177 milliard fin 1997.

(1) VIVENDI s'était engagée à rétrocéder à Alcatel pendant trois ans 60 % de la hausse du cours de l'action Havas avec un plafonnement de l'indexation à 83,9 euros (550 francs) par action Havas (atteint en 1998).

■ DETTES FINANCIÈRES

Elles s'élèvent à 9,087 milliards d'euros, contre 7,066 milliards fin 1997. Dans ce total, les dettes financières à long terme sont de 4,005 milliards d'euros, contre 3,724 milliards en 1997 ; elles comprennent, essentiellement, des euro-émissions pour 1,5 milliard (1,4 fin 1997), des emprunts obligataires émis sur le marché domestique pour 731,7 millions (655,5 fin 1997) et des emprunts intra-groupe pour 1,1 milliard.

Les financements bancaires à moyen et long terme représentent 284,2 millions d'euros fin 1998, contre 223,2 millions fin 1997.

Les dettes financières à court terme sont de 5,082 milliards, contre 3,342 milliards en 1997 ; elles comprennent principalement des billets de trésorerie (encours de 1,956 milliard, contre 1,072 milliard fin 1997), les apports en compte-courant des filiales (2,195 milliards, contre 2,147 milliards fin 1997) et l'emprunt obligataire convertible émis en février 1996 (3,5 % - 2003) pour 707,2 millions (dont une prime de remboursement de 87,2 millions).

En effet, à la suite de l'absorption de la société Havas, le 15 mai 1998, VIVENDI a substitué à ces obligations des titres de même nature sur la base d'une action VIVENDI pour deux obligations convertibles. Le 25 novembre 1998, la condition prévue par le contrat d'émission étant réalisée, VIVENDI a décidé le remboursement anticipé de ces obligations dont le nombre en circulation s'élève au 31 décembre 1998 à 9.038.023. Entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 1999, les porteurs de celles-ci peuvent demander, soit la conversion en actions (1 action pour 2 obligations), soit le remboursement au prix de 72,21 euros (473,69 F) par obligation, coupons échus à la date du 1^{er} janvier 1999. L'augmentation de capital sera compensée par l'annulation du même nombre d'actions, sous réserve d'une décision de l'Assemblée générale des actionnaires.

La trésorerie de VIVENDI, définie comme le montant net des comptes courants des filiales, des billets de trésorerie émis par VIVENDI, des tirages à court terme auprès des banques, des valeurs mobilières de placement et des disponibilités, s'établit ainsi à 269,7 millions, contre 1,298 milliard à la clôture de l'exercice précédent.

■ DETTES D'EXPLOITATION

Elles s'élèvent à 1,402 milliard, contre 1,177 milliard fin 1997.

Elles regroupent, principalement :

■ les dettes auprès des fournisseurs (242,7 millions, contre 181,3 millions en 1997),

■ les dettes fiscales et sociales (146,7 millions, contre 121,9 millions en 1997),

■ les dettes sur immobilisations (40,6 millions, contre 21,3 en 1997) qui correspondent essentiellement aux mises de fonds restant à payer à des collectivités locales concédantes (9,9 millions, contre 17,8 en 1997) et des titres restant à libérer (30,7 millions, contre 3,4 millions en 1997),

■ et les autres dettes (864,6 millions, contre 760,3 millions en 1997), qui sont principalement constituées des redevances et surtaxes à reverser aux collectivités locales (524,9 millions, contre 582 en 1997), d'une prime complémentaire due à General Re Financial Products Inc. (137,2 millions) et d'appels en garantie de diverses sociétés du groupe (74,0 millions).

Les capitaux permanents représentent 12,349 milliards, contre 11,311 milliards en 1997.

III. Tableau des flux de trésorerie (en millions d'euros)

	1998	1997
Opérations d'exploitation		
Excédent brut d'exploitation	119,5	249,0
Opérations financières et exceptionnelles	40,0	- 123,6
Impôt sur les sociétés	-	-
Économies d'impôt liées au groupe fiscal	299,3	168,8
Variation nette du besoin en fonds de roulement	- 146,1	- 452,7
TOTAL	312,7	- 158,5
Opérations d'investissement		
Investissements industriels	- 143,6	- 139,8
Investissements financiers ⁽¹⁾	- 3.772,4	- 6.108,5
Charges à répartir	- 17,0	-
Prime de remboursement des obligations	- 72,8	-
Cessions de titres ⁽²⁾	2.159,4	6.918,9
Cessions de biens industriels	7,9	7,2
Flux de trésorerie nette des prêts et dépôts à long terme	37,2	214,6
TOTAL	- 1.801,3	892,4
Opérations de financement		
Augmentation de capital de la société mère	278,1	1.085,2
Dividendes versés par la société mère	- 305,5	- 225,8
Augmentation des autres dettes à long terme	- 1,8	- 7,6
TOTAL	- 29,2	851,8
Total des flux de l'exercice	- 1.517,8	1.585,7
Endettement financier net au 1^{er} janvier	1.873,7	3.459,4
Endettement financier net au 31 décembre	3.391,5	1.873,7

(1) Dont secteur Eau 1,086 milliard, Communication 453 millions, Propreté-Transports 304 millions.

(2) Dont cessions des titres de filiales de distribution d'eau à la Compagnie Générale des Eaux - Sahide et à la Snig 408,7 millions, des titres Électrafina 345,8 millions et des titres Audiofina 300,8 millions.

IV. Affectation du résultat

Le bénéfice distribuable s'élève à 954.238.514,15 euros et se répartit ainsi :

ORIGINES

(en euros)

Report à nouveau antérieur	879.590.005,55
Résultat de l'exercice	954.238.514,15
TOTAL	1.833.828.519,70

Il est proposé de répartir ainsi cette somme :

AFFECTATION

(en euros)

Réserve légale ⁽¹⁾	47.711.925,71
Dividendes (2,75 euros à chacune des 159.882.568 actions) ⁽²⁾	439.677.062,00
Report à nouveau	1.346.439.531,99
TOTAL	1.833.828.519,70

(1) La dotation à la réserve légale représente 5 % du bénéfice de l'exercice. Elle sera assimilée, pour partie, à la dotation à la réserve spéciale des plus-values à long terme, dans la limite des plus-values dégagées en comptabilité au cours de l'exercice, pour lesquelles l'impôt exigible est couvert par des avoirs fiscaux.

(2) Soit 159.463.306 actions émises au 31 décembre 1998 auxquelles il faut ajouter 419.262 actions émises en janvier 1999 et portant jouissance au 1^{er} janvier 1998. Ce chiffre est indiqué sous réserve des levées d'options de souscription d'actions exerçables par les salariés bénéficiaires jusqu'à la veille de l'Assemblée statuant sur les comptes de l'exercice 1998.

La distribution globale serait ainsi de 439,7 millions d'euros, contre 308,1 en 1997, en progression de 42,6 %.

Au cas où, lors de la mise en paiement, VIVENDI détiendrait certaines de ses propres actions, le bénéfice correspondant aux dividendes non versés en raison de ces actions serait affecté au compte "report à nouveau".

À ce dividende de 2,75 euros par action (+ 20,3 % par rapport à 1997) s'ajouterait l'impôt déjà payé (avoir fiscal) de 1,38 euro pour former un revenu net global de 4,13 euros. Les dividendes distribués au titre des trois précédents exercices ont été les suivants, arrondis en euros par action :

ANNÉE

	1997	1996	1995
Nombre d'actions	134.729.156	123.402.712	118.354.214
Dividende net (en euros)	2,29	1,83	1,72
Avoir fiscal (en euros)	1,14	0,91	0,86
Dividende global (en euros)	3,43	2,74	2,58
DISTRIBUTION TOTALE (en millions d'euros)	308,530	225,751	202,984

Documents de synthèse

I. Compte de résultat de l'exercice (en milliers d'euros)

	1998	1997
Produits d'exploitation		
Produits eau, assainissement, prestations accessoires	2.192.383	2.187.300
Produits des travaux	124.375	130.704
Autres activités (chauffage, ordures ménagères, gaz)	22.438	22.121
Produits divers	446.486	151.302
Sous-total A : chiffre d'affaires	2.785.682	2.491.427
Production stockée	2.543	- 1.361
Production immobilisée	14.145	13.818
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	181.275	233.994
Autres produits	75.950	3.009
Sous-total B	273.913	249.460
TOTAL I (A+B)	3.059.595	2.740.887
Charges d'exploitation		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	20.780	21.824
Variation des stocks	8.809	668
Autres achats et charges externes	1.192.888	657.820
Comptes de gérances et régies - Redevances versées à l'État et aux collectivités publiques	699.381	763.880
Redevances d'assainissement	411.786	406.017
Impôts, taxes et versements assimilés	81.376	80.573
Salaires et traitements	308.962	301.803
Charges sociales	148.532	145.983
Dotations aux amortissements et aux provisions :		
■ Sur immobilisations : dotations aux amortissements	97.667	97.362
■ Sur actif circulant : dotations aux provisions	8.690	10.671
■ Pour risques et charges : dotations aux provisions	17.104	120.253
Autres charges	9.520	9.860
TOTAL II	3.005.495	2.616.714
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	54.100	124.173

	1998	1997
Produits financiers		
De participations	187.981	308.517
D'autres valeurs mobilières et des créances de l'actif immobilisé	1.565	1.674
Autres intérêts et produits assimilés	449.386	150.189
Reprises sur provisions et transferts de charges	436.874	90.736
Différences positives de change	31.778	37.997
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	309.992	86.054
TOTAL III	1.417.576	675.167
Charges financières		
Dotations aux amortissements et aux provisions	248.945	1.114.666
Intérêts et charges assimilées	550.997	406.228
Différences négatives de change	23.821	78.208
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	93	
TOTAL IV	823.856	1.599.102
RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	593.720	- 923.935
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV)	647.820	- 799.763
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	91.923	537.554
Sur opérations en capital	2.517.304	6.507.516
Reprises sur provisions et transferts de charges	213.829	481.258
TOTAL V	2.823.056	7.526.328
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	427.586	1.226.460
Sur opérations en capital	2.308.392	4.244.622
Dotations aux amortissements et aux provisions	79.917	255.111
TOTAL VI	2.815.895	5.726.193
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	7.161	1.800.135
IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES (VII) (Produit intégration fiscale)	299.257	168.761
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	7.599.485	11.111.143
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)	6.645.247	9.942.009
BÉNÉFICE	954.238	1.169.134

II. Bilan (en milliers d'euros)

ACTIF	Brut	Amortissements et provisions	Net 1998	Net 1997
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles	519.254	165.568	353.686	327.253
Frais d'établissement	21.143	1.701	19.442	-
Concessions et droits assimilés	428.112	139.345	288.767	305.481
Autres	69.998	24.522	45.477	21.772
Immobilisations corporelles, domaine privé	427.390	216.868	210.522	184.158
Terrains	13.011	-	13.011	13.850
Compte d'ordre (ensembles immobiliers)	1.926	1.676	250	279
Constructions et agencements	99.613	42.792	56.821	61.187
Compteurs et branchements	111.749	61.814	49.935	53.418
Autres installations techniques	48.868	41.832	7.036	9.622
Autres immobilisations corporelles	137.443	68.755	68.688	33.653
Immobilisations corporelles en cours	14.781	-	14.781	12.148
Immobilisations corporelles mises en concession	297.600	-	297.600	290.627
Immobilisations financières ⁽¹⁾	12.806.026	1.977.973	10.828.053	8.959.585
Participations	11.773.423	1.946.782	9.826.641	7.373.649
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP)	896.457	29.270	867.187	1.313.419
Créances rattachées à des participations	60.217	181	60.037	194.670
Autres titres immobilisés	31.256	17	31.239	838
Prêts	32.263	1.723	30.541	70.075
Autres	12.410	-	12.410	6.932
TOTAL I	14.050.270	2.360.409	11.689.861	9.761.622
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en cours	51.752	-	51.752	58.837
Matières premières et autres approvisionnements	6.082	-	6.082	16.470
En cours de production (biens et services)	45.670	-	45.670	42.366
Créances ⁽²⁾	5.518.859	83.363	5.435.496	5.463.514
Créances clients et comptes rattachés	801.057	25.980	775.077	560.929
Autres	4.717.802	57.383	4.660.419	4.902.585
Valeurs mobilières de placement	1.248.442	17.745	1.230.697	366.472
Obligations	-	-	-	-
Autres titres	1.248.442	17.745	1.230.697	366.472
Disponibilités	6.804	-	6.804	8.280
Charges constatées d'avance	154.621	-	154.621	14.536
TOTAL II	6.980.478	101.108	6.879.370	5.911.640
CHARGES À RÉPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES (III)	186.632	-	186.632	154.817
PRIME DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS	66.737	-	66.737	-
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (IV)	5.269	-	5.269	5.040
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	21.289.386	2.461.517	18.827.869	15.833.119

(1) Dont à moins d'un an

5.658

3.153

(2) Dont à plus d'un an

-

-

PASSIF	1998 Avant répartition	1997 Avant répartition	1998 Après répartition	1997 Après répartition
Capitaux propres				
Capital	2.431.002	2.043.506	2.431.002	2.043.506
Primes d'émission et d'apport	3.184.112	3.293.461	3.184.112	3.293.461
Écarts de réévaluation	28.253	28.283	28.253	28.283
Réserves :				
■ Réserve légale	133.471	75.013	181.182	133.471
■ Réserves réglementées	236.835	236.835	236.835	236.835
■ Autres	77.381	77.381	77.381	77.381
Report à nouveau	879.590	74.445	1.346.440	879.590
Résultat de l'exercice	954.238	1.169.134		
Situation nette	7.924.882	6.998.058	7.485.205	6.692.527
Subventions d'investissement	167	-	167	-
Provisions réglementées	1.325	816	1.325	816
TOTAL I	7.926.374	6.998.874	7.486.697	6.693.343
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques et charges	266.456	445.515	266.456	445.515
TOTAL II	266.456	445.515	266.456	445.515
Fonds d'amortissements				
Amortissements financiers	145.782	136.393	145.782	136.393
TOTAL III	145.782	136.393	145.782	136.393
Dettes ⁽¹⁾				
Emprunts obligataires convertibles et autres emprunts obligataires	4.128.966	3.118.824	4.128.966	3.118.824
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ⁽²⁾	427.528	348.019	427.528	348.019
Emprunts et dettes financières divers	4.530.017	3.599.300	4.530.017	3.599.300
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	40.818	30.072	40.818	30.072
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	242.654	181.342	242.654	181.342
Dettes fiscales et sociales	146.745	121.917	586.422	427.449
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	40.586	21.335	40.586	21.335
Autres dettes ⁽³⁾	864.551	760.277	864.551	760.276
Produits constatés d'avance	67.237	62.051	67.237	62.051
TOTAL IV	10.489.102	8.243.137	10.928.779	8.548.668
ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF (V)	155	9.200	155	9.200
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	18.827.869	15.833.119	18.827.869	15.833.119

(1) Dont à plus d'un an 4.010.099
Dont à moins d'un an 6.479.003

(2) Dont concours bancaires courants
et soldes créditeurs de banques 140.062

(3) Dont fonds de travaux contractuels 38.761

3.730.832
4.512.305

122.578

42.654

4.010.099
6.918.680

140.062

38.761

3.730.832
4.817.837

122.578

42.654

III. Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice 1998 ⁽¹⁾

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Principes généraux

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 1998 ont été élaborés et présentés conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur en France.

Frais d'acquisition des titres

Par dérogation au plan comptable général, les frais d'acquisition de titres sont enregistrés en charges financières, en raison de l'importance de l'activité financière de VIVENDI ; les frais de vente de titres sont passés en charges financières ou en charges exceptionnelles, selon que les plus ou moins-values de cession sont elles-mêmes constatées dans le résultat financier ou exceptionnel.

Titres de participation

Les "Titres de participation" regroupent les titres des sociétés affiliées au Groupe VIVENDI, dans lesquelles VIVENDI détient une part substantielle du capital, en principe supérieure à 10 %. Ils sont valorisés au coût d'acquisition, éventuellement corrigé lors de la réévaluation légale des bilans en 1976. Si cette valeur est supérieure à la valeur d'usage, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence. La valeur d'usage est la quote-part des capitaux propres que les titres représentent, le cas échéant corrigée pour tenir compte de leur valeur boursière, de l'intérêt de ces sociétés pour le Groupe, ainsi que de leurs perspectives de développement et de résultat.

Les cessions accompagnées d'une condition indépendante de la volonté des parties ne sont enregistrées à la date de signature de l'accord que dans le cas où la condition a été satisfaite avant la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'administration. Ce principe n'a pas trouvé à s'appliquer en 1998.

Créances

Elles sont comptabilisées à leur valeur nominale. Les créances dont l'ancienneté est supérieure à cinq ans sont dépréciées à 100 %. Les autres, y compris celles de l'exercice en cours, font l'objet d'une provision calculée selon des références statistiques.

Valeurs mobilières de placement

Elles sont valorisées à leur coût d'acquisition. Si leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice vient à être inférieure au prix d'acquisition, une provision est constituée. Les intérêts courus sur les titres de créances négociables sont enregistrés en produits.

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES RELATIVES AUX IMMOBILISATIONS DU DOMAINE CONCÉDÉ

Principes

VIVENDI gère, en tant que concessionnaire ⁽²⁾ de services publics, de nombreuses installations faisant partie du domaine propre des collectivités locales, qu'elles soient financées par celles-ci, ce qui est le plus courant, ou par VIVENDI elle-même. Seules les installations financées par VIVENDI sont inscrites à son bilan (immobilisations corporelles mises en concession). Ces installations font l'objet d'un amortissement financier (encore appelé amortissement de caducité), sur la durée du contrat, à concurrence du montant qui restera définitivement à la charge de VIVENDI lors de la remise de ces installations à la collectivité locale concédante, en fin de contrat.

Ces amortissements financiers sont inscrits au passif du bilan (provisions pour risques financiers) pour bien marquer qu'ils ne constatent pas une dépréciation, mais l'étalement sur la durée du contrat de la charge que représentera l'abandon des ouvrages correspondants au terme de celui-ci.

Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations contractuelles de concessionnaire, VIVENDI prend le plus souvent à sa charge le renouvellement, pendant toute la durée du contrat, des immobilisations du domaine concédé dont elle assure la gestion.

Les ouvrages du service public que VIVENDI doit renouveler comprennent ainsi des immobilisations du domaine concédé qu'elle a financées, mais aussi des immobilisations financées par les collectivités locales.

(1) Les commentaires développés précédemment dans la partie "Présentation des comptes" sont également considérés comme faisant partie intégrante de l'"Annexe au bilan et au compte de résultat".

(2) Le mot "concessionnaire" est ici utilisé dans un sens élargi pour désigner l'entreprise délégataire d'un service public.

Dans le cadre de la réorganisation du secteur de la distribution de l'Eau et de l'Énergie et de la politique de restructuration des risques financiers du Groupe, ces obligations de renouvellement ont fait l'objet d'une couverture réalisée grâce à la mise en place de contrats de swaps conclus avec la société General Re Financial Products Inc..

Les opérations de renouvellement des installations du domaine concédé sont comptabilisées pour 1998 comme suit : qu'il s'agisse d'ouvrages financés à l'origine soit par des tiers, soit par le concessionnaire et renouvelés par celui-ci, le coût de renouvellement est porté en charges et le montant perçu au titre du contrat de swap est inscrit en produits.

Prise en charge des annuités des emprunts contractés par les collectivités concédantes

Dans le cadre de certaines concessions, VIVENDI est amenée à assumer le service de la dette contractée par les collectivités locales pour le financement des biens mis à leur disposition. Ces charges évoluent le plus souvent de façon dégressive et sur une durée de vie inférieure à celle des concessions.

Les annuités sont prises en charge dans les comptes de VIVENDI de manière linéaire sur la durée de vie des contrats de concession. L'écart entre le montant remboursé aux collectivités et la charge comptabilisée annuellement est affecté en charges à répartir.

ÉLÉMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU COMPTE DE RÉSULTAT ET AU BILAN

COMPTE DE RÉSULTAT

Produits d'exploitation

Répartition du chiffre d'affaires par activité :

(en millions d'euros)

	1998	1997
Distribution d'eau ⁽¹⁾	1.866,7	1.872,8
Assainissement	325,7	314,5
Sous-total eau et assainissement	2.192,4	2.187,3
Travaux	124,3	130,7
Autres activités et produits divers	469,0	173,4
CHIFFRE D'AFFAIRES	2.785,7	2.491,4

(1) Compte tenu notamment des redevances de pollution des Agences de l'Eau assises sur le m³ d'eau potable.

Le chiffre d'affaires eau et assainissement comprend :

(en millions d'euros)

	1998	1997
Les produits du concessionnaire	1.141,8	1.102,0
Les produits et redevances versés à l'État, aux collectivités locales et aux Agences de l'Eau	1.050,6	1.085,3
TOTAL	2.192,4	2.187,3

Nota 1 : les produits et redevances versés à l'État, aux collectivités locales et aux Agences de l'Eau sont inscrits en charges sous les rubriques "Comptes de gérances et régies" et "Redevances d'assainissement".

Nota 2 : Un avenant au contrat de régie de la Banlieue de Paris a pris effet au 1^{er} janvier 1998. Il entraîne une nouvelle présentation du chiffre d'affaires et un accroissement des produits du concessionnaire de 47 millions d'euros en 1998.

Les livraisons d'eau effectuées en fin d'année, et mesurées par des relevés de compteurs réalisés au cours de l'exercice suivant ne sont pas valorisées dans le chiffre d'affaires de l'année. En contrepartie, les coûts estimés de ces livraisons figurent dans les en-cours de production. Les produits des travaux d'entreprise sont constatés à l'achèvement des chantiers.

Frais de personnel

Les droits à congés payés sont acquis et exercés en général sans décalage dans l'année calendaire, si bien qu'il n'y a pas lieu de calculer une provision spécifique.

BILAN - ACTIF**Immobilisations**

Variation des valeurs brutes (en millions d'euros)	Valeurs brutes à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Absorption Havas	Diminutions	Valeurs brutes à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	469,3	49,1	10,2	9,3	519,3
Immobilisations corporelles du domaine privé	392,7	59,1	-	24,4	427,4
Immobilisations corporelles mises en concession	290,6	7,0	-	-	297,6 ⁽¹⁾
Immobilisations financières	11.111,3	2.763,4	1.037,2	2.105,9	12.806,0
TOTAL	12.263,9	2.878,6	1.047,4	2.139,6	14.050,3⁽²⁾

(1) Dont immobilisations en cours pour 8,5 millions d'euros.

(2) Dont incidence de la réévaluation de 1976 pour 41,2 millions d'euros.

■ IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles comprennent principalement des mises de fonds consenties à des collectivités locales concédantes, au titre de droits d'usage des installations du domaine public. VIVENDI porte en charges de l'exercice les frais de recherche, développement et autres frais dits d'établissement, y compris les dépenses de conception et de mise en place des logiciels créés par elle.

En 1998, exceptionnellement, ont été portées en frais d'établissement les dépenses de prospection et de publicité engagées par VIVENDI dans le cadre de la campagne liée au changement de nom.

■ IMMOBILISATIONS CORPORELLES DU DOMAINE PRIVÉ

Sous cette rubrique figurent les immobilisations dont VIVENDI est propriétaire.

■ IMMOBILISATIONS CORPORELLES MISES EN CONCESSION

Cette rubrique regroupe les immobilisations du domaine public financées et gérées par VIVENDI. Leur comptabilisation fait l'objet des dispositions spécifiques précisées au début de cette annexe.

■ AMORTISSEMENTS - MÉTHODES DE CALCUL

Les amortissements sont calculés selon les méthodes linéaire et dégressive, en fonction de la dépréciation économique des biens concernés ; les durées d'amortissement retenues sont généralement les suivantes :

Frais d'établissement	5 ans
Concessions et droits assimilés	durée du contrat
Logiciels acquis à l'extérieur	12 mois
Constructions	20 à 30 ans
Compteurs	12 ans
Installations techniques à caractère spécifique	10 à 20 ans
Matériel et outillage	6 ans 2/3
Matériel de bureau et informatique	5 ans
Matériel de transport	5 ans
Mobilier et agencements	10 ans

■ MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS

(en millions d'euros)	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Dotations	Reprises	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	142,0	24,1	0,6	165,5
Immobilisations corporelles du domaine privé	208,5	28,3	19,9	216,9
TOTAL	350,5	52,4	20,5	382,4

■ IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Elles sont ventilées, selon leur nature, dans les rubriques suivantes :

■ Les “Titres de participation” regroupent les titres des sociétés affiliées au Groupe VIVENDI, dans lesquelles VIVENDI détient une part substantielle du capital, en principe supérieure à 10 %.

VIVENDI a absorbé la société Havas le 15 mai 1998, avec rétroactivité au 1^{er} janvier 1998. Les titres Havas annulés dans le cadre de cette opération représentaient 1,6 milliard d’euros. Le montant des immobilisations financières reprises par VIVENDI est de 2,7 milliards d’euros, dont titres SOFIEE 1,3 milliard, Havas (ex-HMC) 0,9 et Audiofina 0,3.

■ Les “Titres immobilisés de l’activité de portefeuille” (TIAP), au sens de l’avis du Conseil National de la Comptabilité de février 1987, regroupent les participations dans des sociétés cotées non consolidées. Leur valeur brute comptable est de 896,5 millions d’euros, contre 1.348,8 fin 1997. Leur valeur estimative ⁽¹⁾ au 31 décembre 1998, appréciée en fonction des cours de bourse ⁽²⁾, est de 1.015,9 millions d’euros, contre 1.839,3 au 31 décembre 1997.

Les mouvements intervenus en 1998 dans le portefeuille des TIAP sont les suivants :

(en millions d’euros)	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette
Montant à l’ouverture de l’exercice	1.348,8	1.313,4
Acquisitions de l’exercice	+ 32,4	+ 32,4
Cessions de l’exercice (en prix de vente)	- 827,8	- 827,8 ⁽³⁾
Plus-values de cession	+ 306,9	+ 306,9
Titres acquis dans le cadre de la fusion Havas	+ 0,1	+ 0,1
Remboursement du prêt de titres Saint-Gobain	+ 36,1	+ 36,1
Dotations aux provisions pour dépréciation de l’exercice	-	+ 6,1
Montant à la clôture de l’exercice	896,5	867,2

Nota : les plus-values de cession des titres immobilisés de l’activité de portefeuille sont incluses dans le résultat financier.

(1) Au sens de l’avis du Conseil National de la Comptabilité de février 1990.

(2) À l’exception des titres Facic (société non cotée), dont la valeur comptable n’est pas inférieure à la valeur de marché.

(3) Dont Saint-Gobain 323,7, Société Générale 123,0, Eiffage 95,5, Sogeparc 85,5, Alcatel 70,5, Axa 51,7 et BNP 38,5.

Les principaux titres de participation cotés non consolidés au 31 décembre 1998 sont :

(en millions d’euros)	Quote-part du capital détenue en pourcentage	Valeur comptable des titres détenus
Saint-Gobain	4,37	376,4
Washington Baltimore (via Facic)	9,96	185,1
Alcatel Alsthom	1,22	167,3
Eiffage	4,86	56,6
Générale de Transport et d’Industrie	11,94	32,5
Société Générale	0,24	21,8
Compagnie Nationale à Portefeuille	0,86	9,4

Les “Créances rattachées à des participations” concernent des contrats de prêts à moyen terme passés avec les sociétés du Groupe. On les distingue des conventions de comptes-courants conclues uniquement avec des sociétés dont VIVENDI détient directement une partie du capital et qui permettent la gestion des excédents et besoins de trésorerie de ces filiales.

Créances

Le produit de l’économie d’impôt sur les sociétés de 299,3 millions qui résulte du régime d’intégration fiscale mis en place en 1993 est constaté par VIVENDI, société tête de Groupe, et figure en “Autres créances” pour un solde de 125,2 millions d’euros,

après imputation des acomptes déjà versés par les filiales bénéficiaires intégrées.

Les produits à recevoir, d'un montant de 334,0 millions d'euros, correspondent principalement à des consommations d'eau mesurées mais non encore facturées à la date de clôture.

Valeurs mobilières de placement

Elles regroupent les titres, obligations, parts de Sicav de trésorerie et autres titres de créances négociables acquis dans le cadre de la gestion de trésorerie.

Les actions propres sont inscrites pour leur prix de rachat, soit, au

31 décembre 1998, 619,1 millions d'euros. Elles sont, pour partie, destinées à être attribuées aux salariés dans le cadre de plans d'options d'achats d'actions. Ces titres ont fait l'objet d'une dépréciation de 16,8 millions d'euros quand le prix de rachat fixé était inférieur au prix de revient (au bilan 242,8 millions).

Les autres rachats d'actions, pour 376,3 millions, ont été effectués en vue de régulariser le cours de bourse. Leur prix d'acquisition est inférieur au cours de l'action au 31 décembre 1998.

Afin de couvrir le risque de dilution sur l'obligation convertible émise en 1996, VIVENDI a cédé des puts sur l'action VIVENDI à un établissement financier au prix de 221,05€ par action et portant sur 3,6 millions d'actions.

Charges constatées d'avance

(en millions d'euros)

Charges d'exploitation imputables à l'exercice suivant	148,0
Dépenses correspondant à des renouvellements d'installations du domaine concédé en cours de réalisation	0,1
Intérêts payés d'avance sur billets de trésorerie	6,5
TOTAL	154,6

Elles correspondent pour 137,2 millions à une charge à constater qui sera étalée sur 14 ans dans le cadre d'un avenant aux contrats de swap mis en place par VIVENDI avec General Re Financial Products Inc. afin de couvrir ses engagements financiers.

Charges à répartir sur plusieurs exercices

(en millions d'euros)	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Charges à étaler	147,7	54,9	32,1	170,5
Frais d'émission d'emprunts	7,1	8,6	2,9	12,8
Frais d'acquisition d'immobilisations	-	4,1	0,8	3,3
TOTAL	154,8	67,6	35,8	186,6

Dans le cadre de certaines concessions, VIVENDI est amenée à assumer le service de la dette contractée par les collectivités locales pour le financement des biens mis à sa disposition. Ces charges évoluent en général de façon dégressive et sur une durée de vie inférieure à celle des concessions.

Les sommes versées aux collectivités locales au titre du service de la dette viennent s'ajouter chaque année. L'annuité d'amortissement est calculée linéairement sur la durée de vie résiduelle des contrats.

Par ailleurs, le montant résiduel des engagements contractés envers les collectivités au titre du service de la dette figure dans les engagements hors bilan pour 365,7 millions d'euros.

En raison de la fusion par absorption de la société Havas par VIVENDI, les frais d'émission d'emprunts sont augmentés du solde au 1^{er} janvier 1998 des frais liés à l'emprunt obligataire émis par Havas en février 1996 (3,5 % ; 1^{er} janvier 2003).

Les frais d'acquisition liés à la prise de participation de 49 % du holding de contrôle de FCC (leader espagnol du B.T.P.) ont été étalés sur cinq ans.

Prime de remboursement des obligations

En raison de la fusion par absorption de la société Havas par VIVENDI, figure à l'actif le montant de la prime de remboursement des obligations convertibles émises par Havas en février 1996 (3,5 % ; 2003). Les annuités d'amortissement ont été déterminées de manière actuarielle sur la durée de l'emprunt, selon la méthode des intérêts composés et en tenant compte de l'économie future d'impôts. Au

31 décembre 1998, son montant net est de 66,7 millions d'euros, après constatation de l'amortissement de l'exercice pour 8,3 millions d'euros.

Écart de conversion actif

Cette rubrique enregistre, pour un montant de 5,3 millions d'euros, les pertes latentes, évaluées selon les cours au 31 décembre 1998, sur des créances et dettes libellées en devises. Ne font pas l'objet d'une provision les pertes latentes compensées par des gains latents dans le cadre d'une couverture de change.

BILAN - PASSIF

Le capital social de VIVENDI s'élève à 2.431.002.429 euros au 31 décembre 1998, contre 2.043.505.535 euros au 31 décembre 1997. Son évolution a été détaillée dans la partie consacrée à la présentation des comptes. Rappelons :

- qu'il reste en circulation, au 31 décembre 1998 :
 - 128.307.048 bons de souscription d'actions attribués gratuitement le 2 mai 1997 (voir modalités d'exercice dans la "Présentation des comptes"),
 - 9.038.023 obligations convertibles émises (par Havas) en février 1996 à 450 francs chacune (voir modalités de remboursement

anticipé dans la "Présentation des comptes" ; l'augmentation de capital sera compensée par l'annulation du même nombre d'actions, sous réserve d'une décision de l'Assemblée générale des actionnaires).

- que les statuts de VIVENDI attribuent un droit de vote double aux actions nominatives inscrites au nom d'un même titulaire depuis deux ans au moins,
- que le montant de la réserve spéciale de la réévaluation de 1976 incorporée au capital s'élève à 5,5 millions d'euros, après déduction de la part relative aux éléments d'actifs cédés.

Réserves

Le détail des réserves réglementées (avant répartition du résultat de l'exercice) s'établit ainsi :

(en millions d'euros)

Réserve spéciale de plus-values à long terme	234,1
Réserve pour investissement	2,5
Réserve pour investissement dans les Dom	0,2
TOTAL	236,8

Provisions réglementées

Les provisions pour investissement et pour hausse des prix sont calculées conformément aux dispositions fiscales les concernant. Les amortissements dérogatoires portent sur des titres de sociétés immobilières d'attribution.

Provisions pour risques et charges

La provision pour risques et charges immobiliers s'élève à 119,9 millions liés aux diverses garanties données au secteur Immobilier, contre 113,6 fin 1997.

La provision pour frais de facturation couvre des charges

relatives aux opérations de facturation et d'encaissement de produits mesurés et comptabilisés, mais non encore facturés ou encaissés à la clôture de l'exercice.

La provision pour litiges et divers est calculée en fonction de l'état des procédures en cours. Les charges sociales prévisibles sur le rabais excédentaire afférent aux levées des stock-options disponibles fiscalement à fin 1998 ont été provisionnées (2,3 millions d'euros). A été constatée

également une provision au titre de la création de comptes épargne-temps alimentés, selon des règles définies, par des congés annuels non pris et/ou des congés compensateurs divers (4,6 millions d'euros).

Les conclusions définitives du contrôle fiscal portant sur les exercices 1992 à 1994 ont été connues dans l'exercice.

Les charges de redressement sont insuffisamment couvertes par les reprises de provisions, pour un montant de 7,7 millions d'euros.

Provisions (en millions d'euros)

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentation dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant en fin d'exercice
Provisions réglementées				
Provision spéciale de réévaluation	0,7	-	0,2	0,5
Amortissements dérogatoires	0,1	0,9	0,1	0,9
TOTAL I	0,8	0,9	0,3	1,4
Provisions pour risques et charges				
Provision pour risques et charges immobiliers	113,6	9,2	2,9	119,9
Frais de facturation et de recouvrement	17,7	16,3	17,7	16,3
Frais de restructuration du pôle Eau	36,3	-	20,0	16,3
Risques de change sur créances en devises	0,4	5,3	0,4	5,3
Litiges et divers	277,5	77,0	245,9	108,6
TOTAL II	445,5	107,8	286,9	266,4
Fonds d'amortissements				
Amortissements financiers	136,4	9,4	-	145,8
TOTAL III	136,4	9,4	-	145,8
Provisions pour dépréciation				
Immobilisations financières :				
■ Titres de participation et TIAP	2.149,7	205,0	378,7	1.976,0
■ Autres titres immobilisés	NS	-	-	NS
■ Créances rattachées à des participations et prêts	1,9	-	-	1,9
Clients	24,5	8,7	7,2	26,0
Autres créances	44,0	13,6	0,2	57,4
Titres de placement	1,0	16,8	-	17,8
TOTAL IV	2.221,1	244,1	386,1	2.079,1
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	2.803,8	362,2	673,3	2.492,7

Dotations et reprises :

- d'exploitation	25,8	25,7
- financières	240,7	434,1
- exceptionnelles	79,6	213,5
Dotations aux amortissements financiers	9,4	-
Opérations sans incidence sur le compte de résultat	6,7	-

Autres emprunts obligataires

Le total de 2,2 milliards d'euros au 31 décembre 1998 se ventile ainsi (en millions d'euros) :

Montant	Devise	Date d'émission	Date d'échéance	Taux
288,9	1.895 MFRF	Mars 1994	Mars 2004	6,25 %
152,5	1.000 MFRF	Mai 1994	Mars 2004	6,25 %
152,5	1.000 MFRF	Août 1994	Août 2004	8,125 %
156,9	300 MDEM	Octobre 1994	Octobre 1999	7,25 %
152,5	1.000 MFRF	Novembre 1994	Novembre 1999	8,00 %
25,6	1.000 MLUF	Janvier 1995	Décembre 2001	8,125 %
152,5	1.000 MFRF	Juillet 1995	Juillet 2005	7,50 %
228,7	1.500 MFRF	Août 1995	Août 2002	7,375 %
304,9	2.000 MFRF	Juin 1996	Juin 2006	6,70 %
45,7	300 MFRF	Septembre 1996	Septembre 2002	indexé cours action VIVENDI
152,5	1.000 MFRF	Décembre 1996	Octobre 2003	5,80 %
152,5	1.000 MFRF	Janvier 1997	Janvier 2009	6,50 %
86,3	100 MS	Avril 1997	Avril 2003	indexé cours action VIVENDI
45,7	300 MFRF	Avril 1997	Octobre 2003	indexé cours action VIVENDI
76,2	500 MFRF	Avril 1998	Avril 2006	indexé cours action VIVENDI
70,6	70 MXEU	Septembre 1998	Septembre 2008	indexé cours action VIVENDI
2.244,2	-	-	-	-

Ces emprunts à taux fixe ont tous fait l'objet, lors de leur émission, de contrats d'échanges de taux, pour des montants et des durées identiques, qui assurent à VIVENDI un financement au taux actuel du marché.

Autres dettes

Les autres dettes correspondent essentiellement aux produits et redevances à verser à l'État et aux collectivités locales dans le cadre des contrats de gestion des services publics conclus par VIVENDI.

Elles comprennent, pour un montant de 38,8 millions d'euros en 1998, l'ensemble des comptes spécifiques prévus dans certains contrats de délégation de services publics qui figuraient antérieure-

ment dans la rubrique "Fonds de travaux contractuels" (42,7 millions en 1997).

Produits constatés d'avance

Cette rubrique comprend principalement des produits perçus sur des travaux non achevés à la clôture de l'exercice pour 10,2 millions d'euros, et des produits facturés sur des livraisons d'eau postérieures au 31 décembre 1998 pour 16,0 millions.

Écart de conversion passif

Cette rubrique constate, pour un montant de 0,1 million, les profits latents, évalués selon le cours à la clôture de l'exercice, sur des créances et dettes libellées en devises.

État des échéances des créances et des dettes

■ CRÉANCES

(en millions d'euros)	Montant brut	Dont à moins d'un an	Dont à plus d'un an
Actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations	60,2	0,6	59,6
Prêts	31,3	-	31,3
Autres immobilisations financières	12,4	5,1	7,3
TOTAL	103,9	5,7	98,2
Actif circulant			
Créances clients et comptes rattachés	801,0	801,0	-
Autres créances ⁽¹⁾	4.717,3	4.717,3	-
TOTAL	5.518,3	5.518,3	-

(1) Hors avances et acomptes versés sur commandes.

■ DETTES

Le montant total des dettes au 31 décembre 1998 est de 10,489 milliards d'euros.

Le montant des dettes à plus d'un an s'élève à 4,010 milliards d'euros, dont 4,005 milliards de dettes financières. Elles comprennent, essentiellement, 1,5 milliard d'euro-émissions, 731,7 millions d'emprunts obligataires émis sur le marché domestique et 1,1 milliard d'emprunts intra-groupe.

L'emprunt obligataire convertible émis par Havas en février 1996 (3,5 % ; 2003) figurant au passif pour 707,2 millions (dont une prime de remboursement de 87,2 millions) fait l'objet d'un remboursement anticipé en 1999 (voir modalités dans la "Présentation des comptes").

Le total des charges à payer s'élève à 988,6 millions, dont 562,1 millions d'euros inclus dans la rubrique "Autres dettes" qui concernent des produits et redevances à reverser à l'État et aux collectivités locales, dans le cadre des contrats de gestion de services conclus avec VIVENDI.

Entreprises liées

Ce tableau fait apparaître les montants, inclus dans diverses rubriques du bilan et des comptes de charges et produits financiers, qui se rapportent à des opérations faites avec des sociétés consolidées par intégration globale dans le bilan du Groupe.

(en milliers d'euros)	Montant
Immobilisations financières	
Participations	10.516.284
Créances rattachées à des participations	6.930
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	119.068
Autres créances	4.137.932
Dettes	
Emprunts et dettes financières divers	3.302.456
Comptes fournisseurs et comptes rattachés	116.278
Charges financières	
Intérêts et charges assimilées	108.849
Produits financiers	
Produits de participations	72.065
Produits des créances	1.638
Intérêts	162.472

Engagements financiers

Le montant des engagements financiers de VIVENDI (avals, cautions et autres engagements par signature) s'élève à 1,4 milliard d'euros au 31 décembre 1998.

Il comprend principalement :

- les annuités d'emprunts que VIVENDI s'est contractuellement engagée à rembourser aux collectivités locales, pour un montant total de 365,7 millions d'euros ;
- des garanties données à différentes banques pour 222,6 millions dans le cadre de l'émission de Titres Subordonnés de Durée Indéterminée (TSDI) par OTV et Energies USA ;
- une garantie de 127,5 millions d'euros apportée à l'occasion du financement d'une centrale de traitement de déchets ménagers à Birmingham au Royaume-Uni, pour laquelle VIVENDI a reçu de la Compagnie Générale d'Entreprises Automobiles (CGEA) une contre-garantie d'un montant équivalent ;
- des cautions bancaires accordées à l'occasion de la soumission à des appels d'offres ou de nouveaux contrats, pour 44,4 millions ;
- une contre-garantie au titre des engagements de performance des installations de cogénération donnés par CGC Holding, dans le cadre de la cession de créances futures sur l'EDF. Cet engagement s'élève à 319,1 millions d'euros fin 1998.
- le complément de prix à payer sur l'acquisition de 49 % de la société holding contrôlant 56,53 % de la société Fomento de Construcciones y Contratas (FCC) plafonné à 84 millions d'euros.

Par ailleurs, VIVENDI a émis en faveur de ses filiales, dans le cadre de la mise en place de financements, des lettres d'intention au bénéfice de banques dont le montant total est de 156,1 millions d'euros fin 1998.

Enfin, dans le cadre des cessions ou des apports de certaines participations (principalement Havas Voyages, Compagnie Générale de Santé, Compagnie Générale de Vidéocommunication, Havas Images) et du reclassement de titres à l'intérieur du Groupe (notamment sociétés REP, MIC, Onyx SCL, programme immobilier allemand, UFIMMO et Compagnie Générale de Bâtiment et de Construction), VIVENDI a été amenée à apporter des garanties d'actifs et de passifs.

Engagements contractuels

Le total des garanties délivrées au titre du remboursement du principal des crédits vendeurs consentis par ces filiales financières, au cours d'exercices passés, dans le cadre de la cession de certains actifs

immobiliers et des emprunts contractés par ses filiales immobilières à l'occasion du financement de certaines opérations, s'élève à 1,2 milliard d'euros.

Le total des dépenses prévisionnelles de renouvellement et de garantie totale, sur la durée résiduelle des contrats, à la charge de VIVENDI en tant que concessionnaire ou garant de ses filiales d'Eau (depuis 1996) et d'Énergie (depuis 1997) s'élève à 2,6 milliards d'euros (Eau 2,1 et Énergie 0,5).

Afin de couvrir ces engagements, VIVENDI a mis en place en 1997 deux swaps d'une durée de quinze ans avec la société General Re Financial Products Inc qui a fait l'objet d'une prime initiale de 990,9 millions d'euros. Ces swaps donnent lieu à un versement annuel de 236,3 millions d'euros à General Re Financial Products Inc. En contrepartie, cette dernière rembourse aux sociétés de distribution d'eau et d'énergie leurs dépenses de renouvellement et garantie totale (190,8 millions d'euros en 1998).

Par ailleurs, le Groupe a pris la décision de renoncer à développer certaines grandes opérations d'aménagement. Elles ont dès lors été couvertes dans le cadre d'un avenant aux contrats de swap précédemment conclus avec General Re Financial Products Inc., par une prime d'un montant de 137,2 millions d'euros pour une durée de 14 ans.

Décroisement de participation avec Saint-Gobain

a) En juillet 1998, Saint-Gobain a consenti une option d'achat au prix du marché, portant sur 4,7 millions d'actions VIVENDI, exerçable entre le 15 mars et le 15 avril 1999 pour une acquisition effective le 30 avril 1999. Elle est par ailleurs entrée dans un contrat de swap pour un notionnel identique au nombre d'actions faisant l'objet de l'option d'achat, au titre duquel Saint-Gobain s'est engagée à payer à VIVENDI tout complément de prix du marché au-delà de 171,81€ par action VIVENDI et, réciproquement, VIVENDI s'est engagée à lui payer toute diminution de prix en deçà de 171,81€ par action VIVENDI.

b) Parallèlement, VIVENDI a consenti à Saint-Gobain une option d'achat au prix du marché, portant sur 3 millions d'actions Saint-Gobain, exerçable aux mêmes échéances que l'option consentie à VIVENDI. A l'issue de cette transaction, VIVENDI et Saint-Gobain ont conclu un contrat de swap sur un notionnel de 3 millions d'actions Saint-Gobain, au titre duquel VIVENDI s'engage à restituer à Saint-Gobain toute augmentation du prix du marché de son action au-delà de 160,91€ et, inversement, Saint-Gobain s'engage à payer

à VIVENDI toute diminution du prix de son action en deçà de 160,91€.

c) En décembre 1998, VIVENDI a estimé qu'il était souhaitable de consolider partiellement le produit du swap portant sur ses propres actions avec Saint-Gobain (cf § a) ci-dessus). Elle est alors entrée, avec une contrepartie bancaire, dans un contrat de vente de call, au prix de 171,81€ par action VIVENDI, dont les échéances sont adossées à celles du swap.

Cette opération a donné lieu à l'encaissement d'une prime de 91,6 millions d'euros (600 millions de francs) prise en produit dans les comptes 1998.

Baux de longue durée

Le 30 septembre 1994, 27 établissements du secteur hôtelier ont fait l'objet de cessions, avec prise en location-gérance pour une durée de douze ans, options de rachat conditionnelles et mise en place de crédits vendeurs. Les contrats de location-gérance ont été réaménagés fin 1996 et leur durée a été portée à vingt ans. VIVENDI garantit le paiement des redevances de location-gérance à verser (22,2 millions d'euros en 1998, indexé de 2,5 % par an).

Engagements de retraite

Le montant des indemnités de départ à la retraite s'élève au 31 décembre 1998 à 17,1 millions d'euros et est couvert à hauteur de 60 % par un contrat d'assurance.

Instruments de gestion de la dette financière

Dans le cadre de la gestion de sa trésorerie et de sa politique de financement, VIVENDI utilise diverses techniques de couverture dont le but n'est pas spéculatif pour des durées variables selon les cas, comme il est de pratique courante dans les grands groupes et, en grande partie, pour le compte de ses filiales. Pour cette raison, les informations les plus significatives sont celles qui figurent dans l'annexe aux comptes consolidés et qui sont les suivantes :

■ en 1998, les couvertures du Groupe (rendant fixes des taux d'intérêt initialement variables) ont porté en moyenne sur 5,35 milliards d'euros de dettes financières à long et court termes. Les instruments utilisés ont été, presque exclusivement, des "swaps" et des "caps". Ces couvertures sont en francs français à hauteur de 5,15 milliards d'euros et concernent principalement VIVENDI et CGIS. Leur durée était de près de 10 ans. Compte tenu des couvertures et des émissions à taux fixe, la part à taux variable du total de l'endettement financier du Groupe a été de l'ordre de 3 %, contre 32 % en 1997 ;

■ les trois quarts (74 %) de l'endettement financier net du Groupe étaient libellés en francs. Leur coût moyen (marges bancaires incluses) a été sur l'ensemble de l'année de 4,36 %, contre 4,86 % en 1997. Le solde de l'endettement était, pour l'essentiel, libellé en dollars, en deutschmarks et en pesetas, à un coût de financement moyen de, respectivement, 8,60 %, 6,86 % et 5,11 %. Toutes devises confondues, le coût du financement est ressorti à un taux moyen de 5,44 %, marge incluse, en 1998, contre 5,88 % en 1997 et 6,25 % en 1996.

Couvertures de taux d'intérêts portant sur les exercices suivants (1999-2008) (en millions d'euros)

Instruments	Montant moyen	Taux moyen	Contreparties	Durée
1- Couvertures externes				
Swap payeur taux fixe	3.526,6	4,36 %	Banques	10 ans
Swap receveur taux fixe	- 525,2	6,13 %	Banque (p/c CGIS)	10 ans
Achat de cap	1.269,1	4,51 %	Banques	9 ans
Sous-total	4.270,5	4,19 %		
2- Couvertures intragroupe				
Swap payeur taux fixe	525,2	6,13 %	CGIS	10 ans
Swap receveur taux fixe	- 124,6	3,39 %	SFR	2 ans
Achat de floor	- 144,8	3,60 %	CGEA	5 ans
Vente de cap	- 22,9	3,74 %	Sarp Industries	1 an
Sous-total	232,9	9,40 %		
TOTAL	4.503,4	4,46 %		10 ans

Signe + = VIVENDI payera le taux fixe et recevra le taux variable • Signe - = VIVENDI recevra le taux fixe et payera le taux variable.

Couvertures de taux d'intérêts en vigueur en 1998 (en millions d'euros)

Instruments	Montant moyen	Taux moyen	Contreparties
1- Couvertures externes			
Swap payeur taux fixe	2.297,2	4,04 %	Banques
Swap receveur taux fixe	- 628,4	6,30 %	Banque (p/c CGIS)
Achat de cap	1.219,6	3,48 %	Banques
Vente de floor	152,5	5,60 %	Banques
Sous-total	3.040,9	3,42 %	
2- Couvertures intragroupe			
Swap payeur taux fixe	628,4	6,30 %	CGIS
Swap receveur taux fixe	- 39,3	3,51 %	SFR
Vente de cap	- 45,9	3,72 %	Sarp Industries
Achat de floor	- 38,1	3,60 %	CGEA
Sous-total	505,1	6,96 %	
TOTAL	3.546,0	3,93 %	

Signe + = VIVENDI payera le taux fixe et recevra le taux variable • Signe - = VIVENDI recevra le taux fixe et payera le taux variable.

Accroissements et allègements non comptabilisés de la dette future d'impôt

L'incidence sur la dette future d'impôt (y compris contribution exceptionnelle) des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable des produits ou des charges de l'exercice et des exercices antérieurs se traduit par un allègement de 88 millions d'euros, en raison du report de la déduction fiscale de certaines charges provisionnées. L'accroissement au titre des provisions réglées n'est pas significatif.

Fin 1998, le groupe fiscal constitué autour de VIVENDI disposerait d'un déficit fiscal reportable, majoré des amortissements réputés différés, de l'ordre de 609,7 millions d'euros au taux de droit commun.

Incidence des dispositions fiscales sur le résultat

L'incidence des dispositions fiscales dérogatoires sur le résultat net n'est pas significative.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**Effectif moyen**

L'effectif moyen mensuel, pondéré en fonction du temps réel de présence, incluant le personnel temporaire et sous contrat à durée déterminée, a été de 8.585 personnes.

Pour un effectif en activité au 31 décembre 1998 de 8.924 personnes, la répartition par emploi, comparée à celle du 31 décembre 1997, est la suivante :

	31.12.98	31.12.97
Ingénieurs et cadres	626	618
Agents de maîtrise	1.448	1.497
Autres collaborateurs	6.850	6.975
TOTAL	8.924	9.090

Rémunérations du Conseil d'administration et des organes de Direction

Le montant des jetons de présence versés aux administrateurs de VIVENDI est de 379,3 milliers d'euros.

La rémunération des organes de Direction s'élève à 10,2 millions d'euros (il s'agit des rémunérations des principaux responsables du Groupe, soit dix-sept personnes).

Compte tenu d'attributions d'options de souscription d'actions consenties en 1998 et au cours des exercices précédents, le nombre global d'actions à provenir de l'exercice d'options détenues par les organes de Direction est de 142.752, représentant 0,08 % du capital de VIVENDI.

Prises de participation au sens de l'article 356 de la loi du 12.07.1985 sur les sociétés commerciales (franchissement des seuils de détention prévus par la loi)

■ Participations supérieures ou égales à 66,67 % :

- Havas (ex-HMC)	100 %
- SOFIEE	100 %
- Société Crestoise de Participations	100 %
- HT Participations	99,90 %
- Havas Voyages	84,84 %

Filiales et participations

(en milliers d'euros, sauf précision)	Capital	Capitaux propres autres que le capital ⁽¹⁾	Quote-part du capital détenue en pourcentage	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances ⁽²⁾ consentis par VIVENDI
				Brute	Nette	
I - EAU						
Compagnie Générale des Eaux - SAHIDE ^{(3)*} 52, rue d'Anjou 75008 Paris	798.548	164.825	99,92	936.778	936.778	1.226.903
Philadelphia Suburban Corporation 762, Lancaster Avenue Bryn Mawr, Pennsylvanie 19010 (États-Unis)	231.539 ⁽⁶⁾ milliers de dollars	-	10,77	22.978	22.978	-
Consumers Water Company Three Canal Plaza Portland, Maine 04101 (États-Unis)	114.696 ⁽⁶⁾ milliers de dollars	-	21,96	28.927	28.927	-
Acquedotto Nicolay Genova Piazza Della Vittoria 11 A 16129 Genova (Italie)	2.772	NC	24,59	16.464	11.967	-
Società Azionaria per la Condotta di Acque Potabili Corso Re Umberto 9bis 10121 Torino	2.947	NC	20,18	26.215	8.226	-
FCSM ⁽⁴⁾ Marcius, 15 ter 3 1056 Budapest (Hongrie)	NC	NC	12,50	37.845	37.845	-
Domino Holdings ⁽⁵⁾ Avenida Candido de Abreu 651 Curitiba - Parana (Brésil)	NC	NC	30,00	59.313	59.313	-
CGE Australia PTY Limited Level 37, Suite 3702, Gateway, 1, Macquarie Place Sydney NSW 2000 (Australie)	1.036 milliers de dollars australiens	35.389 milliers de dollars australiens	100,00	24.224	24.224	-
Autres filiales et participations (Renseignements globaux)	-	-	-	80.202	69.484	90.633

(1) Y compris le résultat de l'exercice.

(2) Y compris les avances en compte courant.

(3) Depuis 1997, société de tête du pôle Eau du Groupe.

(4) Société détentrice, depuis fin 1997, du contrat d'assainissement de la ville de Budapest.

(5) Société détentrice, depuis 1998, du contrat de distribution d'eau et d'assainissement de l'État du Parana.

(6) Capital et réserves.

(7) Données consolidées.

* Société dont l'activité principale est celle d'une holding. Les montants indiqués dans les colonnes "Chiffre d'affaires" sont constitués de l'ensemble des produits d'exploitation et financiers.

	Montant des cautions et avals fournis par VIVENDI	Chiffre d'affaires de l'avant-dernier exercice	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Bénéfice ou perte de l'avant-dernier exercice	Bénéfice ou perte du dernier exercice	Dividendes encaissés par VIVENDI au cours du dernier exercice	Observations
	-	31.720	144.061	48.318	25.038	-	-
	-	136.171 ⁽⁷⁾ milliers de dollars	150.977 milliers de dollars	22.993 milliers de dollars	28.624 milliers de dollars	1.704	-
	-	98.339 ⁽⁷⁾ milliers de dollars	98.469 milliers de dollars	9.339 milliers de dollars	16.251 milliers de dollars	2.054	-
	-	7.489	NC	981	NC	179	-
	-	41.646 ⁽⁷⁾	NC	1.021 ⁽⁷⁾	NC	104	-
	-	NC	NC	NC	NC	-	-
	-	-	NC	-	NC	-	-
	-	512 milliers de dollars australiens	11.017 milliers de dollars australiens	- 3.368 milliers de dollars australiens	6.434 milliers de dollars australiens	-	-
	45.215 ⁽⁸⁾	-	-	-	-	12.105	provision sur avances 26.027

(en milliers d'euros, sauf précision)	Capital	Capitaux propres autres que le capital ⁽¹⁾	Quote-part du capital détenue en pourcentage	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances ⁽²⁾ consentis par VIVENDI
				Brute	Nette	
II - ÉNERGIE						
CGC Holding ^{(3)*} 37, av. du Maréchal de Lattre de Tassigny 59875 Saint-André	914.994	986	100,00	914.994	914.994	-
Dalkia 37, av. du Maréchal de Lattre de Tassigny 59875 Saint-André	210.644	549.070	4,19	58.921	58.921	-
Energies USA* L'Aquarène - 1, place Montgolfier 94417 Saint-Maurice	80.834	- 47.229	99,93	143.337	143.337	63.709
Autres filiales et participations (Renseignements globaux)	-	-	-	16.375	16.217	219
III - PROPRIÉTÉ - TRANSPORTS						
Compagnie Générale d'Entreprises Automobiles Parc des Fontaines - 169, avenue G. Clemenceau 92735 Nanterre	100.106	527.284	100,00	633.883	633.883	197.952
Sarp Industries Zone portuaire - Route du Hazay 78520 Limay	82.121	- 1.119	79,72	80.688	80.688	38.041
Société d'Assainissement Rationnel et de Pompage (Sarp) 162-166, boulevard de Verdun 92413 Courbevoie	9.393	48.912	97,53	28.103	28.103	925
Société d'Équipements, Manutentions et Transports (Semat) 335, avenue Jean Guiton 17009 La Rochelle	4.563	4.134	99,66	7.668	7.668	152
Autres filiales et participations (Renseignements globaux)	-	-	-	13.269	13.269	-

(1) Y compris le résultat de l'exercice.

(2) Y compris les avances en compte courant.

(3) Société détenant, depuis décembre 1997, 95,2 % de Dalkia.

(4) Titres Subordonnés à Durée Indéterminée (TSDI).

(5) Incidence de la réorganisation du pôle Énergie du Groupe.

(6) Après 30,5 millions d'euros de provisions au titre des filiales suisses de Sarp Industries.

*Société dont l'activité principale est celle d'une holding. Les montants indiqués dans les colonnes "chiffre d'affaires" sont constitués de l'ensemble des produits d'exploitation et financiers (hors reprises de provisions).

Montant des cautions et avals fournis par VIVENDI	Chiffre d'affaires de l'avant-dernier exercice	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Bénéfice ou perte de l'avant-dernier exercice	Bénéfice ou perte du dernier exercice	Dividendes encaissés par VIVENDI au cours du dernier exercice	Observations
-	-	18.214	- 5	18.009	17.018	-
-	548.766	1.121.752 ⁽⁵⁾	- 41.165	94.659 ⁽⁵⁾	794	-
36.756 ⁽⁴⁾	9.292	4.589	- 2.441	- 9.729	-	-
10.129	-	-	-	-	411	-
160	76.107	79.303	23.700	41.061	17.743	-
-	45.849	60.498	- 31.976 ⁽⁶⁾	18.499	-	-
-	29.680	24.671	14.509	12.540	8.245	-
-	35.792	40.340	122	433	-	-
-	-	-	-	-	2.990	-

(en milliers d'euros, sauf précision)	Capital	Capitaux propres autres que le capital ⁽¹⁾	Quote-part du capital détenue en pourcentage	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances ⁽²⁾ consentis par VIVENDI
				Brute	Nette	
IV - CONSTRUCTION						
Société Générale d'Entreprises * 1, cours Ferdinand de Lesseps 92851 Rueil-Malmaison	537.605	243.855	46,53	551.701	551.701	-
Argyra * 52, rue d'Anjou 75008 Paris	51.893	- 54.547	80,00	50.629	0	3.106
Autres filiales et participations (Renseignements globaux)	-	-	-	10.947	1.892	64
V - IMMOBILIER						
Compagnie Générale d'Immobilier et de Services (CGIS) ⁽³⁾ * 52, rue d'Anjou 75008 Paris	2.393.488	- 1.830.109	100,00	2.393.492	798.875	449.128
Lucia 7, place de la Défense 92090 Paris La Défense	22.790	NC	15,56	44.188	11.411	19.818
Autres filiales et participations (Renseignements globaux)	-	-	-	13.227	9.952	494.303
VI - TÉLÉCOMMUNICATIONS						
Cegetel * 42, avenue de Friedland 75008 Paris	1.456.261	1.852.969	9,00	303.160	303.160	-
Transtel ^{(5)*} 42, avenue de Friedland 75008 Paris	908.920	297.196	70,00	476.070	476.070	-
Compagnie Générale de Services et d'Applications de Télécommunications (CG-SAT) ^{(6)*} 42, avenue de Friedland 75008 Paris	191.210	- 6.366	100,00	190.905	190.905	16.826
Autres filiales et participations (Renseignements globaux)	-	-	-	39	2	27.998

(1) Y compris le résultat de l'exercice.

(2) Y compris les avances en compte courant.

(3) Société holding regroupant, depuis décembre 1995, l'ensemble des activités immobilières du Groupe.

(4) Dont garanties données en 1994 et 1996 à différentes banques dans le cadre de la cession d'établissements hôteliers du Groupe 573 millions d'euros.

(5) Société dont Southwestern Bell possède 30 % du capital et contrôlant 50 % de Cegetel.

(6) Après la cession des participations de VIVENDI dans le domaine de la distribution par câble en Grande-Bretagne, cette société porte les investissements du Groupe dans le téléphone en Hongrie et en Egypte.

*Société dont l'activité principale est celle d'une holding. Les montants indiqués dans les colonnes "chiffre d'affaires" sont constitués de l'ensemble des produits d'exploitation et financiers (hors reprises de provisions).

Montant des cautions et avals fournis par VIVENDI	Chiffre d'affaires de l'avant-dernier exercice	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Bénéfice ou perte de l'avant-dernier exercice	Bénéfice ou perte du dernier exercice	Dividendes encaissés par VIVENDI au cours du dernier exercice	Observations
-	121.324	100.936	- 18.155	50.852	11.649	-
-	952	507	- 56.086	- 106	-	-
-	-	-	-	-	-	-
635.487 ⁽⁴⁾	69.666	85.839	- 529.650	- 159.438	-	-
-	59.914	NC	- 11.520	NC	-	-
-	-	-	-	-	487	-
-	13.135	24.523	- 58.661	9.629	-	-
-	7.613	24	3.788	- 16	-	-
-	1.477	1.440	- 538	- 3.866	-	-
-	-	-	-	-	-	provision sur avances 16.208

(en milliers d'euros, sauf précision)	Capital	Capitaux propres autres que le capital ⁽¹⁾	Quote-part du capital détenue en pourcentage	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances ⁽²⁾ consentis par VIVENDI
				Brute	Nette	
VII - ÉDITION / MULTIMÉDIA - AUDIOVISUEL						
Havas * 31, rue du Colisée 75008 Paris	97.599	1.120.523	100,00	1.013.560	1.013.560	485.002
SOFIEE ^{(4)*} 31, rue du Colisée 75008 Paris	255.909	1.016.026	100,00	1.279.400	1.279.400	-
Union Générale Cinématographique (UGC) 24, avenue Charles de Gaulle 92522 Neuilly-sur-Seine	55.521	77.635	38,04	171.238	171.238	-
Antennes Tonna 132, boulevard Dauphinot 51100 Reims	2.415	7.658	49,00	20.694	0	-
Société d'Investissements et de Gestions 8* ⁽⁵⁾ 59 bis avenue Hoche 75008 Paris	45.773	- 50.800	100,00	45.773	0	60.490
Autres filiales et participations (Renseignements globaux)	-	-	-	7.860	3.893	170.934
VIII - AUTRES SERVICES ET PARTICIPATIONS						
VIVENDI North America* 800, Third Avenue New York NY 10022 (États-Unis)	280.765 ⁽⁶⁾ milliers de dollars	-	100,00	103.797	103.797	5.594
VIVENDI UK* ⁽⁶⁾ 37-41, Old Queen Street London SW1H 9JA (Grande-Bretagne)	234.892 milliers de livres	628.492 milliers de livres	100,00	227.525	227.525	-
GU Cable Investments* ⁽¹²⁾ 37-41, Old Queen Street London SW1H 9JA (Grande-Bretagne)	76.225	27.856	100,00	203.082	105.700	-
B-1998 SL* ⁽¹³⁾ Torre Picasso Plaza de Pablo Ruiz Picasso Madrid (Espagne)	68.542	4.068	49,00	707.735	707.735	-

(1) Y compris le résultat de l'exercice.

(2) Y compris les avances en compte courant.

(3) Chiffre d'affaires et résultat de Havas Média Communication, renommée Havas après la fusion du 15 mai 1998.

(4) Société holding détenant 33,96 % de Canal +.

(5) Société en charge de l'activité audiovisuelle du Groupe à Berlin (Babelsberg).

(6) Capital et réserves.

(7) Données consolidées.

(8) Après la cession, en 1998, de la société de climatisation Williard et Limbach (plus-value 45 millions de dollars).

(9) Société portant les participations de VIVENDI en Grande-Bretagne.

(10) Après une plus-value de 357,8 millions de livres sur la cession de Générale de Santé International.

(11) Après une plus-value de 161 millions de livres sur la cession des titres General Cable et Telewest.

(12) Société holding détenant indirectement, avant l'apport à Telewest, 9,6 % de General Cable.

(13) Société holding détenant 56,53 % de Fomento de Construcciones y Contratas (FCC).

* Société dont l'activité principale est celle d'une holding. Les montants indiqués dans les colonnes "chiffre d'affaires" sont constitués de l'ensemble des produits d'exploitation et financiers (hors reprises de provisions).

Montant des cautions et avals fournis par VIVENDI	Chiffre d'affaires de l'avant-dernier exercice	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Bénéfice ou perte de l'avant-dernier exercice	Bénéfice ou perte du dernier exercice	Dividendes encaissés par VIVENDI au cours du dernier exercice	Observations
-	29.277 ⁽³⁾	114.053	17.890 ⁽³⁾	196.028	-	-
-	1	1	- 3	- 7.447	-	-
-	13.057	14.727	11.391	- 1.996	544	-
-	5	4	3	- 1.110	-	01.07.97 au 30.06.98
-	424	1.361	- 5.440	- 45.359	-	-
-	-		-		68.014	-
-	448.048 ⁽⁷⁾ milliers de dollars	0 ⁽⁸⁾	- 44.616 ⁽⁷⁾ milliers de dollars	51.813 ⁽⁸⁾ milliers de dollars	-	-
-	14.461 milliers de livres	71.065 milliers de livres	347.174 ⁽¹⁰⁾ milliers de livres	246.289 ⁽¹¹⁾ milliers de livres	-	-
-	-	-	- 1	13	-	01.07.97 au 30.06.98
-	8.617	14.095	6.838	1.011	-	-

(en milliers d'euros, sauf précision)	Capital	Capitaux propres autres que le capital ⁽¹⁾	Quote-part du capital détenue en pourcentage	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances ⁽²⁾ consentis par VIVENDI
				Brute	Nette	
VIII - AUTRES SERVICES ET PARTICIPATIONS (suite)						
Société Crestoise de Participations* 31, rue du Colisée 75008 Paris	116.286	317.192	100,00	164.858	164.858	-
SNC Immotel 42, avenue de Friedland 75008 Paris	53.357	- 17.543	100,00	53.357	35.828	360.661
Snig 59 bis, avenue Hoche 75008 Paris	9.106	84.014	99,99	48.258	48.258	359.697
Snege* 59 bis, avenue Hoche 75008 Paris	263.951	- 8.194	100,00	263.951	263.951	-
Société d'Investissements et de Gestions 12* 59 bis, avenue Hoche 75008 Paris	30.490	- 16	100,00	30.490	30.490	154
Cofico 42, avenue de Friedland 75008 Paris	5.635	6.264	100,00	7.003	7.003	-
Segiclin ⁽³⁾ * 59 bis, avenue Hoche 75008 Paris	56.169	5.204	100,00	56.169	56.169	-
Sofitam* 59 bis, avenue Hoche 75008 Paris	48.789	34.473	100,00	91.498	83.226	-
Autres filiales et participations (Renseignements globaux)	-	-	-	112.833	83.382	157.037
TOTAL	-	-	-	11.773.423	9.826.641	4.229.346

(1) Y compris le résultat de l'exercice.

(2) Y compris les avances en compte courant.

(3) Société holding détenant 0,72 % du capital de la Compagnie de Saint-Gobain.

* Société dont l'activité principale est celle d'une holding. Les montants indiqués dans les colonnes "chiffre d'affaires" sont constitués de l'ensemble des produits d'exploitation et financiers (hors reprises de provisions).

**RAPPORTS
DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES**

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 1998

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société VIVENDI établis en euros relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 1998 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière,

ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les sections comparabilité des exercices et méthodes de consolidation de l'annexe qui exposent :

- le changement de méthode comptable relatif à la comptabilisation des engagements de retraite ;
- le changement de méthode comptable relatif à la comptabilisation des contrats de crédit-bail ;
- le changement de méthode comptable relatif à la constatation de la marge à l'avancement par les entreprises de second œuvre du sous-groupe Société Générale d'Entreprises (SGE).

Par ailleurs, nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du Groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Neuilly - Paris, le 11 mars 1999

Les Commissaires aux comptes

Deloitte Touche Tohmatsu - BMA

Salustro Reydel

Jacques Manardo

Michel Bousquet

Édouard Salustro

Bernard Cattenoz

Rapport général des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 1998

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 1998 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société VIVENDI établis en euros, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle ainsi qu'à l'identité des détenteurs de capital et des droits de vote vous ont été communiquées.

Neuilly - Paris, le 11 mars 1999

Les Commissaires aux comptes

Deloitte Touche Tohmatsu - BMA

Salustro Reydel

Jacques Manardo

Michel Bousquet

Édouard Salustro

Bernard Cattenoz

Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 1998

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

En application de l'article 103 de la loi du 24 juillet 1966, nous avons été avisés des conventions qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 92 du décret du 23 mars 1967, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1 - CONVENTIONS AVEC LA COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN

Administrateurs concernés :

- Monsieur Jean-Marie Messier,
- Monsieur Jean-Louis Beffa.

Dans le cadre du "décroisement" des participations réciproques de VIVENDI et de la Compagnie de Saint-Gobain, les engagements suivants ont été conclus entre votre société et cette dernière :

■ VIVENDI bénéficie d'une option d'achat que lui a consentie la Compagnie de Saint-Gobain, lui permettant d'acquérir 4,7 millions de ses propres actions au cours de bourse en vigueur, exercable entre le 15 mars et le 15 avril 1999 pour une acquisition effective le 30 avril 1999. La Compagnie de Saint-Gobain bénéficie d'une option d'achat identique consentie par VIVENDI, portant sur 3 millions de ses propres actions ;

■ en outre, un contrat de couverture de cette intention d'achat de titres a été conclu le 13 mai 1998 entre VIVENDI et la Compagnie de Saint-Gobain, qui permettra à chacune, le cas échéant, de ramener le prix de cession des actions au prix initialement convenu à cette date, à savoir 171,81 euros pour les actions VIVENDI et 160,91 euros pour les actions de la Compagnie de Saint-Gobain.

2 - CONVENTION AVEC LA COMPAGNIE GÉNÉRALE D'IMMOBILIER ET DE SERVICES (CGIS)

Administrateurs concernés :

- Monsieur Jean-Marie Messier,
- VIVENDI, représentée par Monsieur Guillaume Hannezo.

Votre société a consenti à CGIS un abandon de créance de 165 millions d'euros.

Par ailleurs, en application du décret du 23 mars 1967, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

1 - CONVENTIONS AVEC CERTAINES FILIALES DE DISTRIBUTION D'EAU

Dans le cadre de la réorganisation opérationnelle et juridique du secteur de la distribution d'eau, initiée en 1996⁽¹⁾ et poursuivie en 1998⁽²⁾ :

■ VIVENDI⁽³⁾ a adopté le statut d'associé commandité de certaines filiales de distribution d'eau, constituées ou transformées en 1998 en société en commandite par actions ;

■ elle a apporté à ces filiales sa garantie financière et son concours dans la gestion de l'obligation de renouvellement des installations du domaine concédé qui leur incombe.

Elle est rémunérée à ces différents titres par un dividende statutaire égal à 3 % du bénéfice distribuable des filiales et par une indemnité statutaire dont le montant est déterminé chaque année par le Conseil de surveillance de chaque filiale, en accord avec VIVENDI.

Au titre de l'exercice 1998, s'agissant des filiales transformées en 1996 et 1997 en société en commandite par actions, le montant global des indemnités perçues par VIVENDI s'est élevé à 44,5 millions d'euros.

Concernant les sociétés Sade-Compagnie Générale des Exploitations de Normandie, du Languedoc-Roussillon, de la Nièvre, de l'Est de la France, du Nord de la France, du Sud-Est de la France, du Sud-Ouest de la France et la société Sogea Guadeloupe, à titre transitoire, le mode de calcul de l'indemnité perçue par VIVENDI (19,6 millions d'euros) a été fixé de façon spécifique en fonction du montant de la provision pour renouvellement précédemment constituée par chaque société.

S'agissant de la Compagnie Générale des Eaux-Sahide et des sociétés Sodeg 1 à 10, sans activité de distribution d'eau en 1998 ni au cours des années antérieures, aucune indemnité libératoire n'a été perçue par VIVENDI en 1998.

2 - CONVENTIONS AVEC LA COMPAGNIE GÉNÉRALE DES EAUX-SAHIDE

Votre société a ouvert en date du 30 juin 1997, au bénéfice de la Compagnie Générale des Eaux - Sahide, une ligne de crédit en compte-courant, dont l'encours était de 1.775 millions d'euros au 31 décembre 1998, rémunérée au taux d'intérêt annuel fiscalement déductible.

(1) Les sociétés transformées en sociétés en commandite par actions en 1996 et 1997 sont la Compagnie des Eaux et de l'Ozone, la Compagnie des Eaux de Paris, la Compagnie Méditerranéenne d'Exploitation des Services d'Eau, la Société Auxiliaire de Gestion d'Eau et d'Assainissement, la Société des Eaux de Picardie, la Société des Eaux de Trouville, Deauville et Normandie, la Société des Eaux et de l'Assainissement de la Région Beauvaisienne, la Société Régionale de Distribution d'Eau, la Société Méridionale des Eaux, la Compagnie des Eaux de la ville de Rambouillet, la Société Stéphanoise de Services Publics, la Société des Eaux de Melun, la Société Mosellane des Eaux, la Compagnie des Eaux de la Banlieue du Havre, la Compagnie des Eaux de Maisons-Laffitte, la Société Française de Distribution d'Eau, la Compagnie Fermière de Services Publics, la Société des Eaux de la ville d'Épernay, la Société des Eaux de la ville de Cambrai, la société Edacère, la société Sautlebar, la Société des Eaux de Saint-Omer, la Société Avignonnaise des Eaux, la Société d'Entreprises et de Gestion, la Société Eau et Chaleur en Haute Montagne, la Société Mâconnaise d'Assainissement de Distribution d'Eau et de Chaleur et la Société des Ateliers de Mécanique du Pays d'Ouche.

La poursuite en 1998 de la réorganisation du pôle Eau du Groupe a en outre conduit votre société à céder à la Compagnie Générale des Eaux-Sahide les participations qu'elle détenait dans diverses sociétés dont Coget, Servitec, Cogérom, Compagnie Malgache de Services Publics, Compagnie Générale de Services Afrique, SNC Loire 21, Serem et Sagep, pour un montant global de 5,4 millions d'euros.

3 - CONVENTIONS AVEC CERTAINES FILIALES DE CHAUFFAGE ⁽⁴⁾

Dans le cadre de la réorganisation opérationnelle et juridique du secteur du chauffage :

■ VIVENDI et la société CGC Holding ont adopté le statut d'associé commandité de certaines filiales de chauffage, transformées en 1997 en société en commandite par actions ;

■ elles ont apporté à ces filiales leur garantie financière et leur concours dans la gestion de l'obligation de garantie totale des installations du domaine concédé qui leur incombe.

Elles sont rémunérées à ces différents titres par un dividende statutaire égal à 3 % du bénéfice distribuable des filiales et par une indemnité statutaire dont le montant est déterminé chaque année par le Conseil de surveillance de chaque filiale, en accord avec VIVENDI et CGC Holding.

En 1998, le montant global des indemnités perçues par VIVENDI à ce titre s'est élevé à 65,2 millions d'euros.

(2) Les sociétés concernées en 1998 sont la Compagnie Générale des Eaux-Sahide, les sociétés Sade-Compagnie Générale des Exploitations de Normandie, du Languedoc-Roussillon, de la Nièvre, de l'Est de la France, du Nord de la France, du Sud-Est de la France et du Sud-Ouest de la France, les Sociétés d'Exploitation et de Gestion de Services Publics ou Privés (Sodeg) 1 à 10 et la société Sogea Guadeloupe.

(3) Ainsi que la Compagnie Générale des Eaux-Sahide s'agissant des Sodeg 1 à 10, et la Sade (Compagnie Générale de Travaux Hydrauliques-Sade) s'agissant des sociétés Sade-Compagnie Générale des Exploitations de Normandie, du Languedoc-Roussillon, de la Nièvre, de l'Est de la France, du Nord de la France, du Sud-Est de la France et du Sud-Ouest de la France.

(4) Les sociétés concernées sont les sociétés Dalkia (ainsi que les sociétés COMETHERM, STEMO, UTEC, SAC, SLEC, ESYS-MONTENAY, ALCYS, SOBEC, GITEC, STEC, CART, SECNOR, absorbées par la société Dalkia en date du 21 décembre 1998), PRODITH, SOLYCAF, PARITHERM, THERMICAL, SONIC, SOREV, SRTN, SPDC, PROCHALOR, SETCO, STEB et SCBC.

4 - CONVENTION AVEC LA SOCIÉTÉ HAVAS

Dans le cadre de l'apport par votre société à la société Havas des actions de la société Havas Images qu'elle détenait, votre société s'était engagée à verser une subvention à la société Havas Images, couvrant les pertes 1997 et 1998 des filiales et participations de cette dernière, à hauteur d'un montant maximal de 15 millions d'euros, versé en 1998 par votre société pour solde de tout compte.

5 - CONVENTION AVEC LA SOCIÉTÉ CANAL PLUS

Au titre de la garantie de passif conclue lors de la cession par votre société à la société CGV Holding, filiale de Canal Plus, des parts sociales de la société NC Numéricable (précédemment dénommée Compagnie Générale de Vidéocommunication) qu'elle détenait, votre société a versé en 1998 à Canal Plus une indemnité pour solde de tout compte d'un montant de 15,2 millions d'euros.

6 - CONVENTION AVEC LE GROUPE ALCATEL ALSTHOM

En 1997, votre société a acquis auprès de la société Générale Occidentale, filiale du groupe Alcatel Alsthom, 8 millions d'actions de la société Havas, pour un montant comprenant une clause d'indexation de prix. En 1998, au titre de cette clause d'indexation de prix et pour solde de tout compte, votre société a versé une somme de 36 millions d'euros à la société Générale Occidentale.

7 - CONVENTION AVEC LA SOCIÉTÉ LUCIA ET LA BANQUE NATIONALE DE PARIS

En 1994, votre société a accordé à la société Lucia un prêt de 19,8 millions d'euros au taux de 3 % pour une durée de 15 ans, avec clause de retour à meilleure fortune, et une ligne de crédit d'un montant de 15,2 millions d'euros.

8 - CONVENTION AVEC LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'ENTREPRISES (SGE)

En date du 30 décembre 1998, votre société, la société SGE et la Compagnie Générale de Bâtiment et de Construction (CBC)

ont conclu un avenant à la convention signée le 30 juin 1997 portant sur la cession des titres CBC à SGE, ainsi que des garanties et clauses de retour à meilleure fortune attachées. A ce titre, votre société a reçu de la part de SGE une indemnité nette de 20 millions d'euros.

9 - CONVENTIONS AVEC LA COMPAGNIE GÉNÉRALE D'IMMOBILIER ET DE SERVICES (CGIS)

A - Subvention accordée par VIVENDI aux sociétés Sari et Seeri

Afin que les sociétés SARI et SEERI, filiales de la société CGIS, respectent le ratio minimum d'endettement sur capitaux propres nécessaire afin de ne pas être exclues des Groupements d'intérêts économiques créés pour financer le secteur immobilier du groupe par l'émission d'Obligations à Bons de Souscription d'Obligations (OBSO), VIVENDI s'est engagée à renforcer indirectement leurs capitaux propres, de 1996 à 1998, à hauteur respectivement de 28 et 94 millions d'euros. A ce titre, votre société a été conduite à verser en 1998 un montant de 7,6 millions d'euros (1,8 million à la société SARI et 5,8 millions à la société SEERI).

B- Garanties accordées par VIVENDI à CGIS

Votre société s'est engagée vis-à-vis de CGIS à verser une subvention à sa filiale, la société SNC Babelsberg, dans l'hypothèse où le résultat net consolidé dégagé par les immeubles Lindencorso, Anthropolis, Grindelwaldweg et Quartier 207 à compter du 1^{er} janvier 1997 serait négatif. En 1998, la charge supportée par votre société au titre de cette garantie s'élève à 42 millions d'euros.

En outre, votre société s'est engagée en 1997 à couvrir chaque année, sous forme d'une subvention accordée au groupe CGIS, les pertes consolidées du sous-groupe Ufimmo. Cette garantie, selon les opérations visées, s'exercera soit jusqu'au 31 décembre 2003, soit jusqu'au 31 décembre 2010. En 1998, la charge supportée par votre société au titre de cette garantie s'élève à 7,1 millions d'euros.

Enfin, le groupe ayant pris la décision de renoncer à développer certaines grandes opérations d'aménagement, votre société s'est engagée vis-à-vis de CGIS à étendre la couverture par elle-même des pertes que CGIS ou certaines de ses filiales pourraient avoir à supporter dans le cadre de cessions de participations ou d'activités.

10 - CONVENTION AVEC LA COMPAGNIE GÉNÉRALE D'HÔTELLERIE ET DE SERVICES (CGHS)

Dans le cadre de la restructuration du secteur hôtelier du Groupe, votre société a garanti le versement des redevances de location-

gérance de certains hôtels à compter du 30 septembre 1994, en cas de défaut de paiement de la société CGHS. Le montant annuel des redevances s'élève à 28,4 millions d'euros sur une période allant de 12 à 24 ans.

Neuilly - Paris, le 11 mars 1999

Les Commissaires aux comptes

Deloitte Touche Tohmatsu - BMA

Salustro Reydel

Jacques Manardo

Michel Bousquet

Édouard Salustro

Bernard Cattenoz

RENSEIGNEMENTS
DE CARACTÈRE
GÉNÉRAL

Renseignements de caractère général concernant l'émetteur

Dénomination, siège social

VIVENDI - 42, avenue de Friedland - 75008 Paris.

Forme juridique de l'émetteur

VIVENDI est une société anonyme de nationalité française.

Législation

La société est soumise aux dispositions de la loi n° 66-537 du 24 juillet 1966 et au décret n° 67-236 du 23 mars 1967 sur les sociétés commerciales.

Date de constitution et date d'expiration - durée

La durée de la société, fixée primitivement à 99 années à compter du 14 décembre 1853, a été prorogée de 50 ans une première fois et une deuxième fois lors de l'Assemblée générale extraordinaire du 24 juin 1988 ; elle prendra fin en conséquence le 14 décembre 2052, sauf les cas de dissolution anticipée ou de nouvelle prorogation.

Objet social (Article 2 des statuts)

La société a pour objet, en France et dans tous pays :

- l'exercice, à destination d'une clientèle privée, professionnelle et publique :
 - de toutes activités de services collectifs se rapportant à l'environnement, notamment à l'eau, l'assainissement, l'énergie, les transports, la propreté,...
 - de toutes activités de communication, notamment le multimédia, l'image, la publicité, la presse, l'édition et les télécommunications,...
 - de toutes activités de construction, notamment l'ingénierie et les travaux industriels ou non, et de toutes activités d'immobilier ;
- la prise de toutes participations, sous forme de souscription, achat, apport, échange ou par tous autres moyens, d'actions, obligations et tous autres titres de sociétés déjà existantes ou à créer, et la faculté de céder de telles participations ;

■ et généralement toutes opérations commerciales et industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus.

Registre du Commerce et Siret

780 129 961 RCS PARIS

Siret 780 129 96103901

Code APE 410Z

Lieux où peuvent être consultés les documents juridiques

Les documents juridiques relatifs à l'émetteur (statuts, procès-verbaux d'Assemblées générales, rapports des Commissaires aux comptes) peuvent être consultés au siège social.

Exercice social

Du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année.

Répartition statutaire des bénéfices

Chaque action donne droit, dans la propriété de l'actif social et dans le partage des bénéfices, à une part proportionnelle au nombre des actions existantes, compte tenu du montant nominal des actions et des droits des actions de catégories différentes.

Sur le bénéfice de l'exercice, diminué le cas échéant des pertes antérieures, il est prélevé 5 % au moins pour constituer le fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve atteint le dixième du capital social ; il reprend son cours lorsque, pour une raison quelconque, la réserve légale est descendue au-dessous de ce dixième.

Si le montant du bénéfice distribuable est suffisant, il est distribué aux actionnaires, à titre de premier dividende non cumulatif, 4 % du capital du montant libéré et non amorti des actions.

Sur le surplus, s'il en existe, l'Assemblée générale peut prélever toutes sommes qu'elle juge à propos d'affecter à la dotation de tous fonds de réserves facultatives, ordinaires ou extraordinaires, de reporter à nouveau ou de distribuer.

Les dividendes non réclamés dans les cinq ans de leur mise en paiement sont prescrits.

Assemblées générales

Les Assemblées générales se composent de tous les actionnaires, quel que soit le nombre de leurs actions.

Le droit de participer aux Assemblées est subordonné :

- à l'inscription en compte de l'actionnaire dans les livres de la société pour les propriétaires d'actions nominatives ;
- à l'envoi au lieu indiqué dans les avis de convocation d'une attestation d'inscription en compte délivré par une banque, un établissement financier ou une société de bourse, pour les propriétaires d'actions au porteur.

Le délai au cours duquel ces formalités doivent être accomplies expire cinq jours avant la date de réunion de l'Assemblée. Toutefois, le Conseil d'administration aura toujours, si bon lui semble, la faculté de réduire ce délai par voie de mesure générale.

Par dérogation aux dispositions du 1^{er} alinéa de l'article 163 de la loi du 24 juillet 1966, et conformément à l'alinéa 9 de l'article 8 des statuts, le droit de vote appartient au nu-propriétaire tant dans les Assemblées générales ordinaires qu'extraordinaires.

Chaque membre de l'Assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions, sous réserve des dispositions particulières aux Assemblées générales à caractère constitutif.

Toutefois, un droit de vote double institué dans sa forme actuelle par l'Assemblée générale extraordinaire du 30 juin 1981 est conféré aux actions nominatives entièrement libérées, inscrites au nom du même titulaire depuis deux ans au moins. Ce droit de vote double est

réservé aux actionnaires de nationalité française et à ceux ressortissant d'un État membre de la Communauté Européenne, il cesse de plein droit pour toute action faisant l'objet d'une conversion au porteur ou d'une transmission en propriété. Néanmoins, le délai fixé n'est pas interrompu et le droit acquis est conservé quand il s'agit d'une mutation du nominatif au nominatif résultant de succession ab intestat ou testamentaire, de partage de communauté de biens entre époux, de donation entre vifs au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible.

Toute personne physique ou morale agissant seule ou de concert qui vient à détenir ou qui cesse de détenir une fraction – du capital, de droits de vote ou de titres donnant accès à terme au capital de la société – égale ou supérieure à 0,5 %, ou un multiple de cette fraction, est tenue de notifier à la société, dans un délai de 15 jours à compter du franchissement de l'un de ces seuils, le nombre total d'actions, de droits de vote ou de titres donnant à terme accès au capital, qu'elle possède seule directement ou indirectement ou encore de concert.

L'inobservation de cette obligation peut être sanctionnée par la privation des droits de vote pour les actions ou droits y attachés excédant la fraction non déclarée, et ce pour toute Assemblée d'actionnaires qui se tiendra jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de régularisation de la notification ci-dessus prévue.

La sanction est appliquée si elle fait l'objet d'une demande, consignée au procès-verbal de l'Assemblée générale d'un ou plusieurs actionnaires détenant 0,5 % au moins du capital de la société (Article 6.1 et 6.2 des statuts modifiés par l'Assemblée Générale Mixte du 11 juin 1997).

Renseignements de caractère général concernant le capital

Montant du capital

Au 31 décembre 1998, le capital social est fixé à 15.946.330.600 francs et divisé en 159 463 306 actions de 100 francs nominal chacune.

Le Conseil d'administration, dans sa séance du 22 janvier 1999 :

■ a constaté l'augmentation de capital résultant des souscriptions de la 3^e tranche 1998 du PEG qui ont porté le capital de 15.946.330.600 francs à 15.978.498.500 francs par création de 321.679 actions nouvelles, jouissance au 1^{er} janvier 1998, de l'exercice d'options de souscription d'actions (création de 97.583 actions nouvelles, jouissance au 1^{er} janvier 1998) et de la conversion d'obligations convertibles 3,5 % ex-Havas (création de 1.434.562 actions nouvelles jouissance au 1^{er} janvier 1999) portant le capital social au 22 janvier 1999 à 16.131.713.000 francs,

■ a décidé, en vertu de l'autorisation qui lui a été donnée par l'Assemblée générale mixte des actionnaires du 15 mai 1998 (24^e résolution), de convertir le capital social en euros par conversion à l'euro supérieur, soit 16 euros, de la valeur nominale des 161.317.130 actions composant le capital social au 22 janvier 1999 ; cette conversion a entraîné une augmentation de capital de 799.023.102,95 francs réalisée par incorporation de réserves à due concurrence.

Au 22 janvier 1999, le capital social est fixé, en conséquence, à 2.581.074.080 euros et divisé en 161.317.130 actions de 16 euros chacune.

Toutes les actions sont nominatives ou au porteur et sont librement cessibles. Elles sont cotées au Premier Marché du Règlement Mensuel de la Bourse de Paris (code 12143).

Les statuts ne soumettent ni les modifications du capital social ni le droit des actions à des conditions plus restrictives que les obligations légales.

Autorisations d'augmentation du capital social

Il sera proposé à l'Assemblée générale mixte du 11 mai 1999 de déléguer au Conseil d'administration, pour une durée de vingt-six mois, les pouvoirs à l'effet :

■ d'émettre avec ou sans droit préférentiel de souscription, des actions ordinaires et différentes catégories de valeurs mobilières avec ou sans bon de souscription, donnant droit par conversion, échange, remboursement, présentation d'un bon ou de toute autre manière autorisée par la loi, à l'attribution, à tout moment ou à dates fixes, de titres émis en représentation d'une quotité du capital social de la société.

Les diverses émissions initiales susceptibles d'être réalisées en vertu de ces délégations globales sont plafonnées chacune (avec ou sans droit préférentiel de souscription) à un montant nominal maximum de deux milliards d'euros.

■ d'augmenter le capital social par émission d'actions à libérer par incorporation de réserves ou primes, ou par élévation du nominal dans la limite d'un plafond de un milliard d'euros qui s'impute sur le plafond ci-dessus.

■ de procéder à des augmentations de capital réservées aux salariés et retraités de la société et des sociétés du Groupe VIVENDI adhérant au Plan d'épargne Groupe, entraînant la création d'un nombre d'actions nouvelles inférieur à 10 % du capital social.

Ces délégations figurent dans le tableau ci-dessous.

ÉTAT DES AUTORISATIONS DONNÉS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

État des autorisations données en 1997 et 1998

Titres concernés	Source (n° résolution et année de l'AG)	Durée de l'autorisation et expiration	Montant maximum d'émission ⁽¹⁾	Montant maximum d'aug. de capital ⁽¹⁾
Émissions avec droit préférentiel :				
Augmentation de capital toutes valeurs mobilières confondues	10 de 1997	26 mois maximum juin 1999	—	6
Augmentation de capital par incorporation de réserves (utilisation à hauteur de 800 MF)	12 de 1997	26 mois maximum juin 1999	—	3 Ce montant s'impute sur les 6 milliards ci-dessus
Émissions sans droit préférentiel :				
Augmentation de capital toutes valeurs mobilières confondues	11 de 1997	26 mois maximum juin 1999	—	6
Obligations classiques :				
Obligations et TSDI (utilisation à hauteur de 1,359 MF)	12 de 1998	5 ans 15 mai 2003	15	Néant

Titres concernés	Source (n° résolution et année de l'AG)	Durée de l'autorisation et expiration	Caractéristiques
Émissions réservées au personnel :			
Stock-options (utilisation à hauteur de 0,49 %)	16 de 1998	3 ans 15 mai 2001	2,5 % maximum du capital à la date de la décision du CA
Augmentation de capital par le biais du PEG (utilisation à hauteur de 1,75 %)	15 de 1997	5 ans juin 2002	moins de 5 % du capital à la date de la décision du CA

(1) En milliards de francs.

État des autorisations soumises à l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 11 mai 1999⁽¹⁾

Titres concernés	Source (n° résolution et année de l'AG)	Durée de l'autorisation et expiration	Montant maximum d'émission	Montant maximum d'aug. de capital ⁽²⁾
Avec maintien du droit préférentiel de souscription :				
Augmentation de capital toutes valeurs mobilières confondues	12 de 1999	26 mois maximum 06.2001	—	2.000
Attribution gratuite d'actions par incorporation de réserves	14 de 1999	26 mois maximum 06.2001	—	1.000 ⁽³⁾
Sans maintien du droit préférentiel de souscription :				
Augmentation de capital toutes valeurs mobilières confondues (Émissions primaires et secondaires)	13 de 1999	26 mois maximum 06.2001	—	3.000
Émissions réservées au personnel :				
Augmentation de capital par le biais du PEG	17 de 1999	5 ans 06.2004	moins de 10 % du capital à la date de la décision du CA	

(1) Ces autorisations annulent et remplacent celles données par des assemblées antérieures.

(2) En milliers d'euros.

(3) Ce montant s'impute sur le montant ci-dessus.

Obligations convertibles

■ La société a repris le 15 mai 1998, dans le cadre de la fusion par absorption de Havas, 9.371.061 obligations de 450 francs nominal chacune, convertibles à tout moment en actions à raison de 0,5 action pour une obligation.

Ces obligations, qui rapportaient un intérêt annuel de 3,5 %, ont été appelées au remboursement général anticipé le 1er janvier 1999.

Au 22 janvier 1999 3.202.136 obligations ont été converties ayant entraîné la création de 1.601.171 actions. Il restait 6.168.935 obligations convertibles en circulation.

■ Le Conseil d'Administration a décidé le 22 janvier 1999, en vertu de l'autorisation donnée par l'Assemblée générale mixte du 11 juin 1997 (11^e résolution) d'émettre des obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes pour un montant nominal de 1.700.000.058 euros, portant intérêt au taux de 1,25 % et pour une durée de 4 ans et 340 jours représenté par 6.028.369 obligations d'une valeur nominale unitaire de 282 euros. Cette émission a fait l'objet d'un prospectus préliminaire et d'un prospectus définitif ayant reçu respectivement les visas n° 99.001 et n°99.048 de la Commission des opérations de Bourse.

Ces obligations font l'objet d'une cotation au premier Marché au Comptant de la Bourse de Paris depuis le 26 janvier 1999, code valeur 18066.

Bons de souscription d'actions

Le 2 mai 1997, 130.359.688 bons de souscription d'actions ont été attribués gratuitement aux actionnaires de la société.

Ils sont exerçables jusqu'au 2 mai 2001 à raison d'une action nouvelle au prix de 900 francs pour 40 bons présentés.

Au 22 janvier 1999, 128.307.048 BSA restaient en circulation.

Plans d'options de souscription et d'achat d'actions

■ PLAN D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION

Ces plans ont une durée de dix ans pour ceux attribués en 1988, 1989, 1990, 1991 et de huit ans pour ceux attribués en 1992, 1993, 1994, 1995 et 1996.

Les plans 1988 et 1989 sont arrivés à échéance.

■ PLAN D'OPTIONS D'ACHAT

Le Conseil d'administration, dans ses séances du 17 septembre 1997 et 3 juillet 1998, a mis en place trois nouveaux plans d'options. Il s'agit, dans le but de diminuer l'effet dilutif, de plans d'achat d'actions détenues en autocontrôle.

Ces plans ont une durée de 8 ans pour la tranche 1 de 1997 et pour le plan 1998 et de 7 ans pour la tranche 2 du plan 1997 et comportent une période d'indisponibilité des options de 5 ans.

VIVENDI détient directement au 22.01.1999 3.701.778 actions de ses propres actions acquises notamment pour la mise en place de ces plans, elles représentent 2,29 % du capital social.

Le détail de ces plans figurent dans les tableaux ci-après.

Plans d'options d'achat	1997 Tranche 1	1997 Tranche 2	1998
Date d'Assemblée	11.06.97	11.06.97	15.05.98
Date du Conseil d'administration	17.09.97	17.09.97	03.07.98
Nombre de bénéficiaires	290	25	647
dont membres des organes de direction	20		13
Nombre total d'actions pouvant être achetées	420.000	700.000	769.500
dont nombre d'actions pouvant être achetées par les membres des organes de direction	162.250		196.500
Point de départ d'exercice des options	17.09.02	17.09.02	03.07.03
Date d'expiration	17.09.05	17.09.04	03.07.06
Prix d'achat (en francs)	618	1.000 ⁽¹⁾	1.010
Nombre d'actions achetées au 31 décembre 1998	1.300 ⁽²⁾	néant	Néant

(1) Le prix d'achat de l'action est fixé à 1.000 francs pour les options exercées entre le 18.09.2002 et le 17.09.2003, à 1.070 francs si les options sont exercées entre le 18.09.2003 et le 17.09.2004 (date après laquelle aucune levée ne sera plus possible).

(2) Exercices d'options dans le cadre des cas de dérogation visés à l'article 91ter annexe 2 du Code Général des Impôts.

PLANS D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION	1988	1989	1990	1989	1992	1993	1993 ⁽¹⁾
Date d'Assemblée	26.6.87	26.6.87	26.6.87	26.6.87	26.6.92	26.6.92	18.06.92
Date du Conseil d'administration	22.9.88	20.10.89	22.10.90	20.11.91	28.10.92	2.12.93	09.12.93
Nombre de bénéficiaires	141	169	195	234	255	313	-
dont membres des organes de direction	12	12	12	12	13	14	-
Nombre de bénéficiaires après fusion							95
Nombre total ajusté d'actions pouvant être souscrites	229.775	251.544	282.095	362.139	358.518	414.180	138.181
dont nombre d'actions pouvant être souscrites par les membres des organes de direction	42.453	43.485	60.656	72.252	72.394	78.200	-
Point de départ d'exercice des options	1.1.90	1.1.91	1.1.92	1.1.93	1.1.94	1.1.95	9.12.93
Date d'expiration	22.9.98	20.10.99	22.10.00	20.11.01	28.10.00	2.12.01	8.12.98
Prix de souscription ajustés (en francs)	240,75	393	384,25	429,5	384,5	524,75	873,23
Nombre cumulé d'actions souscrites au 31 décembre 1998	217.884	223.051	223.864	256.136	257.996	116.240	136.189

(1) Plans Havas.

(2) Plans CEP.

(3) Plans GLC.

Ces plans, compte tenu de la fusion par absorption de la société Havas intervenue le 15 mai 1998, ont été substitués par des plans VIVENDI.

1994	1994 ⁽²⁾	1994 ⁽³⁾	1995	1995 ⁽²⁾	1995 ⁽³⁾	1996	1996 ⁽²⁾ (mai)	1996 ⁽²⁾ (décembre)	1997 ⁽¹⁾
26.6.92	16.06.93	16.06.93	26.6.92	16.06.93	16.06.93	26.6.92	16.06.93	16.06.93	26.06.97
20.10.94	05.04.94	05.04.94	13.9.95	19.09.95	19.09.95	24.6.96	07.05.96	17.12.96	26.06.97
344	-	-	118	-	-	184	-	-	-
15	-	-	18	-	-	18	-	-	-
	28	29		18	16		20	29	82
404.400	18.202	17.942	230.000	14.765	26.026	316.600	9.018	25.362	186.872
82.200	-	-	107.150	-	-	175.850	-	-	-
1.1.96	05.04.94	05.04.94	1.1.97	19.09.95	19.09.95	1.1.98	07.05.96	17.12.96	26.06.02
20.10.02	04.04.99	04.04.99	13.9.03	18.09.00	18.09.00	24.6.04	06.05.01	16.12.01	25.06.04
386	682,03	709,58	443	738,00	728,65	441	676,00	530,80	775,75
124.822	4.803	2.560	35.840	1.429	néant	15.290	264	1.143	néant

Tableau de l'évolution du capital au cours des cinq derniers exercices

CARACTÉRISTIQUES DES OPÉRATIONS	Date de constatation	Montant		Nombre d'actions créées	Capital successif	
		Nom.	Prime		en actions	en francs
Situation au 31 décembre 1993					27.555.645	2.755.564.500
Conversions obligations et stock-options	25.01.1994	100	-	10.939	27.566.584	2.756.658.400
Conversions obligations et stock-options	14.06.1994	100	-	10.479	27.577.063	2.757.706.300
Plan épargne entreprise et Plan épargne Groupe 1994	14.06.1994	100	1999	168.879	27.745.942	2.774.594.200
Division du titre par 4	01.07.1994	100	-	83.237.826	110.983.768	11.098.376.800
Conversions obligations et stock-options	14.09.1994	100	-	17.591	111.001.359	11.100.135.900
Paiement du dividende en actions. Juillet 1994	14.09.1994	100	409	1.598.717	112.600.076	11.260.007.600
Conversions obligations et stock-options	18.01.1995	100	-	14.197	112.614.273	11.261.427.300
Conversions obligations et stock-options	07.04.1995	100	-	7.216	112.621.489	11.262.148.900
Plan épargne entreprise 1995	07.04.1995	100	286	263.872	112.885.361	11.288.536.100
Offre publique d'échange C ^e Immobilière Phenix	29.06.1995	100	-	2.547.103	115.432.464	11.543.246.400
Stock-options	13.09.1995	100	-	38.249	115.470.713	11.547.071.300
Paiement du dividende en actions. Juillet 1995	13.09.1995	100	386	1.925.078	117.395.791	11.739.579.100
Apports George V	18.01.1996	100	417,15	925.000	118.320.791	11.832.079.100
Conversions obligations et stock-options	18.01.1996	100	-	40.023	118.360.814	11.836.081.400
Plan épargne entreprise 1996	30.04.1996	100	343	189.992	118.550.806	11.855.080.600
Plan épargne Groupe 1996	30.04.1996	100	310	269.512	118.820.318	11.882.031.800
Apports Société d'Eaux + CGEA	27.06.1996	100	-	1.718.673	120.538.991	12.053.899.100
Plan épargne Groupe 1996	23.07.1996	100	311	269.630	120.808.621	12.080.862.100
Paiement du dividende en actions. Juillet 1996	21.08.1996	100	387	1.804.787	122.613.408	12.261.340.800
Plan épargne Groupe 1996	15.01.1997	100	344	406.877	123.020.285	12.302.028.500
Conversions obligations et stock-options	23.01.1997	100	-	402.947	123.423.232	12.342.323.200
Conversions obligations et stock-options	28.04.1997	100	-	6.547.276	129.970.508	12.997.050.800
Plan épargne Groupe - 1 ^{er} 1997	28.04.1997	100	441	389.180	130.359.688	13.035.968.800
Apports	11.06.1997	100	-	431.892	130.791.580	13.079.158.000
Plan épargne Groupe - 2 ^e 1997	21.07.1997	100	515	140.855	130.932.435	13.093.243.500
Paiement du dividende en actions. Juillet 1997	12.08.1997	100	573	1.583.068	132.515.503	13.251.550.300
Conversions obligations, bons et stock-options	17.09.1997	100	-	1.529.673	134.045.176	13.404.517.600
Plan épargne Groupe - 3 ^e 1997	16.01.1998	100	459	411.458	134.456.634	13.445.663.400
Conversions bons de souscription et stock-options	22.01.1998	100	-	136.869	134.593.503	13.459.350.300
Plan épargne Groupe - 1 ^{er} 1998	28.04.1998	100	557	591.594	135.185.097	13.518.509.700
Conversions obligations, bons et stock-options	15.05.1998	100	-	138.582	135.323.679	13.532.367.900
Fusion absorption de Havas	15.05.1998	100	166,38	23.078.854	158.402.533	15.840.253.300
Plan épargne Groupe - 2 ^e 1998	22.07.1998	100	700	508.717	158.911.250	15.891.125.000
Conversions obligations, bons et stock options	31.12.1998	100	-	552.056	159.463.306	15.946.330.600

	Nombre de titres à émettre	Capital potentiel	
		en actions	en francs
Capital potentiel compte tenu des :			
Bons de souscription (attribution gratuite 02.05.97) 1 action pour 40 bons	128.307.048	3.207.677	
Obligations 3,5 % (2 obligations pour 1 action)	9.038.023	4.519.012	
Options de souscription d'actions d'une durée de 10 ans tenant compte des ajustements		193.556	
soit : 29.779 actions à provenir d'options exerçables depuis le 01.01.91			
soit : 58.208 actions à provenir d'options exerçables depuis le 01.01.92			
soit : 105.569 actions à provenir d'options exerçables depuis le 01.01.93			
Options de souscription d'actions d'une durée de 8 ans tenant compte des ajustements		1.185.237	
soit : 98.699 actions à provenir d'options exerçables depuis le 01.01.94			
soit : 297.940 actions à provenir d'options exerçables depuis le 01.01.95			
soit : 279.578 actions à provenir d'options exerçables depuis le 01.01.96			
soit : 207.710 actions à provenir d'options exerçables depuis le 01.01.97			
soit : 301.310 actions à provenir d'options exerçables depuis le 01.01.98			
Plans ex Havas	287.988		
TOTAL		168.856.776	16.885.677.600

Répartition actuelle du capital et des droits de vote

Au 22 janvier 1999, le capital de la société est composé de 161.317.130 actions détenues par plus de 250.000 actionnaires. Le nombre de droits de vote correspondants s'élève à 175.856.881. A la connaissance du Conseil d'administration, les principaux actionnaires nominatifs ou ayant adressé une déclaration à VIVENDI sont à la même date :

	Capital en %	D. de vote en %	Nombre d'actions	Nombre D. de vote
Groupe Compagnie de Saint Gobain ⁽¹⁾	6,28 %	11,51 %	10.138.309	20.234.950
Groupe Alcatel	3,39 %	4,68 %	5.470.333	8.232.357
Salariés (PEG)	2,42 %	3,38 %	3.908.766	5.942.913
Groupe AXA ⁽²⁾	1,68 %	1,99 %	2.714.920	3.506.136
Groupe BNP	0,70 %	1,28 %	1.125.868	2.251.736
Groupe Société Générale	0,66 %	0,78 %	1.062.143	1.366.098
Autocontrôle indirect	0,16 %	0,00 %	257.332	0
Autocontrôle direct	2,35 %	0,00 %	3.787.860	0

(1) A l'issue de l'opération de décroisement avec la Compagnie de Saint-Gobain prévoyant le rachat par VIVENDI le 30 avril 1999 de 4,7 millions d'actions VIVENDI détenues par Saint-Gobain, le pourcentage de détention du groupe Compagnie de Saint-Gobain dans le capital social de VIVENDI sera ramené à 3,37 % représentant 6,57 % des droits de vote.

(2) Y compris les actions au porteur.

A la connaissance du conseil d'administration, aucun autre actionnaire ne détient pas plus de 5 % du capital et des droits de vote.

Les membres du Conseil d'administration et des organes dirigeants détiennent au 22 janvier 1999 0,22 % du capital et 0,34 % des droits de vote.

Les salariés du Groupe VIVENDI détiennent au 22 janvier 1999 dans le cadre du Plan d'épargne Groupe 2,42 % du capital et 2,94 % des droits de vote.

La fraction de capital que détiennent les sociétés contrôlées directement ou indirectement par VIVENDI s'élève à 0,16 %.

Il n'existe, à la connaissance du Conseil d'administration, aucun pacte d'actionnaires déclaré ou non.

■ AUTORISATION DONNÉE À LA SOCIÉTÉ D'OPÉRER SUR SES PROPRES ACTIONS

L'Assemblée générale mixte du 15 mai 1998 a renouvelé l'autorisation donnée à la société d'opérer en Bourse sur ses propres actions, dans les conditions légales en vigueur au moment de l'achat, soit en vue d'une régularisation des cours, soit en vue de leur attribution aux salariés, soit en vue de les annuler ultérieurement.

L'Assemblée générale a décidé que le nombre maximum d'actions pouvant être acquises ne devra pas dépasser 10 % du total des actions existantes, que le prix d'achat unitaire des actions ne pourra dépasser 1.500 francs et que le prix de vente unitaire ne pourra être inférieur à 750 francs.

Dans le cadre de cette autorisation, valable pour une durée de 12 mois, la société a mis en place un programme de rachat d'actions qui a fait

l'objet d'une note d'information visée le 12 novembre 1998 par la Commission des opérations de Bourse et portant le n° 98-876.

Il sera proposé à l'Assemblée générale mixte du 11 mai 1999 d'autoriser le Conseil d'administration dans le cadre des nouvelles dispositions législatives de mettre en place un nouveau programme de rachat d'actions et d'annuler, le cas échéant, les actions achetées par voie de réduction du capital social.

VIVENDI détient au 22 janvier 1999 3.701.778 de ses propres actions, soit 2,29 % du capital.

■ TITRES AU PORTEUR IDENTIFIABLES

La société est en droit de demander à tout moment à l'organisme chargé de la compensation des titres, l'identité des détenteurs de titres de la société, conférant, immédiatement ou à terme, le droit de vote dans ses propres assemblées d'actionnaires, la quantité de titres et de droits de vote détenus par chacun d'eux et, le cas échéant, les restrictions dont les titres peuvent être frappés.

■ RÉPARTITION DU CAPITAL AU COURS DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES

Utilisant l'autorisation ci-dessus donnée par les Assemblées générales mixtes des actionnaires de la société, les enquêtes TPI réalisées par la SICOVAM à la demande de la société permettent de fournir les indications sur la répartition du capital figurant dans le tableau ci-après :

	31.08.96	31/12/97*	31/08/98*	Variation 31/12/97	31/12/98*	Variation 31/12/98
Grand public (France)	24,31 %	26,85 %	25,00 %	- 1,85	23,71 %	- 1,30
Industriels et institutionnels français	34,0 %	26,38 %	24,50 %	- 1,88	23,88 %	- 0,42
Actionnaires étrangers	38,17 %	43,37 %	45,59 %	+ 2,22	47,68 %	+ 2,09
Salariés	2,11 %	1,95 %	2,50 %	+ 0,55	2,25 %	- 0,24
Autocontrôle	1,41 %	1,45 %	2,50 %	+ 1,05	2,48 %	- 0,02
TOTAL	100 %	100 %	100 %		100 %	

* Dates des enquêtes T.P.I. réalisées par la Sicovam.

■ PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES POUVANT EXERCER UN CONTRÔLE SUR VIVENDI

Voir page précédente.

■ MARCHÉ DES TITRES DE VIVENDI (BOURSE DE PARIS)

Action (code SICOVAM 12143)	Page 157	Obligation 6,5 % 1997 (code SICOVAM 020758)	Page 161
Obligation 6,7 % 1996 (code SICOVAM 019795)	Page 158	Obligation 0 % 1998 (code SICOVAM 020898)	Page 161
Obligation 0 % 1996 (code SICOVAM 020723)	Page 159	Bons de souscription d'actions (code SICOVAM 27878) ..	Page 162
Obligation 5,80 % 1996 (code SICOVAM 020734)	Page 160		

COURS DE BOURSE DE L'ACTION VIVENDI DURANT LES 18 DERNIERS MOIS CODE VALEUR 12143	Cours moyen en francs	Plus haut en francs	Plus bas en francs	Transaction en nombre de titres	Transaction en capitaux en francs
1997					
juillet	749,91	793,00	711,00	12.716.009	9.506.750.094
août	722,60	782,00	676,00	7.714.206	5.552.959.867
septembre	706,09	742,00	680,00	8.059.721	5.688.355.514
octobre	694,00	747,00	565,00	9.750.793	6.619.754.656
novembre	738,11	785,00	680,00	11.369.243	8.300.092.579
décembre	790,91	844,00	744,00	9.764.771	7.695.377.492
1998					
janvier	829,90	889,00	774,00	9.124.585	7.567.305.483
février	915,60	964,00	889,00	8.656.605	7.790.006.152
mars	996,14	1.062,00	960,00	15.988.062	15.764.489.937
avril	1.089,85	1.169,00	997,00	11.514.253	12.567.250.338
mai	1.186,89	1.248,00	1.130,00	8.716.272	10.281.074.723
juin	1.248,62	1.319,00	1.201,00	12.122.763	15.056.065.637
juillet	1.337,95	1.440,00	1.274,00	13.486.713	18.021.160.576
août	1.258,45	1.318,00	1.149,00	8.081.020	10.111.842.312
septembre	1.216,64	1.322,00	1.036,00	12.874.217	15.332.165.146
octobre	1.168,95	1.310,00	990,00	13.265.755	15.027.855.796
novembre	1.283,00	1.397,00	1.192,00	10.524.241	13.549.528.889
décembre	1.336,90	1.450,00	1.213,00	12.641.091	16.849.153.212
1999	En euros	En euros	En euros	En euros	En euros
janvier	244,77	265,10	224,00	14.409.029	3.357.180.309

RENSEIGNEMENTS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL

COURS DE BOURSE DE L'OBLIGATION 6,70 % 1996 CODE VALEUR 019795	Cours moyen en francs	Plus haut en francs	Plus bas en francs	Transaction en nombre de titres	Transaction en capitaux
1996					
septembre	98,48	100,44	96,05	44.298	225.108.397
octobre	102,30	103,00	100,25	23.767	124.516.613
novembre	101,92	103,27	100,25	2.036	10.870.053
décembre	102,34	103,27	102,00	59	310.873
1997					
janvier	103,60	104,95	101,96	215	1.158.880
février	105,36	106,13	104,28	120	657.828
mars	105,40	106,15	104,05	657	3.603.375
avril	103,70	105,94	102,85	11.035	60.413.290
mai	103,89	104,80	103,00	119	653.902
juin	140,48	105,50	102,75	8.198	45.700.302
juillet	105,54	106,25	104,80	6.685	35.857.398
août	104,39	104,85	103,30	48	253.048
septembre	104,14	105,20	103,11	132	697.278
octobre	104,24	104,95	103,92	4.401	23.745.381
novembre	103,71	104,51	102,72	69	367.275
décembre	105,37	107,00	103,80	11.219	61.327.066
1998					
janvier	107,70	108,60	106,99	150	837.021
février	108,40	109,30	107,10	210	1.180.833
mars	108,59	109,70	107,76	143	812.617
avril	108,60	109,60	107,50	288	1.647.509
mai	108,15	108,50	107,37	210	1.198.165
juin	109,30	110,00	108,00	20.559	112.525.985
juillet	109,79	110,50	109,00	45	248.048
août	111,01	112,81	109,37	189	1.062.436
septembre	112,63	113,86	110,39	46	262.501
octobre	112,78	114,81	110,39	150	860.347
novembre	113,12	113,92	112,40	100	580.110
décembre	111,46	113,65	109,21	19	108.855

COURS DE BOURSE DE L'OBLIGATION 0 % 1996 CODE VALEUR 020723	Cours moyen en francs	Plus haut en francs	Plus bas en francs	Transaction en nombre de titres	Transaction en capitaux
1996					
septembre	105,30	105,30	105,00	2	2.103
octobre	109,65	112,68	105,51	1.874	2.075.179
novembre	113,62	115,00	110,15	12.655	14.188.737
décembre	113,89	116,30	111,40	2.974	3.363.783
1997					
janvier	120,09	124,00	113,70	2.097	2.525.382
février	129,52	132,40	122,61	3.663	4.712.647
mars	128,27	132,56	124,85	2.927	3.679.072
avril	127,38	131,51	124,20	1.200	1.508.389
mai	130,32	133,46	121,98	188	243.299
juin	124,40	129,39	118,70	1.345	1.639.517
juillet	129,27	132,83	125,70	340	440.285
août	125,66	132,08	121,30	1.879	2.347.080
septembre	124,53	126,71	121,65	19.892	24.790.369
octobre	123,86	128,85	119,37	213	267.437
novembre	128,63	133,26	122,90	1.030	1.300.598
décembre	136,06	140,38	131,74	66	90.125
1998					
janvier	140,26	143,97	136,24	35	49.081
février	148,17	150,14	145,90	284	418.908
mars	154,54	157,81	151,99	1.298	1.988.242
avril	153,35	155,37	149,88	1.791	2.743.803
mai	156,57	159,05	154,88	33	51.683
juin	159,03	160,73	157,20	285	455.633
juillet	162,01	164,53	158,40	798	1.277.386
août	159,04	161,14	156,13	1.086	1.726.306
septembre	157,11	161,16	149,01	1.616	2.479.470
octobre	151,23	155,29	146,83	37	56.071
novembre	154,63	157,51	152,34	1.039	1.585.344
décembre	155,31	156,79	152,80	20	31.119

RENSEIGNEMENTS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL

COURS DE BOURSE DE L'OBLIGATION 5,80 % 1996 CODE VALEUR 020734	Cours moyen en francs	Plus haut en francs	Plus bas en francs	Transaction en nombre de titres	Transaction en capitaux
1996					
décembre	100,68	102,30	99,50	4.023	20.316.412
1997					
janvier	101,52	101,90	101,00	4.023	132.293.285
février	102,83	103,50	101,10	228.941	1.191.410.674
mars	102,36	103,00	101,68	46.523	241.628.910
avril	101,30	102,29	100,96	2.333	12.014.288
mai	101,42	102,40	100,20	22.037	114.744.546
juin	102,03	102,80	100,85	7.559	39.755.129
juillet	103,62	104,80	103,00	19	101.627
août	102,50	103,20	101,30	13	69.243
septembre	102,10	102,60	101,20	21	112.173
octobre	101,40	102,51	100,50	4.020	21.036.320
novembre	101,24	102,45	100,20	53	269.155
décembre	102,55	104,50	101,40	3.062	15.792.233
1998					
janvier	103,37	103,80	102,60	67	350.958
février	104,13	104,30	103,90	22.687	119.969.263
mars	104,18	104,70	103,26	56	296.830
avril	104,05	104,50	103,20	22	116.985
mai	104,65	105,54	104,20	12.756	68.135.785
juin	105,79	106,48	105,00	67	367.069
juillet	105,26	105,50	105,00	24	131.004
août	105,60	105,60	105,60	4	22.078
septembre	106,22	107,00	105,05	63	350.252
octobre	105,99	106,70	105,50	9.522	50.294.922
novembre	106,78	107,10	106,50	4	21.443
décembre	107,40	107,50	107,30	10	53.697

COURS DE BOURSE DE L'OBLIGATION 6,50 % 1997 CODE VALEUR 020758	Cours moyen en francs	Plus haut en francs	Plus bas en francs	Transaction en nombre de titres	Transaction en capitaux
1997					
février	99.63	99.63	99.63	2.001	10.504.587
mars	0.00	0.00	0.00	16.000	82.036.400
avril	101.21	101.62	101.00	4.482	23.071.899
mai	100.94	102.00	99.25	3.653	18.967.481
juin	100.67	102.61	98.60	284	1.454.589
juillet	103.00	105.00	101.00	519	2.752.512
août	103.59	104.15	103.00	133	712.676
septembre	104.20	105.00	103.00	4.550	24.772.141
octobre	104.67	105.00	104.00	47	257.249
novembre	104.40	104.40	104.40	1	5.492
décembre	104.75	105.25	103.40	279	1.540.156
1998					
janvier	105.75	105.55	104.00	4.146	21.334.659
février	105.84	107.06	105.00	40	211.623
mars	107.03	108.05	106.00	468	2.529.148
avril	107.04	108.50	106.15	203	1.099.996
mai	106.78	107.40	106.00	96	522.004
juin	108.15	109.00	107.00	8.391	46.906.320
juillet	108.65	109.30	108.00	87	485.123
août	110.53	112.50	109.20	4.034	23.292.379
septembre	111.53	113.00	110.50	7	40.449
octobre	108.94	109.48	108.40	38	215.476
novembre	108.04	109.33	107.35	29	164.876
décembre	107.00	107.00	107.00	35	196.817

COURS DE BOURSE DE L'OBLIGATION 0 % 1998 CODE VALEUR 020898	Cours moyen en francs	Plus haut en francs	Plus bas en francs	Transaction en nombre de titres	Transaction en capitaux
avril	1.195,00	1.195,00	1.195,00	2	2.390
mai	1.234,00	1.250,00	1.210,00	572	706.147
juin	1.251,00	1.262,00	1.240,90	845	1.058.852
juillet	1.267,80	1.299,00	1.242,00	1.627	2.075.676
août	1.242,40	1.257,10	1.220,40	262	323.066
septembre	1.261,30	1.290,70	1.209,90	9.044	11.541.866
octobre	1.227,30	1.260,00	1.191,00	621	761.575
novembre	1.271,10	1.297,80	1.240,00	120.213	12.123.307
décembre	1.277,90	1.292,40	1.253,90	362	464.184

COURS DE BOURSE BONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS CODE VALEUR 27878	Cours moyen en francs	Plus haut en francs	Plus bas en francs	Transaction en nombre de titres
1997				
mai	3,76	5,00	3,22	20.320.863
juin	3,63	4,00	3,50	13.409.846
juillet	3,71	3,88	3,52	8.810.291
août	3,61	3,84	3,40	3.839.254
septembre	3,34	3,85	2,92	6.538.196
octobre	3,17	3,50	2,76	6.686.150
novembre	3,36	3,71	3,05	7.155.286
décembre	3,79	4,10	3,32	10.129.080
1998				
janvier	4,13	4,48	3,76	11.458.443
février	5,19	6,10	4,40	24.771.976
mars	6,57	7,50	5,90	18.590.969
avril	8,15	9,45	6,60	15.897.301
mai	9,85	10,80	8,65	11.049.106
juin	11,13	12,35	10,10	12.675.525
juillet	12,72	14,50	11,70	13.046.311
août	11,26	12,50	9,30	8.960.845
septembre	10,35	12,35	7,20	15.140.194
octobre	9,44	11,90	6,40	11.787.966
novembre	11,40	13,75	9,70	12.045.682
décembre	12,28	14,50	10,20	10.786.600

Renseignements concernant l'activité de l'émetteur

Environnement contractuel de l'activité de VIVENDI

Pour l'exercice de ses activités, notamment dans les domaines principaux de l'environnement, de la communication, de l'aménagement, du transport privé et public de voyageurs, le groupe VIVENDI n'est pas dépendant, de façon significative, de brevets, licences ou de contrats d'approvisionnement industriels, commerciaux ou financiers.

Les activités de gestion de services collectifs sont exercées dans le cadre de contrats passés avec des personnes morales de droit public ou dans le cadre d'autorisations délivrées par des autorités administratives.

Les interventions du groupe VIVENDI en matière de gestion déléguée de services publics sont réalisées, en règle générale, dans le cadre de contrats pluriannuels, aux structures adaptées, pouvant s'étendre sur de longues périodes eu égard aux investissements importants mis en jeu. Il s'agit essentiellement de la concession, de l'affermage, de la régie intéressée ou de la gérance.

Parmi ces modes de gestion, celui de la concession représente le plus haut niveau de délégation à travers laquelle la société, ou une

filiale de son Groupe, prend en charge l'ensemble des investissements, l'exploitation du service et la maintenance des équipements ; alors que dans le cas de l'affermage, elle ne prend en charge que l'exploitation du service et l'entretien des équipements, les investissements étant supportés par la collectivité. Sous le mode de gestion en régie, la société, ou une filiale de son Groupe, gère le service délégué dont la maîtrise est conservée par la collectivité.

Faits exceptionnels et litiges

Il n'existe à la connaissance de la société aucun fait exceptionnel ou litige susceptible d'affecter substantiellement l'activité, les résultats ou la situation financière du Groupe.

Des procédures judiciaires engagées, par le passé, contre des dirigeants de la société et de ses filiales, visant à déterminer s'ils ont pu faire des actifs sociaux un usage inadapté qui aurait profité à des tiers, sont en cours. VIVENDI ne s'attend pas à ce que ces procédures, en cas d'issue défavorable, aient éventuellement pour effet de dégrader de manière substantielle sa situation financière.

Organes d'administration, de direction et de surveillance

Conseil d'administration

Conformément aux dispositions statutaires, le Conseil est composé (article 9) de trois à quinze membres, la durée de leur mandat est de six années, renouvelable.

La limite d'âge pour l'exercice des fonctions d'Administrateur est fixée à 70 ans. Elle peut être prolongée à 78 ans dans le cas où le nombre des Administrateurs ayant dépassé l'âge de 70 ans n'est pas supérieur au cinquième des Administrateurs en fonction (article 9).

La limite d'âge pour l'exercice des fonctions de Président du Conseil et du Directeur Général est quant à elle fixée à 65 ans (article 11 - article 15. 3). Elle peut être prorogée, à l'initiative du Conseil, jusqu'à 67 ans.

Chaque Administrateur doit être propriétaire de 250 actions au moins pendant la durée de son mandat (article 10).

Un ou deux vice-Présidents choisis parmi les Administrateurs et chargés, le cas échéant, de présider les séances du Conseil en l'absence du Président, peuvent être nommés (article 12).

■ COMPÉTENCE DU CONSEIL

Outre les prérogatives que tient le Conseil de la loi, il examine :

- les orientations stratégiques du Groupe ;
- les opérations de croissance externe et internes au Groupe susceptibles d'affecter significativement les résultats ou de modifier sensiblement la structure du bilan.

■ COMPOSITION ACTUELLE DU CONSEIL

Le Conseil se compose de 14 membres, dont huit Administrateurs indépendants. Parmi eux deux sont étrangers :

Dates de nomination ou de renouvellement des Administrateurs

		Date de la 1 ^{ère} Nomination	Date du dernier renouvellement
Président-Directeur général	Jean-Marie Messier	23 novembre 1994	15 mai 1998
Vice-Présidents	Ambroise Roux	30 juin 1981	29 juin 1993 ⁽¹⁾
	Jean-Louis Beffa	19 février 1986	11 juin 1997
Administrateurs	Bernard Arnault	27 juin 1996	
	Jacques Calvet	30 juin 1981	29 juin 1993 ⁽¹⁾
	Guy Dejouany	28 juin 1973	15 mai 1998 ⁽¹⁾
	Philippe Foriel-Destezet	11 juin 1997	
	Jacques Friedmann	29 juin 1994	
	Esther Koplowitz	26 novembre 1998	
	Henri Lachmann	15 mai 1998	
	Simon Murray	15 mai 1998	
	Serge Tchuruk	11 juin 1997	
	René Thomas	27 juin 1984	27 juin 1996
	Marc Viénot	26 juin 1992	15 mai 1998

(1) Mandat arrivant à échéance à l'issue de l'Assemblée générale mixte du 11 mai 1999.

Il sera notamment proposé à l'Assemblée générale mixte du 11 mai 1999, la nomination de M. E. Licoys.

Principales activités exercées par les Administrateurs

■ JEAN-MARIE MESSIER

Président-Directeur Général de :

- VIVENDI
- Cegetel

Président de la Fondation d'Entreprise VIVENDI

Administrateur de :

- Compagnie de Saint-Gobain
- LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton
- Canal + et UGC
- Daimler Chrysler (Allemagne)

et de sociétés filiales contrôlées par VIVENDI.

■ AMBROISE ROUX (décédé le 5 avril 1999)

Président d'honneur et Administrateur d'Alcatel

Président d'honneur de :

- Compagnie Financière Alcatel (anct CIT Alcatel)
- Compagnie Électro-Financière
- Petrofigaz

Président du Conseil de surveillance de Pinault Printemps Redoute

Vice-Président et Administrateur de VIVENDI

Vice-Président Directeur général de :

- la Société Financière des Terres Rouges
- Byron-Gestion

Administrateur honoraire de la Société La Radiotechnique

Administrateur de :

- Fnac SA
- Société du Louvre

Représentant permanent de la Société Financière des Terres Rouges au Conseil d'administration de la Société des Mines de Kali Sainte Thérèse.

■ JEAN-LOUIS BEFFA

Président-Directeur général de la Compagnie de Saint-Gobain

Vice-Président et administrateur de VIVENDI

Administrateur de :

- Poliet
- Banque Nationale de Paris - BNP
- Essilor International
- Certain Teed Corporation (États-Unis)
- Cristaleria Española (Espagne)
- Norton Company (États-Unis)
- Petrofina SA (Belgique)
- Saint-Gobain Corporation (États-Unis)

Représentant permanent de la Compagnie de Saint-Gobain au Conseil d'administration de Pont-à-Mousson (SA)

Représentant permanent de SOREFO au Conseil d'administration de Le Monde Entreprises.

■ BERNARD ARNAULT

Président-Directeur Général de :

- LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton
- Christian Dior
- Compagnie Financière du Nord
- Montaigne Participations et Gestion

Administrateur de :

- Christian Dior Couture
- VIVENDI
- Financière Jean Goujon
- Civile du Cheval Blanc, Saint-Émilion

Directeur des sociétés :

- Moët Hennessy Inc. (États-Unis)
- LVMH K.K. (Japon)

Représentant permanent de la société Montaigne Participations et Gestion au Conseil d'administration de la société Financière Agache.

■ JACQUES CALVET

Vice-Président du Conseil de surveillance Galeries Lafayette

Administrateur de :

- Groupe Athéna
- Société Générale
- Petrofina (Belgique)
- La Publicité Française
- VIVENDI

Membre du Conseil de surveillance :

- Groupe André SA
- Axa-UAP
- Cottin Frères

Président d'honneur de la Banque Nationale de Paris

Membre du Conseil international d'Allianz

Conseiller consultatif de la Banque de France.

■ GUY DEJOUANY

Président d'honneur de VIVENDI

Président délégué de la Société Monégasque des Eaux

Administrateur de :

- VIVENDI
- Alcatel
- Société Générale
- Canal +
- Havas
- Électrafina

Membre du Conseil de surveillance de :

- Axa-UAP
- Dalkia
- Société des Eaux de la Ville de Cambrai
- Compagnie des Eaux et de l'Ozone
- Société Française de Distribution d'Eau

Représentant permanent de VIVENDI au Conseil d'administration de :

- Société Générale d'Entreprises - SGE
- UGC

et au Conseil de surveillance de ABN AMRO France.

■ PHILIPPE FORIEL-DESTETZ

Président-Directeur général de :

- Adecco
- Akila
- Ecco
- Idem France
- Nescofin UK Limited (Grande-Bretagne)

Administrateur de :

- Klinos
- Promodes
- VIVENDI
- Akila Finance (Luxembourg)
- Securitas L.B. (Suède)

Représentant permanent de Akila au Conseil d'administration de :
- Klinos.

■ JACQUES FRIEDMANN

Président du Conseil de surveillance de AXA

Vice-Président de Royale Belge (Belgique)

Administrateur de :

- Alcatel
- Banque Nationale de Paris - BNP
- Elf Aquitaine
- VIVENDI
- The Equitable Companies Incorporated (États-Unis)

Membre du Conseil de Surveillance de AXA Colonia Konzern (Allemagne).

■ ESTHER KOPLOWITZ

Vice-Présidente du Conseil d'administration de F.C.C.

Administrateur de :

- B-1998
- VIVENDI.

■ HENRI LACHMANN

Administrateur de :

- Axa Assurances Vie
- Alpha Assurances
- Finaxa
- Uni Europe Vie
- De Dietrich & Cie
- Norbert Dentressangle
- Bertrand Faure
- Schneider SA
- VIVENDI
- Ansa
- CRNS

Membre du Conseil de surveillance de :

- Axa-UAP,
- Paribas

Membre du Comité international de Daimler-Benz

Membre du Comité d'orientation de l'Institut de l'entreprise

Président du Comité de pilotage "France Industrie 2000" pour le ministère de l'Économie et des Finances.

■ SIMON MURRAY

Administrateur de :

- Hermes International (France)
- VIVENDI
- Usinor
- Hutchison Whampoa Limited (Hong Kong)
- Cheung Kong (Holdings) Limited (Hong Kong)
- Senior Advisor to N.M. Rothschild Group (Asie)
- Tommy Hilfiger Corporation (US).

■ SERGE TCHURUK

Président-Directeur général d'Alcatel

Chairman d'Alcatel USA Corp.

Membre du Conseil de surveillance de :

- Paribas
- Alcatel Deutschland GmbH

Administrateur de :

- Alstom
- Thomson
- Total
- VIVENDI.

■ RENÉ THOMAS

Président d'honneur et Administrateur de la Banque Nationale de Paris

Vice-Président du Conseil de surveillance de la Banque pour l'Expansion Industrielle - BANEXI

Administrateur de :

- Banque Nationale de Paris Intercontinentale - Paris
- BNP España, S.A. - Madrid
- Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie - Casablanca
- Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie - Tunis
- Chargeurs
- Essilor
- Pathé
- Usinor
- VIVENDI.

■ MARC VIÉNOT

Président d'honneur et Administrateur de la Société Générale

Administrateur de :

- Alcatel
- VIVENDI
- Société Générale Marocaine de Banque
- Rhône-Poulenc.

Organisation et fonctionnement du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration de VIVENDI se réunit cinq à six fois par an et aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Il s'est réuni sept fois en 1998. Il a constitué, en son sein et sur proposition de son Président, deux Comités d'Administrateurs.

Leurs membres sont choisis parmi les Administrateurs et leur fonctionnement est fixé par un règlement qui leur est propre.

Le Conseil d'administration reçoit les avis des comités qui se réunissent deux à trois fois par an.

Les membres du Comité des mandataires sociaux et du Comité des comptes perçoivent un jeton de présence spécial prélevé sur le montant annuel des jetons de présence du Conseil alloué par l'Assemblée générale des actionnaires.

Aucun Administrateur ne peut être désigné membre d'un comité si un Administrateur-mandataire social appartenant à VIVENDI est déjà membre d'un comité analogue de sa société.

■ LE COMITÉ DES MANDATAIRES SOCIAUX DU CONSEIL

Il est composé de trois membres (dont deux administrateurs indépendants) qui sont actuellement : M.M. Ambroise Roux, Jean-Louis Beffa et Bernard Arnault.

Il a pour mission :

- de faire des propositions relatives aux rémunérations des mandataires sociaux, et des principaux cadres du Groupe et tous sujets y afférents ;

- d'être consulté sur les plans d'options de souscription et d'achat d'actions ;
- de faire des propositions relatives à l'attribution de ces options pour les mandataires sociaux ;
- d'être informé par le Président et consulté pour avis sur le choix envisagé des administrateurs et des mandataires sociaux du Groupe ;
- de donner un avis, lorsqu'il est saisi, sur les rémunérations des principaux cadres du Groupe.

■ LE COMITÉ DES COMPTES DU CONSEIL

Il est composé de quatre membres (dont trois administrateurs indépendants) qui sont actuellement : M.M. Marc Viénot, Philippe Fariel-Destezet, Serge Tchuruk et René Thomas.

Il a pour mission :

- d'examiner les méthodes comptables, les comptes sociaux et consolidés semestriels et annuels avant leur présentation au Conseil ;
- d'examiner les dispositifs de contrôles internes du Groupe ;
- d'examiner le programme de travail des auditeurs externes et internes et les conclusions de leur contrôle ;
- de formuler un avis sur la désignation ou le renouvellement des Commissaires aux comptes.

Dans le cadre de sa mission, il peut entendre, hors la présence des mandataires sociaux, les Commissaires aux comptes, les dirigeants responsables de l'établissement des comptes et des contrôles internes.

Il rend compte au Conseil de ses travaux, conclusions et propositions et, sur les sujets de sa compétence, éclaire le Conseil de ses avis et fait part de toutes observations et recommandations utiles aux délibérations du Conseil.

Depuis 1997, il a tenu informé le Conseil d'administration de la préparation de VIVENDI au passage à l'euro.

Direction Générale

Président-Directeur général	Jean-Marie Messier
Directeur général	Eric Licoys
Directeur général délégué VIVENDI Environnement	Henri Proglio
Directeur général délégué VIVENDI Communication	Philippe Germond
Directeur général adjoint, Directeur des ressources humaines	Jean-François Colin
Directeur général adjoint, Directeur financier	Guillaume Hannezo
Secrétaire général	Jean-François Dubos
Directeur de la communication	Christine Delavennat
Délégué général aux Affaires Internationales	Thierry de Beaucé
Directeur de la Stratégie et du Développement	Agnès Audier
Déontologie	Sylvie d'Arvisenet

Comité exécutif

Président	Jean-Marie Messier
Membres	Daniel Caille Philippe Germond Guillaume Hannezo Eric Licoys Henri Proglio Stéphane Richard Antoine Zacharias

Comité de direction générale

Président	Jean-Marie Messier
Membres	Sylvie d'Arvisenet Agnès Audier Thierry de Beaucé Jean-François Colin Christine Delavennat Jean-François Dubos Guillaume Hannezo

Responsable du document de référence et responsables du contrôle des comptes

Responsable du document de référence

Monsieur Jean-Marie Messier,

Président du Conseil d'administration.

Attestation du responsable :

“A notre connaissance, les données du présent document de référence sont conformes à la réalité ; elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de VIVENDI ; elles ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée”.

Le Président-Directeur général,
Jean-Marie Messier

Responsables du contrôle des comptes

■ COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES

Salustro Reydel

8 avenue Delcassé - 75378 Paris Cedex 08

représenté par MM. Edouard Salustro et Bernard Cattenoz.

Date du premier mandat : Assemblée générale mixte du 26 juin 1987.

Date du mandat actuel : Assemblée générale mixte du 27 juin 1996.

Expiration du mandat actuel : à l'issue de l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2001.

Deloitte Touche Tohmatsu - BMA

183 avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly Sur Seine

représenté par MM. Jacques Manardo et Michel Bousquet.

Date du premier mandat : Assemblée générale ordinaire du 23 juin 1980.

Date du mandat actuel : Assemblée générale mixte du 29 juin 1993.

Expiration du mandat actuel : à l'issue de l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 1998 et au cours de laquelle, il sera proposé la nomination de la société Barbier Frinault et Cie.

■ COMMISSAIRES AUX COMPTES SUPPLÉANTS

Hubert Luneau

8 avenue Delcassé - 75008 PARIS

nommé par l'Assemblée générale mixte du 29 juin 1995 et renouvelé par l'Assemblée générale mixte du 27 juin 1996.

Expiration du mandat actuel : à l'issue de l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2001.

Michel Bousquet

183 avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-sur-Seine

nommé par l'Assemblée générale mixte du 29 juin 1993.

Expiration du mandat actuel : à l'issue de l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 1998 et au cours de laquelle il sera proposé la nomination de Monsieur Maxime Petiet.

■ ATTESTATION DES RESPONSABLES DU CONTRÔLE DES COMPTES

Nous avons procédé à la vérification des informations financières et comptables données dans le présent document en effectuant les diligences que nous avons estimé nécessaires selon les normes de la profession.

Les comptes annuels et les comptes consolidés pour les exercices 1996 à 1998 ont fait l'objet d'un audit par nos soins. Les informations prévisionnelles relatives aux exercices 1999 et 2000 ont fait l'objet de contrôles de cohérence.

La sincérité des informations financières et comptables présentées appelle de notre part les observations suivantes :

Notre rapport sur les comptes consolidés au 31 décembre 1996 attire l'attention sur :

■ “le point exposé dans la note n° 3 de l'annexe concernant les provisions : dans le secteur immobilier, le réexamen annuel des programmes, et notamment des grands projets d'aménagement a conduit à accroître de manière significative les provisions déjà constituées, en prenant en compte la situation réglementaire actuelle desdites opérations, dans un marché dont les perspectives à court et moyen terme restent encore incertaines ;

■ la note de l'annexe relative aux principes comptables et méthodes d'évaluation, “dispositions spécifiques aux sociétés de distribution d'eau”, qui expose un changement de méthode comptable pour le calcul de la provision pour renouvellement. L'application de la

nouvelle méthode a eu un effet positif de 2.959 millions de francs sur le résultat exceptionnel".

Notre rapport sur les comptes annuels au 31 décembre 1996 souligne l'information exposée dans la note de l'annexe relative aux principes comptables, "dispositions spécifiques relatives aux immobilisations du domaine concédé", qui décrit un changement de méthode comptable pour le calcul de la provision pour renouvellement.

Notre rapport sur les comptes consolidés au 31 décembre 1997 attire l'attention sur :

- "la note n° 4 de l'annexe qui précise que, dans le secteur immobilier, les provisions au 31 décembre 1997 prennent en compte la situation actuelle des programmes, et notamment des grands projets d'aménagement, dans un marché dont les perspectives à court et moyen terme restent encore incertaines ;
- la note relative aux principes comptables et méthodes d'évaluation et la note n° 16 de l'annexe qui exposent le changement

de méthode comptable relatif aux engagements de retraite des entreprises de Bâtiment et Travaux Publics du sous-groupe Société Générale d'Entreprises (SGE)".

Notre rapport sur les comptes consolidés au 31 décembre 1998 attire l'attention sur les sections "comparabilité des exercices" et "méthodes de consolidation" de l'annexe qui exposent :

- le changement de méthode comptable relatif à la comptabilisation des engagements de retraite ;
- le changement de méthode comptable relatif à la comptabilisation des contrats de crédit-bail ;
- le changement de méthode comptable relatif à la constatation de la marge à l'avancement par les entreprises de second œuvre du sous-groupe Société Générale d'Entreprises (SGE).

Neuilly - Paris, le 13 avril 1999

Les Commissaires aux comptes

Deloitte Touche Tohmatsu - BMA

Salustro Reydel

Jacques Manardo

Michel Bousquet

Edouard Salustro

Bernard Cattenoz

Responsables de l'information

Monsieur Guillaume Hannezo, Directeur général adjoint, Directeur Financier (01.71.71.17.12)

Monsieur Jean-François Dubos, Secrétaire Général (01.71.71.17.05)

Madame Christine Delavennat, Directeur de la Communication (01.71.71.17.06)

Madame Ariane de Lamaze, Directeur de l'Analyse Financière et des Relations Investisseurs (01.71.71.10.84).



Le présent document de référence a été enregistré
auprès de la Commission des opérations de bourse le 13 avril 1999 sous le numéro R99-089.

Il ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière
que s'il est complété par une note d'opération visée par la COB.



Créer ce qui vous change la vie

42, avenue de Friedland - 75380 Paris cedex 08
Téléphone : (33)1.71.71.10.00 - Télécopie : (33)1.71.71.10.01
Informations Actionnaires - Téléphone : 0800.05.55.66
www.vivendi.com
